

SERMONS

SOURCES CHRÉTIENNES

Directeurs-fondateurs : H. de Lubac, S. J., et J. Daniélou, S. J.

Directeur : C. Mondésert, S. J.

N° 74

LÉON LE GRAND

SERMONS

TOME III

TRADUCTION ET NOTES DE

Dom RENÉ DOLLE

MOINE DE CLERVAUX

LES ÉDITIONS DU CERF, 29, BD DE LATOUR-MAUBOURG, PARIS

1961

NIHIL OBSTAT
IMPRIMI POTEST :

Rome, le 22 septembre 1959
FR. H. DE SAINTE MARIE
Abbas SS. Mauritii & Mauri
de Claravalle

IMPRIMATUR :

Paris, le 2 octobre 1959
J. HOTTOT
vic. gén.

© 1961, by Les Éditions du Cerf.

AVERTISSEMENT

En 1957, le volume 49 des *Sources Chrétiennes* a donné les Sermons de saint Léon le Grand pour les Collectes et pour le Carême¹. Le présent volume lui fait suite. Il contient les sermons sur la Passion (19 sermons), sur la Résurrection (2 sermons), sur l'Ascension (2 sermons) et sur la Pentecôte (3 sermons), tout ce que saint Léon appelle le *sacramentum pascale*, l'œuvre de notre rédemption par le Christ humilié et triomphant. Ces sermons sont ainsi la suite et comme la contre-partie de ceux consacrés au carême, car si celui-ci est la préparation de l'homme à la réception de la grâce divine, le temps de la Rédemption est la réponse gratuite de Dieu à son désir et à son effort. On a placé, en outre, en tête de cette série, le sermon sur la Transfiguration prononcé le samedi avant le second dimanche de carême. Par sa place, en effet, il fait partie du carême ; il sert donc de transition entre les sermons de ce temps et ceux du temps pascal ; de plus il prépare ceux-ci, de même que la manifestation divine du Christ transfiguré avait pour dessein de prémunir les Apôtres contre le scandale de la croix et de les confirmer dans cette foi en la divinité du Seigneur que Pierre avait confessée quelques jours plus tôt. Les réflexions de saint Léon

1. Les sermons pour Noël et l'Épiphanie avaient fait antérieurement l'objet du volume 22 de la même collection, paru en 1949. On voudra bien se reporter à l'introduction générale de Dom Jean LECLERCQ placée en tête de ce livre et qui commande l'édition entière des Sermons, répartie en quatre volumes.

à propos de ce mystère peuvent encore avoir pour nous cette double utilité.

Comme pour les deux volumes précédents consacrés aux Sermons, le texte latin adopté pour celui-ci reprend celui, établi par les frères Ballerini, que donne la Patrologie latine de Migne. Nos sermons y portent les numéros LI à LXXVII. On trouvera à la fin du volume une table de concordance entre les deux numérotations, celle de Migne et la nôtre.

L'influence de modèles antérieurs, saint Ambroise et saint Augustin surtout, est assez sensible dans les sermons sur la Passion. On trouvera des références en note. C'est particulièrement dans les sermons où il suit pas à pas le déroulement historique de la Passion (12 sermons sur 19) que saint Léon dépend de ses devanciers, lesquels avaient, eux aussi, commenté le récit évangélique des événements de la semaine-sainte. Cependant son imitation n'est pas servile : s'il prend son bien chez les autres, c'est toujours en choisissant ce qui répond à son propre esprit et à ses préoccupations doctrinales. Or cet esprit est positif et le détourne des développements trop subtils ou allégoriques auxquels cèdent parfois ses modèles ; ses préoccupations, elles, l'orientent vers le dogme christologique de l'unité de personne en deux natures, dogme qu'il n'a cessé de défendre contre les hérétiques Manichéens, Apollinaristes, Eutychiens, et qui reste toujours au centre de sa pensée et de sa contemplation. A cet égard, la Passion du Seigneur, manifestation de faiblesse humaine et de force divine, est pour lui un sujet d'élection : il n'est presque pas de sermon consacré à ce mystère d'abaissement et de grandeur où il n'insiste sur la réalité des deux natures en l'unique Personne, et sur le fait que l'humiliation de la nature humaine n'a pas causé de préjudice à la nature divine à elle associée ; chacune, en effet, garde dans l'unité

ses propriétés inaltérées qui se manifestent en des actions distinctes et communes à la fois, posées dans un but commun, celui de notre salut, « dispensation de miséricorde et œuvre de compassion¹ », sans que, jamais, « l'unité amène la confusion ni que la propriété rompe l'unité² ». C'est pour réfuter les fausses interprétations de l'hérésie que saint Léon était ainsi amené à préciser la position de l'orthodoxie, et à le faire avec cette netteté et cette sûreté doctrinale dont il devait donner un exemple éclatant, acclamé par l'Église universelle rassemblée à Chalcedoine. Pour les Manichéens, en effet, la matière étant intrinsèquement mauvaise, Dieu n'avait pu s'unir à elle : le corps du Christ n'était qu'une apparence et sa Passion qu'une feinte. Pour les Apollinaristes, l'homme en Jésus était incomplet, sans âme, la divinité du Verbe en tenant lieu : on pouvait donc soutenir que celle-ci avait souffert dans la Passion. Enfin les Eutychiens, renouvelant, selon l'expression de l'évêque Flavien, l'erreur d'Apollinaire, n'admettaient plus qu'une nature dans le Christ après l'Incarnation, nature sur laquelle Eutychès lui-même, se couvrant, sans le comprendre, de saint Cyrille d'Alexandrie, ne s'est pas expliqué clairement : ici encore, cette nature divino-humaine aurait souffert dans la Passion. A cette anarchie doctrinale de l'Orient, saint Léon opposait la fermeté de la foi romaine, dont il serait le témoin et l'interprète. En face des tentatives d'explication humaine, il affirmait la rigueur et la transcendance du mystère, qui, en même temps qu'il force l'esprit à s'élever par la foi jusqu'à l'absolu divin, assure seul le salut par la rédemption ; car si l'homme en Jésus est mutilé et incomplet, l'homme n'est pas entièrement sauvé, et, si la Divinité

1. 1^{er} sermon sur la Passion, 2.

2. 3^e sermon *id.*, 1.

est diminuée par l'humiliation de l'humanité, ce n'est pas vraiment Dieu qui intervient, et le salut, là encore, n'est pas acquis. La conviction de saint Léon sur ces points lui arrache des cris pathétiques : « Quelle espérance gardent-ils pour eux dans le secours de ce mystère, ceux qui nient que la réalité de notre substance humaine se trouve dans le corps de notre Sauveur ¹?... Qu'ils disent donc, ces chrétiens qui ne voient qu'un fantôme, quelle est la substance du Sauveur qui fut fixée au bois, qui fut couchée au tombeau, quelle est la chair qui ressuscita le troisième jour, une fois roulée la pierre du sépulcre !... Et si, au milieu d'une telle lumière répandue par la vérité, les cœurs endurcis des hérétiques ne s'arrachent pas à leurs ténèbres, qu'ils montrent d'où leur vient l'espoir de la vie éternelle, d'où leur vient leur foi en la participation à la résurrection du Christ ² ! » Car ces hérétiques, en mutilant la vérité, enlèvent aux hommes la grande espérance qui leur est venue du ciel !

Les Sermons sur la Passion ont donc souvent l'accent de la controverse, mais ils expriment plus souvent les sentiments d'un saint en face des souffrances du Rédempteur ; dans son amour, dérivant de sa contemplation, il compatit aux douleurs de son Sauveur et se réjouit de son triomphe, mais il veut aussi défendre la foi des simples contre les insinuations perfides des hérétiques, derrière lesquels il devine l'action incessante du Père du mensonge ³. Les exhortations morales sont moins fréquentes dans ces sermons que dans ceux consacrés au carême, et cela se comprend : de ce point de vue, c'est surtout sur l'imitation de Jésus crucifié que saint Léon insiste en montrant la puissance de la croix qui, après avoir été

1. 13^e sermon *id.*, 3.

2. 14^e sermon *id.*, 4.

3. Cf. 7^e sermon *id.*, 5 ; 18^e sermon *id.*, 5.

l'instrument du triomphe du Christ, est aussi celui de la victoire de ses fidèles.

Des dix-neuf sermons sur la Passion proprement dite, prononcés au cours de la semaine-sainte, du dimanche « in Passione » — notre dimanche des Rameaux — au vendredi-saint inclusivement, il ne faut pas séparer les deux sermons sur la Résurrection, donnés au cours de la veillée pascale, le soir du samedi-saint : ils en sont, en effet, le prolongement, pour la forme comme pour le fond. Le triomphe de Pâques n'est célébré que dans les deux sermons sur l'Ascension et les trois sur la Pentecôte : c'est là que s'exprime l'espérance chrétienne, fruit de la Rédemption menée à son terme et source de joie. Enfin le don du Saint-Esprit fournit à saint Léon l'occasion de traduire le dogme trinitaire dans une langue théologique, riche en même temps que sûre et précise, où il est sans rival.

On peut donc dire que l'originalité propre de saint Léon réside dans sa manière d'utiliser les faits évangéliques à l'appui constant d'un dogme qui lui est cher entre tous, dans son souci de défendre ainsi avec une inébranlable conviction l'intégrité de la foi dont la corruption menace les âmes, enfin dans sa façon toujours souveraine, mesurée, sereine, d'énoncer la vérité dogmatique, sans entrer dans les subtilités de la polémique, restant pleinement dans son rôle de Pasteur qui a reçu du Christ, à la suite de Pierre, il le sait, charge de confirmer ses frères ¹. Par là il donne une impression de force tranquille, et, comme l'a écrit Mgr Duchesne, « à l'entendre, à le voir à l'œuvre, les sénateurs de Valentinien III ont dû songer souvent à leurs collègues de la vieille république, à ces âmes invincibles que nulle épreuve ne fléchissait ² ».

1. Cf. *Sermo IV, De Natali ipsius*, 3 ; P. L. LIV, 151.

2. *Hist. anc. de l'Église*, III, p. 680.

C'est ce sentiment d'équilibre, de possession de soi et de grandeur qui se dégage de la lecture des Sermons ; puisse la traduction qu'on va lire en laisser transparaître quelque chose !



Il nous est particulièrement agréable de dire ici notre remerciement au R. P. Lauras, s. j., qui a bien voulu relire le manuscrit de ce volume comme il avait fait pour le précédent, indiquant d'utiles rectifications de traduction en vue d'une plus grande fidélité au texte latin, suggérant d'ajouter certaines notes, invitant à en développer d'autres. Ce livre lui doit sans doute le meilleur de ce qu'il contient.

TEXTE ET TRADUCTION

SERMONES

38

(LI)

HOMILIA HABITA SABBATO ANTE SECUNDAM DOMINICAM QUADRAGESIMAE, DE EVANGELIO SECUNDUM MATTHAEUM : « IN ILLO TEMPORE, ASSUMPSIT JESUS PETRUM ET JACOBUM ET JOANNEM FRATREM EJUS, ET DUXIT EOS IN MONTEM EXCELSUM SEORSUM », ET RELIQUA ¹.

1. Evangelica lectio, dilectissimi, quae per aures corporis interiorem mentium nostrarum pulsavit auditum, ad magni sacramenti ² nos intelligentiam vocat : quam aspirante gratia Dei facilius assequemur,

1. Ce samedi est devenu, après S. Léon, le samedi des Quatre-Temps de Carême. S. Léon ne connaît que Trois-Temps : jeûnes du quatrième (juin), du septième (septembre), du dixième mois (décembre), le Carême comme tel faisant pendant à ces trois jeûnes. Le jeûne du premier mois (mars) ne sera institué qu'entre 530 et 600 et d'ailleurs pas identifié aussitôt à la première semaine de Carême qui, étant mobile, pouvait tomber en février ou, en mars, plus tard que la première semaine (cf. A. CHAVASSE, *Les messes quadragésimales du Sacramentaire gélasién*, dans *Ephem. liturg.* LXIII, 1949-1, p. 260 et s.). Lorsque cette identification se produira, l'évangile de la Transfiguration que va commenter S. Léon sera lu le samedi des Quatre-Temps de Carême désormais confondu avec le premier samedi de Carême.

2. Dans son ouvrage *Le Mystère liturgique d'après S. Léon le Grand* (*Liturgiewissenschaft. Quell. et Forsch.* 34, 1958), Dom M. B. DE SOOS a essayé de fixer les divers sens du mot *sacramentum* chez S. Léon qui l'emploie 128 fois au cours des Sermons (cf. p. 79 et s. et Index, p. 143 et s.). Malgré cet essai de précision, le sens du mot reste souvent assez flou et on pourrait encore parfois lui appliquer ces paroles de Hans Urs von BALTHASAR : « Il est clair qu'il faudra laisser au mot *mystère*, *sacramentum*,

SERMONS

38

(LI)

HOMÉLIE PRONONCÉE LE SAMEDI AVANT LE SECOND DIMANCHE DE CARÊME SUR L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU : « EN CE TEMPS-LA, JÉSUS PRIT AVEC LUI PIERRE, JACQUES ET JEAN SON FRÈRE, ET LES EMMENA A L'ÉCART, SUR UNE HAUTE MONTAGNE », ET LA SUITE ¹.

SOMMAIRE. — 1. Préliminaires de la Transfiguration : la confession de Pierre. — 2. Protestation et correction de Pierre ; la fermeté de foi nécessaire aux Apôtres. — 3. La Transfiguration, son utilité pour les Apôtres et pour l'Église. — 4. Elle confirme l'accord des deux Testaments. — 5. La proposition de Pierre. — 6. La nuée lumineuse et la voix du Père ; sens de ses paroles : l'unité du Père et du Fils. — 7. Suite du même sujet : la mission du Fils. — 8. Leçon de la Transfiguration pour l'Église et pour chaque chrétien.

1. La lecture de l'évangile, bien-aimés, qui, par les oreilles du corps, a frappé l'ouïe intérieure de nos âmes, nous invite à l'intelligence d'un grand mystère ² : nous l'obtiendrons plus facilement, moyennant l'inspiration de la grâce de Dieu, si nous reportons notre

tout le vague qu'il pouvait posséder à l'aube du troisième siècle... et qui décourage d'avance une étude précise de vocabulaire » (*Parole et mystère chez Origène*, Paris 1957, p. 12). De son côté, Y. DUVAL, dans une thèse récente (Lille, 1959, *Sacramentum et mysterium chez Saint Léon le Grand*), a cherché à préciser, surtout du point de vue sacramentaire, les divers sens des deux mots *sacramentum* et *mysterium*, inséparables dans la langue de S. Léon. Celui-ci est un témoin de leur indifférenciation au v^e siècle. Cf. recension de cette thèse dans *Mélanges de science religieuse*, Lille, 1959, p. 73.

si considerationem nostram ad ea quae paulo superius sunt narrata, referamus. Salvator enim humani generis Jesus Christus condens eam fidem quae et impios ad justitiam et mortuos revocat ad vitam ¹, ad hoc discipulos suos doctrinae monitis et operum miraculis imbuebat, ut idem Christus et unigenitus Dei et hominis Filius crederetur. Nam unum horum sine altero nom proderat ad salutem, et aequalis erat periculi, Dominum Jesum Christum, aut Deum tantummodo sine homine, aut sine Deo solum hominem credidisse, cum utrumque esset pariter confitendum : quia sicut Deo vera humanitas, ita homini inerat vera Divinitas. Ad confirmandam ergo hujus fidei saluberrimam cognitionem interrogaverat discipulos suos Dominus, inter diversas aliorum opiniones quid ipsi de eo crederent, quidve sentirent : ubi Petrus apostolus per revelationem summi Patris, corporea superans et humana transcendens, vidit mentis oculis Filium Dei vivi, et confessus est gloriam Deitatis, quia non ad solam respexit substantiam carnis et sanguinis. Tantumque in hac fidei sublimitate complacuit, ut beatitudinis felicitate donatus sacram inviolabilis petrae acciperet firmitatem, super quam fundata Ecclesia portis inferi et mortis legibus praevaleret, nec in solvendis aut ligandis quorumcumque causis aliud ratum esset in caelis quam quod Petri sedisset arbitrio ².

1. Cf. Rom. I, 17, qui reprend Habacuc II, 4 : « Justus ex fide vivit ».

2. Dans ce paragraphe, S. Léon semble bien s'être souvenu du commentaire de S. Hilaire sur Matth. XVI, 13-20 (P. L. IX, 1008-1010). Voici quelques phrases de ce Docteur dont on perçoit l'écho dans le présent sermon : « Ut sicut Dei filium, ita et filium hominis meminerimus ; quia alterum sine altero nihil spei tribuit ad salutem (1009 A)... Editis itaque quae diversae de eo erant hominum opinionibus, quid de se ipsi sentiant quaerit (B)... Non id quod ex carne et sanguine erat contuens (Petrus), sed Dei filium caelestis patris revelatione conspiciens (1010 A)... O beatus... ut quae in terribus aut ligata sint aut soluta, statuti ejusdem conditionem obtineant et in caelo (ibid.)... Eiusdem periculi res est vel corpus negare sine Deo, vel Deum

attention aux circonstances qui ont été racontées un peu plus haut. Lorsqu'en effet, le Sauveur du genre humain, Jésus-Christ, posait les fondements de cette foi qui rappelle aussi bien les impies à la justice que les morts à la vie ¹, lorsqu'il instruisait ses disciples tant par la parole en enseignant sa doctrine que par les œuvres en accomplissant des miracles, c'était précisément pour que l'on crût que le même Christ est à la fois et fils unique de Dieu et fils de l'homme. Car l'un sans l'autre ne pouvait servir au salut, et le péril était aussi grand de croire le Seigneur Jésus-Christ ou Dieu seulement sans l'homme, ou homme seulement sans Dieu : il faut, en effet, confesser pareillement l'un et l'autre, la vraie divinité étant en l'homme comme la vraie nature humaine en Dieu. Voulant donc confirmer ses disciples dans la connaissance si salutaire de cette foi, le Seigneur leur avait demandé ce que, au milieu des opinions diverses émises par les autres, ils croyaient eux-mêmes à son sujet ou ce qu'ils pensaient : c'est alors que l'apôtre Pierre, sous l'effet d'une révélation du Père d'en haut, dépassant les apparences corporelles et transcendant l'aspect humain, sut voir des yeux de l'esprit le Fils du Dieu vivant et confessa la gloire de la Divinité, parce qu'il ne regarda pas que la seule substance de la chair et du sang. Il fut si agréable à Dieu par la hauteur d'une telle foi qu'il reçut le bonheur de la béatitude et fut doté de la sainte fermeté propre à une pierre inébranlable, — pierre sur laquelle l'Église serait fondée pour prévaloir sur les portes de l'enfer et les lois de la mort — en sorte que rien d'autre ne soit sanctionné dans les cieux pour tenir quitte ou condamner quiconque que ce que la décision de Pierre aurait fixé ².

negare sine corpore (1011 A). • Cependant S. Léon cesse de suivre son modèle quand celui-ci en arrive à commenter le récit de la Transfiguration : pour S. Hilaire, en effet, ce prodige avait pour but de fortifier par l'exemple l'espérance des disciples en la rétribution future après que le Seigneur leur eût prêché la nécessité du renoncement total. Sans négliger cette leçon, qui fera l'objet du paragraphe 3 de son sermon, S. Léon, fidèle à sa préoccupation christologique, voit surtout dans la Transfiguration une manifestation et une preuve de la double nature en Jésus-Christ.

2. Haec autem, dilectissimi, laudatae intelligentiae celsitudo instruenda erat de inferioris substantiae sacramento, ne apostolica fides ad gloriam confitendae in Christo Deitatis evecta, infirmitatis nostrae receptionem indignam impassibili Deo atque incongruam judicaret, et ita jam in ipso humanam crederet glorificatam esse naturam, ut nec supplicio posset affici, nec morte dissolvi. Et ideo dicente Domino quod oporteret eum ire Jerosolymam, et multa pati a senioribus et scribis ac principibus sacerdotum, et occidi, et tertia die resurgere ¹, cum beatus Petrus, qui superno illustratus lumine, de ardentissima Filii Dei confessione fervebat, contumelias illusionum ² et crudelissimae mortis opprobrium religioso, ut putabat, et libero fastidio respuisset, benigna a Jesu increpatione correptus, et ad cupiditatem participandae cum eo passionis animatus est. Subsequens enim exhortatio Salvatoris hoc inspiravit, hoc docuit, ut volentes eum sequi, negarent se sibi, et pro spe aeternorum levissimum ducerent temporalium detrimentum : quia is demum animam suam salvam faceret, qui eam pro Christo perdere non timeret ³.

Ut ergo istam felicis constantiae fortitudinem toto apostoli corde conciperent, et nihil de suscipiendae crucis asperitate trepidarent, ut de supplicio Christi non erubescerent, nec pudendam sibi eam patientiam crederent, quae sic subitura erat saevitiam passionis, ut non amitteret gloriam potestatis : *Assumpsit Jesus, et Jacobum, et fratrem ejus Joannem, et consenso cum eis seorsum monte praecelso, claritatem illis suae gloriae demonstravit : quia licet intellexissent in eo majestatem Dei, ipsius tamen corporis, quo Divinitas te-*

1. Cf. Matth. XVI, 21 ; XX, 17-19.

2. Les mots *contumelias illusionum* font allusion à Luc XVIII, 32 : « Tra-

2. Mais cette intelligence si haute, bien-aimés, objet de félicitations, avait à être instruite du mystère de la nature inférieure du Christ, de peur que la foi de l'Apôtre, élevée jusqu'à la gloire de confesser la Divinité, ne jugeât inconvenante et indigne du Dieu impassible notre faiblesse qu'il avait assumée, et ne crût la nature humaine déjà glorifiée en lui à ce point qu'elle ne pût être ni affectée par le supplice ni dissoute par la mort. Et c'est pourquoi, comme le Seigneur disait qu'il lui fallait aller à Jérusalem et souffrir beaucoup de la part des anciens, des scribes et des princes des prêtres, être mis à mort, et ressusciter le troisième jour ¹, saint Pierre, éclairé par la lumière d'en haut et encore tout embrasé de la brûlante ardeur avec laquelle il avait confessé le Fils de Dieu, repoussa avec un dégoût spontané et, pensait-il, religieux la perspective de moqueries ignominieuses ², et d'une mort déshonorante et cruelle ; Jésus le reprit alors par une douce réprimande et l'anima du désir de partager sa passion avec lui. L'exhortation subséquente du Sauveur suggéra, en effet, et enseigna que ceux qui voudraient le suivre eussent à se renoncer eux-mêmes et à tenir pour bien peu de chose la perte des biens temporels pour l'espérance des éternels ; enfin que celui-là sauverait son âme qui ne craindrait pas de la perdre pour le Christ ³.

Mais il fallait que les Apôtres conçoivent vraiment dans leur cœur cette forte et bienheureuse fermeté, et qu'ils ne tremblent point devant la rudesse de la croix qu'ils auraient à prendre ; il fallait qu'ils ne rougissent point du supplice du Christ, ni qu'ils n'estiment honteuse pour lui cette patience avec laquelle il devait subir les rigueurs de sa passion sans perdre la gloire de sa domination. Aussi, « Jésus prit-il avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère », et, les ayant conduits à part, il gravit avec eux une haute montagne, et leur manifesta l'éclat de sa gloire : car, bien qu'ils eussent

detur Gentibus, et illudetur... » De même Matth. XX, 19 : « Tradent eum Gentibus ad illudendum... »

3. Cf. Matth. XVI, 25.

gebatur, potentiam nesciebant. Et ideo proprie signanterque promiserat quosdam de astantibus discipulis non prius gustare mortem, quam viderent Filium hominis venientem in regno suo ¹, id est in regia claritate, quam specialiter ad naturam suscepti hominis pertinentem, his tribus viris voluit esse conspicuam. Nam illam ipsius Deitatis ineffabilem et inaccessibilem visionem, quae in aeternam vitam mundis corde servatur ², nullo modo mortali adhuc carne circumdati intueri poterant et videre.

3. Aperit ergo Dominus coram electis testibus gloriam suam, et communem illam cum caeteris corporis formam tanto splendore clarificat, ut et facies ejus solis fulgori similis, et vestibus candori nivium esset aequalis ³. In qua transfiguratione illud quidem principaliter agebatur, ut de cordibus discipulorum crucis scandalum tolleretur; nec conturbaret eorum fidem voluntariae humilitas passionis, quibus revelata esset absconditae excellentia dignitatis. Sed non minore providentia spes sanctae Ecclesiae fundabatur, ut totum corpus Christi agnosceret quali esset commutatione donandum, et ejus sibi honoris consortium membra promitterent, qui in capite praefulsisset. De quo idem Dominus dixerat, cum de adventu sui maiestate loqueretur: *Tunc justii fulgebunt sicut sol in regno Patris sui* ⁴; protestante hoc ipsum beato Paulo apostolo, et dicente: *Existimo enim quod non sunt condignae passiones hujus temporis ad futuram gloriam, quae revelabitur in nobis* ⁵; et iterum: *Mortui enim estis,*

1. Cf. *Ibid.* 28.

2. Cf. *Ibid.* V, 8.

3. Cf. *Ibid.* XVII, 2.

4. *Ibid.* XIII, 43; la traduction des textes scripturaux de ce volume sera, en général, empruntée à la Bible de Jérusalem. Il y aura pourtant des cas où la traduction littérale du texte latin que cite S. Léon (la *Vetus Latina*) s'imposera de préférence, en raison du parti qu'il en tire.

compris que la majesté de Dieu était en lui, ils ignoraient encore la puissance détenue par ce corps qui cachait la Divinité. Et voilà pourquoi il avait promis en termes propres et précis que certains des disciples présents ne goûteraient pas la mort avant de voir le Fils de l'homme venir dans son royaume ¹, c'est-à-dire dans l'éclat royal qui convenait spécialement à la nature humaine qu'il avait prise, et qu'il voulut rendre visible à ces trois hommes. Car pour ce qui est de la vision ineffable et inaccessible de la Divinité elle-même, vision réservée aux cœurs purs ² dans la vie éternelle, des êtres encore revêtus d'une chair mortelle ne pouvaient en aucune façon ni la contempler ni la voir.

3. Le Seigneur découvre donc sa gloire en présence de témoins choisis et il éclaire d'une telle splendeur cette forme corporelle qui lui est commune avec tous que son visage devient semblable à l'éclat du soleil en même temps que son vêtement est comparable à la blancheur des neiges ³. Sans doute cette transfiguration avait surtout pour but d'ôter du cœur des disciples le scandale de la croix, afin que l'humilité de la passion volontairement subie ne troublât pas la foi de ceux à qui aurait été révélée l'éminence de la dignité cachée. Mais, par une égale prévoyance, il donnait du même coup un fondement à l'espérance de la sainte Église, en sorte que tout le corps du Christ connût de quelle transformation il serait gratifié, et que les membres se donnassent à eux-mêmes la promesse de participer à l'honneur qui avait resplendi dans la tête. A ce sujet, le Seigneur lui-même avait dit, parlant de la majesté de son avènement: « Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père ⁴ »; et le bienheureux apôtre Paul affirme la même chose en ces termes: « J'estime, en effet, que les souffrances du temps présent ne sont pas à comparer avec la gloire qui doit se révéler en nous ⁵ »; et encore: « car vous êtes morts et votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu; quand

5. Rom. VIII, 18.

et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Cum enim Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria ¹.

4. Confirmandis vero apostolis et ad omnem scientiam provehendis, alia quoque in illo miraculo accessit instructio. Moses enim et Elias, lex scilicet et prophetae, apparuerunt cum Domino loquentes : ut verissime in illa quinque virorum praesentia compleretur quod dictum est : *In duobus vel tribus testibus stat omne verbum* ². Quid hoc stabilius, quid firmiter verbo, in cujus praedicatione veteris et novi Testamenti concinit tuba, et cum evangelica doctrina, antiquarum protestationum instrumenta concurrunt ? Astipulantur enim sibi invicem utriusque faederis paginae ; et quem sub velamine mysteriorum praecedentia signa promiserant, manifestum atque perspicuum praesentis gloriae splendor ostendit : quia, sicut ait beatus Joannes, *lex per Mosen data est, gratia autem et veritas per Jesum Christum facta est* ³ ; in quo et prophetarum promissio impleta est figurarum et legalium ratio praeceptorum, dum et veram docet prophetiam per sui praesentiam, et possibile facit mandata per gratiam.

5. His ergo sacramentorum revelationibus Petrus apostolus incitatus, mundana spernens et terrena fastidians, in aeternorum desiderium quodam mentis rapiabatur excessu ; et gaudio totius visionis impletus, ibi cum Jesu optabat habitare, ubi manifestata ejus gloria laetabatur ; unde et ait : *Domine, bonum est nos hic esse : si vis, faciamus hic tria tabernacula, tibi unum, Moysi unum, et Eliae unum* ⁴. Sed huic suggestioni Dominus non respondit, significans non quidem im-

1. Col. III, 3-4.

2. Deut. XIX, 15 ; Matth. XVIII, 16.

3. Jean I, 17.

le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi vous serez manifestés avec lui pleins de gloire ¹. »

4. Cependant les Apôtres, qui devaient être affermis dans leur foi et initiés à la connaissance de toutes choses, trouvèrent de surcroît en ce prodige un autre enseignement. En effet, Moïse et Élie, c'est-à-dire la loi et les prophètes, apparurent s'entretenant avec le Seigneur : ceci afin que s'accomplît très parfaitement dans la présence de ces cinq hommes ce qui est dit : « Toute parole sera ferme, proférée en présence de deux ou trois témoins ². » Quoi de plus établi, quoi de plus ferme que cette parole ? Pour la proclamer, la double trompette de l'ancien et du nouveau Testament résonne en plein accord et tout ce qui sert à en témoigner dans les temps anciens se rencontre avec l'enseignement de l'Évangile ! Les pages de l'une et l'autre alliance, en effet, se confirment mutuellement, et celui que les anciens symboles avaient promis sous le voile des mystères, l'éclat de sa gloire présente le montre manifeste et certain : c'est que, comme le dit saint Jean, « la loi fut donnée par l'intermédiaire de Moïse, mais la grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ ³ », en qui se sont accomplis et la promesse des figures prophétiques et le sens des préceptes de la loi ; car, par sa présence, il enseigne la vérité de la prophétie, et, par sa grâce, il rend possible la pratique des commandements.

5. Entraîné par cette révélation des mystères, saisi de mépris pour les biens de ce monde et de dégoût pour les choses terrestres, l'apôtre Pierre était comme ravi en extase par le désir des biens éternels ; rempli de joie par toute cette vision, il souhaitait demeurer avec Jésus en ce lieu où sa gloire ainsi manifestée faisait toute sa joie ; aussi dit-il : « Seigneur, il nous est bon d'être ici ; si tu le veux, faisons ici trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie ⁴. » Mais le Seigneur ne répondit pas à cette proposition, voulant montrer non certes que ce désir était mauvais,

4. Matth. XXVII, 4.

probum, sed inordinatum esse quod cuperet ; cum salvari mundus nisi Christi morte non posset, et exemplo Domini in hoc vocaretur credentium fides, ut licet non oporteret de beatitudinis promissionibus dubitari, intelligeremus tamen inter tentationes hujus vitae prius nobis tolerantiam postulandam esse quam gloriam : quia tempora patiendi non potest felicitas praevenire regnandi.

6. Adhuc itaque eo loquente ecce nubes lucida obumbravit eos, et ecce vox de nube dicens : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui, ipsum audite* ¹. Praesens quidem erat in Filio Pater, et in illa Domini claritate, quam ad discipulorum temperarat aspectum, non separabatur ab Unigenito Genitoris essentia ; sed ad commendandam proprietatem utriusque personae, sicut visui significavit Filium splendor ex corpore, sic auditui Patrem vox nuntiavit ex nube. Qua voce accepta, discipuli quod in faciem ceciderunt et timuerunt valde, non de Patris tantum, sed et de Filii majestate tremuerunt : altiori enim sensu unam utriusque intellexerunt Deitatem : et quia in fide non erat haesitatio, non fuit in timore discretio. Latum ergo illud et multiplex testimonium fuit, et plus in verborum virtute quam in sono vocis auditum est. Dicente enim Patre : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui, ipsum audite* ; nonne evidenter auditum est : *Hic est Filius meus, cui ex me et mecum esse, sine tempore est ?* Quia nec Genitor Genito prior, nec Genitus est Genitore posterior. *Hic est Filius meus, quem a me non separat Deitas, non dividit potestas, non discernit aeternitas. Hic est Filius meus, non adoptivus, sed proprius ; non aliunde creatus, sed ex me genitus ; nec de alia natura mihi factus comparabilis, sed de mea essentia mihi natus aequalis.*

mais qu'il était déplacé ; car le monde ne pouvait être sauvé que par la mort du Christ et l'exemple du Seigneur invitait la foi des croyants à comprendre que, sans devoir douter du bonheur promis, nous devons, parmi les tentations de cette vie, demander la patience avant la gloire : le bonheur du royaume ne peut, en effet, précéder le temps de la souffrance.

6. Aussi, comme il parlait encore, voici qu'une nuée lumineuse les prit sous son ombre, et voici qu'une voix disait de la nuée : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu ; écoutez-le ¹. » Le Père, sans aucun doute, était présent dans le Fils et, dans cette clarté que le Seigneur avait ménagée aux regards des disciples, l'essence de Celui qui engendre n'était pas séparée de l'Unique engendré ; mais, pour mettre en évidence la propriété de chaque personne, la voix sortie de la nuée annonça le Père aux oreilles comme la splendeur émanée du corps révéla le Fils aux yeux. A l'accent de cette voix, les disciples, tombant sur leur face, furent très effrayés, tremblant non seulement devant la majesté du Père, mais aussi devant celle du Fils : par une intelligence plus profonde, en effet, ils comprirent l'unité de la Divinité dans l'un et l'autre : n'hésitant pas dans leur foi, ils ne distinguèrent pas dans leur crainte. Ce témoignage divin fut donc ample et multiple et la valeur des paroles donna plus à entendre que le son de la voix. Car lorsque le Père dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu ; écoutez-le », est-ce qu'on n'entendit pas clairement : « Celui-ci est mon Fils », pour qui être de moi et être avec moi est une réalité qui échappe au temps ? Car ni Celui qui engendre n'est antérieur à l'Engendré, ni l'Engendré postérieur à Celui qui l'engendre. « Celui-ci est mon Fils », que de moi ne sépare pas la divinité, ne divise pas la puissance, ne distingue pas l'éternité. « Celui-ci est mon Fils », non adoptif, mais propre ; non créé d'ailleurs, mais engendré de moi ; non d'une autre nature et devenu comparable à moi, mais de mon essence et né égal à moi. « Celui-ci

1. Matth. XXVII, 5.

Hic est Filius meus, per quem omnia facta sunt, et sine quo factum est nihil ¹ : quia omnia quae facio similiter facit ², et quidquid operor, inseparabiliter mecum atque indifferenter operatur ³. In Patre enim est Filius, et in Filio Pater ⁴, nec umquam unitas nostra dividitur. Et cum alius ego sim qui genui, alius ille quem genui, non aliud tamen de illo vobis cogitare fas est, quam de me sentire possibile est. *Hic est Filius meus*, qui eam quam mecum habet aequalitatem non rapina appetiit ⁵, nec usurpatione praesumpsit; sed manens in forma gloriae meae, ut ad reparandum genus humanum exsequeretur commune consilium, usque ad formam servilem inclinavit incommutabilem Deitatem.

7. Hunc ergo, in quo mihi per omnia bene compla-
ceo, et cujus praedicatione manifestor, cujus humili-
tate clarificor, incunctanter audite : quia ipse est veri-
tas et vita ⁶, ipse virtus mea atque sapientia ⁷. *Ipsium audite*, quem legis mysteria praenuntiaverunt, quem prophetarum ora cecinerunt. *Ipsium audite*, qui san-
guine suo mundum redimit, qui diabolum ligat, et
vasa ejus rapit ⁸, qui peccati chirographum ⁹ et prae-
varicationis pacta ¹⁰ dirumpit. *Ipsium audite*, qui viam
aperit ad caelum, et per crucis supplicium gradus vobis
ascensionis parat ad regnum. Quid trepidatis redimi ?
quid pavetis saucii liberari ? Fiat quod me volente
vult Christus. Abjicite carnalem formidinem, et fideli

1. Jean I, 3.

2. Cf. *Ibid.* V, 19 : « Quaecumque ille (Pater) fecerit, haec et Filius simili-
liter facit. »

3. Cf. *Ibid.* 17 : « Pater meus usque modo operatur, et ego operor. »

4. Cf. *Ibid.* X, 38 : « Operibus credite ut cognoscatis et credatis quia
Pater in me est, et ego in Patre. »

5. Philip. II, 6.

6. Jean XIV, 6.

7. I Cor. I, 24.

est mon Fils, par qui tout a été fait et sans qui rien
n'a été fait ¹ », car tout ce que je fais, il le fait pareil-
lement ², et tout ce que j'opère, il l'opère avec moi
inséparablement et sans différence ³. Le Fils, en effet,
est dans le Père, et le Père dans le Fils ⁴, et notre
unité jamais ne se divise. Et bien que je sois, moi qui
ai engendré, autre que celui que j'ai engendré, il ne
vous est cependant pas permis d'avoir à son sujet une
opinion différente de ce qu'il vous est possible de
penser de moi. « Celui-ci est mon Fils », qui n'a pas
convoité de prendre par rapine cette égalité qu'il a
avec moi ⁵, ni ne s'en est emparé par usurpation ;
mais, demeurant dans la condition de ma gloire, et
pour exécuter notre commun dessein de restauration
du genre humain, il a abaissé jusqu'à la condition
d'esclave l'immuable Divinité.

7. Celui-là donc, en qui je prends en tout ma com-
plaisance, et dont l'enseignement me manifeste, dont
l'humilité me glorifie, écoutez-le sans hésitation : car
il est, lui, vérité et vie ⁶, il est ma puissance et ma sa-
gesse ⁷. « Écoutez-le », lui que les mystères de la loi
ont annoncé, que la voix des prophètes a chanté.
« Écoutez-le », lui qui rachète le monde par son sang,
qui enchaîne le diable et lui ravit ses armes ⁸, qui
déchire la cédule de la dette ⁹ et le pacte de la préva-
rication ¹⁰. « Écoutez-le », lui qui ouvre le chemin du
ciel et, par le supplice de la croix, vous prépare des
degrés pour monter au royaume. Pourquoi redoutez-
vous d'être rachetés ? Pourquoi craignez-vous, bles-
sés, d'être guéris ? Que se fasse ce que, comme je le
veux, veut le Christ. Rejetez la crainte charnelle et
armez-vous de la constance qu'inspire la foi : car il

8. Cf. Matth. XII, 29 ; sur le sens à donner au mot *vasa*, cf. 2^e sermon
sur le Carême, 2 ; S. C. 49, p. 34, n. 3.

9. Colos. II, 14.

10. Rappel d'un thème cher à S. Léon : le premier homme, en prévari-
quant, s'est livré au diable et a conclu avec lui un véritable pacte con-
sacrant le droit du démon sur toute sa descendance. Le Christ, en subissant
dans sa chair innocente la souffrance et la mort qui n'étaient dues qu'au
péché, a ruiné le droit du démon et déchiré le pacte. Cf. en particulier le
2^e sermon pour Noël, 3-4, S. C. 22, p. 81-83 ; de même au vol. 49, p. 32,
n. 5.

vos armate constantia : indignum est enim, ut in Salvatoris passione timeatis, quod ipsius munere nec in vestro fine metuetis.

8. Haec, dilectissimi, non ad illorum tantum utilitatem dicta sunt, qui ea propriis auribus audierunt, sed in illis tribus apostolis universa Ecclesia didicit quidquid eorum et aspectus vidit et auditus accepit. Confirmetur ergo secundum praedicationem sacratissimi Evangelii omnium fides, et nemo de Christi cruce, per quam mundus redemptus est, erubescat. Nec ideo quisquam aut pati pro justitia timeat ¹, aut de promissorum retributione diffidat, quia per laborem ad requiem, et per mortem transitur ad vitam : cum omnem humilitatis nostrae infirmitatem ille susceperit, in quo si in confessione et in dilectione ipsius permaneamus ², et quod vicit vincimus, et quod promisit accipimus. Quia sive ad facienda mandata, sive ad toleranda adversa, praemissa Patris vox debet semper auribus nostris insonare dicentis : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui : ipsum audite* : qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen ³.

1. I Pierre III, 14.

2. Cf. Jean XV, 9. Le mot *permaneamus* pourrait être aussi rendu par *persévérans*.

3. On peut s'étonner que ce sermon, prononcé en carême, ne contienne aucune allusion aux pratiques propres à ce temps comme les sermons de S. Léon pour le Carême proprement dit ; mais il faut se souvenir que la

est indigne de vous de redouter dans la passion du Sauveur ce que, avec son secours, nous ne craindrez pas dans votre propre mort.

8. Bien-aimés, ces choses ne furent pas dites seulement pour l'utilité de ceux qui les entendirent de leurs oreilles ; mais, dans la personne de ces trois apôtres, c'est l'Église entière qui apprit tout ce que virent leurs yeux et perçurent leurs oreilles. Que s'affermisse donc la foi de tous selon la prédication du saint Évangile, et que nul ne rougisse de la croix du Christ, par laquelle le monde a été racheté. Qu'en conséquence personne ne craigne de souffrir pour la justice ¹, ni ne doute de recevoir la récompense promise, car c'est par le labour qu'on accède au repos, et par la mort à la vie : il a pris, en effet, toute la faiblesse propre à notre bassesse, celui en qui, si nous demeurons ² dans sa confession et dans son amour, nous sommes vainqueurs de ce qu'il a vaincu et recevons ce qu'il a promis. Qu'il s'agisse, en effet, de pratiquer les commandements ou de supporter l'adversité, la voix du Père qui s'est fait entendre doit toujours retentir à nos oreilles : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu ; écoutez-le » ; lui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen ³.

messe de ce jour était une messe d'ordination (cf. A. CHAVASSE dans *Mémorial Chaine, La préparation de la Pâque à Rome avant le V^e siècle*, p. 78 et n. 51, et C. CALLEWAERT, *La semaine « mediana »*, dans *Sacris Erudiri*, p. 569). Cependant l'évangile commenté est bien approprié au Carême : ses trois acteurs principaux, Jésus, Moïse et Élie, sont « les trois maîtres du jeûne des Quarante jours » et la résurrection à laquelle, pour finir, le Christ fait allusion, est le terme du Carême (cf. CALLEWAERT, *ibid.*, p. 585).

39

(LII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO I
habitus dominico die ¹.

1. Sacramentum, dilectissimi, Dominicae passionis, quam Dominus Jesus, Dei Filius, pro humani generis salute suscepit, et sicut promisit, omnia ad se exaltatus attraxit ², tam plane ac lucide evangelicus sermo reseravit, ut religiosus et piis cordibus non aliud sit audisse quae lecta sunt, quam vidisse quae gesta sunt. Unde cum indubitabilem obtineat auctoritatem sacra narratio, annitendum nobis est, auxiliante Domino, ut perspicuum habeat intelligentia, quod notum fecit historia.

Post illam namque humanae praevaricationis primam et universalem ruinam, ex qua *per unum hominem peccatum introivit in hunc mundum, et per peccatum mors, et ita in omnes homines pertransiit, in quo omnes peccaverunt* ³; nemo tetram diaboli dominationem, nemo vincula dirae captivitatis evaderet; nec cuiquam aut reconciliatio ad veniam, aut reditus pateret ad

1. Il s'agit du dimanche des Rameaux, qui était, du temps de S. Léon, le dimanche « de Passione », notre dimanche de la Passion étant le 5^e dimanche de Carême. On y lisait le récit de la Passion, sans doute celui selon S. Matthieu, tout comme le mercredi (S. Luc), le vendredi (S. Jean) et, nous le verrons, le samedi (cf. A. CHAVASSE, *La préparation de la Pâque à Rome avant le V^e siècle*, dans *Mémorial Chaine*, p. 66). C'est à ces quatre jours qu'il faut placer les sermons de S. Léon sur la Passion et sur la Résurrection.

2. S. Léon, en omettant les mots « a terra » de sa citation de Jean, XII, 32, est un témoin de la version plus courte attestée par nombre de Pères.

39

(LII)

PREMIER SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le dimanche ¹).

SOMMAIRE. — 1. Le salut du monde par la Passion de Jésus-Christ. — 2. Dieu et l'homme dans ce mystère. — 3. Les manifestations de la Divinité dans la Passion du Fils de l'homme. — 4. Son caractère humain voulu pour notre salut. — 5. Apostrophe aux Juifs et à Judas. Renvoi au mercredi suivant.

1. Bien-aimés, le mystère de la Passion que le Seigneur Jésus, Fils de Dieu, a embrassée pour le salut du genre humain et par laquelle, selon sa promesse, il a, une fois élevé ², tout attiré à lui, ce mystère a été dévoilé d'une manière si claire et si lumineuse par la parole de l'Évangile que, pour des cœurs religieux et pieux, il n'y a pas de différence entre entendre ce qui vient d'être lu et voir ce qui s'est passé. Aussi, le récit sacré jouissant d'une indubitable autorité, nous devons nous efforcer, avec l'aide du Seigneur, de faire en sorte que l'intelligence ait une vue claire de ce que l'histoire a fait connaître.

Il faut rappeler cette première et universelle ruine causée par l'humaine prévarication, qui fit que « par un seul homme le péché entra dans le monde et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort passa en tous les hommes, du fait que tous ont péché ³ »; depuis lors, personne ne pouvait échapper à l'effroyable domination du diable, ni personne se libérer des chaînes d'une dure captivité; nul ne pouvait voir s'ouvrir devant lui soit le pardon pour la réconciliation, soit

Cf. M. E. BOISMARD, *Critique textuelle et citations patristiques*, *Revue Bibl.* 1950, p. 391. Cf. de même *infra*, pp. 47, 87, 96.

3. Rom. V, 12.

vitam, nisi coaeternus et coequalis Patri Deo Filius Dei etiam hominis filius esse dignaretur, veniens *quaerere et salvare quod perierat*¹ : ut sicut per Adam mors, ita per Dominum nostrum Jesum Christum esset resurrectio mortuorum². Non enim quia secundum inscrutabile propositum sapientiae Dei novissimis diebus³ *Verbum caro factum est*⁴, ideo salutiferae Virginis partus, extremi tantum temporis generationibus profuit, et non se etiam in praeteritas refudit aetates⁵. Omnis prorsus antiquitas colentium Deum verum, omnis numerus apud saecula priora sanctorum, in hac fide vixit et placuit ; et neque patriarchis, neque prophetis, neque cuiquam omnino sanctorum, nisi in redemptione Domini nostri Jesu Christi salus et justificatio fuit : quae sicut expectabatur multis prophetarum oraculis signisque promissa, ita est etiam ipso munere atque opere praesentata.

2. Unde nunc, dilectissimi, in toto ordine dominicae passionis, non ita infirmitatem consideremus humanam, ut arbitremur illic potentiam defuisse divinam : neque illam ita coaeternam et aequalem Patri formam⁶ Unigeniti cogitemus, ut putemus non fuisse vera quae Deo videntur indigna. Prorsus utraque natura unus est Christus : nec Verbum ibi ad hominem disjunctum, nec homo est dissociatus a Verbo. Non est fastidita humilitas, quia nec imminuta majestas. Nihil nocuit naturae inviolabili, quod passibili oportebat inferri : totumque illud sacramentum, quod simul et humani-

1. Cf. Luc XIX, 10.

2. Cf. I Cor. XV, 21 : « Per hominem mors, et per hominem resurrectio mortuorum. »

3. Cf. I Jean, II, 18 : « Novissima hora est. »

4. Jean I, 14.

5. S. Léon a déjà développé ce thème en répondant à l'objection tirée des délais de l'Incarnation ; cf. *Serm. 3 de Nat.*, 4. ; S. C. 22, p. 95 et s.

6. Comme M. Osty, nous traduisons par « condition » le mot « forma »

le retour vers la vie, à moins que le Fils de Dieu, co-éternel et égal à Dieu le Père, ne daignât devenir aussi fils de l'homme et ne vint « chercher et sauver ce qui était perdu¹ » ; ainsi, comme la mort était venue par Adam, la résurrection des morts viendrait par notre Seigneur Jésus-Christ². Si, en effet, par l'impénétrable jugement de la sagesse de Dieu, le Verbe s'est fait chair⁴ dans les derniers jours³, il n'en résulte pas que l'enfantement de la Vierge salutaire n'ait profité qu'aux générations de la fin des temps, et ne se soit pas propagé aussi aux âges passés⁵. Non, c'est dans cette foi qu'ont vécu et plu à Dieu tous ceux sans exception qui ont autrefois adoré le vrai Dieu, tout l'ensemble des saints des siècles antérieurs, et ni pour les patriarches, ni pour les prophètes, ni pour n'importe quel saint, il n'y a eu de salut et de justification si ce n'est dans la rédemption de notre Seigneur Jésus-Christ : comme celle-ci était attendue parce que promise par de nombreux oracles prophétiques et des signes, ainsi a-t-elle été rendue présente par le don lui-même et par l'accomplissement.

2. Aussi maintenant, bien-aimés, dans tout le déroulement de la Passion du Seigneur, gardons-nous de considérer l'infirmité humaine comme si nous jugions que la puissance divine ait pu y faire défaut : n'imaginons pas davantage cette condition⁶ du Fils unique qui le rend coéternel et égal au Père, comme si nous pensions que ne s'est pas vraiment passé tout ce qui paraît indigne de Dieu. L'une et l'autre nature absolument sont un seul Christ : le Verbe ici n'est pas plus séparé de l'homme que l'homme n'est dissocié du Verbe. L'abaissement ne répugne pas parce que la majesté n'en est pas diminuée. Rien n'a été dommageable à la nature inviolable de ce qu'il fallait que souffrît la nature passible : toute cette action sacrée que consommèrent ensemble et l'humanité et la

emprunté à Phll., II, 6. Cette phrase vise, entre autres, les Manichéens qui prétendaient que le Christ n'avait pas vraiment souffert dans la Passion : seule une apparence de corps aurait subi les supplices et la mort. On les retrouvera plus loin.

Léon le Grand, III.

tas consummavit et Deitas, dispensatio fuit misericordiae, et actio pietatis ¹. Talibus enim vinculis tenebamur obstricti, ut nisi per hanc opem non possemus absolvi. Humilitas igitur Divinitatis nostra provectio est ². Nos tanto redimimur pretio ³, nos tanto curamur impendio. Quis enim ab impietate ad justitiam, a miseria ad beatitudinem esset recursus, nisi et justus ad impios, et beatus inclinaretur ad miseros ?

3. Non est ergo nobis, dilectissimi, erubescenda crux Christi, quae de virtute est divini consilii, non de conditione peccati. Quamvis enim ex infirmitate nostra vere passus Dominus Jesus, vereque sit mortuus, non tamen ita se abstinuit a gloria sua, ut inter contumelias passionis nihil divinae operationis exerceret. Nam cum impius Judas, non jam ovina pelle velatus, sed lupino furore ⁴ manifestus, vim sceleris per speciem pacis incipiens, signum traditionis saeviore omnibus telis osculo praebuisset, et multitudo furibunda quae ad comprehendendum Dominum cum armata militum cohorte confluxerat, inter faces atque laternas, lumen verum tenebris suis obcaecata non cernebat ⁵, Dominus, qui expectare potius turbas quam declinare delegerat, sicut Joannes Evangelista testatur, quem quaerant necdum inventus interrogat : illisque dicentibus, quod Jesum quaererent, *Ego sum*, inquit ⁶. Quod verbum ita illam manum ex ferocissimis congregatam, quasi quodam fulmineo ictu stravit et perculit, ut omnes illi atroces, minaces atque terribiles, re-

1. Pour le sens du mot *pietas* dans S. Léon, nous renvoyons à l'analyse qu'en a faite M. l'abbé GUILLAUME dans son livre *Jeûne et charité*, Édit. S. O. S. Paris 1954, p. 66 et suiv., ainsi qu'à W. DURIG, *Pietas liturgica*, Regensburg 1958.

2. S. Léon a dit de même, au 5^e sermon pour Noël, 4, S. C. 22, p. 119-120 : « Creatoris ad creaturam descensio credentium est ad aeterna provectio. »

3. Cf. I Cor. VI, 20 ; VII, 23 : « Empti enim estis pretio magno... Pretio empti estis. »

divinité, fut une dispensation de miséricorde et une œuvre de compassion ¹. Tels étaient, en effet, les liens qui nous tenaient attachés que, sans ce secours, nous ne pouvions être délivrés. L'abaissement de la divinité est donc notre relèvement ². C'est à un prix aussi élevé que nous sommes rachetés ³, c'est à de si grands frais que nous sommes guéris. Quel moyen, en effet, serait donné à l'impiété pour revenir à la justice, à la misère pour retrouver le bonheur, si le juste lui-même ne se penchait vers les impies et le bienheureux vers les misérables ?

3. Ne rougissons donc pas, bien-aimés, de la croix du Christ : elle relève de la force du conseil divin, non de la condition du péché. Car, encore que le Seigneur Jésus ait vraiment souffert et soit vraiment mort en raison de l'infirmité qui est nôtre, il ne se priva pourtant pas de sa gloire au point de ne rien exercer de l'action divine parmi les outrages de la Passion. L'impie Judas, en effet, non plus couvert d'une peau de brebis, mais se dévoilant dans sa fureur de loup ⁴, inaugura sa violence criminelle sous les apparences de la paix et donna le signal de la trahison par un baiser plus meurtrier que tous les traits ; la multitude furieuse qui, pour se saisir du Seigneur, était accourue se joindre à la cohorte armée des soldats, ne voyait pas, parmi les torches et les lanternes, la vraie lumière, aveuglée qu'elle était par ses propres ténèbres ⁵ ; le Seigneur, comme l'atteste l'évangéliste Jean, ayant préféré attendre la foule plutôt que la fuir, demande alors à ceux qui ne l'ont pas encore découvert, qui ils cherchent : comme ils répondent qu'ils cherchent Jésus : « C'est moi », dit-il ⁶ ; et cette parole, telle la foudre, abattit et renversa cette troupe composée des hommes les plus féroces, en sorte que tous ces gens farouches, menaçants et terribles, reculèrent et tom-

4. Cf. Matth. VII, 15. Même rapprochement chez S. AUGUSTIN : « Ibi ergo lupus ovina pelle contactus et inter oves alto Patrisfamilias consilio toleratus » (*Tract. in Joannis Evangel. CXII, 2. P. L. XXXV, 1930*).

5. De même S. AUGUSTIN : « Dies ille, illi vero tenebrae permanserunt » (*Ibid. 1932*).

6. Jean XVIII, 5.

troacti corruerent. Ubi fuit saevitiae conspiratio ? ubi ardor irarum ? ubi instructus armorum ? Dominus dicit, *Ego sum* : et ad vocem ejus turba prosternitur impiorum. Quid jam poterit majestas ejus judicatura, cujus hoc potuit humilitas judicanda ¹ ?

4. Verumtamen Dominus sciens quid magis mysterio suscepto conveniret, in hac potestate non perstitit ; sed persecutores suos in facultatem dispositi sceleris redire permisit. Nam si teneri nollet, non utique teneretur. Sed quis hominum posset salvari, si ille se non sineret comprehendi ² ? Nam et beatus Petrus, qui animosiore constantia Domino cohaerebat, et contra violentorum impetus, fervore sanctae caritatis exarserat, in servum principis sacerdotum usus est gladio, et aurem viri ferocius instantis abscidit ³. Sed hunc zelantis apostoli pium motum progredi Dominus ultra non patitur : recondi gladium jubet, nec sinit se adversus impios manu ferroque defendi. Contra sacramentum enim erat redemptionis nostrae, ut qui mori pro omnibus venerat, capi nollet : ne dilato gloriosae Crucis triumpho et dominatio diabolica fieret longior et captivitas humana diuturnior. Dat ergo in se furentibus licentiam saeviendi, nec tamen etiam talibus indignatur se indicare Divinitas. Aurem servi jam ipsa sectione demortuam, et a compage viventis corporis alienam, in sedem dehonestati capitis revocat manus Christi. Reformat quod ipse formaverat : nec tarde

1. Même mouvement chez S. AUGUSTIN : « Ut ergo dixit eis, Ego sum, abierunt retrorsum et ceciderunt in terram. Ubi nunc militum cohors, et ministri principum et Pharisaeorum ? Ubi terror et munimen armorum ? Nempe una vox dicentis, Ego sum, tantam turbam odii ferocem armisque terribilem, sine telo ullo percussit, repulit, stravit... Quid judicaturus faciet, qui judicandus hoc fecit ? » (*Ibid.* 1931).

2. S. AUGUSTIN dit aussi : « Verum si nunquam se ab eis permittens apprehendi, non quidem illi facerent propter quod venerant, sed nec ipse

bèrent à la renverse. Où donc était cette conspiration de violence ? Où cette ardeur dans la colère ? Où ce déploiement d'armes ? Le Seigneur dit : « C'est moi », et à sa voix la troupe des impies est jetée à terre. Que pourra dès lors sa majesté quand elle viendra juger, si son humilité a pu cela lorsqu'on allait elle-même la juger ¹ ?

4. Cependant le Seigneur, sachant ce qui convenait mieux au mystère qu'il avait embrassé, ne persista pas dans cette manifestation de puissance, mais laissa ses persécuteurs retrouver le pouvoir de commettre le crime qu'ils avaient décidé. Car s'il n'avait pas voulu se laisser prendre, il n'aurait certainement pas été pris. Mais qui d'entre les hommes aurait pu être sauvé, si lui n'avait pas permis qu'on le saisît ² ? Saint Pierre lui-même, en effet, attaché au Seigneur par une fidélité plus intrépide et brûlant de l'ardeur d'un saint amour pour repousser l'assaut de ceux qui usaient de violence, prit le glaive pour frapper un serviteur du prince des prêtres, et coupa l'oreille de cet homme qui attaquait plus farouchement ³. Mais le Seigneur ne souffre pas que le bouillant apôtre poursuive son généreux mouvement : il ordonne de rentrer l'épée et ne permet pas qu'on le défende contre les impies par la main et par le fer. Il eût été contraire au mystère de notre rédemption que celui qui était venu mourir pour tous refusât de se laisser prendre : en différant le triomphe de sa glorieuse croix, il eût prolongé la tyrannie du diable et fait durer l'esclavage des hommes. Il donne donc à ceux qui s'acharnent sur lui licence d'exercer leur fureur, sans que pourtant sa divinité dédaigne de se révéler même à eux. La main du Christ remet en place sur la tête défigurée l'oreille du serviteur, déjà morte puisque coupée, et séparée du corps vivant : elle répare ce qu'elle-même avait créé ; et la chair ne tarde pas à suivre le com-

faceret propter quod venerat » (*Ibid.*). Et S. AMBROISE : « Dominum omnium mysteria, non arma tenuerunt » (*In Lucam X*, 65. *CSEL* 32-4, 480 ; *S. C.* 52, p. 178).

3. Cf. Matth. XXVI, 51.

caro sequitur ejus imperium cujus erat ipsa figmentum ¹.

5. Habent ergo divinam haec opera virtutem. Sed quod Dominus majestatis suae potentiam comprimit, et vim in se persecutoris admittit, ex illa est voluntate qua *dilexit nos, et tradidit semetipsum pro nobis* ²; cooperante in hoc ipsum Patre, qui *Filio proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum* ³. Una est enim Patris et Filii voluntas, ut est una Divinitas: de cujus dispositionis effectu, nihil vobis gratiae, Judaei, nihil tibi, Juda, debemus. Salvationi quidem nostrae, non hoc vobis volentibus, impietas vestra servivit, et per vos factum est quidquid *manus Dei et consilium decreverunt fieri* ⁴. Mors igitur Christi nos liberat, vos accusat. Merito soli non habetis quod omnibus perire voluistis. Et tamen tanta est nostri bonitas Redemptoris, ut etiam vos possitis consequi veniam, si Christum Dei Filium confitendo, illam parricidalem malitiam relinquatis. Non enim Dominus in cruce frustra oravit, dicens: *Pater dimitte illis, quia nesciunt quid faciunt* ⁵. Quod remedium nec te, Juda, transiret, si ad eam paenitentiam confugisses quae te revocaret ad Christum, non quae instigaret ad laqueum. Dicendo enim: *Peccavi, tradens sanguinem justum* ⁶, in impietatis tuae perfidia perstitisti: quia Jesum non Deum Dei Filium, sed nostrae tantummodo conditionis hominem inter extrema mortis tuae peri-

1. De même S. AMBROISE (*In Lucam X, 70. Ibid. 483; S. C. 52, p. 180*): « Operatorem suum limus agnoscit (in Malcho) et operatricem suam Domini manum sequitur caro; quomodo vult enim, opus suum Creator Instaurat. » Il est intéressant de noter que, si les § 3 et 4 de ce sermon dépendent d'assez près du traité CXII de S. AUGUSTIN sur l'évangile de S. Jean, 2 et 3, S. Léon, avec son esprit positif, s'écarte de son modèle dès que celui-ci s'engage dans des considérations plus subtiles, à la façon d'Origène, au sujet de Malchus. C'est à S. AMBROISE que notre docteur emprunte alors des idées. La dépendance assez étroite de S. Léon à l'égard des modèles anté-

mandement de celui par qui elle avait elle-même été créée ¹.

5. Ces actions ont donc une vertu divine. Mais si le Seigneur a contenu le pouvoir de sa majesté et souffert sur lui la violence du persécuteur, c'est par un effet de cette volonté selon laquelle « il nous a aimés et s'est livré pour nous ² », et avec la coopération du Père lui-même, « qui n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous ³ ». Il n'y a, en effet, qu'une volonté du Père et du Fils, comme il n'y a qu'une divinité; et du résultat d'un tel dessein, nous ne vous devons nul remerciement, ô Juifs, nul non plus à toi, Judas. Votre impiété en vérité a servi à notre salut, sans que vous l'ayez voulu, et par vous s'est réalisé tout ce que « la main de Dieu et son conseil avaient déterminé d'avance ⁴ ». La mort du Christ nous libère donc et vous accuse. A juste titre vous êtes les seuls à ne pas avoir ce qui, par votre volonté, a péri pour tous. Et pourtant si grande est la bonté de notre Rédempteur que vous pourriez vous aussi obtenir le pardon si, en confessant le Christ Fils de Dieu, vous renonciez à cette méchanceté parricide. Car ce n'est pas en vain que, sur la croix, le Seigneur a prié en ces termes: « Père, pardonne-leur, ils ne savent ce qu'ils font ⁵. » Un tel remède ne t'aurait pas été refusé même à toi, Judas, si tu avais cherché refuge dans une pénitence qui t'aurait ramené au Christ et non poussé au suicide. Car lorsque tu disais: « J'ai péché en livrant un sang innocent ⁶ », tu persistais dans ta perfidie impie, parce que, au moment du péril suprême de ta mort, tu croyais Jésus non pas Dieu et Fils de Dieu, mais seulement homme de notre con-

rieurs, que nous avons remarquée dans ce sermon, pourrait indiquer qu'il date des débuts de sa carrière oratoire. Dans les sermons suivants, il se montrera plus libre.

2. Éph. V, 2.

3. Rom. VIII, 32.

4. Actes IV, 28.

5. Luc XXIII, 34.

6. Matth. XXVII, 4.

cula credidisti ; cujus flexisses misericordiam, si ejus non negasses omnipotentiam.

Haec hodie, dilectissimi, piis auribus vestris insinuata sufficiant, ne fastidium de prolixitate subrepat. Quae autem desunt plenitudini, quarta feria auxiliante Domini reddenda promittimus : quoniam qui dedit quod locuti sumus, dabit, sicut credimus, quod loquamur : per Dominum nostrum Jesum Christum, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

40

(LIII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO II
habitus feria quarta.

1. Exigit fides, dilectissimi, ut partem sermonis quam de Domini Passione promisimus, eodem nobis auxiliante reddamus : in quo nos orationibus vestris non ambigimus adjuvari. Ad commune enim pertinet utrum, si potueritis me habere devotum : quia vestrae impenditur aedificationi quidquid nostrae tribuatur facultati.

Post illud ergo impium Judae detestandumque commercium, quo ab eo, Judaeis persequentibus, mundi Redemptor est traditus, post illas sacrilegas illusiones, inter quas usque ad locum paenae ejus mansuetudo perducta est, crucifixi cum eo sunt, statutis utrinque patibulis, latrones duo : quorum unus ad id usque temporis par similisque consorti, insidiator via-

dition : de ce Jésus, tu aurais fléchi la clémence, si tu n'avais pas nié la toute-puissance.

Que ces pensées, bien-aimés, suggérées à votre pieuse attention, suffisent pour aujourd'hui, de peur que l'ennui ne s'insinue à la faveur de la prolixité. Ce qui manque encore pour que tout soit complet, nous vous promettons de vous le donner mercredi, le Seigneur aidant : car lui qui nous a donné ce dont nous avons parlé, nous donnera, nous le croyons, de quoi vous parler encore ; par notre Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

40

(LIII)

DEUXIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le mercredi).

SOMMAIRE. — 1. Suite du récit de la Passion ; conversion du bon larron. — 2. Le témoignage des éléments contre les Juifs. — 3. Devoirs des fidèles.

1. La fidélité à la parole donnée réclame, bien-aimés, que nous vous donnions, avec l'aide du Seigneur, la partie du sermon sur sa Passion que nous vous avons promise : nous ne doutons pas d'y être aidé par vos prières. Il importe, en effet, au bien de tous que vous puissiez m'obtenir la dévotion, car c'est à votre édification que sera employé tout ce qui sera accordé à nos moyens.

Donc après cet impie et détestable marché par lequel Judas livra le Rédempteur du monde aux Juifs persécuteurs, après ces moqueries sacrilèges qui firent cortège à sa mansuétude jusqu'au lieu du supplice, on crucifia avec lui deux larrons à des gibets disposés

rum et saluti hominum semper infestus, usque ad crucem reus, fit Christi repente confessor; et inter illos acerrimos corporis animique cruciatus, quos simul et instantia et difficultas mortis augebat, mira conversione mutatus, *Memento, inquit, mei, Domine, dum veneris in regnum tuum*¹. Quae istam fidem exhortatio persuasit? quae doctrina imbuit? quis praedicator accendit? Non viderat prius acta miracula, cessaverat tunc languentium curatio, caecorum illuminatio, vivificatio mortuorum, ea ipsa quae mox erant gerenda, non aderant; et tamen Dominum confitetur et Regem, quem videt supplicii sui esse consortem. Inde ergo oriebatur hoc donum, unde accepit fides ipsa responsum; ait enim ei Jesus: *Amen dico tibi, hodie mecum eris in paradiso*. Excedit humanam conditionem ista promissio; nec tam de ligno crucis quam de throno editur potestatis². Ab illa altitudine praemium fidei datur, in qua chirographum³ humanae transgressionis aboletur: quia se a forma servi Dei forma⁴ non dirimit, dum etiam inter ipsa supplicia proprietatem unitatemque suam servavit et Deitas inviolabilis, et natura passibilis⁵.

2. Adjicitur ad confirmationem spei nostrae totius attestatio creaturae. Emittente spiritum Christo omnia elementa tremuerunt, densis tenebris splendor solis obductus, extraordinarie nocti subdidit diem; stabilitatem suam terra profundis concussionibus labefac-

1. Luc XXIII, 42.

2. Ainsi S. AUGUSTIN (*loc. cit.* CXIX, 2; *ibid.* 1950): « Tanquam lignum illud ubi erant fixa membra morlenti, etiam cathedra fuerit magistri docenti. »

3. Cf. Col. II, 14: « Delens quod adversus nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis. »

4. Cf. Phil. II, 6.

5. On a essayé de rendre le mieux possible la concision, littéralement intraduisible, du latin, qui, pour exprimer l'unité de personne dans la dua-

de part et d'autre; l'un d'entre eux, jusque là semblable en tout point à son compagnon, bandit de grand chemin et s'attaquant sans cesse à la sécurité des hommes, coupable jusqu'à mériter la croix, devient tout à coup confesseur du Christ; au milieu de ces atroces tourments du corps et de l'âme, tourments qu'aggravaient à la fois et la proximité de la mort et sa difficulté, il est transformé par l'effet d'une merveilleuse conversion, et dit: « Souviens-toi de moi, Seigneur, quand tu viendras dans ton royaume¹ ». Quelle exhortation a convaincu une telle foi? Quel enseignement l'a inculquée? Quel prédicateur l'a enflammée? Il n'avait pas commencé par voir des miracles: c'en était alors fini des guérisons de malades, de la vue rendue aux aveugles, des morts rappelés à la vie, toutes choses qui bientôt auraient lieu, mais qui pour lors étaient absentes; et pourtant, il confesse Seigneur et roi celui qu'il voit partager son supplice. Ce don venait donc de la source d'où sa foi elle-même reçut une réponse; car Jésus lui dit: « En vérité, je te le dis, dès aujourd'hui tu seras avec moi dans le Paradis. » Une telle promesse dépasse l'humaine condition; c'est moins du bois de la croix que du haut d'un trône de puissance qu'elle est promulguée². De ce sommet, la foi reçoit sa récompense, en même temps qu'est supprimée la cédule³ de l'humaine transgression: car la condition servile ne se séparait pas de la condition de Dieu⁴, lorsqu'au milieu même des supplices, l'invincible Divinité et la nature passible gardaient chacune sa propriété dans l'unité⁵.

2. La création entière ajoute son témoignage pour confirmer notre espérance. Lorsque le Christ rendit l'esprit, tous les éléments tremblèrent et le voile d'épaisses ténèbres qui obscurcit l'éclat du soleil imposa d'une manière inattendue la nuit au jour; la terre, ébranlée par de profondes secousses, perdit sa

lité des natures, met le verbe au singulier (*servavit*) bien qu'il ait deux sujets (*Deitas* et *natura*); à ces deux sujets qui n'en font qu'un, s'appliquent deux attributs: la propriété qui les distingue et l'unité qui les fond.

tata non tenuit, et petrarum firmitas, confracta soliditate, dissiluit. Velum templi, quo priorum mysteria ulterius non erant obumbranda, discissum est; et multorum sanctorum corporibus excitatis, ad praemuniendam resurrectionis fidem, monumenta patuerunt ¹. In vos ergo, Judaei, caelum et terra sententiam tulit, vobis sol servitatem suam diemque subtrahit, vobis famulatum suum elementorum ordines dene-garunt; et recedente a legibus suis ministerio creaturae, vestra obcaecatio, vestra est significata confusio. Vobis enim dicentibus: *Sanguis ejus super nos et super filios nostros* ²; merito hoc retributum est, ut quod vestri generis impia perdidit portio, assequatur hoc fidelis gentium plenitudo ³.

3. Nos ergo, dilectissimi, quibus Dominus noster Jesus Christus crucifixus, non scandalum, neque stultitia, sed Dei virtus Deique sapientia est ⁴; nos, inquam, spiritale semen Abrahae, non in prole servitutis geniti, sed in familia libertatis renati ⁵; pro quibus in manu forti et brachio extento ⁶ de oppressione Aegyptiae dominationis eductis verus et immaculatus agnus immolatus est Christus ⁷; amplectamur salutaris Paschae mirabile sacramentum, et ad ejus imaginem, qui deformitati nostrae conformis factus est, reformemur ⁸. Erigamur ad eum qui pulverem abjectionis nostrae, corpus fecit gloriae suae; et ut resurrectionis ejus mereamur esse consortes, humilitati et

1. Cf. Matth. XXVII, 51-53.

2. *Ibid.* 25.

3. Même idée exprimée dans le 3^e sermon pour l'Épiphanie, 3 (S. C. 22, p. 207). S. Léon se réfère, en employant l'expression « plenitudo gentium » à Rom. XI, 25 : la défection d'Israël ouvre la porte de la foi aux nations qui y sont appelées sans restriction.

4. Cf. I Cor. I, 23-24.

5. Cf. Gal. IV, 31.

6. Cf. Deut. V, 15.

stabilité, et, leur masse se brisant, les pierres, naturellement si solides, volèrent en éclats. Le voile du temple, qui n'avait plus désormais à couvrir de son ombre les anciens mystères, se déchira; les corps de beaucoup de saints se réveillèrent, et leurs tombeaux s'ouvrirent pour fortifier d'avance la foi en la résurrection ¹. C'est contre vous, ô Juifs, que le ciel et la terre portèrent donc une sentence, c'est à vous que le soleil retira son service avec sa lumière, à vous que les divers éléments refusèrent l'obéissance; et lorsque la création faite pour servir s'écartait de ses propres lois, c'est votre aveuglement, c'est votre confusion qui ont alors été signifiés. Vous aviez dit, en effet: « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ²! » C'est à bon droit que cela vous a été accordé, en sorte que ce qu'aperdu cette fraction qu'était votre race impie devienne le bien de cette plénitude que sont les nations venues à la foi ³.

3. Pour nous donc, bien-aimés, qui ne trouvons pas en notre Seigneur Jésus-Christ crucifié un motif de scandale ni une folie, mais la force de Dieu et la sagesse de Dieu ⁴; pour nous, dis-je, race spirituelle d'Abraham, non pas engendrés dans une descendance esclave, mais régénérés dans une famille libre ⁵; nous pour qui a été immolé ⁷ l'agneau véritable et immaculé, le Christ, après que nous eussions été retirés de l'oppression et de la tyrannie de l'Égypte par une main puissante et un bras étendu ⁶; étreignons cet admirable sacrement de la Pâque salutaire, et reformons-nous à l'image de celui qui s'est rendu conforme à notre difformité ⁸. Élevons-nous jusqu'à celui qui, de la poussière de notre abjection, a fait un corps à sa gloire; et, afin de mériter d'avoir part à sa résurrection, mettons-nous en tout en accord avec son humilité et avec

7. Cf. I Cor. V, 7.

8. S. Léon joue, d'une manière difficilement traduisible, sur le mot « forma » dans ses dérivés « deformis », « conformis », « reformare ». C'est toujours parce que le Christ a pris la forme de l'esclave qui était devenue en nous, par suite du péché, une difformité, qu'il nous a rendus capables de retrouver la forme, authentique celle-là, de son image, de l'image de Dieu dans l'homme.

patientiae ipsius per omnia congruamus. Magni nominis militiam, magnae professionis suscepimus disciplinam. Sectatores Christi discedere a regia non licet via ¹, sed dignum est temporalibus non occupari, ad aeterna tendentes. Et quia pretioso sanguine Christi redempti sumus, glorificemus et portemus Deum in corpore nostro ² : ut ad ea quae fidelibus praeparata sunt pervenire mereamur, per Dominum nostrum Jesum Christum, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

41

(LIV)

DE PASSIONE DOMINI SERMO III
habitus dominico die.

1. Inter omnia, dilectissimi, opera misericordiae Dei quae ab initio saluti sunt impensa mortalium, nihil est mirabilius, nihilque sublimius, quam quod pro mundo crucifixus est Christus. Huic enim sacramento universa praecedentium saeculorum mysteria servierunt, et quidquid in hostiarum differentiis, in prophetis signis et legalibus institutis sacra dispensatione variatum est, hoc praenuntiavit dispositum, hoc promisit implendum : ut nunc imaginibus figurisque cessantibus hoc prosit credere jam effectum, quod antea profuit credidisse faciendum ³.

1. Cf. Nombres XXI, 22.

2. I Cor. VI, 20.

3. Pas de différence dans la foi et dans le mérite avant et après la réalisation du plan de salut par le Christ. La même idée est exprimée au 3^e ser-

sa patience. Grand est le nom de celui au service duquel nous nous sommes enrôlés, grand l'état dont nous avons assumé la règle. Ceux qui suivent le Christ n'ont pas le droit de s'écarter de la voie royale ¹; mais il est juste que, tendus vers les réalités éternelles, ils ne soient pas absorbés par les temporelles. Et, puisque nous sommes rachetés par le sang précieux du Christ, glorifions et portons Dieu dans notre corps ²; ainsi mériterons-nous de parvenir aux biens qui ont été préparés pour les fidèles; par notre Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

41

(LIV)

TROISIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le dimanche).

SOMMAIRE. — 1. L'union des deux natures en Jésus-Christ. — 2. L'activité propre à chacune. — 3. Apostrophe à Judas. — 4. La faiblesse de Jésus est notre force. — 5. Exemple de Pierre. Suite du récit de la Passion. Renvoi.

1. Parmi toutes les œuvres auxquelles, depuis l'origine des choses, la miséricorde de Dieu s'est dépensée pour le salut des mortels, la plus admirable, la plus sublime est que le Christ ait été crucifié pour le monde. A cette action sacrée ont servi tous les mystères des siècles antérieurs; si un ordre divin a mis une infinie variété dans la diversité des victimes, dans les annonces prophétiques et les institutions légales, ce fut pour en prédire la disposition, pour en promettre la réalisation : ainsi, maintenant que les images et les figures ont cessé, il est salutaire de croire désormais accompli ce dont il fut autrefois salutaire de croire qu'il devait s'accomplir ³.

In omnibus igitur, dilectissimi, quae ad Domini nostri Jesu Christi pertinent passionem, hoc catholica fides tradit¹, hoc exigit, ut in Redemptorem nostrum duas noverimus convenisse naturas, et manentibus proprietatibus suis, tantam factam unitatem utriusque substantiae, ut ab illo tempore quo sicut humani generis causa poscebat, in beatae Virginis utero *Verbum caro factum est*, nec Deum illum sine hoc quod homo est, nec hominem sine hoc liceat cogitare quod Deus est. Exprimit quidem sub distinctis actionibus veritatem suam utraque natura, sed neutra se ab alterius connexionem disjungit. Nihil ibi ab invicem² vacat, tota est in majestate humilitas, tota in humilitate majestas; nec infert unitas confusionem, nec dirimit proprietatem³ unitatem. Aliud est passibile, aliud inviolabile; et tamen ejusdem est contumelia, cujus et gloria. Ipse est in infirmitate qui et in virtute; idem mortis capax, et idem victor est mortis. Suscepit ergo

mon pour Noël, 4 (S. C. 22, p. 96) : « Hoc magnae pietatis sacramentum, quo totus mundus impletus est, tam potens etiam in suis significationibus fuit, ut non minus adepti sint qui illud credidere promissum quam qui susceperunt donatum. » Nous la retrouverons plus loin, au sermon 50, 1.

1. Le mot *tradit* employé par S. Léon pour caractériser l'enseignement de la foi comporte l'idée de la « tradition », dont l'Église est l'organe infallible, dépositaire de la doctrine divine que transmettent, sans pouvoir ni rien en retrancher ni rien y ajouter de leur cru, les Apôtres et les Docteurs depuis le Christ. S. Léon dira d'Eutychès « qui multum imprudens et nimis imperitus ostenditur » : « In hanc insipientiam cadunt qui, cum ad cognoscendam veritatem aliquo impediuntur obscuro, non ad propheticas voces, non ad apostolicas litteras, nec ad evangelicas auctoritates, sed ad semetipsos recurrunt; et ideo magistri erroris existunt, quia veritatis discipuli non fuerunt » (S. Leonis M. Tomus ad Flavianum, edit. Silva-Tarouca, Rome 1932, p. 21). Cf. A. LAURAS, *Saint Léon le Grand et la Tradition*, dans *Rech. Se. relig.*, janv.-juin 1960, p. 166-184. Le P. Lauras fait remarquer, avec textes à l'appui (n. 2), que S. Léon fut considéré comme un novateur par ses adversaires eutychiens et monophysites. Aussi se réclame-t-il souvent de la Tradition et s'en pose-t-il comme le défenseur.

2. Même expression chez S. HILAIRE à propos du Père et du Fils dans la Trinité : « Unum sunt qui invicem sunt » (De Trinitate, VII, 32, P. L. 10, 227); formule que le saint commente ainsi : « Invicem autem sunt cum unus ex uno est : quia neque unus uni allud per generationem quam

En tout ce qui touche donc à la Passion de notre Seigneur Jésus-Christ, bien-aimés, voici ce qu'apporte¹ la foi catholique, voici ce qu'elle oblige à croire : nous devons savoir qu'en notre Rédempteur deux natures se sont rencontrées; de plus, leurs propriétés respectives demeurant, une telle unité s'est faite des deux substances que, depuis le moment où, répondant au besoin du genre humain, le Verbe s'est fait chair dans le sein de la bienheureuse Vierge, il n'est plus permis de penser qu'il est Dieu sans penser qu'il est homme, ni de le penser homme sans penser qu'il est Dieu. L'une et l'autre nature certes manifestent leur vérité par des actions distinctes, mais aucune ne brise son union avec l'autre. Rien ici qui soit exempt de réciprocité², l'humilité est toute dans la majesté, la majesté toute dans l'humilité; l'unité n'amène pas la confusion, pas plus que la propriété³ ne rompt l'unité. D'une part le passible, de l'autre l'invincible; et cependant au même appartient l'ignominie auquel appartient aussi la gloire. Le même est dans la faiblesse, qui est aussi en puissance; le même est sujet à la mort et le même est vainqueur de la mort. Dieu a donc pris l'homme en sa totalité, il s'est uni à lui et

quod suum est dedit, neque unus ab uno aliud per nativitatem obtinet quam unus. » Dans le Père et le Fils, il y a unité de nature en deux personnes, dans l'Incarnation unité de personne en deux natures. D'un côté les deux personnes sont entièrement l'une à l'autre dans la nature unique et ne se distinguent entre elles que par leurs relations mutuelles, elles sont « réciproquement » si l'on peut traduire ainsi; de l'autre côté, les deux natures sont entièrement communiquées l'une à l'autre, appartenant à une personne unique; elles ne se distinguent que par leurs propriétés. Chaque nature se trouve dans l'autre, comme le Père et le Fils se trouvent l'un dans l'autre par la circumcession. A propos de celle-ci, S. HILAIRE dit encore : « Pater in Filio, quia ex eo Filius; Filius in Patre, quia non aliunde quod Filius; unigenitus in ingenito, quia ab ingenito unigenitus. Ita in se invicem; quia ut omnia in ingenito patre perfecta sunt, ita omnia in filio unigenito perfecta sunt » (Ibid. III, 4, 78).

3. Ce qui appartient en propre à chaque nature : la parfaite union des deux natures dans l'unité de la Personne réalise ce que la théologie appellera la « communication des idiomes », ceux-ci, les propriétés de chaque nature, restant distincts sans confusion dans l'unité. La personne unique du Verbe jouit également des propriétés des deux natures qu'elle possède, et, par suite de l'unité qu'elle réalise entre elles, celles-ci se communiquent mutuellement ce qui leur appartient en propre.

Léon le Grand. III.

totum hominem Deus, et ita se illi, atque illum sibi misericordiae et potestatis ratione conseruit, ut utraque alteri natura inesset, et neutra in alteram a sua proprietate transiret.

2. Sed quia dispensatio sacramenti, ad reparationem nostram ante saecula aeterna dispositi, nec sine humana infirmitate, nec sine divina erat consummanda virtute : agit utraque forma cum alterius communione quod proprium est, Verbo scilicet operante quod Verbi est, et carne exsequente quod carnis est. Unum horum coruscat miraculis, aliud succumbit injuriis. Illud ab aequalitate paternae gloriae non recedit, hoc naturam nostri generis non relinquit. Verumtamen etiam ipsa receptio passionum non ita est affectioni nostrae humilitatis exposita, ut a potentia sit Divinitatis abjuncta. Quidquid Domino illusionis et contumeliae, quidquid vexationis et paenae furor intulit impiorum, non de necessitate toleratum, sed de voluntate susceptum est : *Venit enim Filius hominis quaerere et salvare quod perierat*¹ ; et sic ad omnium redemptionem utebatur malitia persequentium, ut in mortis ejus resurrectionisque sacramento, etiam interfectores sui possent salvi esse, si crederent.

3. Unde scelestior omnibus, Juda, et infelicior exististi, quem non paenitentia revocavit ad Dominum, sed desperatio traxit ad laqueum. Exspectasses consummationem criminis tui, et donec sanguis Christi pro omnibus peccatoribus funderetur, informis lethi suspendium distulisses. Cumque conscientiam tuam tot Domini miracula, tot dona torquerent, illa saltem te a praecipitio tuo sacramenta revocassent, quae in paschali caena jam de perfidia tua signo divinae scientiae detectus, acceperas. Cur de ejus bonitate diffidis, qui te a corporis et sanguinis sui communione non repu-

se l'est uni à lui-même, par raison de miséricorde et de puissance, de telle manière que chacune des natures se trouvât dans l'autre et qu'aucune ne perdît ce qui lui est propre en passant dans l'autre.

2. Mais l'économie du mystère disposé avant les siècles éternels pour notre restauration ne devait pas se consommer sans qu'intervinssent et l'humaine faiblesse et la divine puissance : c'est pourquoi chaque condition exécute en communion avec l'autre ce qui lui est propre, à savoir le Verbe opérant ce qui est du Verbe, et la chair exécutant ce qui est de la chair. L'un brille de l'éclat des miracles, l'autre succombe aux opprobres. Celui-là ne quitte pas la gloire dont il jouit en égalité avec le Père, celle-ci n'abandonne pas la nature de notre race. Cependant l'acceptation même des souffrances n'a pas été présentée à la volonté de notre nature inférieure comme étant soustraite à la puissance de la divinité. Tout ce que la fureur des impies infligea au Seigneur de dérisions et d'outrages, de tourments et de souffrances, n'a pas été supporté par contrainte, mais assumé volontairement, « car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ¹ ». Ainsi se servait-il pour la rédemption de tous de la méchanceté de ses persécuteurs, afin que dans le mystère de sa mort et de sa résurrection, ses meurtriers eux-mêmes pussent trouver le salut, s'ils venaient à croire.

3. Aussi t'es-tu montré plus scélérat que tous, Judas, et plus malheureux, toi que la pénitence n'a pas ramené au Seigneur, mais que le désespoir a entraîné à te pendre ! Que n'as-tu attendu la consommation de ton crime et différé cette hideuse mort jusqu'à ce que le sang du Christ ait été répandu pour tous les pécheurs ! Puisque tant de miracles faits par le Seigneur, tant de bienfaits reçus de lui torturaient ta conscience, ils t'auraient du moins ramené de l'abîme, ces sacrements que tu avais reçus au souper pascal, alors que, par un signe, la divine science t'avait déjà dévoilé, toi et ta perfidie. Pourquoi te défier de

1. Luc XIX, 10.

lit, qui tibi ad comprehendendum se cum turbis et armorum cohorte venienti pacis osculum non negavit ? Sed homo inconvertibilis, *spiritus vadens et non revertens* ¹, cordis tui secutus es rabiem, et stante diabolo a dextris tuis ², iniquitatem, quam in sanctorum omnium armaveras caput, in tuum verticem retorsisti : ut quia facinus tuum omnem mensuram ultionis excesserat, te haberet impietas tua iudicem, te pateretur tua paena carnificem.

4. Cum igitur esset *Deus in Christo mundum reconcilians sibi* ³, et creaturam ad conditoris sui imaginem reformandam, Creator ipse gestaret ; peractis miraculis operum divinorum, quae propheticus olim spiritus gerenda praedixerat : *Tunc aperientur oculi caecorum, et aures surdorum audient : tunc saliet claudus ut cervus, et plana erit lingua mutorum* ⁴ ; sciens Jesus adesse jam tempus gloriosae Passionis implendae, *Tristis est*, inquit, *anima mea usque ad mortem* ⁵ ; et iterum : *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste* ⁶. Quibus verbis quamdam formidinem profitentibus, nostrae infirmitatis affectus participando curabat, et paenalis experientiae metum subeundo pellebat. In nobis ergo Dominus nostro pavore trepidabat, ut susceptionem nostrae infirmitatis indueret, et nostram inconstantiam suae virtutis soliditate vestiret ⁷. Venerat enim in hunc mundum dives atque misericors negotiator e caelis, et commutatione mirabili inierat commercium salutare, nostra accipiens, et sua tribuens, pro contumeliis honorem, pro doloribus salutem, pro morte dans vitam ;

1. Ps. LXXVII, 39.

2. Ps. CVIII, 6. Les Pères appliquent en général ce psaume à Judas. Cependant, pour une autre interprétation, voir A. M. ROGUET, *Un Psaume du Sacré-Cœur*, dans *Vie Spirituelle*, juin 1959, p. 633-642.

3. II Cor. V, 19.

4. Is. XXXV, 5-6.

la bonté de celui qui ne t'a pas repoussé de la communion de son corps et de son sang, qui ne t'a pas refusé le baiser de la paix lorsque, accompagné de la foule et de la cohorte armée, tu venais le saisir ? Mais, homme inconvertissable, « esprit qui vas et ne reviens pas ¹ », tu as suivi la rage de ton cœur, et, « ayant le diable à ta droite ² », tu as retourné contre ta propre tête l'iniquité que tu avais armée contre le chef de tous les saints : ainsi, ton forfait ayant dépassé la mesure de toute punition adéquate, ce fut toi qui devins le juge de ton impiété, toi qui fus le bourreau chargé de ton châtement !

4. Dieu donc était dans le Christ se réconciliant le monde ³, et le Créateur portait lui-même sa créature pour refaire en elle l'image de son auteur ; les miracles des œuvres divines étaient achevés, que l'esprit prophétique avait autrefois annoncés : « Alors s'ouvriront les yeux des aveugles et les oreilles des sourds entendront ; alors le boiteux sautera comme le cerf et la langue des muets sera redressée ⁴. » Jésus, sachant qu'était arrivé le temps d'accomplir sa glorieuse Passion, dit : « Mon âme est triste à en mourir ⁵ », et encore : « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ⁶. » Par ces paroles révélatrices d'une certaine crainte, il guérissait en les partageant les émotions de notre faiblesse et abolissait en s'y soumettant la peur du châtement à subir. C'est donc en nous que le Seigneur tremblait de notre frayeur, en sorte que, prenant notre faiblesse et s'en revêtant, il habillât notre inconstance de la fermeté issue de sa force ⁷. Il était, en effet, venu du ciel en ce monde comme un négociant riche et bienfaisant, et, par un admirable échange, avait conclu un marché salubre, prenant ce qui était à nous, et accordant ce qui était à lui, donnant pour les opprobres l'honneur, pour les dou-

5. Matth. XXVI, 38.

6. *Ibid.* 39.

7. De même S. AMBROISE : « Minus contulerat mihi nisi meum suscepisset affectum... Suscepit tristitiam meam ut mihi suam laetitiam largiretur... Debit ergo et dolorem suscipere ut vinceret tristitiam, non excluderet ». (*In Lucam X*, 56. *CSEL* 32-4, 477 ; *S. C.* 52, p. 175.)

et cui ad exterminationem persequentium poterant plusquam duodecim millia angelicarum servire legionum¹, malebat nostram recipere formidinem quam suam exercere potestatem².

5. Quantum autem universis fidelibus hac humilitate collatum sit, primus beatissimus apostolus Petrus expertus est, qui, cum illum instantis saevitiae vehementior procella turbasset, ad reparationem vigoris celeri mutatione conversus est, sumens de exemplo remedium, ut tremefactum repente membrum rediret ad sui capitis firmitatem. Non enim posset domino servus, et magistro major esse discipulus³, qui humanae fragilitatis trepidationem non vinceret, nisi victor mortis ante timuisset. Respexit ergo Dominus Petrum⁴, et inter calumnias sacerdotum, inter falsitates testium, inter caedentium et conspuentium injurias constitutus, illis turbatum discipulum convenit oculis, quibus eum praeviderat esse turbandum : et in illum ingressa est veritatis inspectio, ubi erat cordis facienda correctio ; quasi quaedam illic vox Domini insonaret ac diceret : Quo abis, Petre ? quid in tua recedis ? ad me convertere, in me confide, me sequere⁵ : meae passionis hoc tempus est, nondum tui venit hora sup-

1. Cf. Matth. XXVI, 53, selon la leçon de la très grande majorité des témoins de l'ancienne version latine : « plus quam duodecim milia legiones angelorum » ; la Vulgate écrit : « plus quam duodecim legiones angelorum », leçon qui n'est d'ailleurs pas unanime, puisque cinq manuscrits importants ont encore la leçon ancienne. Parmi les Pères qui suivent la même version que S. Léon, il faut signaler S. AUGUSTIN (*De consensu evangel.* III, 16 ; CSEL 43, 287 ; *De spiritu et littera*, 1 et 62 ; CSEL 60, 155 et 222) ; CASSIEN (*Instit.* XII, 8, 3 ; CSEL 17, 211) ; S. JÉRÔME (*In Isaiam* XIV ; P. L. XXIV, 505) ; S. HILAIRE (*In Matth.* XXXII, 1 ; P. L. IX, 1070 ; *In Ps.* LIII, 1 et LIV, 6 ; CSEL 22, 135 et 151).

2. Ce passage est à rapprocher du Sermon II-I in Psalmum XXX, 3, de S. AUGUSTIN, dont il est visiblement inspiré : « Numquid possumus pavorem bene intelligere in Christo propinquante passione, qui propter eam venerat ? Cum venisset ad quod venerat, numquid pavebat moriturus ? ... Verumtamen quia dignatus est assumere formam servi et in ea nos

leurs le salut, pour la mort la vie ; et lui qui, pour exterminer ses persécuteurs, pouvait avoir à son service plus de douze mille légions d'anges¹, aimait mieux subir notre effroi que faire usage de sa puissance².

5. Combien cette humilité fut profitable à tous les fidèles, le bienheureux apôtre Pierre l'éprouva le premier, lui qu'avait ébranlé de sa violente tempête l'assaut de la cruauté ; par un brusque changement, il revint à lui et retrouva sa force ; puisant le remède dans l'exemple, ce membre tremblant recouvra soudain la fermeté de sa tête. Le serviteur, en effet, ne pouvait être plus grand que le Seigneur, ni le disciple que le maître³ ; et il n'aurait pu vaincre l'effroi de l'humaine fragilité, si le vainqueur de la mort n'avait d'abord tremblé. Le Seigneur donc regarda Pierre⁴, et, au milieu des calomnies des prêtres, au milieu des mensonges des témoins, au milieu des injures de ceux qui le frappaient et le conspuaient, il rencontra son disciple ébranlé de ce regard qui avait vu à l'avance qu'il serait troublé : la Vérité pénétra en lui, pour l'examiner là où le cœur appelait la correction ; c'était comme si je ne sais quelle voix du Seigneur s'y était fait entendre pour dire : « Où vas-tu, Pierre ? Pourquoi te retirer en toi ? Reviens à moi, aie confiance en moi, suis-moi⁵ : ce temps est celui de ma Passion, l'heure de ton supplice n'est pas encore venue. Pourquoi crains-tu ce que tu surmonteras toi aussi ? Ne

vestire se, qui non est dedignatus assumere nos in se, non est dedignatus transfigurare nos in se et loqui verbis nostris ut et nos loqueremur verbis ipsius. Haec enim mira commutatio facta est, et divina peracta commercia, mutatio rerum celebrata in hoc mundo a negotiatore caelesti : venit accipere contumelias, dare honores ; venit haurire dolorem, dare salutem ; venit subire mortem, dare vitam. Moriturus ergo ex eo quod nostrum habebat, non in se, sed in nobis pavebat. » (P. L. XXXVI, 230-231). Ce rapprochement a été noté par H. RONDET dans la *Rev. Asc. & Myst.* janv.-mars 1960, p. 122-123, à propos de l'ouvrage de M. HEAZ, *Sacrum commercium. Eine begriffsgeschichtliche Studie zur Theologie des Römischer Liturgiesprache.* (Münchener Theologische Studien, II, 15, 1958).

3. Cf. Jean XV, 20 : « Non est servus major domino suo » ; et Matth. X, 24 : « Non est discipulus super magistrum, nec servus super dominum suum. »

4. Cf. Luc XXII, 61.

5. Cf. Jean XXI, 23.

plicii. Quid metuis, quod etiam ipse superabis ? Non te confundat infirmitas quam recepi. Ego de tuo fui trepidus ¹, tu de meo esto securus.

Mane autem facto, consilium inierunt omnes principes sacerdotum et seniores populi adversum Jesum, ut eum morti traderent ². Hoc mane, Judaei, non ortus vobis lucis contigit, sed occasus, nec vestris oculis solitus dies prodiit, sed impiis mentibus nox tetrae caecitatis incubuit. Hoc mane vobis templum et altaria diruit, legem et prophetas ademit, regnum et sacerdotium sustulit, in luctum aeternum omnia vobis festa convertit. Inistis enim insanum cruentumque consilium, tauri pingues, vituli multi, frementes bestiae, canes rabidi ³, ut morti auctorem vitae et Dominum gloriae traderetis : et tamquam extenuanda esset furoris vestri immanitas, si ejus sententia qui provinciae vestrae praesidebat uteremini, vinctum Jesum ad Pilati judicium deduxistis ; ut clamoribus improbis trepido cognitore superato, interfectorem hominum eligeretis ad veniam, et Salvatorem mundi peteretis ad paenam. Post hanc damnationem Christi, quam exsecuta est Pilati praesidis magis ignavia quam potestas, qui lotis manibus et ore polluto, iisdem labiis Jesum misit ad crucem, quibus eum pronuntiaverat innocentem, multas illusiones Domino, sacerdotalibus serviens oculis, licentia popularis ingessit : et in mansuetudinem ejus qui haec sponte tolerabat, furens turba saevivit.

Sed quia multum est, dilectissimi, ut omnia hodiernus sermo percurrat, in quartam feriam, qua lectio Dominicae Passionis iterabitur, residua differantur. Praestabit enim Dominus, orantibus vobis, ut ipsius

1. « De tuo » : en raison de ta nature humaine que j'ai prise ; et plus

te laisse pas déconcerter par la faiblesse que j'ai prise. Si moi j'ai tremblé, c'est en raison de ce que j'ai de toi ¹, mais toi, sois sans crainte en raison de ce que tu tiens de moi. »

« Le matin venu, tous les grands prêtres et anciens du peuple tinrent conseil contre Jésus pour le faire mourir ². » Ce matin-là, ô Juifs, la lumière ne se leva pas pour vous, mais plutôt se coucha, vos yeux ne virent pas s'avancer le jour accoutumé, mais sur vos cœurs impies la nuit d'une effroyable cécité s'abattit. Ce matin-là renversa votre temple et vos autels, vous enleva la loi et les prophètes, anéantit votre royaume et votre sacerdoce, changea toutes vos fêtes en un deuil éternel. Vous avez, en effet, tenu un conseil insensé et sanguinaire, comme des taureaux repus, des veaux sans nombre, des bêtes frémissantes, des chiens enragés ³, pour faire mourir l'auteur de la vie et le Seigneur de la gloire : et comme pour atténuer la démence de votre cruauté en ayant recours au jugement de celui qui gouvernait votre province, vous avez conduit Jésus enchaîné au tribunal de Pilate ; ainsi, une fois ce juge tremblant vaincu par vos cris impies, vous choisissiez un assassin pour qu'on lui fit grâce et réclamiez pour le Sauveur du monde qu'on le livrât au supplice. Après cette condamnation du Christ, due à la lâcheté du procureur Pilate plutôt qu'à son pouvoir, de ce Pilate qui, les mains lavées, mais la bouche souillée, envoya Jésus à la croix des mêmes lèvres qui l'avaient déclaré innocent, la licence populaire, obéissant aux moindres signes des prêtres, se répandit contre le Seigneur en mille moqueries : sur la douceur de celui qui volontairement supportait tout cela, la populace déchaînée s'acharna.

Mais ce serait beaucoup, bien-aimés, si le sermon d'aujourd'hui voulait tout raconter ; aussi remettons la suite à mercredi, jour auquel on recommencera la lecture de la Passion. Le Seigneur accordera sûrement

loin, « de meo » : à cause de ma nature divine, et de la force qu'elle comporte, que je te donne en échange.

2. Matth. XXVII, 1.

3. Cf. Ps. XXI, 13, 17.

dono, quod promittimus impleamus : per Dominum nostrum Jesum Christum, qui vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

42

(LV)

DE PASSIONE DOMINI SERMO IV
feria quarta.

1. Exspectioni vestrae, dilectissimi, quod debetur, Domino largiente reddendum est, promerentibus orationibus vestris, ut nos ad solvendum faciat idoneos, qui vos ad exigendum fecit intentos. Loquentes enim proxime de Domini Passione, usque ad evangelicae historiae venimus locum, in quo Pilatus impiis Judaeorum clamoribus, ut Jesus crucifigeretur, cessisse narratur. Peractis itaque omnibus quae Divinitas fieri carnis velamine temperata¹ permisit, Jesus Christus Filius Dei cruci quam etiam ipse gestarat, affixus est, duobus latronibus, uno ad dexteram ipsius, alio ad sinistram, similiter crucifixis : ut etiam in ipsa patibuli specie monstraretur illa quae in iudicio ipsius omnium hominum est facienda discretio ; cum et salvandorum figuram fides credentis latronis exprimeret, et damnandorum formam blasphemantis impietas

1. Le verbe « temperare » exprime l'action d'adoucir ; ainsi on tempère le vin par de l'eau pour le rendre moins fort. Par son union à la nature humaine, la divinité a volontairement suspendu sa puissance, l'a modérée, pour permettre aux hommes d'accomplir vis-à-vis de l'humanité qu'elle avait prise tout ce qu'ils ont voulu et qu'elle-même permettait pour leur rédemption. Même expression au 1^{er} Sermon pour Noël, 2 : « Ad dependendum nostrae conditionis debitum, natura inviolabilis naturae est unita

à vos prières que, par sa grâce, nous puissions tenir notre promesse ; par le même Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

42

(LV)

QUATRIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le mercredi).

SOMMAIRE. — 1. Suite du récit de la Passion : la crucifixion du Christ. — 2. Les blasphèmes des Juifs. — 3. Conversion du bon larron. — 4. Mort du Seigneur. — 5. Exhortation morale.

1. Il nous faut, le Seigneur aidant, payer notre dette à votre attente, bien-aimés, et vos prières nous mériteront d'être rendu capable de nous en acquitter par celui qui vous a rendus attentifs à nous la réclamer.

Parlant la dernière fois de la Passion du Seigneur, nous en étions venus à cet endroit du récit évangélique où il est raconté que Pilate, cédant aux clameurs impies des Juifs, leur livra Jésus pour être crucifié. Toutes choses étant donc accomplies que la Divinité, dont le voile de la chair modérait¹ la puissance, avait permises, Jésus-Christ, Fils de Dieu, fut attaché à la croix qu'il avait encore portée lui-même ; deux larrons furent pareillement crucifiés, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche : ainsi, même dans le spectacle qu'offrait son gibet, était montrée la séparation qui sera opérée entre tous les hommes lors de son jugement ; la foi du larron qui croit offrait, en effet, une image de ceux qui seront sauvés, tandis que l'impiété de celui qui blasphème préfigurait la condition des

passibili, Deusque verus et homo verus in unitatem Domini temperatur » (S. C. 22, p. 72.)

praenotaret. Passio igitur Christi salutis nostrae continet sacramentum, et de instrumento quod iniquitas Judaeorum paravit ad poenam, potentia Redemptoris gradum nobis fecit ad gloriam : quam Dominus Jesus ita ad omnium hominum suscepit salutem, ut inter clavos quibus ligno tenebatur affixus, pro interfecto-ribus suis paternae clementiae supplicaret et diceret : *Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt* ¹.

2. Principes autem sacerdotum, quibus indulgentiam Salvator petebat, supplicium crucis irrisionum aculeis exasperabant ; et in quem manibus amplius saevire non poterant, linguarum tela jaciebant, dicentes : *Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere. Si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* ². De quo erroris fonte, Judaei, de quo invidiae lacu, talium blasphemiarum venena potastis ? Quis vobis magister tradidit, quae doctrina persuasit, quod illum regem Israel, illum Dei Filium credere deberetis, qui se aut crucifigi non sineret, aut a confixione clavorum liberum excuteret ? Non hoc vobis legis mysteria, non paschalis observantiae sacramenta, nec ulla unquam prophetarum ora cecinerunt ; sed illud vere abundeque legistis, quod ad detestabilem vestri sceleris impietatem et ad voluntariam Domini pertinet passionem. Ipse enim per Isaiam loquitur : *Dorsum meum dedi ad flagella, maxillas meas ad palmas, faciem autem meam non averti a confusione sputorum* ³. Ipse per David, *Dederunt, inquit, in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto* ⁴. Et iterum : *Circumdederunt me canes multi, concilium malignantium obsedit me. Foderunt manus meas et pedes meos, dinumeraverunt omnia ossa mea. Ipsi vero consideraverunt et con-*

1. Luc XXIII, 34.

2. Matth. XXVII, 42.

damnés. La Passion du Christ contient donc la grâce de notre salut, et, de l'instrument du supplice que lui avait préparé l'iniquité des Juifs, la puissance du Rédempteur a fait un degré pour nous élever vers la gloire ; cette Passion, le Seigneur Jésus l'a embrassée pour le salut de tous les hommes, au point que, fixé au bois par les clous, il suppliait la clémence du Père en faveur de ses meurtriers et disait : « Mon Père, pardonne-leur : ils ne savent ce qu'ils font ¹. »

2. Mais les princes des prêtres, pour qui le Sauveur demandait l'indulgence, renchérisaient sur le supplice de la croix par l'aiguillon de leurs moqueries ; sur celui que leurs mains ne pouvaient plus meurtrir, leurs langues lançaient des traits : « Il en a sauvé d'autres, disaient-ils, et il ne peut se sauver lui-même ! Il est roi d'Israël : qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui ². » O Juifs, à quelle source d'erreur, à quelle citerne d'envie, avez-vous bu le poison de pareils blasphèmes ? Quel maître vous a appris, quelle doctrine vous a persuadés qu'il vous fallait croire celui-là roi d'Israël et Fils de Dieu, qui ne se laisserait pas crucifier ou se libérerait en s'arrachant à la transfixion des clous ? Cela, ni les mystères de la loi, ni les rites sacrés de l'observance pascale, ni jamais aucun oracle d'un prophète ne l'ont annoncé ; mais vous avez lu en toute vérité et abondamment ce qui concerne la détestable impiété de votre crime et la Passion que le Seigneur a volontairement acceptée. Lui-même, en effet, parle ainsi par la bouche d'Isaïe : « J'ai tendu mon dos aux coups, mes joues aux soufflets, je n'ai pas soustrait ma face aux outrages et aux crachats ³. » Lui-même encore par l'organe de David : « Pour nourriture ils m'ont donné du fiel, dans ma soif ils m'abreuyaient de vinaigre ⁴. » Et encore : « Des chiens nombreux m'ont cerné, le conseil des méchants m'a assailli. Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os. Ils m'ont toisé et surveillé attentivement ; ils se sont partagé mes vête-

3. Is. L, 6.

4. Ps. LXVIII, 22.

spexerunt me, diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem ¹. Et ne sceleris tantum vestri videatur ordo praedictus, nulla autem potentia praenuntiata crucifixi, non quidem legistis : Dominus descendit de cruce ; sed legistis : *Dominus regnavit a ligno* ².

3. Crux ergo Christi sacramentum veri et praenuntiati habet altaris, ubi per hostiam salutarem, naturae humanae celebraretur oblatio. Ibi sanguis immaculati agni antiquae praevaricationis pacta ³ debebat : ibi tota diabolicae dominationis conterebatur adversitas, et de elatione superbiae victrix humilitas triumphabat ; cum tam velox fidei esset effectus, ut de crucifixis cum Christo latronibus, qui in Christum Filium Dei credidit, paradisum justificatus intraverit. Quis tanti muneris explicet sacramentum ? quis potentiam tam mirae commutationis enarret ? Exiguo temporis puncto, longorum scelerum reatus aboletur ; inter luctantis animae dura tormenta, haerens patibulo transit ad Christum ; et cui propria impietas intulit paenam, Christi gratia dat coronam.

4. Hinc jam degustato aceto, Dominus, quod illa dabat vinea, quae ab auctoris sui plantatione degenerans, conversa fuerat in amaritudinem vitis alienae ⁴, *Consummatum est* ⁵, ait ; hoc est, completae sunt Scripturae : non est amplius quod de insania populi furentis

1. Ps. XXI, 17-19.

2. Ps. XCV, 10, suivant la version du Psautier romain dont s'inspire la liturgie des fêtes de la Sainte Croix (hymne « Vexilla regis » par exemple). S. Léon est un des témoins latins de la glose « a ligno » introduite dans le psaume par une main chrétienne. On sait que S. JUSTIN, l'un des rares témoins grecs, reprochait aux Juifs d'avoir ôté ces mots du texte authentique (*Dialogue avec Tryphon*. P. G. VII, 645). C'est un peu le même reproche que leur adresse ici S. Léon. Sur la question de la glose, cf. PODCHARD, *Le Psautier*, II, p. 157 ; J. DANIELOU, *Théologie du Judéo-Christianisme*, p. 111.

ments et ont tiré ma robe au sort ¹. » Et pour que le détail de votre crime ne parût pas seul prédit sans que la puissance du crucifié ne fût aussi annoncée, si vous n'avez certes pas lu : « Le Seigneur est descendu de la croix », vous avez bien lu : « Le Seigneur a régné par le bois ². »

3. La croix du Christ comporte donc le mystère de l'autel véritable et prédit d'avance, sur lequel, par le moyen d'une hostie salutaire, serait célébrée l'offrande de la nature humaine. Là le sang de l'agneau immaculé annulait le pacte de l'ancienne prévarication ³ ; là était entièrement anéantie l'hostilité d'une tyrannie diabolique, et l'humilité victorieuse triomphait de l'arrogance de l'orgueil ; si prompt était l'effet de la foi que, des larrons crucifiés avec le Christ, celui qui crut au Christ Fils de Dieu entra justifié dans le paradis. Qui expliquera le mystère d'un si grand don ? Qui dira la puissance que suppose un si admirable changement ? En un bref instant est détruite la culpabilité attachée à une longue série de crimes ; au milieu des cruels tourments de l'agonie, celui-là, fixé au gibet, passe au Christ ; à lui dont l'impiété personnelle avait causé le châtement, la grâce du Christ donne la couronne.

4. Ensuite, ayant goûté au vinaigre que lui donnait cette vigne dégénérée du plant de son auteur et changée en l'amertume d'une vigne étrangère ⁴, le Seigneur dit : « Tout est consommé ⁵. » C'est-à-dire : « Les Écritures sont accomplies ; je n'ai plus rien d'autre à at-

3. Cf. Col. II, 14 ; il s'agit pour S. LÉON du pacte de servitude par lequel le premier homme s'était lié au diable en lui obéissant contre l'ordre de Dieu ; dans la pensée du saint (cf. surtout 2^e Sermon pour Noël, S. C. 22, p. 81), le démon pouvait l'opposer à Dieu pour revendiquer son droit sur l'humanité. Dans le passage de Col. II, 14 dont S. Léon se souvient ici, S. Paul a cependant en vue l'acte de la condamnation portée par Dieu contre l'homme désobéissant.

4. Cf. Jérémie II, 21 ; Matth. XXI, 33-40. Le même rapprochement avec Jérémie II, 21 se trouve chez S. JÉRÔME (*In Evang. Matth. IV*, xxvii ; P. L. XXVI, 210) ; S. AUGUSTIN dit un peu différemment : « *Judaei quippe ipsi erant acetum, degenerantes a vino Patriarcharum et Prophetarum* » (*Tract. in Joan. Evang. CXIX*, 4 ; P. L. XXXV, 1952).

5. Jean XIX, 30.

exspectem; nihil minus pertuli quam me passurum esse praedixi. Peracta sunt mysteria infirmitatis, promanantur documenta virtutis. *Inclinato itaque capite, emisit spiritum, et in corpus die tertio suscitandum, quietem placidi soporis admisit.*

Cui sacramento cum se vitae auctor impenderet, et ad tantam divinae majestatis inclinationem totius mundi compago quateretur, cum facinus impium omnis sui confusione creatura damnaret, et manifestam in reos sententiam ipsa mundi elementa proferrent: qui vobis animus, Judaei, quae conscientia fuit: quando et vos judicium universitatis urgebat, et revocari ad se consummato scelere impietas vestra non poterat? Qualis confusio vos operuit? quae cor vestrum poena suscepit¹?

5. Cum igitur, dilectissimi, tanta sit misericordia Dei, ut etiam de tali populo multos per fidem justificare dignatus sit, nosque sub veteris quondam ignorantiae profunda nocte pereuntes, in patriarcharum societatem, et in sortem electi generis adoptarit: ad altitudinem spei nostrae non segniter neque cum torpore curramus: sed prudenter ac fideliter cogitantes, de quali captivitate et quam misera servitute, quo pretio redempti², et quo brachio³ sumus educti, glorificemus Deum in corpore nostro⁴, ut habitare eum in nobis, ex ipsa conversationis nostrae probitate

1. On pourrait aussi traduire: quelle confusion vous a couverts, qui s'est emparée de votre cœur pour votre châtiement?

2. Cf. I Cor. VI, 20.

3. Cf. Ex. XV, 16. Ce bras puissant du Très-Haut qui a opéré pour la délivrance de son peuple Israël les prodiges que S. Léon rappellera quelques lignes plus bas, plaies d'Égypte, extermination des premiers-nés, passage de la mer Rouge, est encore celui qui, par le « paschale sacramentum », délivre le nouvel Israël de la servitude du démon dont celle de Pharaon n'était que la figure: le sang du véritable Agneau, répandu sur la croix, est efficace pour protéger de l'Ange de la colère ceux qui, au baptême, en

tendre de la folie d'un peuple furieux; je n'ai rien enduré de moins que ce que j'avais prédit devoir souffrir. Les mystères de la faiblesse sont achevés, que paraissent maintenant les marques de la puissance. » Aussi, inclinant la tête, il rendit l'esprit et laissa le sommeil entrer, pour un repos tranquille, dans le corps qu'il devait ressusciter le troisième jour.

Ainsi l'auteur de la vie se donnait tout entier à ce mystère, et, en présence d'un tel abaissement de la majesté divine, tout l'édifice du monde était secoué; toute la création, par sa confusion, condamnait le forfait impie, et les éléments du monde portaient eux-mêmes un verdict évident contre les coupables: quelle âme fut donc la vôtre, ô Juifs, et quelle conscience, alors que le jugement porté par l'univers vous pressait et que, le crime consommé, votre impiété ne pouvait revenir à elle-même? Quelle confusion vous a donc couverts? Quel châtiement s'est donc emparé de votre cœur¹?

5. Bien-aimés, qu'elle est donc grande, la miséricorde de Dieu! Même dans un tel peuple, il a daigné en justifier beaucoup par la foi, et nous, autrefois condamnés à périr dans la profonde nuit de l'antique ignorance, il nous a adoptés pour nous admettre à la société des Patriarches et nous faire partager la condition de la race élue; ne courons donc pas mollement et paresseusement vers les sommets de notre espérance; mais rappelons-nous, suivant en cela la sagesse et la foi, de quelle captivité, de quel misérable esclavage, à quel prix², nous avons été rachetés, quel bras³ nous a conduits, et glorifions Dieu dans notre corps⁴: nous montrerons ainsi, par la dignité même de notre

ont été marqués; de ce baptême, les eaux de la mer Rouge étaient la figure; par elles, le peuple des rachetés est sauvé tandis qu'elles engloutissent les ennemis qui le poursuivaient. Au-delà du drame sanglant de la Passion, dont il vient de commenter le récit, S. Léon voit déjà la nuit pascale, au cours de laquelle les catéchumènes vont traverser les eaux du baptême et recueillir le fruit de grâce acquis par la croix du Christ et le sang de l'Agneau. Le contexte pascal ne doit jamais être perdu de vue quand on lit les Sermons sur la Passion. Il est la clef qui donne leur sens aux souffrances du Sauveur.

4. Cf. I Cor. VI, 20.

Léon le Grand. III.

monstremus. Et quia nihil est in omnium virtutum dignitate praestantius quam pietas misericordiae et puritas castitatis, his nos praesidiis specialius instruamus, ut caritatis opere ac nitore pudicitiae, tamquam duabus elevati alis, de terrenis mereamur esse caelestes¹. Quo desiderio quisquis gratia Dei adjutus impletur, et de profectu suo non in se, sed in Domino gloriatur², hic legitime honorat paschale sacramentum. Hujus limina vastator angelus sanguine agni et signo crucis praenotata non intrat. Is plagas Aegyptias non pavescit, et iisdem aquis hostes suos relinquit extinctos quibus est ipse salvatus. Amplectamur itaque, dilectissimi, purificatis mentibus atque corporibus, salutis nostrae mirabile sacramentum, et ab omni fermento malitiae veteris emundati³, Pascha Domini cum digna observantia celebremus : ut regente nos Spiritu sancto, a caritate Christi nullis tentationibus separemur⁴, qui in sanguine suo pacificans omnia⁵, et in altitudinem paternae gloriae se recepit, et humilitatem sibi servientium non relinquit, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

1. Cf. I Cor. XV, 49. On a rencontré ailleurs (7^e Sermon sur le Carême, 2 ; S. C. 49, p. 61) l'image des ailes qui soulèvent l'âme ; dans ce passage, il s'agissait de la charité et de la foi (cf. note 2, *ad locum*).

2. Cf. II Cor. X, 17 : « Qui gloriatur, in Domino gloriatur. »

conduite, que c'est lui qui habite en nous. Or, dans l'échelle des vertus, rien ne dépasse la bonté de la miséricorde et la pureté de la chasteté ; munissons-nous donc plus spécialement de ces secours, afin que, nous élevant par l'activité de la charité et le rayonnement de la pureté comme sur deux ailes, nous méritions, de terrestres que nous sommes, de devenir célestes¹. Quiconque, aidé de la grâce de Dieu, est rempli de ce désir, et se glorifie de son progrès non en lui-même, mais dans le Seigneur², celui-là honore comme il convient le mystère pascal. L'ange dévastateur ne franchit pas son seuil que marquent le sang de l'Agneau et le signe de la croix. Il ne redoute pas les plaies de l'Égypte et il laisse ses ennemis anéantis dans les eaux dont lui-même est sauvé. L'esprit et le corps purifiés, embrassons donc, bien-aimés, le sacrement admirable de notre salut ; purifiés de tout le levain de notre ancienne méchanceté³, célébrons la Pâque du Seigneur avec la perfection qui convient : alors, sous la conduite de l'Esprit-Saint, aucune tentation ne nous séparera de la charité du Christ⁴, lequel pacifiant toutes choses en son sang⁵, est remonté dans les hauteurs de la gloire de son Père sans pourtant délaisser l'humble condition de ceux qui le servent ; à lui honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

3. Cf. I Cor. V, 7.

4. Cf. Rom. VIII, 35 : « Quis nos separabit a caritate Christi ?... »

5. Cf. Col. I, 20.

43

(LVI)

DE PASSIONE DOMINI SERMO V
die dominica habitus.

1. Creator et Dominus omnium rerum Christus post inusitatum sacrae Virginis partum, post adorata magorum confessione cunabula, et post multiplicem doctrinam caelestis eloquii et variarum curationum medelas imperio verbi potentis effectas, dispensationem omnium sacramentorum ¹ omniumque virtutum salu- tificera passione consummat. Christianae igitur spei, dilectissimi, vera ratio et principalis causa crux Christi est : quae licet *Judaeis sit scandalum, gentibus autem stultitia, nobis tamen Dei virtus est, Deique sapientia* ². Unde summum hoc et potentissimum divinae misericordiae sacramentum semper quidem in cordibus nostris cum tota sui dignitate retinendum est, sed nunc vivaciorem animi sensum et puriorem exigit mentis intuitum, quando nobis non solum recursu temporis, sed etiam textu evangelicae lectionis omne opus nostrae salutis ingeritur. Nihil ergo apud nos loci cogitationes habeant impiorum, nec integritatem sanae intelligentiae, aut Judaica offensio, aut gentilis corrumpat irrisio : ut quod pro nobis non solum humiliter,

1. Ces sacramenta désignent ici les figures de l'ancienne alliance : annonçant et faisant espérer le salut de l'humanité par le Christ, elles n'avaient pourtant pas le pouvoir de donner ce salut lui-même. Seule la Passion, tout en couronnant et réalisant ces figures, a pu nous apporter ce salut.

2. Cf. I Cor. I, 23-24.

43

(LVI)

CINQUIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le dimanche).

SOMMAIRE. — 1. L'homme et Dieu associés dans l'œuvre de notre rédemption. — 2. La double prière du Seigneur. — 3. L'arrestation du Seigneur. Renvoi.

1. Créateur et Seigneur de toutes choses, le Christ, après l'enfantement miraculeux de la Vierge sainte, après l'hommage rendu à son berceau par la foi des mages, après une abondante prédication de la parole divine et la grâce de multiples guérisons opérées au commandement d'un verbe puissant, le Christ consume l'économie de tous les mystères ¹ et de tous les miracles par une Passion qui apporte le salut. La raison véritable et la cause première de l'espérance chrétienne, bien-aimés, est donc la croix du Christ : encore qu'elle soit pour les Juifs un scandale et pour les païens une folie, pour nous cependant elle est puissance de Dieu et sagesse de Dieu ². Aussi est-ce continuellement que nous devons vénérer dans nos cœurs, avec tout l'honneur qui lui revient, ce mystère de la divine miséricorde, le plus grand et le plus puissant qui soit ; cependant il nous faut en ce moment y appliquer un sentiment plus vif de l'âme et un regard plus pur de l'esprit, car ce n'est pas seulement le retour du temps, mais aussi la lecture du texte évangélique qui nous présente toute l'œuvre de notre salut. Qu'il n'y ait donc pas place chez nous pour les inventions des impies ; que ni le scandale des Juifs, ni la moquerie des païens ne viennent contaminer l'intégrité d'une saine intelligence, pour nous faire paraître ou impos-

sed etiam sublimiter gestum est, aut secundum hominem impossibile, aut secundum Deum videatur indignum. Utrumque autem recipi, utrumque convenit credi : quia nemo hominum potest, nisi in utroque, salvari.

Justus enim et misericors Deus, non sic jure suae voluntatis est usus, ut ad reparationem nostram, solum potentiam benignitatis exereret : sed quia consequens fuerat ut homo faciens peccatum, servus esset peccati ¹, sic medicina aegris, sic reconciliatio reis, sic redemptio est impensa captivis, ut condemnationis justa sententia justo liberatoris opere solveretur. Nam si pro peccatoribus sola se opponeret Deitas, non tam ratio diabolum vinceret quam potestas. Et rursus, si causam lapsorum sola ageret natura mortalium, non exueretur a conditione, quae libera non esset a genere ². Unde oportuit in unum Dominum nostrum Jesum Christum et divinam et humanam convenire substantiam, ut mortalitati nostrae per Verbum carnem factum et origo novi hominis subveniret et passio ³.

2. Cum igitur in Christo Jesu Judaeorum caecitas quae sunt divina non videat, gentilium sapientia quae sunt humana contemnat ; illis adversus gloriam Domini calumniantibus, istis contra humilitatem superbientibus : nos Dei Filium, et in suis virtutibus, et in nostris infirmitatibus adoramus ; nec erubescimus cru-

1. Cf. Jean VIII, 34 : « Omnis qui facit peccatum servus est peccati. »

2. Ce passage est à rapprocher du célèbre texte du 2^e Sermon pour Noël, 1 : « Deus omnipotens et clemens, cujus natura bonitas, cujus voluntas potentia, cujus opus misericordia est », etc. (S. C. 22, p. 76). L'idée exposée dans ce dernier texte avec beaucoup d'ampleur est reprise et complétée ici. Ce qui est au centre des deux passages, c'est l'idée que, dans l'œuvre de notre rédemption, la justice a été observée par Dieu lui-même : dans le sermon de Noël, cette justice exigeait que le Rédempteur se mesurât avec le démon, détenteur d'un droit sur l'homme, à armes égales, donc dans la condition même de l'homme ; ici elle exige une réparation adéquate, que n'eût pas fournie la seule bonté de Dieu accordant gratuitement le pardon ;

sible selon l'homme ou indigne selon Dieu ce qui a été réalisé pour nous suivant un mode humble et sublime à la fois. Il convient au contraire d'accueillir ces deux aspects, de croire l'un et l'autre, car nul homme ne peut être sauvé que dans l'un et l'autre.

Dieu, en effet, juste autant que miséricordieux, n'a pas usé, comme c'était son droit, d'un acte de sa volonté, en sorte que, pour nous restaurer dans notre état, il n'eût qu'à manifester sa puissance et sa bonté ; mais, puisqu'il était dans l'ordre des choses que l'homme, coupable de péché, soit esclave du péché ¹, voici comment la guérison fut acquise aux malades, le pardon aux coupables, la rançon aux prisonniers : la sentence de condamnation portée en toute justice fut acquittée par l'œuvre d'un libérateur accomplissant toute justice. Car si la divinité était seule entrée en lice pour les pécheurs, le diable aurait été vaincu plus par puissance que par raison. Et si au contraire la seule nature mortelle avait plaidé la cause des hommes tombés, elle n'aurait pu s'affranchir de leur condition, n'étant pas sans attache avec leur race ². Aussi fallut-il qu'en notre unique Seigneur Jésus-Christ se rencontrassent et la divine et l'humaine essence, afin que, par le Verbe fait chair, l'homme nouveau vînt au secours de notre condition mortelle et par la grâce de son origine ³ et par celle de sa Passion.

2. L'aveuglement des Juifs ne voit donc pas ce qui est divin dans le Christ Jésus et la sagesse des païens y méprise ce qui est humain : ceux-là profèrent des calomnies contre la gloire du Seigneur, ceux-ci s'élèvent orgueilleusement contre son humiliation ; pour nous, nous adorons le Fils de Dieu et dans sa puissance et dans nos infirmités ; nous ne rougissons

or qui pourra la fournir, cette réparation, sinon le Christ, Dieu et homme, en satisfaisant ainsi et la justice et la miséricorde, attributs divins apparemment antinomiques et que Dieu seul peut concilier ? C'est déjà la doctrine de la « satisfaction viciaire » que S. ANSELME reprendra et développera si fortement dans le *Cur Deus homo*.

3. C'est grâce à son origine divine et à ses souffrances humaines offertes pour nous que le Christ, homme nouveau, homme divin, a pu nous relever de notre déchéance. Ce sont là les composantes de sa victoire.

cem Christi, et inter contradicentium linguas nec de morte ipsius, nec de resurrectione dubitamus. Quoniam quod superbos ad infidelitatem trahit, hoc nos ad fidem dirigit; et quod apud illos est materia confusionis, hoc apud nos est causa pietatis.

Admonitis igitur discipulis Dominus, ut contra vim tentationis instantis vigilantibus oratione certarent, ipse Patri supplicans, ait: *Pater, si possibile est, transeat a me calix iste. Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu*¹. Prima petitio infirmitatis est, secunda virtutis: illud optavit ex nostro, hoc elegit ex proprio: nec enim aequalis Patri Filius omnia esse Deo possible nesciebat, aut ad suscipiendam crucem sine sua in hunc mundum voluntate descenderat, ut hanc diversarum affectionum compugnantiam perturbata quodammodo ratione pateretur. Sed ut suscipientis susceptaeque naturae esset manifesta distinctio, quod erat hominis, divinam desideravit potentiam; quod erat Dei, ad causam respexit humanam. Superiori igitur voluntati voluntas cessit inferior, et cito demonstratum est quid possit a trepidante orari, et quid non debeat a medente concedi. Quia enim nos *quid oremus, sicut oportet, nescimus*², et utile nobis est ne fiat plerumque quod volumus, Deus justus et bonus, quando ea quae nocitura sunt, petuntur, negando miseretur. Voluntatis ergo nostrae correctionem Dominus cum trina oratione firmasset, gravatis adhuc maerore discipulis, *Dormite jam, inquit, et requiescite. Ecce appropinquavit hora, et Filius hominis tradetur in manus peccatorum. Surgite, eamus. Ecce appropinquavit qui me tradet*³.

3. Inter ipsa autem verba Domini, qui praedicti

1. Matth. XXVI, 39.

2. Rom. VIII, 26.

pas de la croix du Christ, et, au milieu des voix rebelles, nous ne doutons ni de sa mort ni de sa résurrection. Car ce qui entraîne les orgueilleux à nier la foi, c'est ce qui nous mène à la foi, et ce qui pour eux est matière à confusion est pour nous principe de piété.

Le Seigneur, ayant donc averti ses disciples d'avoir à combattre par la veille et la prière contre la violence de la tentation toute proche, pria lui-même son Père avec supplications, disant: « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi! Cependant non pas comme je veux, mais comme tu veux¹. » La première demande relève de sa faiblesse, la seconde de sa force: la première est un souhait qui vient de notre condition, la seconde un choix qui vient de sa condition propre; le Fils égal au Père, en effet, n'ignorait pas que tout est possible à Dieu, et n'était pas descendu en ce monde pour y prendre la croix sans l'avoir voulu, en sorte que sa raison aurait été comme troublée et qu'il aurait été victime d'un conflit de sentiments contraires. Mais afin de rendre manifeste la distinction entre la nature assumée et celle qui assumait, ce qui était de l'homme en lui en appela à la puissance divine, et ce qui était de Dieu eut égard aux besoins des hommes. La volonté inférieure céda donc à la supérieure; alors apparut aussitôt et quelle prière peut former celui qui a peur et quel remède ne doit pas accorder celui qui vient guérir. « Nous ne savons, en effet, que demander pour prier comme il faut² », et il nous est utile que ce que nous voulons, souvent ne se réalise pas: Dieu, juste et bon, a donc pitié de nous en nous refusant l'objet de nos demandes lorsque celui-ci doit nous nuire. Le Seigneur ayant ainsi, par sa prière trois fois répétée, corrigé et affermi notre volonté, dit à ses disciples encore accablés de tristesse: « Désormais vous pouvez dormir et vous reposer, voici venue l'heure où le Fils de l'homme va être livré aux mains des pécheurs. Levez-vous! Allons! Voici tout proche celui qui me livre³! »

3. Comme le Seigneur parlait encore, ceux qu'il

3. Matth. XXVI, 45-46.

fuerant, irruerunt, et cum gladiis et fustibus comprehensura Christum turba confluit, ducem sequens Judam Iscariot, qui privilegio perfidiae obtinuerat in facinore principatum. Huic ne criminis causam aliqua praeberet offensio, nulla est negata dignatio ; sed illius spiritu inflammatus exarsit, cui ministerium sponte praebuit ; et qualem habuit mentem, talem invenit et praesidem. Merito, sicut et propheta praedixerat, *oratio ejus facta est in peccatum* ¹ : quoniam consummato scelere, tam perversa ipsius conversio fuit, ut etiam paenitendo peccaret.

Admittit ergo in se Filius Dei impias manus, et quod saevientium furore agitur, patientis potestate completur. Hoc enim erat illud magnae pietatis sacramentum, quod Christus consecratur injuriis : quas si aperta potentia et manifesta virtute propelleret, divina tantum exerceret, non humana curaret. In omnibus autem quae illi popularis et sacerdotalis insania contumeliose et procaciter inferebat, nostrae diluebantur maculae, nostrae expiabantur offensae ² : quia natura, quae in nobis rea semper fuerat atque captiva, in illo innocens patiebatur et libera ; ut ad auferendum peccatum mundi, ille hostiam se Agnus offeret, quem et omnibus corporalis substantia jungeret, et ab omnibus spiritalis origo discerneret.

Haec hodie, dilectissimi, auribus vestris insinuata sufficiant. Caetera in quartam feriam differantur, auxiliante Domino orationibus vestris, qui praestare dignabitur, ut quod promittimus impleamus : per eundem Dominum nostrum, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

1. Cf. Ps. CVIII, 7.

avait annoncés firent irruption, et la troupe armée de glaives et de bâtons accourut pour se saisir de lui ; elle suivait son chef Judas Iscariote qui, par le privilège de la trahison, avait obtenu le premier rang dans le crime. De peur qu'un déplaisir quelconque ne fournît prétexte à son forfait, aucun égard ne lui fut refusé ; mais voici qu'il s'enflamma, brûlé par l'esprit de celui auquel il offrit de lui-même son concours : tel était son cœur, tel fut le maître qu'il trouva. Il avait mérité, comme l'avait prédit le Prophète, que sa prière devint péché ¹, car, le crime consommé, sa conversion fut à ce point perverse que, même en se repentant, il pécha.

Le Fils de Dieu permet donc à des mains impies de se porter sur lui, et la puissance de celui qui les souffre mène à leur terme les actes de ceux qui se déchainent furieusement contre lui. C'était, en effet, ce grand mystère de bonté que le Christ poursuivait en subissant les injures : s'il les avait repoussées en dévoilant sa puissance et manifestant son pouvoir, il aurait seulement exercé ses attributs divins, il n'aurait pas guéri les maladies humaines. Mais, dans tout ce que lui infligeait ignominieusement et insolamment la folie du peuple et des prêtres, c'étaient nos souillures qui étaient lavées, nos offenses qui étaient expiées ² ; car la nature, en nous toujours coupable et captive, en lui souffrait innocente et libre : pour enlever le péché du monde, cet Agneau s'offrait en victime, lui que sa substance corporelle unissait à tous et que son origine spirituelle distinguait de tous.

Qu'il nous suffise pour aujourd'hui, bien-aimés, d'avoir entendu ces enseignements. Pour la suite, nous la renverrons à mercredi ; le Seigneur, grâce à vos prières, nous aidera et daignera nous accorder de tenir notre promesse ; par le même Seigneur, à qui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

2. Cf. Is. LIII, 5.

44

(LVII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO VI
feria quarta.

1. Sponsionis nostrae memores, dilectissimi, sanctitati vestrae reddimus quod debemus, affuturam sperantes gratiam Dei, ut inde nobis proveniat devotio, unde est incitata promissio.

Comprehensus Christus Dominus a turbis quas principes sacerdotum et doctores legis armaverant, ut impleret dispensationem¹, cohibuit potestatem; et beatum apostolum Petrum humana adversum irruentes animositate commotum, gladio abstinere praecepit². Superfluum enim erat ut qui nolebat praesidio angelicarum legionum juvari, vellet se unius discipuli oppositione defendi. Perpetraverit licet ferox turba quod voluit, et de sceleris sui exultarit effectu: major tamen comprehensi virtus, quam comprehendentium fuit³. Judaeorum enim caecitas nihil obtinuit, nisi ut sua impietate se perderet; Christi vero patientia hoc egit, ut omnes sua Passione salvaret.

2. Perducto autem Jesu ad Caipham principem sacerdotum, quo scribae et omnis sacerdotalis ordo convenerat, falsa adversum Dominum testimonia quaerebantur; sed inter inconditas et dissonas voces hoc

1. A savoir l'« économie » (*dispensa lo*) du plan divin de la rédemption.

2. Cf. Matth. XXVI, 52.

3. Cf. I Jean IV, 4: « Major est qui in vobis est quam qui in mundo. »

44

(LVII)

SIXIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le mercredi).

SOMMAIRE. — 1. Suite du récit de la Passion. Arrestation du Seigneur. — 2. Jésus devant le tribunal de Caïphe. — 3. Devant Pilate. — 4. Jésus crucifié. — 5. Exhortation morale: prendre garde aux tromperies du démon et de ses agents.

1. Nous rappelant, bien-aimés, l'engagement que nous avons pris, nous venons nous acquitter envers votre sainteté de ce que nous lui devons, espérant que la grâce de Dieu nous assistera, en sorte que la dévotion nous vienne de celui qui nous a inspiré la promesse.

Le Christ Seigneur, appréhendé par la foule qu'avaient armée les princes des prêtres et les docteurs de la loi, retint sa puissance afin d'accomplir son dessein¹; au bienheureux apôtre Pierre, entraîné par un ressentiment humain contre les assaillants, il commanda de renoncer à son épée². Il était, en effet, superflu pour celui qui refusait le secours des légions angéliques, de vouloir être défendu par l'intervention d'un unique disciple. Que la troupe des furieux accomplisse donc ce qu'elle a décidé, et qu'elle se réjouisse du succès de son crime: la force de celui qui est saisi est néanmoins plus grande que celle des hommes qui le saisissent³. L'aveuglement des Juifs, en effet, n'a rien obtenu, sinon de se perdre lui-même par son impiété; la patience du Christ au contraire a fait que tous les hommes soient sauvés par sa Passion.

2. Jésus est ensuite conduit chez Caïphe, le prince des prêtres; là s'étaient rassemblés les scribes et tout l'ordre sacerdotal; on cherchait de faux témoignages

Jesus mirabiliter elegerat, ut taceret. Caiphae tamen dicenti : *Adjuro te per Deum vivum, ut dicas nobis si tu es Christus Filius Dei* ¹ : ita veraci ac provida auctoritate respondit, ut iisdem verbis et infidelium conscientias caecaret, et credentium corda firmaret, ad omnem interrogationem ejus referens, *Tu dixisti* ; ad-densque quod sequitur : *Verumtamen dico vobis, amodo videbitis Filium hominis sedentem a dextris virtutis Dei, et venientem in nubibus caeli*. Caiphas autem ad exaggerandam auditi sermonis invidiam, *scidit vestimenta sua* : et nesciens quid hac significaret insania, sacerdotali se honore privavit. Ubi est, Caipha, rationale pectoris tui ² ? ubi continentiae cingulum ? ubi super-humerale virtutum ? Mystico illo sacramento amictu ipse te spoliast, et propriis manibus pontificalia indumenta discerpis, oblitus praecepti illius, quod legeras de principe sacerdotum : *De capite suo cidarim non deponet, et vestimenta sua non dirumpet* ³. Tu vero, a quo jam alienabatur haec dignitas, ipse es exsecutor opprobrii ; et ad manifestandum finem veteris instituti, eadem disruptio sacerdotalem aufert ornatum, quae mox et templi discidit velum ⁴.

3. Hinc jam, dilectissimi, inter multiplicatas illusiones nocte transacta, vinctum Jesum Pilato praesidi tradiderunt. Principes enim sacerdotum et seniores populi hoc consilio rem gerebant, ut ab actione sceleris sui viderentur immunes, subtrahentes opera manuum, et exerentes tela linguarum ⁵, nolentes interficere, et

1. Matth. XXVI, 63.

2. Cf. Exode XXVIII, 4, où se trouvent énumérés, presque dans l'ordre qu'emprunte S. Léon, les ornements du Grand Prêtre : « Rationale et super-humerale..., cidarim et balteum (= cingulum). » Selon le v. 30 du même chapitre, le Grand Prêtre devait toujours porter le « rationale » quand il se présentait devant Yahvé ; sans doute S. Léon exagère-t-il ici cette obligation par souci oratoire ; mais peut-être veut-il donner à entendre que le Grand Prêtre y était tenu en présence du Fils de Dieu.

contre le Seigneur, mais, parmi les voix confuses et discordantes, Jésus avait pris le parti admirable de se taire. A Caïphe cependant qui lui disait : « Je t'adjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu ¹ », il répondit avec une autorité si vraie et si prudente que les mêmes paroles aveuglèrent les consciences des incrédules et fortifièrent les cœurs des croyants ; il dit, se référant à tout l'interrogatoire : « Tu l'as dit », et il ajouta : « Oui, je vous le déclare ; désormais vous verrez le Fils de l'homme siéger à droite de la puissance de Dieu et venir sur les nuées du ciel. » Mais Caïphe, pour rendre plus odieuses les paroles qu'il avait entendues, déchira ses vêtements, et, ignorant la signification de ce geste insensé, se priva ainsi de l'honneur du sacerdoce. Où est, Caïphe, le rational qui ornait ta poitrine ² ? Où la ceinture, symbole de continence ? Où l'huméral, image des vertus ? Tu te dépouilles toi-même de ce vêtement mystique et sacré et, de tes propres mains, tu lacères les ornements pontificaux, oublieux du précepte que tu avais lu au sujet du prince des prêtres : « Il ne déposera pas la tiare et ne déchirera pas ses vêtements ³. » Mais toi, de qui cette dignité déjà s'est écartée, tu te fais toi-même l'exécuteur de ton humiliation ; et, pour que soit manifestée la fin de l'ancienne loi, c'est la même rupture qui te dépouille de l'ornement sacerdotal et qui bientôt va déchirer aussi le voile du temple ⁴.

3. De là, bien-aimés, après une nuit passée au milieu de moqueries sans nombre, Jésus est livré enchaîné au gouverneur Pilate. Les princes des prêtres, en effet, et les anciens du peuple menaient l'affaire suivant un plan tel qu'ils paraîtraient, eux, innocents de la mise à exécution de leur crime : ils soustrayaient le concours de leurs mains, mais lançaient les traits de leurs langues ⁵ ; ils ne voulaient pas mettre à mort, mais

3. Lévit. XXI, 10.

4. S. JÉRÔME écrit de même : « Scidit vestimenta sua ut ostendat Judaeos sacerdotii gloriam perdidisse et vacuum sedem habere pontifices » (*In Evang. Matth. IV, xxvi ; P. L. XXVI, 202*).

5. Cf. S. AUGUSTIN : « Et vos, o Judaei, occidistis. Unde occidistis ? Gladio linguae : aculstis enim linguas vestras. Et quando percussistis, nisi

clamantes, *Crucifige, crucifige*. Quid hac specie religionis injustius ? quid hac clementiae simulatione crudelius ? Qua lege, Judaei, quod vobis non licet facere, licet velle ? qua ratione, quod corpora polluit, corda non laedit ? Contaminari occisione ejus metuitis, cujus super vos et super filios vestros fundi sanguinem postulastis. Si non tantum facinus vestra impietas peragit, permittite praesidem judicare quod sentit. Sed vos etiam in ipsum graves atque violenti, in id eum declinare non sinitis, a quo ipsi mendaciter abstinetis ¹.

Peccaverit Pilatus faciendo quod noluit, in vestram tamen conscientiam confluit quidquid furor vester extorsit. Talis etiam illic vestra observantia fuit, ut pretium, quod vobis Christi venditor reportavit, mitti in gazophylacium noluistis, caventes scilicet ne sacros loculos pecunia cruenta pollueret. Cujus cordis est ista simulatio ? Sacerdotum conscientia capit quod templi arca non recipit. Refutatur illius sanguinis taxatio, cujus non timetur effusio. Quantislibet ita vos fallaciae circumtegitis umbraculis, initum est cum traditore commercium, quo justum sanguinem, sicut non licuit comparari, sic non licuisset effundi.

4. Seditiosis igitur clamoribus Judaeorum cedente Pilato, in loco, cui nomen est Golgotha, crucifigitur Christus. Per lignum erigitur lapsus in ligno, et gustu fellis et aceti diluitur esca peccati. Merito priusquam traderetur, dixerat Dominus : *Cum exaltatus fuero, omnia ad me traham* ² : id est, totam causam humani generis agam, et olim perditam in integrum revocabo

quando clamastis : *Crucifige, crucifige ?* » (*Enarr. in Ps. 63, P. L. XXXVI, 763*).

1. En déférant Jésus à Pilate, les Juifs ont prétendu ne pas vouloir exercer sur lui le droit de mort ; cependant ils avaient l'intention de faire mourir leur prisonnier et ils ont empêché par leurs menaces le Procureur de prononcer un verdict de clémence.

criaient : « Crucifie-le ! crucifie-le ! » Quoi de plus injuste que cette apparence de religion ? Quoi de plus cruel que cette caricature de clémence ? Selon quelle loi, ô Juifs, ce qu'il ne vous est pas permis de faire, vous est-il permis de le vouloir ? Selon quel raisonnement ce qui souille les corps ne blesse pas les âmes ? Vous craignez de vous rendre impurs en tuant celui dont vous avez demandé que son sang soit répandu sur vous et sur vos enfants. Si votre impiété ne consume pas un si grand crime, laissez le gouverneur juger selon ses sentiments. Mais, en vous montrant pressants et violents même envers lui, vous ne tolérez pas qu'il se rallie à la solution que vous-même refusez, tout en disant mensongèrement le contraire ¹.

Admettons que Pilate ait péché en faisant ce qu'il n'a pas voulu ; ce n'en est pas moins sur votre conscience que reflue tout ce que votre fureur lui a arraché. Telle a même été ici le scrupule de votre observance que vous n'avez pas voulu qu'on mît dans le trésor du temple ce que vous rendit celui qui avait vendu le Christ, car vous veilliez à ce que cet argent taché de sang ne vînt pas souiller les deniers sacrés. De quel cœur sort une pareille hypocrisie ? C'est dans la conscience des prêtres que tombe ce qui ne tombe pas dans la caisse du temple. On refuse le prix de ce sang qu'on ne craint pas de répandre. Mais vous pouvez vous abriter à l'ombre du mensonge, le marché que vous avez conclu avec le traître ne vous permettait pas plus de vendre le sang du juste qu'il ne vous aurait permis de le verser.

4. Pilate cédant donc aux cris séditieux des Juifs, le Christ est crucifié au lieu appelé Golgotha. Celui qui est tombé par le bois est relevé par le bois, et l'amertume du fiel et du vinaigre acceptés répare pour l'aliment cause du péché. A juste titre, avant d'être livré, le Seigneur avait dit : « Une fois élevé, j'attirerai tout à moi ² », c'est-à-dire je prendrai sur moi toute la cause du genre humain et je rétablirai dans son intégrité la nature autrefois perdue. En moi toute

2. Jean XII, 32, selon la leçon brève ; cf. *supra*, p. 22, n. 2.

Léon le Grand. III.

naturam. In me omnis infirmitas abolebitur, in me omnis plaga sanabitur. Exaltatum autem Jesum ad se traxisse omnia, non solum nostrae substantiae passione, sed etiam totius mundi commotione monstratum est. Pendente enim in patibulo creatore, universa creatura congemuit, et Crucis clavos omnia simul elementa senserunt. Nihil ab illo supplicio liberum fuit. Hoc in communionem sui et terram traxit et caelum, hoc petras rupit, monumenta aperuit, inferna reseravit, et densarum horrore tenebrarum radios solis abscondit. Debebat enim hoc testimonium suo mundus auctori, ut in occasu conditoris sui vellent universa finiri. Sed patientia Dei servat rebus atque temporibus ordinem suum, nosque in illum potius invitat affectum, ut eorum salutem petamus, quorum crimen horremus.

5. Tanto igitur pretio ¹, tantoque sacramento eruti de potestate tenebrarum ², et ab antiquae captivatis vinculis absoluti, date operam, dilectissimi, ut integritatem mentium vestrarum nulla diabolus arte corrumpat. Quidquid vobis contra Christianam fidem ingeritur, quidquid contra mandata Dei suadet, de illius deceptionibus venit, qui vos innumeris dolis ab aeterna vita conatur avertere, captando quasdam occasiones infirmitatis humanae, per quas incautas negligentesque animas in laqueos iterum suae mortis inducat. Omnes ergo per aquam et Spiritum sanctum renati, recolant cui renuntiaverint, et qua professione jugum a se tyrannicae dominationis excusserint : nec in secundis quisquam, nec in adversis, ad mortiferum diaboli currat auxilium. Ille enim mendax est ab initio ³, et in sola viget arte fallendi, ut humanam igno-

1. Cf. I Cor. VI, 20.

2. Cf. Colos. I, 13.

faiblesse sera détruite, en moi toute blessure guérie. Or non seulement sa Passion subie dans notre nature, mais aussi l'ébranlement de tout l'univers ont montré que Jésus, une fois élevé, avait tout attiré à lui. Tandis que le Créateur pendait au gibet, la création entière, en effet, gémit et tous les éléments ressentirent avec lui les clous de sa croix. Nulle chose ne demeura étrangère à ce supplice : c'est par lui qu'il attira le ciel et la terre à s'unir à ses souffrances, par lui qu'il brisa les rochers, qu'il ouvrit les tombeaux, qu'il délia les enfers, qu'il cacha les rayons du soleil sous l'horreur d'épaisses ténèbres. Car le monde devait ce témoignage à son auteur, à savoir qu'à la mort de leur Créateur toutes choses auraient voulu finir. Mais la patience de Dieu garde aux choses et aux temps leur ordre et excite plutôt en nous le désir de demander le salut de ceux dont nous détestons le crime.

5. Arrachés ainsi à si grands frais ¹ et par un si grand mystère à la puissance des ténèbres ², et délivrés des liens de l'ancien esclavage, mettez vos soins, bien-aimés, à ne laisser le diable corrompre l'intégrité de vos âmes par aucun artifice. Tout ce qu'on vous propose de contraire à la foi chrétienne, tout ce qu'on veut vous persuader d'opposé aux commandements de Dieu, tout cela vient de ses tromperies : c'est lui qui par d'innombrables mensonges s'efforce de vous détourner de la vie éternelle, saisissant toutes les occasions que fournit la faiblesse humaine pour faire retomber dans les filets de sa propre mort les âmes étourdiées et négligentes. Que tous ceux, donc, qui ont été régénérés par l'eau et l'Esprit-Saint se rappellent à qui ils ont renoncé et par quel engagement ils ont secoué le joug d'une domination tyrannique ; que nul n'ait recours au secours mortel du démon, ni dans la prospérité, ni dans l'adversité. Car il est menteur dès le commencement ³, uniquement fort dans l'art de tromper, bernant l'ignorance humaine en faisant

3. Cf. Jean VIII, 44 : « Cum loquitur (diabolus) mendacium, ex propriis loquitur, quia mendax est, et pater ejus. » S. Léon combine ce texte avec le début du même verset de Jean : « Ille homicida erat ab initio. »

rantiam falsa scientiae ostentatione decipiat, sitque eorum nunc malignus impulsor, quorum post futurus est improbus accusator. Anni vitae nostrae et actionum temporalium qualitates nec in natura elementorum, nec in stellarum effectibus ¹, sed in summi et veri Dei potestate consistunt, cujus auxilium et misericordiam in omnibus quae recte cupimus, implorare debemus. Sicut enim illo, quod absit, offenso, nihil est praeter ipsum, quod nobis valeat suffragari; ita eodem propitio, nulla nobis nocebit adversitas. *Quoniam si Deus pro nobis, quis contra nos? qui filio suo proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum, quomodo non etiam cum illo omnia nobis donabit* ²? Qui vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

45

(LVIII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO VII
habitus die dominico.

1. Scio quidem, dilectissimi, paschale festum tam sublimis esse mysterii, ut non solum humilitatis meae tenuissimum sensum, sed etiam magnorum ingeniorum superet facultatem. Sed non ita mihi divini operis consideranda est magnitudo, ut vel diffidam, vel

1. Les astrologues (les «mathematici») ont été très en vogue pendant toute l'antiquité. S. AUGUSTIN met souvent les chrétiens en garde contre eux; cf. entre autres, *De Civitate Dei*, V, 1-7 (CSEL 40-1, 209-221), passage où il montre l'inanité de leurs prédilections par l'exemple célèbre des deux jumeaux Ésaü et Jacob qui, nés apparemment sous la même conjonction astrale, eurent cependant des destinées bien différentes.

montre d'une fausse science, aujourd'hui perfide conseiller de ceux dont il sera un jour l'accusateur effronté. Les années de notre vie et les circonstances des événements temporels ne reposent ni sur la nature des éléments ni sur l'influence des astres ¹, mais sur le pouvoir du Dieu suprême et véritable dont nous devons implorer le secours et la miséricorde dans tout ce que nous désirons honnêtement. Si, en effet, nous venions par malheur à l'offenser, il n'est rien en dehors de lui qui puisse nous secourir; de même, s'il nous est favorable, aucune adversité ne pourra nous nuire. «Car si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Lui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous, comment avec lui ne nous accordera-t-il pas toute faveur ²?» Lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

45

(LVIII)

SEPTIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le dimanche).

SOMMAIRE. — 1. Le déroulement de la Passion, fruit d'une disposition divine. — 2. Duplicité des prêtres juifs. — 3. Perfidie de Judas. — 4. Dessein rédempteur de Jésus. — 5. La prière de Jésus. Renvoi.

1. Je n'ignore certes pas, bien-aimés, que la fête pascale a pour objet un mystère si sublime qu'il dépasse non seulement la chétive compréhension de ma bassesse, mais même la capacité des plus grands génies. Pourtant la considération de la grandeur de l'œuvre divine ne doit pas me faire tomber dans la défiance

2. Rom. VIII, 31-32.

erubescam de servitute quam debeo ; cum sacramentum salutis humanae non liceat taceri, etiamsi nequeat explicari. Auxiliantibus autem orationibus vestris, affuturam credimus gratiam Dei, quae inspirationis suae rore sterilitatem nostri cordis aspergat, ut linguae pastoralis officio, quae sancti gregis auribus sint utilia, proferantur. Dicente enim Domino bonorum omnium largitore : *Aperi os tuum, et ego adimplebo illud* ¹, audemus eidem verbis propheticis dicere : *Domine, labia mea aperies, et os meum annuntiabit laudem tuam* ².

Incipientes igitur, dilectissimi, evangelicam de Passione Domini historiam retractare, divino intelligimus dispositum fuisse consilio, ut sacrilegi Judaeorum principes et impii sacerdotes, qui saeviendi in Christum occasiones saepe quaesiverant, non nisi in solemnitate paschali exercendi furoris sui acciperent potestatem. Oportebat enim ut manifesto implerentur effectu, quae diu fuerant figurato promissa mysterio : ut ovem significativam ovis vera removeret, et ut uno expleretur sacrificio variarum differentia victimarum. Nam omnia illa quae de immolatione agni divinitus per Mosen fuerant praestituta, Christum prophetaverant, et Christi occisionem proprie nuntiaverant. Ut ergo umbrae cederent corpori, et cessarent imagines sub praesentia veritatis, antiqua observantia novo tollitur sacramento, hostia in hostiam transit, sanguine sanguis aufertur, et legalis festivitas dum mutatur, impletur.

2. Unde cum scribas et seniores populi ad impium consilium pontifices congregarent, omniumque animos sacerdotum cura admittendi in Jesum sceleris

1. Ps. LXXX, 11.

ni me faire rougir du ministère que je vous dois : il n'est pas permis, en effet, de passer sous silence le mystère du salut des hommes, même si on ne peut l'expliquer. Mais nous croyons qu'avec le secours de vos prières, la grâce de Dieu nous sera secourable et répandra sur la terre stérile de notre cœur la rosée de son inspiration ; alors, quand nous remplirons notre fonction en parlant en tant que pasteur, des paroles nous viendront qui seront utiles à entendre pour votre saint troupeau. Si le Seigneur, dispensateur de tous biens, a dit : « Ouvre la bouche et je l'emplierai ¹ », nous osons lui dire à notre tour, empruntant les paroles du prophète : « Seigneur, ouvre mes lèvres, et ma bouche publiera ta louange ². »

Commençons donc, bien-aimés, à retracer d'après l'évangile l'histoire de la Passion du Seigneur ; nous comprenons de suite que ce fut par une disposition du plan de Dieu que les princes sacrilèges des Juifs et leurs prêtres impies, après avoir souvent cherché les occasions de nuire au Christ, ne reçurent pouvoir d'exercer leur fureur que lors de la solennité pascale. Il fallait, en effet, que l'événement manifestât par son accomplissement ce qui depuis longtemps avait été promis sous le voile des figures : il fallait que l'agneau véritable prit la place de l'agneau symbolique et que, par un seul sacrifice, un terme fut mis à la multiplicité et à la variété des victimes. En effet, tout ce que Moïse, divinement inspiré, avait décrété au sujet de l'immolation de l'agneau, tout cela prédisait le Christ et annonçait proprement l'immolation du Christ. Pour que l'ombre cède la place à la réalité et que les images disparaissent en présence de la vérité, l'ancien rite est donc aboli par un nouveau sacrement, la victime se change en une autre victime, le sang est enlevé par un autre sang et la solennité de la Loi, en se transformant, trouve son accomplissement.

2. Aussi, lorsque les pontifes rassemblèrent les scribes et les anciens du peuple pour un conseil impie et que l'esprit de tous les prêtres n'eut plus qu'un

2. Ps. L, 17.

occupasset, ipsi se doctores legis lege privarunt, et spontaneo defectu ritus sibi patrios sustulerunt. Incipiente enim festivitate paschali, qui ornare templum, mundare vasa, victimas providere, et legitimis purificationibus sacratiorem diligentiam adhibere debuerant, parricidalis odii furore concepto, ad unum opus vacant, et in unum facinus simili crudelitate conjurant, nil assecuturi supplicio innocentiae et condemnatione justitiae, nisi ut et nova mysteria non apprehenderent, et antiqua violarent. Providentibus ergo principibus, ne in die sancto tumultus oriretur, non festivitati, sed facinori studebatur; nec religioni serviebat haec cura, sed crimini. Diligentes enim pontifices et solliciti sacerdotes, seditiones turbarum fieri in praecipua solemnitate metuebant, non ut populus non peccaret, sed ne Christus evaderet.

3. At Jesus consilii sui certus, et in opere paternae dispositionis intrepidus, vetus Testamentum consummabat, et novum Pascha condebat. Discumbentibus enim secum discipulis ad edendam mysticam cenam, cum in Caiphae atrio tractaretur quomodo Christus posset occidi, ille corporis et sanguinis sui ordinans sacramentum, docebat qualis Deo hostia deberet offerri, ne ab hoc quidem mysterio traditore submoto; ut ostenderetur nulla injuria exasperatus, qui in voluntaria erat impietate praescitus. Ipse enim sibi fuit materia ruinae et causa perfidiae, sequens diabolum ducem, et nolens Christum habere rectorem. Dicens itaque Dominus: *Amen dico vobis, quod unus vestrum me traditurus est*¹, notam sibi proditoris sui conscientiam demonstravit: non aspera nec aperta impium increpatione confundens, sed leni ac tacita admonitione

1. Matth. XXVI, 21.

souci, trouver un grief contre Jésus, eux, les docteurs de la Loi, se privèrent de la Loi, et, par une démission volontaire, s'enlevèrent à eux-mêmes les rites ancestraux. En ce début de fête pascale, en effet, ils auraient dû orner le temple, purifier les vases sacrés, pourvoir aux victimes, et apporter un soin plus religieux aux purifications légales; or, remplis d'une haine farouche et parricide, ils ne s'occupent que d'une chose et ne se conjurent, animés d'une égale cruauté, qu'en vue d'un unique forfait; en condamnant l'innocence au supplice et en portant condamnation contre la justice, tout ce qu'ils gagneront sera de rester étrangers aux nouveaux mystères et de violer les anciens. En prenant leurs précautions pour éviter le tumulte au jour saint, ce n'est pas de la fête, mais de leur forfait que les princes des prêtres se préoccupaient; et ce n'est pas au service de la religion, mais à celui du crime que tendait ce souci. Si ces pontifes diligents et ces prêtres consciencieux craignaient qu'une sédition populaire n'ait lieu en cette fête principale, ce n'était pas pour que le peuple ne péchât point, mais pour que le Christ ne s'échappât point.

3. Mais Jésus, sûr de sa résolution et intrépide dans l'accomplissement du plan de son Père, mettait un terme à l'ancienne alliance et fondait la nouvelle Pâque. En effet, ses disciples assis à table avec lui pour manger le repas mystique, et tandis que, dans la cour de Caïphe, on délibérait de la manière de le faire périr, le Christ, lui, posait les règles du sacrement de son corps et de son sang et enseignait quelle victime il faudrait offrir à Dieu, n'écartant même pas le traître de ce mystère; il montrait ainsi que ce n'est pas sous l'exaspération d'une injustice qu'agit celui dont l'impiété volontaire était connue d'avance. Car il trouva en lui-même la matière de sa ruine et la cause de sa perfidie, en prenant le diable comme chef et en refusant d'être conduit par le Christ. Aussi lorsque le Seigneur dit: « En vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera¹ », il montra que la conscience du traître lui était connue; il ne confondit pas l'impie par une réprimande sévère et publique, mais chercha à l'at-

conveniens ; ut facilius corrigeret paenitudo, quem nulla deformasset abjectio. Cur, infelix Juda, tanta benignitate non uteris ? Ecce parcit ausibus tuis Dominus, et nulli te, nisi tibi, indicat Christus : nec nomen tuum, nec persona detegitur, sed veritatis et misericordiae verbo, cordis tantum tui arcana tanguntur. Non apostolici ordinis honor, non sacramentorum tibi communitio denegatur. Redi in integrum¹, et deposito furore resipisce. Clementia invitat, salus pulsat, ad vitam vita te revocat. Ecce immaculati et innocentes condiscipuli tui ad significationem facinoris expavescunt, et omnes sibi, non edito impietatis auctore, formidant. Contristati enim sunt, non de conscientiae reatu, sed de humanae mutabilitatis incerto, timentes ne minus verum esset quod in se quisque noverat, quam quod ipsa Veritas praevidebat². Tu autem in hac trepidatione sanctorum abuteris Domini patientia, et abscondi te tua credis audacia. Addis impudentiam sceleri, nec signo evidentiore terreris. Cumque se a cibo alii, in quo indicium³ Dominus posuerat, continerent, tu manum non retrahis a paropside, quia animum non avertis a crimine.

4. Secutum est itaque, dilectissimi, sicut Joannes Evangelista narravit, ut cum traditori suo Dominus

1. « Redi in integrum. » S. Léon use d'un terme juridique qui indique un retour en arrière par l'annulation des effets d'une décision et le rétablissement d'une situation antérieure. En droit romain, la « restitutio in integrum » était « une décision par laquelle le magistrat remettait dans la situation primitive celui qui avait subi, en vertu des règles mêmes du droit, un préjudice que le magistrat estimait injuste, décision par laquelle ce magistrat réputait non avenu le fait duquel résultait le préjudice » (P. F. GILARD et E. SENN, *Manuel de droit romain*, Paris 1929, p. 1127). L'usage d'expressions ou de mots empruntés à la langue du droit n'est pas rare dans les Sermons. C'est ainsi qu'on lire un peu plus bas dans le même sermon (5) : « *Causam agit fragilitatis et trepidationis humanae* » ; de même, au sermon 46,1 : « *Ut per eum ageretur omnium causa, in quo solo erat omnium natura.* » Au sermon 48, 4 : « *Pactum captivitatis in jus transiit Redemptoris* » ; au 1^{er} sermon sur le Carême, 2 (S. C. 49, p. 28) : « *Tunc*

teindre par un avertissement doux et muet, afin que le repentir pût le corriger plus facilement, alors qu'aucune exclusive ne l'aurait aigri. Pourquoi, ô malheureux Judas, n'uses-tu pas d'une telle mansuétude ? Voici que le Seigneur pardonne tes entreprises, et que le Christ ne te révèle à personne, sinon à toi-même : ni ton nom ni ta personne n'est découvert, mais la parole de vérité et de miséricorde atteint seulement les replis de ton cœur. On ne te refuse ni l'honneur dû au titre d'apôtre, ni la communion aux sacrements. Retourne en arrière¹, laisse-là ta fureur et viens à résipiscence. La clémence t'invite, le salut te presse, la vie te rappelle à la vie. Vois, les autres disciples, purs et innocents, s'épouvantent à l'annonce du crime et craignent tous pour eux-mêmes, puisque l'auteur de cette impiété n'a pas été révélé. Car, s'ils sont attristés, ce n'est pas que leur conscience leur reproche quelque chose, mais c'est à cause de cette incertitude que provoque l'humaine versatilité ; ils redoutent que ce que chacun sait de soi-même soit moins vrai que ce que la Vérité même voit à l'avance². Mais toi, Judas, au milieu de cette inquiétude des saints, tu abuses de la patience du Seigneur, et tu crois que ton audace te cache. Tu ajoutes l'impudence au crime, et un signe plus évident ne t'effraye pas. Alors que les autres n'osent pas toucher à l'aliment dont le Seigneur fait un indice³, toi tu ne retires pas ta main du plat, parce que tu ne détournes pas ton âme du crime !

4. En conséquence, bien-aimés, lorsque le Seigneur, comme le raconte l'évangéliste Jean, eut tendu au

est vera pax homini et vera libertas, quando et caro animo iudice regitur et animus Deo praeside gubernatur. » Cet usage des termes du droit par S. Léon est la marque d'une tournure d'esprit que confirme le fait qu'il s'attache volontiers à l'aspect juridique des problèmes : que l'on songe à la « théorie des droits du démon » dans l'Incarnation, déjà rencontrée plus d'une fois.

2. De même S. JÉRÔME : « Plus credunt magistro (Apostoli) quam sibi : pertimescentes fragilitatem suam, tristes interrogant de peccato cujus conscientiam non habebant » (*In Evang. Matth. IV, xxvi* ; P. L. XXVI, 194).

3. Cf. Matth. XXVI, 23.

manifestius designando panem porrexisset intinctum, totum Judam diabolus occuparet; et quem malignis cogitationibus obligarat, jam ipso impietatis opere possideret¹. Corpore enim tantum cum cenantibus recumbebat, mente autem sacerdotum invidiam, testium falsitatem, et furorem imperitae plebis armabat. Denique videns Dominus cui flagitio Judas esset intentus, *Quod facis, inquit, fac citius*². Vox haec non jubentis est, sed silentis³, nec trepidi, sed parati: qui habens omnium temporum potestatem ostendit se et moram non facere traditori, et sic ad redemptionem mundi paternam exsequi voluntatem, ut facinus quod a persequentibus parabatur nec impelleret, nec timeret.

Postquam igitur Judas persuasus a diabolo discessit a Christo, seque a corpore apostolicae unitatis abscidit, nullo Dominus pavore turbatus, sed de sola redimendorum salute sollicitus, omne temporis spatium quod a persequentium vacabat incursu, mysticis sermonibus sacrataeque doctrinae, sicut Joannis Evangelio declaratur, impendit: elevans ad caelum oculos, et pro universa Ecclesia supplicans Patri, ut omnes quos dedisset, daturusque esset Filio Pater, unum fierent, et in gloria Redemptoris individui permanerent; adjiciens postremo illam orationem quae ait: *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste*. Ubi non existimandum est quod Dominus Jesus passionem et mortem, cujus jam discipulis sacramenta tradiderat, voluerit declinare; cum ipse beatum apostolum Petrum devota fide et caritate ferventem, uti adversum persecutores gladio vetet, dicens: *Calicem quem dedit mihi Pater, non vis ut bibam illum*⁴? cer-

1. Cf. Jean XIII, 27: «Et post buccellam, introivit in eum satanas.»

2. *Ibid.*

3. Cette parole de Jésus n'est pas un ordre qu'il donne à Judas; Jésus

traître, en le manifestant ainsi plus clairement, le pain trempé, le diable s'empara entièrement de Judas; et, l'ayant déjà enchaîné par ses pensées coupables, il prit dès lors possession de lui par cette action impie elle-même¹. Car si son corps était couché à table avec les autres, son esprit en réalité armait la haine des prêtres, le mensonge des témoins et la fureur d'une plèbe inexpérimentée. Enfin, le Seigneur voyant à quelle infamie Judas appliquait sa pensée, «ce que tu as à faire, fais-le vite²», lui dit-il. Parole non de quelqu'un qui donne un ordre, mais de quelqu'un qui se tait³, non d'un homme tremblant, mais d'un homme prêt. Lui qui tient tous les temps en son pouvoir, montre à la fois et qu'il ne retarde pas le traître, et qu'il exécute la volonté de son Père pour la rédemption du monde, sans provoquer ni craindre le crime que préparent ses persécuteurs.

Donc après que Judas, gagné par le diable, se fut séparé du Christ et retranché du corps de l'unité apostolique, le Seigneur, nullement troublé par la peur, mais préoccupé du seul salut de ceux qu'il allait racheter, employa tout le temps que lui laissait l'attaque de ses ennemis, à des entretiens mystiques et à livrer une doctrine sacrée, comme le fait connaître l'évangéliste Jean; il leva les yeux au ciel et supplia le Père pour toute l'Église, afin que tous ceux que le Père avait donnés et donnerait encore au Fils fussent un et demeuraient inséparablement unis dans la gloire du Rédempteur. Il ajouta enfin cette prière: «Père, s'il se peut, que cette coupe passe loin de moi.» Ne pensons pas ici que le Seigneur Jésus ait voulu rejeter la passion et la mort, dont il avait déjà donné les sacrements à ses disciples; en effet, il empêchera lui-même le bienheureux apôtre Pierre, brûlant d'un dévouement plein de foi et d'amour, d'user de l'épée contre les assaillants, et lui dira: «La coupe que m'a donnée le Père, ne la boirai-je pas⁴?» Il est certain

se borne à n'opposer aucune objection au dessein du traître, qu'il connaît; il garde donc le silence là-dessus, et, comme un homme prêt, ne cherche pas à retarder l'exécution.

4. Jean XVIII, 11.

tumque sit et quod secundum Evangelium Joannis Dominus ait : *Sic enim Deus dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret : ut omnis qui credit in eum, non pereat, sed habeat vitam aeternam* ¹; et quod de ipso ait apostolus Paulus : *Christus nos dilexit, et tradidit semetipsum pro nobis hostiam Deo in odorem suavitatis* ². In salvandis enim omnibus per crucem Christi communis erat voluntas Patris et Filii, commune consilium ; nec ulla poterat ratione turbari quod ante aeterna saecula et misericorditer erat dispositum, et incommutabiliter praefinitum. Qui ergo verum, dilectissimi, totumque hominem assumpsit, veros et corporis sensus et animi suscepit affectus. Nec quia omnia in illo plena erant sacramentis, plena miraculis, ideo aut falsis lacrymis flevit, aut mendaci esurie cibum sumpsit, aut simulato sopore dormivit ³. In nostra humilitate contemptus, in nostra maestitudine contristatus, in nostro est dolore crucifixus. Passiones enim mortalitatis nostrae ob hoc misericordia subiit, ut sanaret, ob hoc virtus recepit, ut vinceret. Quod Isaias apertissime prophetavit, dicens : *Hic peccata nostra portat, et pro nobis dolet : et nos putavimus illum esse in dolore, et in plaga, et in vexatione. Ipse autem vulneratus est propter peccata nostra, et infirmatus est propter facinora nostra, et livore ejus sanati sumus* ⁴.

5. Cum itaque, dilectissimi, Dei Filius dicit : *Pater, si fieri potest, transeat a me calix iste*, nostrae utitur voce naturae, et causam agit fragilitatis et trepidationis humanae : ut in iis quae toleranda sunt, et patien-

1. Jean III, 16.

2. Éphés. V, 2.

3. Affirmations qui visent les docètes en général, mais surtout les manichéens, pour qui le Verbe de Dieu n'aurait revêtu qu'une apparence de chair ; S. Léon a déjà dit d'eux : « Per insanarum opinionum ruinas eo usque praecipites prouerunt, ut sibi falsi corporis fingerent Christum, qui nihil

d'autre part que, selon l'évangéliste Jean, le Seigneur a dit : « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, pour que tout homme qui croit en lui ne périsse pas, mais ait la vie éternelle ¹ » ; de même l'apôtre Paul dit de lui : « Le Christ nous a aimés et s'est livré pour nous, s'offrant à Dieu en sacrifice d'agréable odeur ². » Dans l'œuvre du salut universel par la croix du Christ, unique, en effet, était la volonté du Père et du Fils, unique leur dessein ; et aucune raison ne pouvait troubler ce qui, dès avant les siècles éternels, avait été arrêté miséricordieusement et prévu immuablement. Celui donc, bien-aimés, qui a pris une véritable et entière nature humaine, a pris vraiment les sens de notre corps et les sentiments de notre âme. Ce n'est pas parce que tout en lui était plein de grâces, plein de miracles, qu'il a dû pour autant pleurer de fausses larmes, simuler la faim en prenant de la nourriture ou feindre le sommeil en paraissant dormir ³. C'est dans notre humiliation qu'il a été méprisé, dans notre affliction qu'il a été attristé, dans notre douleur qu'il a été crucifié. Car sa miséricorde a subi les souffrances de notre état mortel afin de les guérir, sa force les a acceptées afin de les vaincre. C'est ce qu'Isaïe a très clairement prophétisé lorsqu'il a dit : « Il porte nos péchés et il souffre pour nous ; nous avons pensé qu'il était dans la douleur, dans les blessures, dans les humiliations. Mais il a été blessé pour nos péchés, et il s'est rendu faible à cause de nos crimes, et c'est par ses plaies que nous avons été guéris ⁴. »

5. Aussi, bien-aimés, lorsque le Fils de Dieu dit : « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi », il parle le langage de notre nature et il plaide la cause de la fragilité et de la pusillanimité humaines, pour que, dans les souffrances qu'il faudra endurer, et la patience soit fortifiée et la frayeur repoussée. Enfin,

in se solidum, nihil verum oculis hominum actionibusque praebuerit ; sed simulatae carnis vacuum imaginem demonstravit » (4^e Sermon pour l'Épiphanie, 4 ; S. C. 22, p. 220). Les *Acta Archelai* disent de même : « Manes dixit : ... Sunt innumera testimonia quae indicant eum venisse et non natum esse » (LIV, 11 ; édit. B. H. Beeson, p. 80).

4. Is LIII, 4, 5.

tia roboretur, et formido pellatur. Denique cessans hoc ipsum petere, excusato quodammodo nostrae infirmitatis metu, in quo nobis remanere non expedit, in alium affectum transit, et dicit : *Verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu* ; et iterum : *Si non potest*, inquit, *calix iste transire a me, nisi bibam illum, fiat voluntas tua*. Haec vox capitis salus est totius corporis : haec vox omnes fideles instruxit, omnes confessores accendit, omnes martyres coronavit. Nam quis mundi odia, quis tentationum turbines, quis posset persecutorum superare terrores, nisi Christus in omnibus et pro omnibus diceret Patri : *Fiat voluntas tua* ? Discant igitur hanc vocem omnes, Ecclesiae filii magno pretio redempti ¹, gratis justificati ² ; et cum adversitas violentae alicujus tentationis incubuerit, praesidio potentissimae orationis utantur : ut superato tremore formidinis, accipiant tolerantiam passionis.

Hinc jam, dilectissimi, ad perstringendum ordinem Dominicae passionis sermo est dirigendus, quem ne vos cumulo prolixitatis oneremus, in quartam sabbati, diviso communi labore, differamus. Aderit precantibus vobis gratia Dei, quae mihi solvendi debiti tribuat facultatem. Per Dominum nostrum Jesum Christum, viventem et regnantem cum Patre et Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

1. Cf. I Cor. VI, 20.

cessant de demander cela, après avoir en quelque sorte excusé la crainte propre à notre faiblesse, crainte dans laquelle il ne nous est pas bon de rester, il passe à un autre sentiment, et dit : « Cependant non pas comme je veux, mais comme tu veux », et encore : « Si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté soit faite ». Cette parole du chef est le salut de tout le corps ; cette parole a instruit tous les fidèles, a enflammé tous les confesseurs, a couronné tous les martyrs. Qui, en effet, pourrait surmonter les haines du monde, les tempêtes des tentations, les terreurs des persécutions, si le Christ, en nous tous et en notre nom à tous, n'avait dit à son Père : « Que ta volonté soit faite » ? Que tous l'entendent donc, cette parole, tous les fils de l'Église, rachetés à grand prix ¹, justifiés gratuitement ² ; et lorsque fondra sur eux l'assaut de quelque furieuse tentation, qu'ils aient recours à la prière la plus puissante : alors, ayant surmonté la peur et le tremblement, ils sauront supporter la souffrance.

Il faudrait maintenant, bien-aimés, que notre entretien cherche à suivre de près le déroulement de la Passion du Seigneur ; cependant, pour ne pas vous fatiguer du poids de notre prolixité, nous remettons la suite à mercredi, divisant ainsi notre commun travail. La grâce de Dieu, répondant à vos prières, viendra à mon aide pour me donner la possibilité d'acquitter ma dette. Par notre Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

2. Cf. Rom. III, 24 : « Justificati gratis per gratiam ipsius. »

46

(LIX)

DE PASSIONE DOMINI SERMO VIII
feria quarta habitus.

1. Decursis, dilectissimi, sermone proximo iis quae comprehensionem Domini praecesserunt, superest nunc ut auxiliante Dei gratia, de ipso jam passionis ordine, sicut promisimus, disseramus. Nam cum verbis sacrae orationis ¹ suae Dominus declarasset verissime sibi atque plenissime et humanam et divinam inesse naturam, ostendens unde esset quod pati nollet, et unde quod vellet; depulsa trepidatione infirmitatis, et confirmata magnanimitate virtutis, rediit in sententiam suae dispositionis aeternae, et saevienti diabolo per ministeria Judaeorum, formam servi ² nihil peccati habentis objecit: ut per eum ageretur omnium causa, in quo solo erat omnium natura sine culpa. Irruerunt ergo in lumen verum filii tenebrarum, et utentes faculis atque laternis ³ non evaserunt infidelitatis suae noctem, quia non intellexerunt lucis auctorem ⁴. Occupant paratum teneri, et trahunt volentem trahi ⁵: qui si vellet obniti, nihil quidem in injuriam

1. Il s'agit de la prière de l'agonie, commentée dans le dernier paragraphe du sermon précédent.

2. Cf. Philip. II, 7.

3. Cf. Jean XVIII, 3.

4. Même idée dans le 1^{er} sermon sur la Passion, 3, *supra*, p. 24.

5. De même S. AMBROISE: « Volenti ergo iniecit manus turba, nectuntur vincula » (*In Lucam*, X, 65; *CSEL* 32-4, 480; *S. C.* 52, p. 178); la suite du texte de S. Léon semble inspirée encore du même auteur, qui écrit les mots déjà cités: « Dominum omnium mysteria, non arma tenuerunt » (*Ibid.*).

46

(LIX)

HUITIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le mercredi).

SOMMAIRE. — 1. Rappel du sermon précédent. Arrestation de Jésus. — 2. Jésus devant Pilate; lâcheté de celui-ci. — 3. Fureur des Juifs. — 4. Jésus porte sa croix. — 5. Simon chargé de la croix de Jésus. — 6. Comprendre le sens de la Croix. — 7. Gloire de la croix. — 8. La mort de Jésus nous rend la vie.

1. Dans notre dernier sermon, bien-aimés, nous avons parcouru les événements qui précédèrent l'arrestation du Seigneur; il nous reste maintenant, la grâce de Dieu aidant, à vous exposer, selon notre promesse, le déroulement même de la Passion. Or, le Seigneur avait manifesté par les termes de sa sainte prière ¹ que la nature humaine aussi bien que la nature divine existaient en lui très réellement et très pleinement, montrant d'où lui venait le désir de ne pas souffrir et d'où celui de souffrir. Mais, une fois chassé le tremblement propre à la faiblesse et confirmée la grandeur d'âme propre à la puissance, il reprit la décision de son plan éternel; à la fureur du diable qui s'exerçait par les mains des Juifs, il jeta en proie sa condition d'esclave ², totalement exempte de péché; ainsi la cause de tous serait défendue par celui-là qui seul possédait sans faute la nature de tous. Les fils de ténèbre se ruèrent donc sur la vraie lumière, et, bien qu'ils se servissent de torches et de lanternes ³, ils n'échappèrent pas à la nuit de leur infidélité, parce qu'ils ne discernèrent pas l'auteur de la lumière ⁴. Ils s'emparent de quelqu'un qui est prêt à se laisser prendre et ils entraînent quelqu'un qui veut être entraîné ⁵; s'il avait voulu résister, les mains impies

ejus impiae manus possent, sed mundi redemptio tardaretur, et nullum salvaret illaesus, qui pro omnium salute erat moriturus.

2. Sinens igitur inferri sibi quidquid sacerdotum incitamentis furor popularis audebat, ad Annam Caiaphae socerum, ac deinde ad Caipham ex Annae transmissione perducitur : et post insanas calumniantium objectiones, post commentitias subornatorum testium falsitates, ad audientiam Pilati pontificum delegatione transfertur. Qui, divino jure neglecto, clamantes *se regem non habere nisi Caesarem*¹, tamquam Romanis devoti legibus, omne iudicium potestati praesidis reservassent, expetierunt executorem magis saevitiae quam arbitrum causae. Offerebant enim Jesum duris nexibus vinctum, colaphis et alapis frequentibus caesum, sputis oblitum, clamoribus praedamnatum, ut inter tot praejudicia, quem omnes vellent perire, non auderet Pilatus absolvere. Denique nec in accusato eum reperisse culpam, nec in sententia sua tenuisse constantiam, docet ipsa cognitio : in qua iudex, quem innocentem pronuntiat, damnat, addicens iniquo populo sanguinem justis², a quo abstinendum sibi, et intellectu proprio senserat, et somnio uxoris noverat³. Non purgant contaminatum animum manus lotae, nec in aspersis aqua digitis expiatur quod famulante impia mente committitur. Excessit quidem Pilati culpam facinus Judaeorum, qui illum nomine Caesaris territum et invidiosis vocibus increpatum, ad effectum sui sceleris impulerunt. Sed nec ipse evasit reatum, qui cooperatus seditiosis, reliquit iudicium proprium, et in crimen transivit alienum.

3. Quod ergo Pilatus, dilectissimi, implacabilis po-

1. Cf. Jean XIX, 15.

2. Cf. Matth. XXVII, 24.

n'eussent certes pu lui faire aucun mal, mais la rédemption du monde en eût été retardée ; indemne, il n'eût sauvé personne, lui qui devait mourir pour le salut de tous.

2. Souffrant donc qu'on lui fasse subir tout ce qu'osait la fureur populaire excitée par les prêtres, il est conduit chez Anne, beau-père de Caïphe, et ensuite chez Caïphe, renvoyé là par Anne ; puis, après les calomnies insensées qu'on dresse contre lui, après les inventions mensongères de témoins subornés, il est amené au tribunal de Pilate par une délégation de prêtres. Ceux-ci, tenant pour rien le droit divin, crient qu'ils n'ont de roi que César¹, comme si, respectueux des lois romaines, ils avaient réservé tout jugement au pouvoir du procureur : en réalité ils réclamaient un exécuteur de leur violence bien plutôt qu'un arbitre de leur différend. Ils présentaient, en effet, Jésus enchaîné de durs liens, meurtri par les coups et les soufflets multiples, couvert de crachats, condamné d'avance par les cris : en face de tant de préventions, Pilate, pensaient-ils, n'oserait pas absoudre celui dont tous voulaient la mort. L'instruction de l'affaire même montre enfin tout à la fois que celui-ci n'a pas trouvé de faute chez l'accusé, et qu'il n'est pas resté ferme dans son jugement : le juge, en effet, dans cette audience, condamne celui qu'il déclare innocent et livre au peuple inique le sang du juste², ce sang dont il a compris par sa propre réflexion, et su par le songe de sa femme³, qu'il devait s'abstenir. L'ablution de ses mains ne lave pas la souillure de son âme, et ce n'est pas en faisant couler l'eau sur ses doigts qu'il expie l'acte commis avec la complicité de son cœur impie. Il est vrai, la faute de Pilate est encore dépassée par le crime des Juifs, qui, en le terrorisant par le nom de César et en l'assourdissant de leurs cris haineux, l'ont poussé à accomplir son forfait. Pourtant lui non plus n'est pas exempt de culpabilité, car il a donné la main à l'émeute, renoncé à son propre jugement et participé au crime des autres.

3. Cf. *Ibid.* 19.

puli victus insania, multis Jesum dehonestari ludibriis, et immodicis vexari permisit injuriis, quodque eum flagellis caesum, spinis coronatum, et amictu irrisoriae vestis indutum, scribarum et sacerdotum ostentavit aspectui, mitigandos proculdubio inimicorum animos existimavit : ut exsaturatis invidiae odiis, non ultra jam crederent persequendum, quem tot modis intuebantur afflictum. Sed cum inardesceret ira clamantium, ut Barabbam indulgentia relaxaret, et Jesum crucis poena susciperet ; cum consono fremitu diceretur a turbis : *Sanguis ejus super nos et super filios nostros* ¹ ; obtinuerunt iniqui in damnationem suam quod pertinaciter exigebant : quorum *dentes, sicut propheta testatus est, arma erant et sagittae, et lingua eorum gladius acutus* ². Frustra enim a crucifigendo majestatis Domino manus proprias continebant, in quem lethalia vocum spicula, et venenata verborum tela jaciebant. Vobis, vobis, falsi Judaei, et sacrilegi principes populi, totum facinoris istius pondus incumbit : et licet immanitas sceleris et praesidem obligarit, et milites, omnis tamen facti summa vos arguit. Et quidquid in supplicio Christi vel Pilati peccavit judicium, vel cohortis obsequium, hoc vos facit humani generis odio digniores : quia vestri furoris impulsu nec illis innocentes esse licuit, quibus iniquitas vestra non placuit.

4. Traditus itaque Dominus saevientium voluntati, ad irrisionem regiae dignitatis, supplicii sui jussus est esse gestator ; ut impleretur quod Isaias propheta praeviderat, dicens : *Ecce natus est puer, et datus est nobis filius, cujus imperium super humeros ejus* ³. Cum

1. Matth. XXVII, 25.

2. Ps. LVI, 5.

3. Is. IX, 6.

3. Si donc, bien-aimés, Pilate, vaincu par la fureur d'un peuple implacable, permit qu'on déshonorât Jésus par de multiples outrages et qu'on le tourmentât d'insultes sans mesure, s'il l'exposa aux regards des scribes et des prêtres, flagellé, couronné d'épines et revêtu d'une robe de dérision, c'est sans doute dans la pensée d'apaiser ainsi l'esprit de ses ennemis : leur haine et leur jalousie satisfaites au-delà de toute mesure, ils ne croiraient pas devoir poursuivre davantage celui qu'ils voyaient maltraité de tant de façons. Mais la colère brûlait encore plus chez ceux qui réclamaient avec des cris la grâce de l'élargissement pour Barabbas et la peine de la croix pour Jésus ; et la foule frémissante disait d'une seule voix : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ¹ ! » Alors les méchants obtinrent pour leur perte ce qu'ils réclamaient obstinément : le prophète l'avait attesté, « leurs dents étaient des armes et des flèches, et leur langue un glaive acéré ². » C'est bien en vain qu'ils tenaient leurs mains étrangères à la crucifixion du Seigneur de majesté, car ils lançaient contre lui les dards mortels de leurs cris et les traits empoisonnés de leurs paroles. C'est sur vous, sur vous, Juifs menteurs et princes d'un peuple sacrilège, que retombe tout le poids de ce crime : encore que la cruauté du forfait engage et le procureur et les soldats, pourtant tout l'ensemble de l'action vous accuse. Quelque péché qu'aient commis dans le supplice du Christ, et Pilate par son jugement, et la cohorte par son obéissance, vous vous êtes rendus plus dignes encore de la haine du genre humain, car la contrainte exercée par votre démençe n'a pas permis que demeurent innocents ceux mêmes qui n'approuvaient pas votre injustice.

4. Le Seigneur est donc livré au bon plaisir des furieux, et, pour insulter à sa dignité royale, on l'oblige à porter lui-même l'instrument de son supplice ; ainsi s'accomplissait ce que le prophète Isaïe avait connu d'avance lorsqu'il avait dit : « Voici qu'un enfant nous est né et qu'un fils nous a été donné ; il a reçu l'empire sur les épaules ³. » Lors donc que le Seigneur se chargeait ainsi du bois de la croix, de ce bois qu'il allait

ergo Dominus lignum portaret crucis, quod in sceptrum sibi converteret potestatis, erat quidem hoc apud impiorum oculos grande ludibrium, sed manifestabatur fidelibus grande mysterium ¹ : quia gloriosissimus diaboli victor, et inimicarum virtutum potentissimus debellator, pulchra specie triumphi sui portabat trophaeum ² ; et invictae patientiae humeris, signum salutis, adorandum regnis omnibus inferebat ; tamquam et tunc ipsa operis sui imagine omnes imitatores suos confirmaret et diceret : *Qui non accipit crucem suam, et sequitur me, non est me dignus* ³.

5. Euntibus autem cum Jesu turbis ad locum poenae, Simon quidam Cyrenaeus inventus est, in quem lignum crucis transferretur a Domino : ut etiam tali facto praesignaretur gentium fides, quibus crux Christi non confusio erat futura, sed gloria. Non ergo fortuitum, sed figuratum et mysticum fuit, ut Judaeis in Christum saevientibus, ad compatiendum ei peregrinus occurreret, dicente Apostolo : *Si compatimur, et conregnabimus* ⁴ : ut sacratissimo Salvatoris opprobrio, non Hebraeus quisquam, nec Israelita, sed alienigena subderetur. Per hanc enim translationem, a circumcissione ad praeputium, a filiis carnalibus ad filios spiritales, immaculati agni propitiatio, et omnium sacramentorum plenitudo transibat. Siquidem *Pascha nostrum*, ut ait Apostolus, *immolatus est Christus* ⁵ : qui se novum et verum reconciliationis sacrificium offerens Patri, non in templo, cujus jam erat finita reverentia, nec intra septa civitatis ob meritum

1. Ce passage est à rapprocher de S. AUGUSTIN, *Tract. in Joan. Evang.* CXVII, 3 (P. L. XXXV, 1945) : « Ibat ergo ad locum ubi fuerat crucifigendus, portans crucem suam Jesus. Grande spectaculum : sed si spectet impietas, grande ludibrium ; si pietas, grande mysterium. » (Rapprochement signalé par Y.-M. DUVAL dans *Mélanges de Science religieuse*, Lille 1958, *Quelques emprunts de S. Léon à S. Augustin*, p. 87.)

transformer en sceptre de puissance, c'était certes aux yeux des impies un grand sujet de dérision ; mais pour les fidèles un grand mystère s'y manifestait ¹ : car ce très glorieux vainqueur du diable et ce tout-puissant triomphateur des forces adverses portait dans un brillant appareil le trophée de sa victoire et, sur ses épaules, avec une invincible patience, présentait le signe du salut à l'adoration de tous les royaumes ² ; on eût dit qu'alors, par le spectacle même de son action, il fortifiait tous ses imitateurs et leur disait : « Qui ne prend pas sa croix et ne vient pas à ma suite n'est pas digne de moi ³. »

5. Comme la foule allait avec Jésus au lieu du supplice, on rencontra un certain Simon de Cyrène, et on fit passer le bois de la croix des épaules du Seigneur sur les siennes : par ce geste était aussi préfigurée la foi des nations pour qui la croix du Christ devait devenir une gloire et non un opprobre. Ce ne fut donc pas effet du hasard, mais signe mystique si, en face des Juifs acharnés contre le Christ, il se trouva un étranger pour compatir à ses souffrances, selon le mot de l'Apôtre : « Si nous souffrons avec lui, nous serons aussi glorifiés avec lui ⁴. » Car ce ne fut pas quelque hébreu, ni quelque israélite, mais un homme d'une autre race qui fut soumis à la très sainte ignominie du Sauveur. Par ce transfert de la croix, en effet, la propitiation procurée par l'agneau sans tache et la plénitude de tous les rites figuratifs passaient de la circoncision aux incirconcis, des fils selon la chair aux fils selon l'esprit. En vérité, comme le dit l'Apôtre, « notre pâque, le Christ, a été immolée ⁵. » Il s'est offert au Père en sacrifice nouveau et véritable de réconciliation, non dans le temple, dont la dignité

2. Ainsi S. AMBROISE : « Sed jam tropaeum suum victor adtollat. Crux supra umeros imponitur ut tropaeum, quod sive Simon sive ipse portaverit, et Christus in homine et homo portavit in Christo » (*In Lucam* X, 107. CSEL 32-1, 495 ; S. C. 52, p. 191). Cf. Col. II, 15 : « Et expoliatus principatus et potestates traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso. »

3. Matth. X, 38.

4. Rom. VIII, 17.

5. I Cor. V, 7.

sui sceleris diruendae, sed foris et extra castra crucifixus est ¹, ut veterum victimarum cessante mysterio, nova hostia, novo imponeretur altari, et crux Christi non templi esset ara, sed mundi.

6. Exaltato igitur, dilectissimi, per Crucem Christo, non illa tantum species aspectui mentis occurrat, quae fuit in oculis impiorum, quibus per Mosen dictum est : *Et erit pendens vita tua ante oculos tuos et timebis die ac nocte, et non credes vitae tuae* ². Isti enim nihil in crucifixo Domino praeter facinus suum cogitare poterunt, habentes timorem, non quo fides vera justificatur, sed quo conscientia iniqua torquetur. Noster vero intellectus, quem Spiritus veritatis illuminat, gloriam Crucis caelo terraque radiantem puro ac libero corde suscipiat, et interiore acie videat, quale sit, quod Dominus cum de passionis suae loqueretur instantia, dixit : *Venit hora, ut clarificetur Filius hominis* ³; et infra : *Nunc, inquit, turbata est anima mea, et quid dicam? Pater, salva me ex hac hora. Sed propterea veni in hanc horam. Pater, clarifica Filium tuum* ⁴; et cum vox Patris venisset e caelo dicens : *Et clarificavi, et iterum clarificabo* : respondens Jesus circumstantibus, dixit : *Non propter me vox haec facta est, sed propter vos. Nunc iudicium mundi est, nunc princeps hujus mundi ejicietur foras. Et ego si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad me ipsum* ⁵.

7. O admirabilis potentia Crucis ! o ineffabilis gloria Passionis ! in qua et tribunal Domini, et iudicium mundi, et potestas est crucifixi. Traxisti enim, Domine,

1. Cf. Hébr. XIII, 12 : « Propter quod et Jesus... extra portam passus est. »

2. Deut. XXVIII, 66. S. Léon accommode à son sujet un texte dont le sens est tout différent : Dieu menace les Israélites infidèles de châtiments tels que, sous l'effet de la crainte, ils douteront de leur vie même.

3. Jean XII, 23.

avait déjà pris fin, non dans l'enceinte de la ville qui, en punition de son crime, allait être détruite, mais à l'extérieur et hors du camp ¹, pour qu'à la place du mystère aboli des anciennes victimes, une nouvelle hostie fût présentée sur un nouvel autel et que la croix du Christ fût cet autel, non plus du temple, mais du monde.

6. Voici donc, bien-aimés, le Christ exalté par la croix ; le regard de notre âme ne doit pas être frappé seulement par l'aspect extérieur qui se présenta aux yeux des impies, de ceux à qui Moïse avait dit : « Et votre vie sera suspendue devant vos yeux et vous craindrez jour et nuit et ne croirez pas à votre vie ². » Ces hommes, en effet, ne purent voir dans le Seigneur crucifié autre chose que leur forfait ; et s'ils avaient de la crainte, ce n'était pas celle qui justifie la vraie foi, mais celle qui tourmente la mauvaise conscience. Quant à nous, faisons en sorte que notre intelligence, illuminée de l'Esprit de vérité, accueille d'un cœur pur et libre la gloire de la croix qui irradie au ciel et sur la terre ; que son regard intérieur contemple le sens de ces paroles du Seigneur faisant allusion à l'imminence de la Passion : « Elle est venue l'heure où le Fils de l'homme doit être glorifié ³ » ; et ensuite : « Maintenant mon âme est troublée. Et que dire ? Père, sauve-moi de cette heure ? Mais c'est pour cela que je suis arrivé à cette heure. Père, glorifie ton Fils ⁴. » La voix du Père vint alors du ciel et dit : « Je l'ai glorifié et je le glorifierai encore. » Sur quoi Jésus, s'adressant aux assistants, continua : « Ce n'est pas pour moi que cette voix s'est fait entendre, mais pour vous. C'est maintenant le jugement de ce monde ; maintenant le Prince de ce monde va être jeté dehors ; et moi, une fois élevé de terre, j'attirerai tout à moi ⁵. »

7. O puissance admirable de la Croix ! O gloire ineffable de la Passion ! Là se trouve le tribunal du Seigneur, là le jugement du monde, là le pouvoir du cru-

4. Ibid. 27, 28. Le texte authentique de ce passage, suivi par la Vulgate, lit : « Clarifica nomen tuum. »

5. Ibid. 30-32.

omnia ad te, et cum expandisses tota die manus tuas ad populum non credentem et contradicentem tibi ¹, confitendae majestatis tuae sensum totus mundus accepit. Traxisti, Domine, omnia ad te, cum in execrationem Judaici sceleris, unam protulerunt omnia elementa sententiam, cum obscuratis luminaribus caeli, et converso in noctem die, terra quoque motibus quateretur insolitis, universaque creatura impiorum usui se negaret. Traxisti, Domine, omnia ad te, quoniam scisso templi velo, sancta sanctorum ab indignis pontificibus recesserunt : ut figura in veritatem, prophetia in manifestationem, et lex in Evangelium verteretur. Traxisti, Domine, omnia ad te, ut quod in uno Judaeae templo obumbratis significationibus agebatur, pleno apertoque sacramento, universarum ubique nationum devotio celebraret. Nunc etenim et ordo clarior levitarum, et dignitas amplior seniorum, et sacratior est unctio sacerdotum : quia crux tua omnium fons benedictionum, omnium est causa gratiarum : per quam credentibus datur virtus de infirmitate, gloria de opprobrio, vita de morte. Nunc etiam carnalium sacrificiorum varietate cessante, omnes differentias hostiarum, una corporis et sanguinis tui implet oblatio ² : quoniam tu es verus *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi* ³; et ita in te universa perficis mysteria, ut sicut unum est pro omni victima sacrificium, ita unum de omni gente sit regnum ⁴.

1. Is. LXV, 2.

2. Reprise d'un thème développé au sermon précédent, 1 : le Sacrifice du Christ consomme tous les rites anciens.

3. Cf. Jean I, 29. Cette phrase de S. Léon et la suivante font penser à la secrète de la messe du VII^e dimanche après la Pentecôte : « Deus qui legalium differentiam hostiarum unius sacrificii perfectione sanxisti... »

4. Le lyrisme de cette hymne à la Croix, où S. Léon atteint aux sommets de la poésie, l'apparente aux plus grands mystiques chrétiens, et notamment à S. Paul dans ses hymnes à l'espérance (Rom. VIII, 35-39) et à la

cifié ! Vous avez tiré tout à vous, Seigneur, et, lorsque vous étendiez tout le jour vos mains vers un peuple incrédule et obstiné à vous contredire ¹, le monde entier reçut l'intelligence pour confesser votre majesté ! Vous avez tiré tout à vous, Seigneur, lorsque, pour maudire le crime des Juifs, tous les éléments prononcèrent une sentence unanime, lorsque les luminaires célestes s'obscurcirent et que le jour se changea en nuit, lorsque la terre elle-même fut secouée de mouvements inaccoutumés et que la création entière se refusa à servir les impies ! Vous avez tiré tout à vous, Seigneur, parce que, le voile du temple déchiré, le Saint des Saints s'est retiré loin de pontifes indignes : la figure se changea alors en vérité, la prophétie en manifestation, la Loi en l'Évangile. Vous avez tiré tout à vous, Seigneur, afin que le culte de toutes les nations de l'univers célébrât par un sacrement plénier et manifeste ce qui ne se faisait que dans le seul temple de Judée et sous l'ombre des figures. Maintenant, en effet, et l'ordre des lévites est plus illustre et la dignité des anciens plus élevée et l'onction des prêtres plus sainte : car votre croix est la source de toutes les bénédictions, la cause de toutes les grâces ; par elle, de la faiblesse les croyants reçoivent la force, de l'opprobre, la gloire, de la mort, la vie. Maintenant aussi la diversité des sacrifices charnels prend fin et l'offrande unique de votre corps et de votre sang consomme toutes les différentes victimes ² : car vous êtes le véritable Agneau de Dieu qui ôtez les péchés du monde ³, et vous achevez en vous tous les mystères, afin que tous les peuples ne fassent plus qu'un seul royaume comme toutes les victimes font place à un seul sacrifice ⁴.

charité (I Cor. XIII). L'Église ne pouvait trouver mieux à faire lire à ses prêtres en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix. On y distingue aisément des strophes signalées par le retour de certains mots, et, à l'intérieur de ces strophes, une alternance de rythmes binaires et ternaires. On peut ainsi reconnaître le schéma 1 + 4 + 2 + 1 (conclusion). La phrase initiale constitue la première strophe qui contient un groupe binaire (o revenant deux fois) et un groupe ternaire (et répété trois fois) ; puis viennent quatre strophes commençant chacune par le mot *traxisti* ; dans la première le mot *cum* vient une fois, dans la seconde deux fois ; dans la troisième,

8. Confiteamur igitur, dilectissimi, quod beatus magister gentium Paulus apostolus gloriosa voce confessus est, dicens : *Fidelis sermo et omni acceptione dignus, quia Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere* ¹. Hinc enim mirabilior est erga nos misericordia Dei, quod non pro justis, neque pro sanctis, sed pro iniquis et impiis Christus est mortuus ² : et cum mortis aculeum recipere non posset natura deitatis, suscepit tamen, nascendo ex nobis, quod posset offerre pro nobis. Olim enim morti nostrae mortis suae potentia minabatur, dicens per Oseam prophetam : *O mors, ero mors tua, et ero morsus tuus, inferne* ³. Leges enim inferni moriendo subiit, sed resurgendo dissolvit : et ita perpetuitatem mortis incidit, ut eam de aeterna faceret temporalem ⁴. *Sicut enim omnes in Adam moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur* ⁵.

Fiat itaque, dilectissimi, quod apostolus Paulus ait : *Ut qui vivunt, jam non sibi vivant, sed ei qui pro omnibus mortuus est et resurrexit* ⁶ ; et quia vetera transierunt, et facta sunt omnia nova ⁷, nemo in carnalis vitae vetustate ⁸ remaneat, sed omnes de die in diem

la phrase principale est suivie d'une conséquence en trois termes commandée par le mot *ut* ; après la quatrième strophe, plus calme, où le mot *ut* revient comme un rappel, en viennent deux autres commandées par le mot *nunc*, dans la première desquelles on distingue aisément le schéma 3 + 2 + 3, tandis que la seconde, apaisée, unifie le mouvement comme la pensée (*una corporis et sanguinis tui implet oblatio*) et amène à la conclusion qui accentue encore l'unité et la paix (*sicut unum sacrificium, ita unum regnum*). Il faut ajouter à cette harmonie interne de tout le passage le retour périodique des assonances qui, ponctuant les membres de phrase d'une sorte de rime, ajoute au balancement des périodes. L'inspiration chrétienne de S. Léon, en se coulant dans le moule de la rhétorique classique, a produit ici un chef-d'œuvre. On pourrait faire une étude analogue, entre autres, sur le paragraphe 6 du sermon 38 (*supra* p. 19), où cinq phrases se succèdent, commençant par les mots « Hic est Filius meus ». Les figures de rhétorique ont été étudiées chez S. AUGUSTIN et SIDOINE APOLLINAIRE : M. COMEAU, *La rhétorique de S. Augustin d'après les Tractatus in Johannem*, Paris 1930, pp. 46-70 ; A. LOYEN, *Sidoine Apollinaire et l'esprit précieux en Gaule aux der-*

8. Confessons donc, bien-aimés, ce que la voix du bienheureux docteur des nations, l'apôtre Paul, a confessé glorieusement : « Elle est sûre, cette parole, et digne d'une absolue créance : le Christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs ¹. » D'autant plus admirable est, en effet, la miséricorde de Dieu pour nous, que le Christ n'est pas mort pour les justes, ni pour les saints, mais pour les méchants et les impies ². Et comme la nature divine ne pouvait recevoir le trait de la mort, il a pourtant pris, en naissant de nous, ce qu'il pourrait offrir pour nous. Autrefois il menaçait notre mort du pouvoir de sa mort, disant par la bouche du prophète Osée : « O mort, je serai ta mort ; enfer, je te mordrai ³. » Il s'est, en effet, soumis en mourant aux lois du tombeau, mais il les a brisées en ressuscitant ; en tombant sous le coup d'une mort qui ne fait pas d'exception, il a rendu temporelle celle qui était éternelle ⁴. « De même, en effet, que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ ⁵. »

Faisons donc en sorte que se réalise, bien-aimés, la parole de l'apôtre Paul : « Que les vivants ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux ⁶. » Ce qui est ancien a passé et toutes choses sont renouvelées ⁷ ; que personne donc ne demeure dans la vétusté de sa vie charnelle ⁸, mais

niers jours de l'Empire, Paris 1943, pp. VIII, 133-134 ; cités par H. L. MARROU, *Histoire de l'éducation dans l'antiquité*, Paris 1948, pp. 88-90 et 484.

1. I Tim. I, 15.

2. Cf. Rom. V, 6. « Ut quid Christus... secundum tempus pro impiis mortuus est ? »

3. Osée, XIII, 14, d'après la version latine, différente de celle des Septante que cite S. Paul en I Cor. XV, 55.

4. La mort est présentée ici sous un double aspect : d'une part, elle est *perpetua*, en ce sens que, depuis Adam, elle frappe tous les hommes sans exception jusqu'à la fin des temps ; d'autre part, elle était, jusqu'au Christ, *aeterna*. En se soumettant à la mort et à la loi de sa « perpétuité », le Christ l'a rendue, d'éternelle qu'elle était, temporelle, c'est-à-dire liée au temps et susceptible d'un terme.

5. I Cor. XV, 22.

6. II Cor. V, 15.

7. *Ibid.*, 17.

8. Cf. Rom. VI, 4-6, et passages parallèles de S. Paul, chez qui l'expres-

proficiendo, per pietatis augmenta renovemur ¹. Quantumlibet enim quisque justificatus sit, habet tamen, dum in hac vita est, quo probatior esse possit et melior. Qui autem non proficit, deficit; et qui nihil acquirit, non nihil perdit. Currendum ergo nobis est fidei gressibus, misericordiae operibus, amore justitiae, ut diem redemptionis nostrae spiritaliter celebrantes, *non in fermento veteri malitiae et nequitiae, sed in azymis sinceritatis et veritatis* ², resurrectionis Christi mereamur esse participes, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

47

(LX)

DE PASSIONE DOMINI SERMO IX

1. Sacramentum, dilectissimi, Dominicae passionis in salutem humani generis ante tempora aeterna ³ dispositum, et per multas significationes omnibus retro saeculis nuntiatum, non adhuc exspectamus manifestandum, sed jam adoramus impletum. Concurrentibus igitur ad eruditionem nostram et novis testimoniis et antiquis, dum quod prophetica cecinit tuba, evangelica pandit historia, et sicut scriptum est : *Abysus abyssum invocat, in voce cataractarum tuarum* ⁴; quo-

sion est fréquente; suivant son habitude, S. Léon combine librement le verset 4 : « In novitate vitae ambulemus », avec le verset 6 : « nefus homo noster crucifixus est. »

1. Cf. II Cor. IV, 16 : « Is (homo) qui intus est, renovatur de die in diem. »

2. I Cor. V, 8.

3. Cf. II Tim. I, 9; Tite I, 2 : « In spem vitae aeternae quam promisit qui non mentitur Deus ante tempora saecularia. »

4. Ps. XLI, 8.

renouvelons-nous tous par les progrès de la piété en avançant de jour en jour ¹. Tout justifié que l'on soit, il y a matière, tant qu'on est en cette vie, à devenir plus pur et meilleur. Or qui n'avance pas lâche pied; et qui ne gagne rien perd quelque chose. Il nous faut donc courir par les pas de la foi, par les œuvres de la miséricorde, par l'amour de la justice, afin que, célébrant selon l'esprit le jour de notre rédemption, « non avec du vieux levain de malice et de perversité, mais avec des azymes de pureté et de vérité ² », nous méritions d'avoir part à la résurrection du Christ, qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

47

(LX)

NEUVIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Les deux Testaments s'accordent sur la Passion du Seigneur. — 2. Invitation à la joie. — 3. La Passion du Seigneur réalise les figures de l'ancien Testament. — 4. La faute de Judas et celle de Pierre.

1. Nous n'en sommes plus, bien-aimés, à attendre que se réalise la Passion du Seigneur, ce mystère de grâce qui fut décidé pour le salut du genre humain avant l'éternité ³ et annoncé par de multiples figures au cours des siècles révolus : non, nous l'adorons maintenant dans son accomplissement. Les témoignages nouveaux autant que les anciens concordent donc entre eux pour nous instruire, puisque le récit évangélique déroule pour nous ce qu'avait clamé la voix retentissante des prophètes, et que, ainsi qu'il est écrit, « un abîme appelle un autre abîme dans le fracas de vos cataractes ⁴. » Pour raconter la gloire de la

Léon le Grand. III.

8

niam ad enarrandam gloriam gratiae Dei¹ paribus sibi vocibus, utriusque Testamenti altitudo respondet ; et quod erat sub velamine figurarum profundum, fit revelata luce perspicuum. Si tamen inter illa miracula Salvatoris, quae sub populorum gerebantur aspectu, pauci Veritatis praesentiam sentiebant, ipsique discipuli voluntaria Domini passione turbati, non evaserunt scandalum crucis sine tentatione formidinis ; unde fides nostra intelligentiam sumeret, unde conscientia robur acciperet, nisi quae facta cognoscimus, praedicta legeremus ?

2. Peracto igitur, dilectissimi, Salvatoris triumpho, et consummatis dispensationibus quas omnia² veteris Testamenti eloquia nuntiarunt, lugeat carnalis Judaeus, sed spiritalis gaudeat Christianus : et festivitas, quae illis conversa est in noctem, nobis coruscet in lucem ; quoniam crux Christi eadem est et credentium gloria, et non credentium poena. Quamvis enim persecutorum furor nihil aliud in Dominum majestatis operatus sit, quam atrocem crudelitatem et immitte supplicium ; redemptis tamen hac Domini passione verior justiorque laetandi est ratio quam dolendi³. Fuerit tunc discipulorum excusabilis pavor, nec diffidentiae culpam apostolicus maeror inciderit, quando concurrentibus ad unum scelus Judaeis Judaeorumque principibus, superbus taurorum pinguium tumor, et proterva vitulorum petulantia saeviebat⁴ ; quando sub oculis ovium, pastoris justis sanguinem frementium bestiarum rabies expetebat ; quando denique etiam ipse, qui pati venerat, de nostrae naturae communi dicebat : *Tristis est anima mea usque ad*

1. Cf. Eph. I, 6 : « In laudem gloriae gratiae suae. »

2. S. Léon entend que toutes les paroles de l'Ancien Testament annonçaient le Christ, selon le mot de S. Paul (I Cor. X, 11) : « Omnia in figura contingebant illis. » Ces paroles exprimaient des mystères et des figures

grâce de Dieu¹, en effet, les profondeurs de l'un et de l'autre Testament se font écho d'une voix égale, et ce qui était caché sous le voile des figures devient clair dans la lumière qui le révèle. Si pourtant au milieu même des miracles que le Sauveur accomplissait sous le regard des foules, bien peu sentaient la présence de la Vérité, et si les disciples mêmes, troublés par la Passion volontaire du Seigneur, n'évitèrent ni la tentation de crainte, ni le scandale de la croix, d'où notre foi prendrait-elle l'intelligence, d'où notre conscience recevrait-elle la force, si nous ne lisions qu'avaient été prédits les faits dont nous savons qu'ils ont eu lieu ?

2. Le triomphe du Sauveur, bien-aimés, étant donc achevé, et consommées les dispositions qu'avaient annoncées toutes² les paroles de l'Ancien Testament, le Juif charnel peut pleurer, mais le chrétien spirituel doit se réjouir : la fête qui, pour celui-là, s'est changée en nuit, pour nous doit éclater en lumière : la croix du Christ, en effet, est en même temps la gloire des croyants et le châtiment des incroyants. Car, bien que la fureur des persécuteurs n'ait perpétré contre le Seigneur de majesté qu'un acte d'atroce cruauté et un supplice inhumain, les rachetés ont cependant une plus réelle et plus juste raison de se réjouir que de se lamenter de cette Passion du Seigneur³. Sachons excuser le désarroi des disciples et ne faisons pas tomber sur l'abattement des apôtres une accusation de défiance, lorsque les Juifs et leurs princes s'unissaient pour un même crime et qu'ainsi se déchaînaient la superbe arrogance de ces « taureaux repus » et la fougue impudente de ces « veaux »⁴, lorsque, sous les yeux des brebis, la rage des bêtes rugissantes exigeait le sang du juste pasteur, lorsque enfin lui-même, qui était venu pour souffrir, disait, communiant à notre nature :

qui ne devaient trouver leur réalisation et leur explicitation que dans le Christ : ce n'est qu'en lui qu'elles deviendraient intelligibles. Aussi la fête de Pâques, va dire S. Léon, qui, pour les Juifs incrédules, se change en une obscurité définitive, pour les chrétiens, éclate en lumière.

3. Dans le même sens, le Canon de la messe romaine parle de la « tam beata passio Domini ».

4. Expressions empruntées au Ps. XXI, 13.

mortem ¹. Nunc autem postquam per susceptionem infirmitatis potentia est clarificata virtutis, nulla fidelium maestitudine paschalis est obscuranda solemnitas; nec cum tristitia nobis gestorum ordo recolendus est, cum ita Dominus usus sit malitia Judaeorum, ut de intentione facinoris, voluntas sit impleta miserentis. Si autem in exitu Israel de Ægypto ² agni sanguis fuit restitutio libertatis, et sacratissima est facta festivitas, quae per hostiam pecudis iram averteret vastatoris; quanta populis Christianis concipienda sunt gaudia, pro quibus omnipotens Pater *Filio suo unigenito non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum* ³; ut in occisione Christi, Pascha esset verum et singulare sacrificium, quo non ex dominatione Pharaonis unus populus, sed ex diaboli captivitate totus mundus eruitur.

3. Hoc igitur illud est, dilectissimi, sacramentum, cui ab initio omnia sunt famulata mysteria ⁴. Nunc sanguis justis Abel ⁵ mortem summi Pastoris eloquitur, et in parricidio Judaeorum Cain interfector fratris agnoscitur. Nunc diluvium et Noe arca manifestat, quid sit renovationis in baptismo, et quid salutis in ligno ⁶. Nunc Abraham gentium pater promissos acquirit haeredes; et in semine ejus, non germen carnis, sed fidei propago benedicatur. Nunc ad praenuntia-

1. Matth. XXVI, 38.

2. Ce sont les premiers mots du Ps. CXIII.

3. Rom. VIII, 32.

4. S. Léon va montrer que les figures de l'Ancien Testament trouvent leur réalisation dans le mystère pascal.

5. Cf. Matth. XXIII, 35; « Ut veniat super vos omnis sanguis justus qui effusus est super terram, a sanguine Abel justis usque ad sanguinem Zachariae... » En nommant ici le « juste » Abel, et, quelques lignes plus bas, Abraham, « père des peuples », à propos du sacrifice de la croix, S. Léon ne s'est-il pas souvenu de la mention qu'en fait le canon de la messe romaine à propos du sacrifice eucharistique: « Sicuti accepta habere dignatus est munera pueri tui justis Abel et sacrificium Patriarchae nostri Abrahamae » ?

« Mon âme est triste à en mourir ¹. » Mais, maintenant que la puissance de sa force a été manifestée par le moyen de la faiblesse qu'il avait assumée, les fidèles ne sauraient laisser obscurcir d'aucune mélancolie la solennité pascale; et c'est sans tristesse qu'il nous faut rappeler le déroulement des faits, puisque le Seigneur s'est servi de la méchanceté des Juifs pour faire tourner leur criminel dessein à l'accomplissement de sa volonté de miséricorde. Si, lorsque Israël sortit d'Égypte ², le sang d'un agneau servit à lui rendre la liberté et si cette fête devint la plus sainte de toutes, elle qui avait, par le sacrifice d'un animal, écarté la colère du devastateur, combien grande doit être la joie ressentie par les foules chrétiennes, alors que, pour elles, le Père tout-puissant « n'a pas épargné son propre Fils, mais l'a livré pour nous tous ³ ? » Ainsi, dans l'immolation du Christ, la Pâque est devenue le vrai et unique sacrifice qui arrache non plus un seul peuple à la tyrannie de Pharaon, mais le monde entier à l'esclavage du diable.

3. Tel est donc, bien-aimés, ce sacrement auquel, depuis le commencement, servirent tous les mystères ⁴. C'est à présent que le sang du juste Abel ⁵ prend son sens dans la mort du suprême Pasteur et que, dans le parricide commis par les Juifs, on reconnaît Cain, meurtrier de son frère. C'est à présent que le déluge et l'arche de Noé font comprendre quelle rénovation se trouve dans le baptême et quel salut dans le bois ⁶. C'est à présent qu'Abraham, père des peuples, acquiert les héritiers promis et que sont bénis dans sa descendance non les enfants de la chair, mais la race de la

D'autre part la mention du sang d'Abel comme d'un mystère « du commencement » ayant servi à celui du Christ, n'est sans doute pas sans référence avec l'idée fortement illustrée par S. Augustin, à savoir que l'Église a commencé dès l'Ancien Testament, Abel étant le type de la cité de Dieu, comme Cain fut celui de la cité du diable ou de la Synagogue, idée appelée à une longue fortune jusqu'à l'âge scolastique; nous y reviendrons plus loin. Cf. sur la question Y. CONGAR, *Ecclesia ab Abel*, dans *Abhandlg. über Theol. u. Kirche, Festsch. K. Adam*, p. 79-108, Düsseldorf 1953 (l'allusion expresse faite à Abel par S. Léon a cependant échappé à l'auteur: cf. p. 87).

6. Cf. I Pierre III, 20-21; commentaire de ce passage dans J. DANIELOU, *Déluge, baptême, jugement; Dieu vivant*, 8, p. 100 et s.

tum festis omnibus festum sacer novorum mensis enituit, ut in quo accepit mundus exordium, in eodem haberet Christiana creatura principium ¹.

Quamvis igitur furentes Judaei fecerunt in Dominum Jesum quaecumque voluerunt, et suscepti hominis veritatem nullis eorum ausibus potestas divina subtraxerit; patientia tamen Domini consilii sui munus implevit, et pertinacia sacrilegae crudelitatis profecit operi Salvatoris: quod non Scribae, non Pharisaei, nec summi intellexere pontifices: *Si enim cognovissent, numquam Dominum majestatis crucifixissent* ². Nec ipse itaque diabolus intellexit, quod saeviendo in Christum, suum destrueret principatum, quia antiquae fraudis ³ jura non perderet, si se a Domini Jesu sanguine contineret. Sed malitia nocendi avida, dum irruit, ruit; dum capit, capta est; dum persequitur mortalem, incidit in Salvatorem. Invenit sane in illo molimine imprudentis audaciae dignum cooperatorem, dignumque consortem, cum impius Judas maluit minister esse diaboli quam apostolus Christi, quem non timoris perturbatione deseruit, sed pecuniae cupiditate distraxit.

4. Videte, dilectissimi, et prudenter inspicite quae germina et quales fructus de avaritiae stirpe nascentur, quam merito Apostolus radicem omnium malorum esse definivit ⁴, quia nullum peccatum sine cupiditate committitur, et omnis illicitus appetitus, istius aviditatis est morbus. Amori pecuniae vilis est omnis affectio, et anima lucri cupida etiam pro exiguo perire

1. Idée familière aux Pères, après Philon, que le monde fut créé au printemps; cf. entre autres, S. AMBROISE, *In Hexaemeron* 1, 4, 13 (CSEL 32-1, 11); EUSÈBE, *Traité sur la Pâque*, 3 (P. G. XXIII, 698). Ainsi la nouvelle création par la mort et la résurrection du Christ se place aussi au printemps. Sur cette tradition pascale, cf. J. DANIELOU, *Bible et liturgie*, p. 389 et s.

2. I Cor. II, 8.

foi. C'est à présent que, pour cette fête annoncée par toutes les fêtes, le mois sacré des renouveaux a lui: comme le monde y avait reçu son commencement, ainsi la création chrétienne y trouve aussi son principe ¹.

S'il est donc vrai que les Juifs furieux firent subir au Seigneur Jésus tout ce qu'ils voulurent, sans que la puissance divine cherchât à soustraire à aucune de leurs entreprises l'homme qu'elle avait vraiment revêtu, la patience du Seigneur cependant réalisa son bienfait comme il l'avait décidé et l'obstination de leur cruauté sacrilège profita à l'œuvre du Sauveur. Cela, ni les Scribes, ni les Pharisiens ni les grands prêtres ne le comprirent: « car, s'ils l'avaient connu, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la gloire ² ». C'est pourquoi le diable lui-même ne comprit pas davantage qu'en se déchaînant contre le Christ, il détruisait son propre empire: il n'aurait pas, en effet, perdu les droits qu'il tenait de son ancien mensonge ³ s'il s'était abstenu du sang du Seigneur Jésus. Mais sa perversité, avide de nuire, en s'élançant, s'écroula, en voulant prendre, fut prise, en poursuivant un mortel, rencontra le Sauveur. Il est vrai, il trouva dans ce grand effort de son imprudente audace, un digne collaborateur et un digne complice, lorsque l'impie Judas préféra être serviteur du diable plutôt qu'apôtre du Christ, ne quittant pas celui-ci sous l'effet de la peur, mais s'écartant de lui par désir de l'argent.

4. Voyez, bien-aimés, et examinez en toute sagesse quels rejetons et quels fruits naissent de la souche de l'avarice, de ce vice que l'Apôtre a justement appelé la racine de tous les maux ⁴. Nul péché, en effet, ne se commet sans qu'intervienne la cupidité, et tout désir illicite est une maladie causée par cette avidité. Pour l'amour de l'argent toute affection est vile, et une âme avide de lucre n'a pas craint de périr même

3. Il s'agit de sa promesse mensongère à Adam et Ève en Eden: « Vous serez comme des dieux »; en l'écoutant jusqu'à désobéir à Dieu, nos premiers parents s'étaient livrés à lui, lui conférant un véritable droit sur l'humanité; cf. S. LÉON, 2^e sermon pour Noël, 1 et 3, S. C. 22, p. 77 et 81.

4. Cf. I Tim VI, 10: « Radix omnium malorum est cupiditas. »

non metuit ; nullumque est in illo corde justitiae vestigium, in quo sibi avaritia fecit habitaculum. Hoc perfidus Judas inebriatus veneno, dum sitit lucrum, pervenit ad laqueum : et tam stulte impius fuit, ut triginta argenteis et Dominum venderet et Magistrum.

Cum autem se ad excipiendum iniquitatis iudicium Dei Filius praebuisset, beatus apostolus Petrus, cujus fides ea devotione fervebat, ut Domino et compati paratus esset et commori, ancilla sacerdotis calumniantie perterritus, ex infirmitate periculum negationis incurrit : ob hoc, sicut apparet, haesitare permixsus, ut in Ecclesiae principe remedium paenitentiae conderetur ; et nemo auderet de sua virtute confidere, quando mutabilitatis periculum nec beatus Petrus potuisset evadere ¹. Dominus autem Jesus, qui intra pontificale concilium solo corpore tenebatur, trepidationem discipuli foris positi divino vidit intuitu ; et paventis animum, mox ut respexit, erexit, et in fletus paenitentis incitavit. Felices, sancte apostole, lacrymae tuae, quae ad diluendam culpam negationis, virtutem sacri habuere baptismatis ². Affuit enim dextera

1. On remarquera le souci, commun chez les Pères (cf. en particulier S. Jean Chrysostome) d'atténuer les fautes et les imperfections des apôtres : le reniement de S. Pierre n'est qu'une simple « hésitation ». De même S. AMBROISE s'ingénie à supposer des restrictions mentales dans les réponses de Pierre à la servante, pour conclure : « Sed nos excusamus, ipse non excusavit ; non enim sat est involuta responsio contentis Jesum, sed aperta confessio » (*In Lucam*, X, 74-87 ; *CSEL* 32-4, 484-488 ; *S. C.* 52, p. 181-185) ; S. JÉRÔME au contraire ne cherche pas à masquer la faute, car, dit-il, en défendant l'Apôtre, on fait Dieu menteur. Des subtilités de S. Ambroise, il ajoute : « Hoc quam frivolum sit, prudens lector intelligit » (*In Evang. Matth.* IV, xxvi ; *P. L.* XXVI, 203).

2. Ces paroles de S. Léon évoquent celles de S. AMBROISE : « Bonae lacrimae (Petri) quae lavant culpam. » (*In Lucam*, X, 89 ; *CSEL* 32-4, 489 ; *S. C.* 52, p. 186), mais plus encore celles des Pères qui ont assimilé la pénitence à un second baptême. Pour S. JÉRÔME, elle est « la seconde planche de salut après le naufrage » (*Epist.* CXXX, 9 ; *P. L.* XXII, 1115) ; avant lui, TERTULLIEN avait employé la même image : « Eam tu peccator, mel similis, ita invade, ita amplexare, ut naufragus alicujus tabulae fidem.

pour un faible gain ; aucune trace de justice ne subsiste dans un cœur où l'avarice a fait sa demeure. C'est enivré de ce poison que le perfide Judas, dans sa soif de gain, est arrivé jusqu'à la corde fatale ; et son impiété fut assez insensée pour lui faire vendre pour trente deniers son Seigneur et son Maître.

Mais tandis que le Fils de Dieu s'offrait pour subir un jugement inique, le bienheureux apôtre Pierre, dont la foi brûlait d'un tel attachement qu'il était prêt à souffrir et à mourir avec le Seigneur, Pierre se laissa effrayer par la calomnie d'une servante du Grand Prêtre et, par faiblesse, tomba dans le danger du reniement : hésitation permise, semble-t-il, pour que, dans le chef de l'Église, fût fondé le remède de la pénitence, et pour que nul n'osât se fier en sa vertu, alors que saint Pierre lui-même n'avait pu échapper au péril de l'inconstance ¹. Mais le Seigneur, dont seul le corps était retenu au milieu du conseil des pontifes, de son regard divin, vit au dehors le trouble de son disciple ; dès qu'il l'eut regardé, il releva le cœur de celui qui tremblait et le poussa aux larmes du repentir. Heureuses larmes que les vôtres, ô saint apôtre, qui, pour effacer la faute du reniement, eurent la vertu du saint baptême ². Alors que vous glissiez, la main

Haec te peccatorum fluctibus mersum prolevabit et in portum divinae clementiae protelabit » (*De Paenitentia* IV ; édit. Hemmer-Lejay, p. 16). Ce texte évoque à la fois le déluge, symbole du baptême, et l'arche. Pour S. AMBROISE, l'eau du Jourdain a assuré le premier baptême ; « si autem jam baptizatus errasti, mitte aquam lacrimarum, non mendacem, sed veram ... Misisti aquam Jordanis, aquam gratiae, hoc primum bibe ; misisti aquam lacrimarum, aquam paenitentiae : hoc secundum est poculum, ut primum repares » (*In Ps. XXXVII Enar.*, 10-11 ; *P. L.* XIV, 1013-1014). Le même dit encore : « In baptismo utique remissio peccatorum omnium est : quid interest utrum per paenitentiam an per lavaerum hoc jus sibi datum sacerdotes vindicent ? Unum in utroque ministerium est. Sed dicis quia in lavacro operatur mysteriorum gratia. Quid in paenitentia ? Nonne Dei nomen operatur ? » (*De paenit.* I, 8, 36-37 ; *CSEL* 73, 137). Dans la même ligne est la valeur de second baptême reconnue à la profession monastique ; lire à ce sujet Dom Jean LECLERCQ, *La vie parfaite, Points de vue sur l'essence de l'état religieux*, 1948 ; 3^e partie, 2 ; *Le baptême des pénitents*, p. 133 et s., avec références in loco ; et, apportant d'utiles précisions sur le sens à donner aux mots, E. DEKKERS, *Profession-second baptême dans Historisches Jahrbuch, Hommage à Joh. Spörl*, Freiburg 1958, p. 91-97. Il faut reconnaître qu'à l'époque ancienne, l'assimilation de la

Domini Jesu Christi, quae labentem te, priusquam deicereris, exciperet, et firmitatem standi in ipso cadendi periculo recepisti. Vidit in te Dominus non fidem victam, non dilectionem aversam, sed constantiam fuisse turbatam. Abundavit fletus, ubi non defecit affectus, et fons caritatis lavit verba formidinis : nec tardatum est remedium abolitionis, ubi non fuit iudicium voluntatis. Cito itaque in soliditatem suam rediit petra, tantam recipiens fortitudinem, ut quod tunc in Christi expaverat passione, in suo post supplicio non timeret. Per Jesum Christum Dominum nostrum, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

48

(LXI)

DE PASSIONE DOMINI SERMO X

1. Cum multis modis, dilectissimi, Judaica impietas laboraret, ut causam aliquam perpetrandi in Dominum Jesum sceleris inveniret, et mendacia, quae falsi testes injustis sacerdotibus famulando protulerant, nihil quod morte dignum esset afferrent ; hoc quasi insuperabile repererunt, ut Dominum mundi, affectati regni invidia perurgerent. Cumque Pilatus Jesum, quem frustra videbat argui, vellet absolvi, calumniose et minaciter conclamarunt : *Si hunc dimittis, non es amicus Caesaris : omnis enim qui se regem facit, tradidit Caesari* ¹.

pénitence à un second baptême se trouve plus fréquemment dans la littérature de l'Orient que dans celle de l'Occident.

1. Jean XIX, 12.

du Seigneur Jésus-Christ, en effet, fut là pour vous saisir avant que vous ne fussiez à terre, et vous reçûtes la force de rester debout au sein même du péril où vous étiez de tomber. Le Seigneur vit en vous non une foi vaincue, non un amour qui se détournait, mais une fermeté ébranlée. Les larmes abondèrent, là où l'amour n'avait pas manqué, et la source de la charité lava les paroles de la crainte : le remède du pardon fut donné sans retard, là où la volonté n'avait pas acquiescé. Aussi la pierre retrouva vite sa solidité et reçut une si grande force qu'elle ne devait pas redouter plus tard, dans son propre supplice, ce qui l'avait alors fait trembler dans la Passion du Christ. Par Jésus-Christ notre Seigneur, à qui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen.

48

(LXI)

DIXIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Accusation des Juifs contre Jésus devant Pilate ; sa réfutation. — 2. Lâcheté de Pilate. — 3. Lamentation des filles de Jérusalem. — 4. Victoire du Christ et des croyants en lui. — 5. Endurcissement des Juifs.

1. Les Juifs impies, bien-aimés, s'ingéniaient de mille manières à trouver quelque prétexte pour pétrer leur crime contre le Seigneur Jésus ; les mensonges allégués par de faux témoins au service de prêtres iniques n'apportant rien qui méritât la mort, voilà ce qu'ils trouvèrent comme un argument en apparence irréfutable : accabler le Maître du monde sous l'odieux de prétendre à la royauté. Et comme Pilate voulait déclarer absous celui qu'il voyait accusé sans motif, ils crièrent tous ensemble, joignant la menace à la calomnie : « Si tu le relâches, tu n'es pas ami de César : qui se fait roi s'oppose à César ¹ ! »

Stultam insimulationem imprudenter, Pilate, timuisti. Sed formidabile fuerit nomen regium, ut pro imperio Caesaris opprimi debuerit novae molitio potestatis, si dominandi consilium tyrannicus tibi prodidit apparatus, si provisio armorum, si congregatio divitiarum, si praesidia detecta sunt militum. Quid eum gravari sinis de affectata potentia, cujus specialis fuit de humilitate doctrina? Romanis legibus non contradixit, censum subiit, didrachma solvit¹, vectigalia non inhibuit, quae Dei sunt Deo, et quae sunt Caesaris Caesari reddenda constituit²; paupertatem elegit, obedientiam suasit, mansuetudinem praedicavit: hoc est vere, non Caesarem impugnare, sed juvare.

2. Verumtamen ne in totum inanis videatur Judaeorum objectio, discute diligentius, praeses, quid de Domini Jesu operibus notum sit, quid de potestate compertum. Caecis visum, surdis auditum, claudis gressum, mutis donavit eloquium, febres abegit, dolores resolvit, daemona ejecit, mortuos vivificavit, mari et ventis, ut quiescerent, imperavit. Magnum prorsus regem ista demonstrant, qui non humana excellit potentia, sed virtute divina. Hanc ergo Judaei objiciant potestatem, commutent actionem suam, et hoc proferant ore, quod tenent corde. Quare de terrenis calumniantur, qui caelestia persequuntur? Quamvis ergo Pilatus onerosum sibi invidiosumque sentiret, quod eum Judaei de neglectu amicitiae Caesaris impetebant, aliquamdiu tamen furorem ipsorum mitigare conatus est: et ideo Dominum Jesum diversis contumeliis affici aut permisit, aut jussit, ut satiata iniquitas de innocentis injuriis ulterius non saeviret. Sed pertinax malitia propriis crescebat augmentis, et in quem obtinuerat

1. Cf. Matth. XVII, 24-25.

2. Cf. *Ibid.* XXII, 21.

C'est sans réfléchir, Pilate, que tu as conçu de la crainte de cette stupide accusation! Le nom de roi n'aurait été redoutable — au point d'exiger pour la défense de l'empire de César la répression de toute machination tendant à un nouveau pouvoir — que si une pompe comme celle des tyrans t'avait dévoilé le dessein de régner, si on avait découvert une réserve d'armes, une collecte de fonds, des formations militaires. Pourquoi laisses-tu charger du grief de prétendre au pouvoir quelqu'un dont la doctrine fut spécialement d'humilité? Il ne s'est pas opposé aux lois romaines, il s'est soumis au cens, il a payé le didrachme¹, il n'a pas combattu les impôts, il a établi qu'il fallait rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César²; il a choisi la pauvreté, conseillé l'obéissance, prêché la douceur: vraiment ce n'est pas là combattre César, mais le seconder!

2. Cependant, pour que l'accusation mise en avant par les Juifs ne paraisse pas totalement vaine, examine plus soigneusement, Procureur, ce que l'on sait des œuvres du Seigneur Jésus, ce que l'on a appris de son pouvoir. Il a donné la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la marche aux boiteux, la parole aux muets, il a chassé les fièvres, supprimé les douleurs, expulsé les témoins, rendu la vie aux morts, imposé le calme à la mer et aux vents. Voilà, certes, qui manifeste un grand roi, un roi qui ne l'emporte pas par un pouvoir humain, mais par une vertu divine. Que les Juifs objectent donc cette puissance-là, qu'ils changent leur accusation, préférant ainsi de bouche ce qu'ils cachent dans leur cœur! Pourquoi leurs calomnies portent-elles sur des actions terrestres, alors qu'ils en ont à des actions célestes? Aussi, bien que Pilate sentît le poids et l'odieux du reproche que lui lançaient les Juifs de négliger l'amitié de César, il s'efforça cependant quelque temps de calmer leur fureur: il permit donc ou ordonna qu'on infligeât divers outrages au Seigneur Jésus, afin que, rassasiée des injustices subies par un innocent, l'iniquité n'en vînt pas à d'autres cruautés. Mais cette méchanceté acharnée ne faisait que croître de ce qui lui était accordé,

jus illusionis, exigebat et mortis. Unde cum et summi sacerdotes, et principes Judaeorum, omnisque multitudo crebris vocibus acclamarent : *Crucifige, crucifige*, tradidit Jesum persequentium voluntati, Barabba illis latrone dimisso, ut qui in die festo auctorem interficiebant vitae, impunitas eis praestaretur homicidae ¹.

3. Eunte itaque, dilectissimi, ad locum clarificationis suae Domino, et misericordia ab impiorum tabernaculis exeunte ², ut adimpleretur quod scriptum est : *Longe a peccatoribus salus* ³, sequebatur eum multitudo populi, et mulierum plangentium et lamentantium eum ⁴. Solet enim sexus infirmior, etiam pro iis qui morte sunt digni, in lacrymas commoveri, et damnatorum exitus, pro naturae communis consideratione misereri. Sed istum sibi planctum Dominus Jesus dedignatur impendi, quia non decebat luctus triumphum, nec lamenta victoriam. Denique conversus ad eas, *Filiae*, inquit, *Jerusalem, nolite flere super me, sed super vosmetipsas, et super filios vestros flete. Quia venient dies, in quibus dicent : Beatae steriles, et ventres qui non genuerunt, et ubera quae non nutrierunt* ⁵. Ubi est tristitia crucifigendi ? Ubi formido morituri ? Non terret passuri animum hora supplicii, et docens nullam pro se flendi esse rationem, indicit paenitentiam, denuntiando vindictam. Non est, inquit, quod dolere in me, Jerusalem filiae, debeatis ; pro vobis plangite, et pro vestris filiis ejulate. Super illos fundatur iste ploratus, quos tales viscera vestra pepererunt. Lugendum plane vobis est, non de Salvatore credentium, sed de

1. Cf. Actes III, 15.

2. L'expression qu'emploie S. Léon pourrait être un rappel de Nombres XVI, 26 : Moïse enjoint au peuple de s'éloigner des tentes de Coré, Dathan et Abiron pour ne pas être englobé dans le châtement céleste qui va s'abattre sur eux : « Recedite a tabernaculis hominum implorum. »

3. Ps. CXVIII, 155.

et, contre celui de qui elle avait obtenu le droit de se moquer, elle exigeait aussi celui de le faire mourir. Aussi, quand les souverains prêtres et les princes des Juifs, avec toute la multitude, vociférèrent à cris redoublés : « Crucifie-le ! crucifie-le ! », il livra Jésus au bon plaisir de ses persécuteurs après leur avoir relâché le bandit Barabbas : l'impunité d'un homicide était ainsi accordée à ceux qui, en ce jour de fête, faisaient mourir l'auteur de la vie ¹.

3. Le Seigneur s'en allait donc, bien-aimés, au lieu de sa glorification ; la miséricorde sortait des demeures des impies ², afin que s'accomplît ce qui est écrit : « Il est loin des pécheurs, le salut ³ » ; et le peuple en foule le suivait, avec des femmes qui pleuraient et se lamentaient sur lui ⁴. Il est, en effet, habituel au sexe faible d'être ému jusqu'aux larmes, même envers ceux qui sont dignes de mort, et de prendre en pitié la fin des condamnés, par considération pour la nature qui est commune avec la leur. Mais le Seigneur Jésus ne voulut pas qu'on se livrât pour lui à cette lamentation, car il ne convenait pas de pleurer un triomphe, ni de déplorer une victoire. Se tournant enfin vers elles, il dit : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi ; pleurez plutôt sur vous-mêmes et sur vos enfants ! Car voici venir des jours où l'on dira : Heureuses les stériles, heureuses les entrailles qui n'ont pas enfanté, et les seins qui n'ont pas nourri ⁵ ! » Où donc est la tristesse de celui qui doit être crucifié ? Où la peur de celui qui va mourir ? L'heure du supplice n'effraie pas l'âme de celui qui va souffrir, et, en enseignant qu'il n'y a aucune raison de pleurer sur lui, il invite à la pénitence par l'annonce du châtement. Il n'y a rien, dit-il, filles de Jérusalem, dont vous deviez vous affliger à mon propos ; pleurez pour vous, lamentez-vous pour vos fils. Que ces pleurs se répandent sur de tels rejetons de vos entrailles. S'il vous faut pleurer, ce n'est pas sur le Sauveur de ceux qui croient, mais sur l'impiété de ceux qui se perdent. Quant à moi, je

4. Cf. Luc XXIII, 27.

5. *Ibid.* 28-29.

impietate pereuntium. Ego crucem volens patior, et mortem in me, quam sum perempturus, admitto. Nolite flere pro mundi redemptione morientem, quem in majestate Patris videbitis judicantem.

4. Exaltatus ergo Christus Jesus in ligno retorsit mortem in mortis auctorem, et omnes principatus, adversasque virtutes ¹, per objectionem passibilis carnis elisit, admittens in se antiqui hostis audaciam, qui in obnoxiam sibi saeviendo naturam, etiam ibi exactor ausus est esse debiti, ubi nullum potuit vestigium invenire peccati. Evacuatum est igitur generale illud venditionis nostrae et lethale chirographum ², et pactum captivitatis in jus transiit Redemptoris. Clavi illi, qui manus Domini pedesque transfoderant, perpetuis diabolum fixere vulneribus, et sanctorum poena membrorum inimicarum fuit interfectio potestatum : sic suam Christo consummante victoriam, ut in ipso et cum ipso omnes, qui in eum crederent, triumpharent.

5. Cum ergo Dominus crucifixi corporis elevatione sublimis, reconciliationem mundi exsequeretur in quadam arce supplicii, latronemque conversum ad paradisi vocaret habitaculum ; vos, principes Judaeorum, legisque doctores, nec conscientiae impietate compuncti, nec effectu sceleris mitigati, fixuris clavorum addebatis tela linguarum, dicentes : *Alios salvos fecit, se ipsum non potest salvum facere. Si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* ³. Sed his vocibus vestris stultis atque blasphemis reddunt omnia elementa responsum, et unam simul in vos sententiam ferunt caelum, terra, sol, sidera, quae indignos vos suo ministerio protestantur terribili motu, insolitoque defectu tenebras mundo vestrae caecitatis ostentant. Quod si

1. Cf. Col. II, 15.

2. Cf. Ibid. 14.

souffre la croix volontairement, et j'accepte pour moi cette mort que je vais vaincre. Ne pleurez pas celui qui meurt pour la rédemption du monde et que vous verrez revenir en juge dans la majesté du Père.

4. Le Christ Jésus, exalté sur le bois, fit donc retomber la mort sur l'auteur de la mort et brisa toutes les Principautés et les Puissances adverses ¹ en leur jetant en pâture une chair passible ; il permit à l'antique ennemi d'exercer sur lui son audace, lequel, en déployant sa fureur contre une nature à lui soumise, osa exiger un dû là même où il ne put trouver aucune trace de péché. Ce mortel acte de vente ² qui nous concernait tous, se trouva donc privé de sens et le contrat de servitude fut désormais au pouvoir du Rédempteur. Ces clous qui avaient percé les mains et les pieds du Seigneur s'enfoncèrent dans le diable pour d'éternelles blessures, et le supplice des membres sacrés causa la mort des Puissances ennemies. Ainsi le Christ consumma sa victoire, en sorte que, en lui et par lui, tous ceux qui croiraient en lui triompheraient.

5. Tandis que le Seigneur, glorifié par l'élévation de son corps crucifié, accomplissait la réconciliation du monde comme du haut lieu de son supplice, et appelait le larron converti au séjour du paradis, vous, princes des Juifs et docteurs de la loi, sans vous laisser ni toucher par l'impiété de votre conscience, ni adoucir par l'accomplissement de votre crime, vous ajoutiez aux blessures des clous les traits de vos langues, et vous disiez : « Il en a sauvé d'autres et il ne peut se sauver lui-même ! Il est roi d'Israël : qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui ³. » Mais à vos paroles insensées et à vos blasphèmes tous les éléments répondent, et une même sentence est portée contre vous par le ciel, la terre, le soleil, les astres : en un terrible ébranlement, tous proclament que vous êtes indignes de leur service, et, en se dérochant d'une manière insolite, ils manifestent au monde les ténèbres de votre aveuglement. Que si, pour vous convaincre, ni les cieus ni les enfers ne suffissent, et si les pierres

3. Matth. XXVII, 42.

Léon le Grand. III.

ad arguendum vos nec caelestia, nec inferna sufficiunt, et crucem Christi magis potuerunt petrae atque monumenta, quam corda vestra sentire¹; saltem quod in templo actum est, scienter advertite. Velum, cujus objectu intercludebantur sancta sanctorum, a summo usque ad ima diruptum est, et sacrum illud mysticumque secretum quo solus summus pontifex jussus fuerat intrare, reseratum est, ut nihil jam esset discretionis, ubi nihil resederat sanctitatis. Repudiatos itaque vos debuistis agnoscere, et omne jus sacerdotii perdidisse, quia verum erat quod Veritas vobis dixerat: *Si crederetis Mosi, crederetis et mihi*². Merito ergo vos Testamentum utrumque condemnat, et gratia vacuos, et lege privatos, qui ideo resistitis novis, quia non credidistis antiquis.

Nos autem, dilectissimi, qui ab ignorantiae tenebris liberati, fidei lumen accepimus, et in novi Testamenti haereditatem per electionem adoptionis intravimus, in festivitate, quam carnalis Israel perdidit, gaudeamus: quoniam *Pascha nostrum immolatus est Christus*³; per cujus ineffabilem gratiam omnium charismatum benedictione ditamur, et ita in novitatem a vetustate transferimur, ut non solum paradisi restituumur habitaculo, sed etiam regni caelestis gloriae praeparemur, adjuvante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et sancto Spiritu vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen⁴.

1. S. AMBROISE dit de même: «O duriora saxis pectora Judaeorum! Finduntur petrae, sed horum corda durantur» (*In Lucam X*, 128; CSEL 32-4, 504; S. C. 52, p. 199).

2. Jean V, 46.

et les tombeaux furent plus sensibles que vos cœurs à la croix du Christ¹, observez du moins en gens avertis ce qui s'est passé dans le temple. Le voile qui, comme une barrière, fermait le Saint des Saints, a été déchiré du haut en bas, et ce lieu secret, saint et mystérieux, où seul le Grand Prêtre avait ordre d'entrer, a été ouvert: car il n'y avait plus de distinction à maintenir là où n'habitait plus de sainteté. Vous deviez donc reconnaître que vous étiez répudiés et que vous aviez perdu tous les droits du sacerdoce, car elle était vraie cette parole que la Vérité vous avait dite: «Si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi².» C'est donc justement que les deux Testaments vous condamnent, vous qui êtes à la fois vides de la grâce et privés de la Loi, et qui avez résisté à l'ordre nouveau pour n'avoir pas cru à l'ancien.

Pour nous, bien-aimés, délivrés des ténèbres de l'ignorance, nous avons reçu la lumière de la foi et sommes entrés par l'élection adoptive dans l'héritage du Testament nouveau; réjouissons-nous donc, en cette fête qu'a perdue l'Israël charnel, de ce que «notre pâque, le Christ, a été immolée³.» Sa grâce ineffable nous enrichit de la bénédiction de tous les dons spirituels et nous fait passer de la vétusté à la nouveauté, non seulement pour nous rendre notre place au séjour du paradis, mais encore pour nous préparer à la gloire du royaume des cieux, par le secours de notre Seigneur Jésus-Christ, qui avec le Père et le Saint-Esprit vit et règne dans les siècles des siècles. Amen⁴.

3. I Cor. V, 7.

4. Les sermons 47 et 48, comme les précédents, peuvent être unis l'un à l'autre, le premier ayant été prononcé le dimanche et le second le mercredi, bien que la mention du renvoi manque à la fin du sermon 47. Les sermons qui s'achèvent avec celui-ci ont tous suivi, sauf l'avant-dernier, le récit de la Passion, lu à l'Office, pour le commenter. Dans les suivants, S. Léon adoptera un autre plan. Il reviendra cependant au récit de la Passion dans les sermons 54 et 55.

49

(LXII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XI
dominico die habitus.

1. Desiderata nobis, dilectissimi, et universo optabilis mundo adest festivitas Dominicae passionis, quae nos inter exultationes spiritualium gaudiorum silere non patitur : quia etsi difficile est de eadem re saepius digne apteque disserere, non est tamen liberum sacerdoti ¹, in tanto divinae misericordiae sacramento fidelis populi auribus subtrahere sermonis officium, cum ipsa materia, ex eo quod est ineffabilis, fandi tribuat facultatem ; nec possit deficere quod dicatur, de qua numquam potest satis esse quod dicitur. Succumbat ergo humana infirmitas gloriae Dei, et in explicandis operibus misericordiae ejus, imparem se semper inveniatur. Laboremus sensu, haereamus ingenio, deficiamus eloquio : bonum est ut nobis parum sit quod etiam recte de Domini majestate sentimus. Dicente enim propheta : *Quaerite Dominum et confirmamini, quaerite faciem ejus semper* ², nemini praesumendum est quod totum quod quaerit invenerit, ne desinat propinquare qui cessarit accedere.

Quid autem inter omnia opera Dei, in quibus huma-

1. A l'époque de S. Léon, le mot *sacerdos* sert encore à désigner l'évêque. Son *officium* ne le laisse pas libre de se taire lorsqu'on célèbre la Pâque, mais il doit remplir le devoir d'enseigner qui lui revient en propre. Cf. art. *Sacerdos* dans *DACL*, XV, 240.

2. Ps. CIV, 4.

49

(LXII)

ONZIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le dimanche).

SOMMAIRE. — 1. Impossibilité de parler dignement de ce mystère ; surprise qu'il cause à la raison humaine. — 2. Le Christ vrai Dieu et vrai homme. — 3. Folie du démon et charité du Christ. — 4. Judas. — 5. Grandeur de la Croix. Renvoi.

1. Objet de nos désirs, bien-aimés, objet des souhaits de l'univers entier, voici que la fête de la Passion du Seigneur est arrivée, et elle ne souffre pas que nous nous taisions parmi les transports de la joie spirituelle ; car, tout malaisé qu'il soit de parler souvent sur le même sujet d'une manière digne et convenable, il n'est pourtant pas loisible à l'évêque ¹, en un si grand mystère, qui est celui de la miséricorde divine, de frustrer l'attention du peuple fidèle du ministère de la parole : la matière, puisqu'elle est inexprimable en mots humains, fera elle-même trouver les mots et l'on ne peut rester court là où l'on ne peut jamais assez dire. Que l'humaine faiblesse soit donc vaincue par la gloire de Dieu, et, en voulant développer les œuvres de sa miséricorde, se sache toujours inégale à sa tâche. Appliquons-y notre esprit, attachons-y notre talent, pour défailir quand il nous faut parler : il est bon que nous estimions peu de chose ce que nous pensons, même correctement, de la majesté du Seigneur. Le Prophète dit en effet : « Cherchez le Seigneur et vous trouverez force, cherchez sa face sans relâche ². » Personne ne doit donc présumer avoir jamais trouvé tout ce qu'il cherchait, de peur qu'en cessant d'approcher, il ne finisse d'avancer.

Or, parmi toutes les œuvres de Dieu dans lesquelles

nae admirationis fatigatur intentio, ita contemplationem mentis nostrae et oblectat et superat, sicut passio Salvatoris ? De cujus omnipotentia, quae ei cum Patre unius et aequalis essentiae est, quoties, ut possumus, cogitamus, mirabilior nobis fit in Deo humilitas quam potestas ; et difficilius capitur divinae majestatis exinanitio, quam servilis formae ¹ in summa provectio. Sed multum nos ad intellectum juvat, quod licet aliud sit Creator, aliud creatura, aliud Deitas inviolabilis, aliud caro passibilis ; in unam tamen personam concurrat proprietas utriusque substantiae, ut sive in infirmitatibus, sive in virtutibus, ejusdem sit contumelia, cujus et gloria.

2. Hac fidei regula, dilectissimi, quam in ipso exordio Symboli per auctoritatem apostolicae institutionis accepimus, Dominum nostrum Jesum Christum, quem Filium Dei Patris omnipotentis unicum dicimus, eundem quoque de Spiritu sancto natum ex Maria virgine confitemur ; nec ab ejusdem majestate discedimus, cum ipsum crucifixum et mortuum, et die tertia credimus suscitatum. Omnia enim quae Dei sunt, et quae hominis, simul et humanitas explevit et deitas : ut dum passibili impassibilis inest, nec virtus in infirmitate affici, nec infirmitas possit in virtute superari. Merito beatus Petrus apostolus in hujus unitatis confessione laudatus est : qui, cum Dominus quid de ipso intelligerent discipuli, scrutaretur, omnium celerime ora praeveniens, *Tu es, inquit, Christus Filius Dei vivi*. Quod utique non revelante vidit carne nec sanguine, quorum objectu interiores oculi poterant impediri, sed ipso Spiritu Patris in corde operante credentis, ut ad regimen totius Ecclesiae praeparatus,

1. Notre condition qu'il a volontairement assumée selon le texte bien connu de Phil. II, 7 que S. Léon a ici en vue, une fois de plus.

s'épuise l'admiration attentive de l'homme, en est-il une qui charme et dépasse en même temps la contemplation de notre esprit comme la Passion du Sauveur ? Chaque fois que, selon nos moyens, nous pensons à sa toute-puissance, qui est en lui comme dans le Père dont il partage l'unique et égale essence, l'humilité nous paraît en Dieu plus étonnante que la force, et nous comprenons plus difficilement l'anéantissement de la majesté divine que l'élévation sublime de la condition servile ¹. Cependant, pour en avoir l'intelligence, nous sommes grandement aidés par le fait que, en dépit de la totale différence séparant Créateur et créature, divinité inviolable et chair passible, les propriétés de l'une et de l'autre nature s'unissent sur une seule personne, si bien que, dans les manifestations de faiblesse comme dans les œuvres de puissance, c'est le même qui subit l'abaissement et qui possède la gloire.

2. Par cette règle de foi, bien-aimés, qui se trouve exprimée dans les premiers mots mêmes du Symbole, et que nous avons reçue revêtue de l'autorité que donne une origine apostolique, nous confessons que notre Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu le Père tout-puissant, ainsi que nous l'affirmons, est le même qui est né de la Vierge Marie par l'Esprit-Saint ; et nous ne répudions pas sa majesté lorsque nous croyons qu'il a été crucifié, qu'il est mort et, le troisième jour, ressuscité. Tout ce qui, en effet, relève de Dieu et tout ce qui relève de l'homme, et l'humanité et la divinité ensemble l'ont accompli ; en sorte que, la nature impassible habitant la nature passible, ni la débilité de la seconde n'a pu affecter la puissance de la première, ni cette puissance absorber la faiblesse de celle-là. C'est à bon droit que le bienheureux apôtre Pierre fut félicité pour avoir confessé cette unité ; comme le Seigneur s'enquerrait de ce que pensaient les disciples à son sujet, Pierre, avançant avec empressement la réponse de tous : « Tu es le Christ, dit-il, le Fils du Dieu vivant. » Certes il ne vit point cela par l'effet d'une révélation de la chair et du sang, qui, en s'interposant, auraient pu voiler son regard inté-

primum disceret quod doceret, et pro soliditate fidei, quam erat praedicaturus, audiret : *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et portae inferi non praevalent adversus eam* ¹.

Christianae igitur fidei fortitudo, quae portas mortis super inexpugnabilem petram aedificata non metuit, unum Dominum Jesum Christum, et verum Deum, et verum hominem confitetur ; eundem credens filium Virginis, qui auctor est matris ; eundem natum in fine saeculorum, qui creator est temporum ; eundem Dominum omnium virtutum, et unum de stirpe mortalium ; eundem peccati nescium, et in similitudine carnis peccati pro peccatoribus immolatum ².

3. Qui ut humanum genus vinculis mortiferae praevaricationis absolveret, et saevienti diabolo potentiam suae majestatis occulit, et infirmitatem nostrae humilitatis objecit. Si enim crudelis et superbus inimicus consilium misericordiae Dei nosse potuisset, Judaeorum animos mansuetudine potius temperare, quam injustis odiis studuisset accendere ; ne omnium captivorum amitteret servitutem, dum nihil sibi debentis persequitur libertatem. Fefellit ergo illum malignitas sua : intulit supplicium Filio Dei, quod cunctis filiis hominum in remedium verteretur. Fudit sanguinem justum, qui reconciliando mundo et pretium esset et poculum. Suscepit Dominus, quod secundum propositum suae voluntatis elegit. Admisit in se impias manus furentium, quae dum proprio incumbunt sceleri, famulatae sunt Redemptori. Cujus etiam circa interfectores suos tanta erat pietatis affectio, ut de cruce

1. Matth. XVI, 16.

2. Cf. Rom. VIII, 3 : « Deus filium suum mittens in similitudinem carnis peccati. »

rieur, mais par l'opération de l'Esprit même du Père dans son cœur de croyant, afin que, destiné comme il l'était à gouverner toute l'Église, il commençât par apprendre ce qu'il enseignerait et par s'entendre répondre, pour la solidité de la foi qu'il était appelé à prêcher : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'Enfer ne tiendront pas contre elle ¹. »

La ferme foi chrétienne, qui, fondée sur ce roc inexpugnable, n'a pas craint d'affronter les portes de la mort, confesse donc que l'unique Seigneur Jésus-Christ est à la fois vrai Dieu et vrai homme ; elle croit que le même est fils de la Vierge et auteur de sa mère ; que le même est né à la fin des siècles et a créé tous les temps ; que le même est Seigneur de toutes les puissances célestes, et l'un de ceux issus de la souche des mortels ; que le même n'a pas connu le péché, et a été immolé pour les pécheurs dans une chair semblable à celle du péché ².

3. C'est lui qui, voulant délivrer le genre humain des liens de la prévarication mortelle, cacha à la fureur du diable la puissance de sa majesté et en même temps lui opposa la faiblesse de notre humilité. Si, en effet, cet ennemi cruel et superbe avait pu connaître le dessein de miséricorde de Dieu, il se serait appliqué à tempérer par la douceur les âmes des Juifs plutôt qu'à allumer en elles d'injustes haines ; et il aurait ainsi évité de perdre l'esclavage de tous ses captifs en s'attaquant à la liberté du seul homme qui ne lui dût rien. Sa méchanceté le trompa : il infligea au Fils de Dieu un supplice qui devait se changer en remède pour tous les fils des hommes. Il répandit le sang innocent qui serait pour le monde en attente de sa réconciliation, et une rançon et un breuvage. Le Seigneur accepta ce que le dessein de sa volonté avait choisi. Il permit à des mains furieuses et impies de se porter sur lui, et celles-ci, en s'appliquant à commettre leur crime à elles, étaient en fait au service du Rédempteur. La tendresse de son amour était même si grande envers ses bourreaux, que, du haut de la croix, il suppliait son Père et lui demandait non pas de le venger,

supplicans Patri, non se vindicari, sed illis postulare ignosci, dicens : *Pater, dimitte illis, quia nesciunt quid faciunt* ¹. De cujus utique orationis potentia fuit, ut praedicatio Petri apostoli, ex iis qui dixerunt : *Sanguis illius super nos et super filios nostros* ², multorum ad paenitentiam corda converteret, et uno die baptizarentur tria fere millia Judaeorum ³; fieretque omnium cor unum et anima una ⁴, paratorum jam pro eo mori quem poposcerant crucifigi.

4. Ad hanc indulgentiam traditor Judas pervenire non potuit : quoniam perditionis filius ⁵, cui diabolus stabat a dextris ⁶, prius in desperationem transiit, quam sacramentum generalis redemptionis Christus impleret. Nam mortuo pro omnibus impiis Domino, potuisset etiam forte hic consequi remedium, si non festinasset ad laqueum. Sed maligno cordi, et nunc furti fraudibus dedito, nunc parricidalibus commerciis occupato, nihil unquam documentorum misericordiae Salvatoris insederat. Impiis acceptaverat auribus Domini verba dicentis : *Non veni vocare justos, sed peccatores* ⁷; et : *Filius hominis venit quaerere et salvare quod perierat* ⁸; nec intellexerat clementiam Christi, qui non solum corporeis infirmitatibus medebatur, sed etiam vulnera debilium curabat animarum, dicens paralytico : *Constans esto, fili, remissa sunt tibi peccata tua* ⁹; dicens et oblatae sibi adulterae : *Nec ego te condemnabo, vade et amplius noli peccare* ¹⁰; ut per omnia opera sua ostenderet, in illo adventu suo salvatorem mundi se venisse, non judicem. A quo intellectu alienatus impius traditor, insurrexit in semetipsum,

1. Luc XXIII, 34.

2. Matth. XXVII, 25.

3. Cf. Actes II, 4.

4. Cf. *Ibid.* IV, 32.

mais de leur pardonner, disant : « Père, pardonne-leur : ils ne savent ce qu'ils font ¹. » Et si forte fut la vertu de cette prière que la prédication de l'apôtre Pierre convertit à la pénitence les cœurs de beaucoup de ceux qui avaient dit : « Que son sang soit sur nous et sur nos enfants ² », et qu'en un seul jour trois mille Juifs environ furent baptisés ³ : il n'y avait plus dès lors en eux tous qu'un cœur et qu'une âme ⁴, et ils étaient prêts désormais à mourir pour celui dont ils avaient demandé le supplice.

4. A ce pardon le traître Judas ne put parvenir, parce que ce fils de perdition ⁵, à la droite de qui se tenait le diable ⁶, tomba dans le désespoir avant que le Christ n'eût accompli le sacrement de l'universelle rédemption. Car, le Seigneur étant mort pour tous les impies, celui-là aussi aurait peut-être pu profiter du remède, s'il ne s'était hâté vers la corde fatale. Mais dans son cœur pervers, tantôt adonné à des vols frauduleux, tantôt occupé à des marchés parricides, rien n'était jamais demeuré des témoignages de la miséricorde du Sauveur. C'est d'une oreille impie qu'il avait entendu les paroles du Seigneur : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs ⁷ »; et encore : « Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu ⁸. » Il n'avait pas davantage compris la clémence du Christ, lequel ne guérissait pas seulement les misères des corps, mais soignait aussi les blessures des âmes faibles, disant au paralytique : « Confiance, mon fils, tes péchés te sont remis ⁹ »; et à la femme adultère qu'on lui avait amenée : « Moi non plus je ne te condamne pas. Va ; désormais ne pèche plus ¹⁰ »; il montrait ainsi par toutes ses œuvres que, lors de son avènement, il était venu en sauveur du monde, et non en juge. Bien loin de le comprendre,

5. Cf. Jean XVII, 12 : « Quos dedisti mihi, custodivi, et nemo ex eis periit, nisi filius perditionis, ut scriptura impleatur. »

6. Cf. Ps. CVIII, 6.

7. Matth. IX, 13.

8. Luc XIX, 10.

9. Matth. IX, 2.

10. Jean VIII, 11.

non iudicio paenitentis, sed furore pereuntis : ut qui vitae auctorem ¹ interfectoribus vendidisset, in augmentum damnationis suae etiam moriendo peccaret.

5. Quod ergo falsi testes, quod cruenti principes, quod impii sacerdotes in Dominum Jesum Christum ministerio ignavi praesidis et famulatu imperitae cohortis egerunt, et detestandum universis saeculis, et amplectendum fuit. Crux enim Domini, sicut in Iudaeorum erat mente crudelis, ita est in Crucifixi virtute mirabilis. Furit in unum populus, et miseretur omnium Christus. Quod saevitia infertur, voluntate suscipitur : ut licentia facinoris aeternae opus impleat voluntatis.

Unde omnis ordo rerum gestarum, quem plenissime evangelica narratio percurrit, ita fidelium est accipiendus auditu, ut salva fide actionum, quae tempore Dominicae passionis impletae sunt, intelligamus non solum remissionem peccatorum in Christo completam, sed etiam formam justitiae esse propositam. Verum, ut hoc diligentius, juvante Domino, disseratur, haec sermonis portio in quartam sabbati reservetur. Aderit, ut speramus, gratia Dei, quae nos orantibus vobis faciat promissa complere : per Dominum nostrum Jesum Christum, qui cum Patre et Spiritu sancto regnat in saecula saeculorum. Amen.

1. Cf. Actes III, 15 : « Auctorem vero vitae interfecistis. »

le traître impie s'éleva contre lui-même, non comme un pénitent qui se juge, mais comme un furieux qui court à sa perte : après avoir vendu aux assassins l'Auteur de la vie ¹, il ajouta à sa condamnation et pécha encore en mourant.

5. Ce que de faux témoins, ce que des princes sanguinaires, ce que des prêtres impies infligèrent au Seigneur Jésus-Christ avec le concours d'un lâche procureur et le service d'une cohorte inexpérimentée, tout cela fut une œuvre que tous les siècles doivent à la fois maudire et embrasser. La croix du Seigneur en effet, cruelle dans l'intention des Juifs, est admirable dans la puissance du crucifié. Le peuple se déchaîne contre un seul, et c'est de tous que le Christ a pitié. Il reçoit volontairement ce que la fureur lui inflige, et la permission qu'il accorde au crime accomplit l'œuvre de son éternel vouloir.

Aussi, en entendant la suite des faits, tels que le récit évangélique les déroule intégralement, les fidèles doivent certes donner leur créance aux actions qui ont été accomplies au temps de la Passion du Seigneur, mais également comprendre que le Christ non seulement réalise le pardon des péchés, mais encore propose un modèle de justice. Cependant, pour pouvoir, avec l'aide du Seigneur, traiter ce sujet plus soigneusement, réservons à mercredi cette partie de notre discours. La grâce de Dieu, nous l'espérons, nous secondera, et, avec le secours de vos prières, nous permettra de tenir notre promesse ; par notre Seigneur Jésus-Christ, qui règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

50

(LXIII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XII

habitus feria quarta.

1. Gloria, dilectissimi, Dominicae passionis, de qua nos etiam hodie locuturos esse promisimus, humilitatis maxime est miranda mysterio; quae omnes nos et redemit et docuit: ut unde datum est pretium, inde justitia sumeretur.

Omnipotentia enim Filii Dei, qua per eandem essentiam aequalis est Patri, potuisset humanum genus a dominatu diaboli solo imperio suae voluntatis eruere, nisi divinis operibus maxime congruisset, ut nequitiae hostilis adversitas de eo quod vicerat vinceretur¹, et per ipsam naturam naturalis repararetur libertas, per quam generalis fuerat illata captivitas². Dicente autem evangelista quod *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*³; et dicente Apostolo quod *Deus erat in Christo mundum reconcilians sibi*⁴: ostensum est, quia Unigenitus summi Patris tale iniiit cum humana humilitate consortium, ut suscepta nostrae carnis animaeque substantia unus atque idem Dei Filius perma-

1. On retrouve la même formule au 4^e Sermon sur le Carême, 3 (S. C. 49 p. 47): « Ut superbus hostis de eo quod quondam ligaverat ligaretur. » Voir sur cette tournure le commentaire de J. H. WASZINK dans *Vigiliae Christianae* XII, 2, juil. 58, p. 109.

2. C'est la forme de justice que Dieu a voulu observer jusqu'en la répression du démon; doctrine chère à S. Léon et déjà rencontrée bien souvent.

3. Jean I, 14.

4. II Cor. V, 19.

50

(LXIII)

DOUZIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

(prononcé le mercredi).

SOMMAIRE. — 1. L'économie générale de la Rédemption. — 2. Une même foi a justifié les saints de l'Ancien Testament et nous justifie maintenant. — 3. Le Christ vivant dans son Église. — 4. Il nous a laissé un secours et un exemple. — 5. Il est la fin de la loi ancienne. — 6. Son action incessante dans son Église. — 7. Son action en chacun de nous.

1. La glorieuse Passion du Seigneur, bien-aimés, dont nous avons promis de parler encore aujourd'hui, est surtout admirable par son mystère d'humilité; elle nous a tous rachetés en même temps qu'instruits, et en elle par qui a été payée notre rançon, nous puisons aussi la justice.

La toute-puissance du Fils de Dieu, source de son égalité avec le Père dans l'unité d'essence, aurait pu, en effet, arracher le genre humain à l'esclavage du diable par le seul commandement de sa volonté; mais il était éminemment conforme aux œuvres divines que l'hostilité et la malice de l'ennemi fussent vaincues par cela même qu'elles avaient vaincu¹ et que la liberté de notre nature fût restaurée par la nature même qui nous avait tous jetés dans la servitude². Or l'Évangéliste dit que « le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous »³, et l'Apôtre que « Dieu était dans le Christ, se réconciliant le monde »⁴; ils montrent par ces paroles que le Fils unique du Père céleste a contracté une telle union avec notre humble humanité que, prenant la substance de notre chair et de notre âme, il demeura l'unique et même Fils de Dieu, enrichissant ce qui nous appartient, non ce qui

neret, nostra augendo, non propria : quia infirmitas erat provehenda, non virtus : ut cum suo Creatori creatura esset unita, nihil assumpto divinum, nihil assumpti deesset humanum.

2. Hoc consilium misericordiae et justitiae Dei, licet in praeteritis saeculis quibusdam velaminibus fuerit obrumbatum, non tamen ita obtectum est ut sanctorum, qui ab initio usque ad adventum Domini laudabiles exstiterunt, intellectui negaretur : cum et prophetis verbis, et rerum gestarum significationibus, salus quae in Christo erat ventura, promissa sit : quam non solum qui praedicabant adepti sunt, sed omnes etiam qui praedicantibus crediderunt. Una enim fides justificat universorum temporum sanctos, et ad eandem spem fidelium pertinet, quidquid per mediatorem Dei et hominum Jesum Christum¹, vel nos confitemur factum, vel patres nostri adorare faciendum². Nec inter Judaeos atque gentiles ulla distinctio est³. Siquidem, sicut ait Apostolus, *circumcisio nihil est, et praeputium nihil est, sed observatio mandatorum Dei*⁴ ; quae si cum integritate fidei serventur, veros Abrahae filios, id est perfectos faciunt Christianos, dicente eodem Apostolo : *Quicumque enim in Christo Jesu baptizati estis, Christum induistis. Non est Judaeus, neque Graecus : non est servus, neque liber ; non est masculus, neque femina. Omnes enim unum estis in Christo.*

1. Cf. I Tim. II, 5.

2. Cette idée que la foi en Jésus-Christ a justifié les saints de l'Ancien Testament comme elle fait ceux du Nouveau a déjà été exprimée au sermon 39, 1 (*vide supra* p. 23) et au 3^e Sermon pour Noël, 4 (S. C. 22, p. 96). S. Léon est, avec S. Augustin, le représentant de la position occidentale en face du problème du salut des saints de l'Ancienne Alliance, position qu'adopteront les grands scolastiques et que synthétisera S. Thomas. Pour eux il n'y a pour ainsi dire pas de différence qualitative entre les étapes successives de l'économie du salut — avant le Christ, après le Christ — en ce qui concerne la vie religieuse personnelle de ces justes ; les différences

lui est propre : c'était, en effet, la faiblesse qui devait être élevée, non la puissance ; ainsi, dans cette union de la créature à son Créateur, rien de divin ne manqua à la nature assumée, rien d'humain à celle qui l'assumait.

2. Ce dessein de la miséricorde et de la justice de Dieu, bien que couvert d'un certain voile dans les siècles passés, ne fut pourtant pas tellement caché que la connaissance en fût refusée à l'intelligence des saints qui se rendirent dignes de louanges depuis les origines jusqu'à l'avènement du Seigneur ; le salut à venir dans le Christ avait été, en effet, promis et par des paroles prophétiques et par des faits ayant valeur de signes ; non seulement ceux qui prêchaient ce salut l'obtinrent, mais encore tous ceux qui crurent à leur prédication. Car c'est la même foi qui justifie les saints de tous les temps, et c'est à la même espérance des croyants que tend toute l'œuvre du médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ¹, soit que nous la confessions comme réalisée, soit que nos pères l'aient adorée comme encore à venir². Nulle distinction non plus entre juifs et gentils³. En vérité, comme le dit l'Apôtre, « la circoncision n'est rien, rien non plus l'incirconcision ; ce qui compte, c'est d'observer les commandements de Dieu⁴ » ; gardés d'une foi intègre, ils font de vrais fils d'Abraham, c'est-à-dire de parfaits chrétiens, selon la parole du même Apôtre : « Vous tous, en effet, baptisés dans le Christ Jésus, vous avez revêtu le Christ : il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme ni femme ; car tous vous ne faites qu'un dans le Christ. Mais si vous ap-

qui ont en fait existé dans l'abondance et l'universalité de l'effusion de la grâce ne doivent être regardées que comme accidentelles. La position orientale, au contraire, insiste beaucoup plus sur les faits rapportés par l'Écriture — missions du Fils et du Saint-Esprit — et les considère avec plus de réalisme comme ayant, à un moment donné de l'histoire du salut, instauré un régime vraiment nouveau de don et de présence de Dieu. Lire sur la question les belles pages de Y. CONGAM dans *Le mystère du Temple*, Appendice III, p. 310 ss, Paris 1958. Pour la position de S. Augustin, du même auteur, *Ecclesia ab Abel*, déjà cité.

3. Cf. Rom. X, 12.

4. I Cor. VII, 19.

Léon le Grand, III.

Si autem vos Christi : ergo Abrahae semen estis, secundum promissionem haeredes ¹.

3. Non ergo est dubium, dilectissimi, naturam humanam in tantam connexionem a Filio Dei esse susceptam, ut non solum in illo homine qui est primogenitus totius creaturae ², sed etiam in omnibus sanctis suis unus idemque sit Christus ; et sicut a membris caput, ita a capite membra dividi non possint. Quamvis enim non istius vitae sit, sed aeternae, ut sit Deus omnia in omnibus ³ ; tamen etiam modo templi sui, quod est Ecclesia, indivisus habitator est, secundum quod ipse promisit, dicens : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi* ⁴. Quibus Apostolus consonans ait : *Ipse est caput corporis Ecclesiae, qui est principium, primogenitus ex mortuis : ut sit in omnibus ipse primatum tenens, quia in ipso complacuit omnem plenitudinem habitare, et per eum reconciliari omnia in ipso* ⁵.

4. His autem et aliis pluribus testimoniis quid insinuatur cordibus nostris, nisi ut per omnia ad imaginem ejus renovemur ⁶, qui permanens in forma Dei ⁷, carnis peccati forma esse dignatus est ⁸ ? Omnes enim infirmitates nostras, quae veniunt de peccato, absque peccati communionem suscepit, ut famis et sitis, somni et lassitudinis, maeroris ac fletus affectionibus non careret, doloresque saevissimos usque ad mortis extrema pateretur : quia nemo posset laqueis mortalitatis absolvi, nisi ille, in quo solo innocens erat natura omnium, sineret se interfici manibus impiorum. Unde Salvator noster Dei Filius universis in se credentibus,

1. Gal. III, 27-29.

2. Colos. I, 15.

3. Cf. I Cor. XV, 28.

4. Matth. XXVIII, 20.

5. Colos. I, 18-20.

partenez au Christ, vous êtes donc la descendance d'Abraham, héritiers selon la promesse ¹. »

3. Il n'est donc pas douteux, bien-aimés, que le Fils de Dieu, ayant pris la nature humaine, se l'est unie si intimement que non seulement dans cet homme qui est « le premier-né de toute créature ² », mais aussi dans tous les saints, il n'y a qu'un seul et même Christ ; et, comme on ne peut séparer la tête des membres, on ne peut pas davantage séparer les membres de la tête. Sans doute il n'appartient pas à la vie présente, mais à l'éternelle, que Dieu soit tout en tous ³ ; pourtant, même maintenant, il habite inséparablement son temple, qui est l'Église, selon qu'il l'a promis lui-même par ces paroles : « Et moi je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde ⁴. » A quoi l'Apôtre fait écho en ces termes : « Il est la Tête du corps, c'est-à-dire de l'Église ; il est le Principe, le Premier-né d'entre les morts ; il fallait qu'il obtînt en tout la primauté, car Dieu s'est plu à faire habiter en lui toute la Plénitude, et par lui à réconcilier tous les êtres pour lui ⁵. »

4. Ces témoignages, et bien d'autres encore, que font-ils entendre à nos cœurs, sinon que nous ayons à nous renouveler au moyen de toutes choses, à l'image ⁶ de Celui qui, demeurant dans la condition de Dieu ⁷, a daigné être par sa ressemblance chair du péché ⁸ ? Toutes nos infirmités, issues du péché, il les a prises, en effet, sans avoir part au péché : il a connu la faim et la soif, le sommeil et la lassitude, la tristesse et les larmes ; il a souffert les douleurs les plus vives jusqu'aux souffrances ultimes de la mort : personne, en effet, n'aurait pu être délivré des liens de la condition mortelle si lui, en qui seul la nature de tous était innocente, n'avait accepté d'être tué de la main des impies. Ainsi notre Sauveur, Fils de Dieu, a laissé à tous ceux qui croient en lui un secours efficace en

6. Cf. *Ibid.* III, 10 : « Induentes novum eum qui renovatur in agnitionem secundum imaginem ejus qui creavit illum. »

7. Cf. Philip. II, 6.

8. Cf. Rom. VIII, 3. On a traduit le mot *forma*, qui revient à quelques mots d'intervalle, la première fois par « condition », qui fait allusion à Philip. II, 6, la seconde par « ressemblance », qui s'inspire de Rom. VIII, 3.

et sacramentum condidit, et exemplum : ut unum apprehenderent renascendo, alterum sequerentur imitando ¹. Hoc enim docet beatus Petrus apostolus dicens : *Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum, ut sequamini vestigia ejus. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus. Qui cum malediceretur, non maledicebat; cum pateretur, non comminabatur : tradebat autem judicanti se injuste. Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum, ut peccatis mortui, justitiae vivamus* ².

5. Sicut ergo nemo est credentium, dilectissimi, cui dona neganda sint gratiae, ita nemo est qui non sit Christianae debitor disciplinae : quia etsi remota est mysticae legis asperitas, voluntariae tamen observantiae ³ crevit utilitas, dicente evangelista Joanne : *Quia lex per Moysen data est, gratia autem et veritas per Jesum Christum facta est* ⁴. Omnia enim quae secundum legem, sive in circumcissione carnis, sive in diversitatibus hostiarum, sive in sabbati observantia praecesserunt, Christum testificata, Christi sunt gratiam praelocuta. Et ipse est finis legis ⁵, non evacuando significationes ipsius, sed implendo. Qui licet idem sit auctor veterum qui novorum, figuratarum tamen promissionum sacramenta mutavit, quia promissa perfecit : et denuntiationibus cessationem imposuit, quoniam denuntiatus advenit. In praeceptis autem moralibus nulla prioris Testamenti decreta reprobata, sed evangelico magisterio multa sunt aucta : ut perfec-

1. La Passion du Christ est pour nous un *sacramentum* qui procure la grâce et un *exemplum* qui montre la voie à suivre pour imiter le divin modèle. Du terme *renascendo* employé par S. Léon, et de l'allusion qu'il fera au § 6 à l'enfantement des nouveaux chrétiens par l'Église-mère, on peut conclure qu'il pense ici plus particulièrement au sacrement de Baptême. Ainsi, Dom M. B. DE Soos qui commente ce passage, *op. cit.* p. 87 et s., 93 et s.

même temps qu'un exemple : ils obtiennent le premier en renaissant, ils suivent le second en imitant ¹. C'est ce qu'enseigne le bienheureux apôtre Pierre par ces paroles : « Le Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle afin que vous suiviez ses traces, lui qui n'a pas commis de faute — et il ne s'est pas trouvé de fourberie dans sa bouche — lui qui, insulté, ne rendait pas l'insulte, souffrant, ne menaçait pas, mais s'en remettait à Celui qui juge avec justice ; lui qui, sur le bois, a porté lui-même nos fautes dans son corps, afin que, morts à nos fautes, nous vivions pour la justice ². »

5. S'il n'y a donc personne parmi les croyants, bien-aimés, à qui soient refusés les dons de la grâce, il n'y a non plus personne qui ne doive s'acquitter de la discipline chrétienne : car si la rigueur propre à la loi figurative a été écartée, l'utilité d'une obéissance volontaire ³ s'est pourtant accrue, selon la parole de l'évangéliste Jean : « La loi fut donnée par l'intermédiaire de Moïse, la grâce et la vérité nous sont venues par Jésus-Christ ⁴. » Tout ce qui se faisait autrefois conformément à la loi, circoncision de la chair, diversité des victimes ou observation du sabbat, témoignait, en effet, en faveur du Christ, annonçait la grâce du Christ. Et lui, il est la fin de la loi ⁵, non qu'il vide les figures de leur sens, mais il les réalise. Bien qu'il soit, lui, l'auteur de l'ancien ordre aussi bien que du nouveau, il a pourtant changé les mystères que renfermaient les promesses figuratives, car il a accompli ce qui était promis ; et il a mis un terme aux annonces, car lui qui était annoncé est arrivé. Cependant, parmi les préceptes moraux, aucun des décrets de l'Ancien Testament n'a été réprouvé, mais beaucoup d'entre eux ont été renforcés par l'enseignement évangélique : ainsi ce qui donne le salut serait

2. I Pierre II, 21-24.

3. La loi ancienne, « mystique », figurative, était rigoureuse, parce que motivée par la crainte ; la loi nouvelle est volontaire, inspirée par l'amour.

4. Jean I, 17.

5. Rom. X, 4.

tiora et lucidiora essent dantia salutem quam promittentia Salvatorem.

6. Omnia igitur quae Dei Filius ad reconciliationem mundi et fecit, et docuit ¹, non in historia tantum praeteritarum novimus, sed etiam in praesentium operum virtute sentimus ². Ipse est qui de Spiritu sancto ex matre editus virgine incontaminatam Ecclesiam suam eadem inspiratione fecundat, ut per baptismatis partum innumerabilis filiorum Dei multitudo gignatur ³, de quibus dicitur : *Qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate carnis, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt* ⁴. Ipse est in quo semen Abrahae totius mundi adoptione benedicatur ⁵; et fit patriarcha gentium pater, dum promissionis filii fide, non carne nascuntur. Ipse est qui nullius gentis exceptionem faciens, de omni natione quae sub caelo est ⁶ unum sanctarum ovium efficit gregem, et quotidie implet quod promiserat, dicens : *Habeo et alias oves, quae non sunt ex hoc ovili, et illas oportet me adducere, et vocem meam audient; et erit unus grex et unus pastor* ⁷. Quamvis enim beato Petro principaliter dicat, *Pasce oves meas* ⁸, ab uno tamen Domino ipsa omnium regitur cura pastorum, et venientes ad petram ⁹ tam laetis tamque irriguis pascuis alit, ut innumerae oves dilec-

1. Cf. Actes I, 1 : « De omnibus... quae coepit Jesus facere et docere. »

2. Il s'agit des « sacrements » de son Église vivante, comme S. Léon va le développer.

3. S. Léon a fait le même rapprochement entre la naissance virginale de Jésus et l'enfantement du chrétien au baptême dans deux sermons pour Noël ; le 4^e, 3 : « Omni homini renascenti aqua baptismatis instar est uteri virginalis, eodem Spiritu sancto replente fontem, qui replevit et virginem » (S. C. 22, p. 104) et le 5^e, 5 : « Originem quam sumpsit in utero Virginis, posuit in fonte baptismatis; dedit aquae quod dedit matri; virtus enim Altissimi et obumbratio Spiritus sancti, quae fecit ut Maria pareret Salvatorem, eadem fecit ut regeneret unda credentem » (Ibid., p. 120).

4. Jean I, 13.

5. Cf. Gen. XXII, 18.

plus parfait et plus clair que ce qui promettait le Sauveur.

6. Tout ce donc que le Fils de Dieu a fait aussi bien qu'enseigné ¹ en vue de la réconciliation du monde, nous ne le connaissons pas seulement par le récit de ses actions passées, mais nous en ressentons aussi l'effet par la vertu de ses œuvres présentes ². C'est lui-même qui, né d'une mère vierge par l'opération du Saint-Esprit, féconde du même Esprit son Église incontaminée, afin que par l'enfantement du baptême une multitude innombrable de fils soit engendrée à Dieu ³, dont il est dit qu'ils ne sont pas nés du sang, ni du vouloir de la chair, ni du vouloir de l'homme, mais de Dieu ⁴. C'est en lui-même qu'est bénie la descendance d'Abraham ⁵ par l'adoption du monde entier, et que le patriarche devient père des nations lorsque des fils de la promesse naissent non de la chair, mais de la foi. C'est lui-même qui, ne faisant exception d'aucun peuple, forme de toutes les nations qui sont sous le ciel ⁶ un seul troupeau de brebis saintes, accomplissant ainsi chaque jour ce qu'il avait promis : « J'ai d'autres brebis encore qui ne sont pas de cet enclos ; celles-là aussi je dois les mener, elles écouteront ma voix ; et il y aura un seul troupeau, un seul pasteur ⁷. » Sans doute a-t-il dit à saint Pierre comme au chef : « Pais mes brebis ⁸ », mais c'est lui seul, le Seigneur, qui gouverne tous les pasteurs, et il nourrit quiconque vient à la pierre ⁹ dans des pâturages si gras et si bien arrosés qu'un nombre infini de brebis, fortifiées de l'abondance de son amour, n'hésitent pas

6. Cf. Actes II, 5. « Erant in Jerusalem... viri religiosi ex omni natione quae sub caelo est. »

7. Jean X, 16.

8. Ibid. XXI, 17.

9. Allusion au rocher, *petra*, dont Moïse fit jaillir de l'eau dans le désert pour abreuver le peuple et ses troupeaux : « Cum eduxeris aquam de petra, bibet omnis multitudo et jumenta ejus » (Nombres XX, 8). De même Ex. XVII, 6 : « Percuties petram, et exibat ex ea aqua, ut bibat populus. » Il y a un jeu de mots sur le nom de Pierre : en venant à celui-ci, les fidèles reçoivent ce rafraîchissement des sources abondantes qui, sortant de la *petra*, le Christ, sont un don du Pasteur suprême ; car « *petra erat Christus* » (I Cor. X, 4).

tionis pinguedine roboratae, sicut bonus pastor dignatus est pro ovibus suis animam suam ponere ¹, ita et ipsae non dubitent pro nomine pastoris occumbere. Ipse est cui non solum gloriosa martyrum fortitudo, sed etiam omnium renascentium fides in ipsa regeneratione compatitur. Dum enim renuntiatur diabolo, et creditur Deo, dum in novitatem a vetustate transitur ², dum terreni hominis imago deponitur, et caelestis forma ³ suscipitur, quaedam species mortis et quaedam similitudo resurrectionis intervenit, ut susceptus a Christo Christumque suscipiens non idem sit post lavacrum qui ante baptismum fuit, sed corpus regenerati fiat caro Crucifixi.

7. Haec commutatio, dilectissimi, dextrae est Excelsi ⁴, qui operatur omnia in omnibus ⁵ : ut in singulis fidelibus per bonae conversationis qualitatem ipsum piorum operum intelligamus auctorem ; gratias agentes misericordiae Dei, qui innumeris charismatum donis ita universum Ecclesiae corpus exornat, ut per multos unius luminis radios idem ubique splendor appareat, nec possit nisi gloria esse Christi, cujuslibet meritum Christiani. Hoc est illud verum lumen, quod omnem hominem justificat et illustrat ⁶. Hoc est quod eruit de potestate tenebrarum, et transfert in regnum Filii Dei ⁷. Hoc est quod per novitatem vitae ⁸ desideria animae provehit, et concupiscentias carnis extinguit. Hoc est quo Pascha Domini in azymis sinceritatis et veritatis ⁹ legitime ¹⁰ celebratur : dum fermento veteris malitiae abjecto, nova creatura de ipso

1. Cf. Jean X, 15 : « Et animam meam pono pro ovibus meis. »

2. Les expressions *novitas* et *vetustas*, intraduisibles en français, sont reprises de S. Paul, v. g. de Rom. VII, 6.

3. Cf. I Cor. XV, 49 : « Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem caelestis. »

4. Ps. LXXVI, 11.

à mourir elles-mêmes pour le nom de leur pasteur, comme lui, le bon Pasteur, a daigné donner sa vie pour ses brebis ¹. C'est à ses souffrances qu'ont part non seulement les forts et glorieux martyrs, mais aussi, dans leur régénération même, tous les fidèles qui renaissent. Lorsqu'en effet, on renonce au diable pour croire à Dieu, lorsqu'on passe de la vétusté à la nouveauté de vie ², lorsqu'on dépose l'image de l'homme terrestre pour prendre la forme de l'homme céleste ³, il se produit comme une espèce de mort et comme une sorte de résurrection : celui qui est accueilli par le Christ et qui accueille le Christ n'est plus, après le bain baptismal, ce qu'il était avant, mais le corps du régénéré devient la chair du Crucifié.

7. Un tel changement, bien-aimés, vient de la droite du Très-Haut ⁴, qui opère tout en tous ⁵ : aussi discernons-nous en chaque fidèle, à travers la valeur de sa sainte vie, l'auteur même des bonnes œuvres ; nous remercions la miséricorde de Dieu qui orne tout le corps de l'Église des dons innombrables de ses grâces : les rayons multiples émanés d'un foyer unique font ainsi apparaître partout la même lumière, et le mérite du chrétien, quel qu'il soit, ne peut être que la gloire du Christ. C'est là la vraie lumière qui justifie et éclaire tout homme ⁶ ; c'est là ce qui arrache au pouvoir des ténèbres et fait passer dans le royaume du Fils de Dieu ⁷. C'est là ce qui, par une vie nouvelle ⁸, élève les désirs de l'âme et éteint les concupiscentias de la chair. C'est par là que nous célébrons comme il convient ¹⁰ la Pâque du Seigneur avec des azymes de pureté et de vérité ⁹, lorsque, une fois rejeté le levain de l'ancienne

5. I Cor. XII, 6.

6. Cf. Jean I, 9.

7. Cf. Colos. I, 13.

8. Cf. Rom. VI, 4 : « Ita et nos in novitate vitae ambulemus. »

9. Cf. I Cor. V, 8.

10. « *Legitime celebrare* ne signifie pas principalement célébrer une fête au temps et dans le lieu voulus, en y accomplissant tous les rites prescrits ; c'est surtout mener une vie conforme au mystère célébré et participer au mystère du Christ, non plus seulement dans leur *sacramentum*, mais dans leur *exemplum* » (Dom J. M. de Soos, *op. cit.*, p. 94). L'expression se retrouvera au 19^e Sermon sur la Passion, 6.

Domino inebriatur et pascitur ¹. Non enim aliud agit participatio corporis et sanguinis Christi, quam ut in id quod sumimus transeamus : et in quo commortui, et consepulti, et conresuscitati sumus, ipsum per omnia et spiritu et carne gestemus, dicente Apostolo : *Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Cum enim Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria* ² : qui cum Patre et sancto Spiritu vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen ³.

51

(LXIV)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XIII

habitus die dominico.

1. Omnia quidem tempora, dilectissimi, Christianorum animos sacramento Dominicae passionis et resurrectionis exercent, neque ullum nostrae religionis officium ⁴ est quo non tam mundi reconciliatio quam humanae in Christo naturae assumptio celebretur. Sed nunc universam Ecclesiam majori intelligentia instrui, et spe ferventiore oportet accendi, quando ipsa rerum

1. Nous avons trouvé plus haut (4) une allusion au Baptême ; ici c'est à l'Eucharistie que pense S. Léon : ainsi est détaillé le *sacramentum* dont le Christ nous dote dans son Église.

2. Colos. III, 3.

3. Dans ce sermon, ainsi que dans le suivant, S. Léon fait à peine allusion aux souffrances du Sauveur, bien qu'ils aient été prononcés à l'occasion de la mémoire de la Passion. Le discours roule presque uniquement sur la régénération du chrétien, dont la grâce découle du sacrifice de la Croix, avec un accent triomphal qui anticipe sur la victoire de Pâques. La passion du Christ est, en effet, inséparable de sa résurrection : c'est le *sacramentum paschale*.

malice, la créature nouvelle s'enivre et se nourrit du Seigneur lui-même ¹. La participation au corps et au sang du Christ, en effet, ne fait rien d'autre que nous faire passer dans ce que nous prenons et nous faire porter en tout, et par l'esprit et par la chair, celui en qui nous sommes morts, en qui nous avons été ensevelis, en qui nous sommes ressuscités, selon la parole de l'Apôtre : « Vous êtes morts, et votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu : quand le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi serez manifestés avec lui pleins de gloire ² » ; lui qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles, Amen ³.

51

(LXIV)

TREIZIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

(prononcé le dimanche).

SOMMAIRE. — 1. Exhortation à la piété et à une foi intègre. — 2. L'économie de l'Incarnation et de la Rédemption. — 3. Jésus-Christ unique médiateur entre Dieu et les hommes. — 4. Les deux natures de Jésus-Christ manifestées par ses actions.

1. C'est en tout temps, bien-aimés, que le mystère de la Passion et de la résurrection du Christ occupe l'esprit des chrétiens, et il n'est pas de fonction ⁴ de notre religion qui ne célèbre non seulement la réconciliation du monde, mais plus encore l'élévation de la nature humaine dans le Christ. Mais l'Église entière doit maintenant s'appliquer à plus d'intelligence et

4. Le mot *officium* a ici le sens d'office liturgique. On le retrouvera encore avec le même sens, par exemple au 3^e Sermon pour le jeûne du 7^e mois, 4 (P.L. LIV, 442).

dignitas, ita sacratorum dierum recursu, et paginis evangelicae veritatis exprimitur, ut Pascha Domini non tam praeteritum recoli quam praesens debeat honorari. In nullo igitur ab iis quae ad crucem Jesu Christi pertinent, fidei nostrae peregrinetur intuitus, et nihil eorum quae narratione Evangelii retexuntur, otioso accipiamus auditu : ut quia non defuerunt nec adhuc desunt qui veritatem Dominicae incarnationis impugnent, et quod in utero Virginis matris Mariae *Verbum caro factum est*, quod infans editus per incrementa corporea ad perfectae virilitatis profecit aetatem, quodque crucifixus, mortuus, ac sepultus die tertia resurrexit in nostrae quidem imaginis forma, sed non in nostrae carnis asserant gestum esse natura¹ : nos ab evangelicis et apostolicis testimoniis nullatenus recedentes, eorum intelligentia roboremur, quorum nos certissima experimenta docuerunt : ut pie atque constanter possimus dicere quoniam in illis et nos eruditi sumus, et quod viderunt vidimus, et quod didicerunt didicimus, et quod contrectaverunt palpavimus² ; et ideo in passione Domini non conturbamur, quia in generatione non fallimur.

2. Scimus etenim, dilectissimi, et toto corde profiteremur, Patris, et Filii, et Spiritus sancti unam esse Deitatem, et consubstantialiam sempiternae Trinitatis essentiam, in nullo a se divisam, in nullo esse diversam, quia simul est intemporalis, simul est incommutabilis, simul quod est, esse non desinens. In hac autem ineffabili unitate Trinitatis, cujus in omnibus communia sunt opera atque judicia, reparationem

1. Ce pourrait être l'opinion des manichéens que S. Léon rapporte ici (cf. 4^e Sermon sur les collectes dans S. C. 49, p. 19, n. 1 et 2) ; c'est plutôt celle des eutychiens, qu'il combattra dans les paragraphes 3 et 4 de ce sermon (cf. *infra*, p. 89, n. 1, in fine).

s'enflammer d'une plus vive espérance, alors que le retour des jours saints et la lecture de l'évangile de vérité font si bien ressortir la noblesse des choses, et qu'ils nous font honorer la Pâque du Seigneur comme une réalité présente plutôt que la rappeler comme un événement passé. Que le regard de notre foi ne soit donc en rien étranger à ce qui concerne la croix de Jésus-Christ, et que notre oreille n'accueille distraitemment aucun des détails du récit évangélique : il n'a pas manqué d'hommes, en effet, et aujourd'hui encore il n'en manque pas, pour combattre la vérité de l'Incarnation du Seigneur : à les entendre, lorsque le Verbe est devenu chair dans le sein de Marie, sa mère vierge, lorsque, né enfant, il s'est développé corporellement jusqu'à l'âge d'homme parfait, lorsque, crucifié, mort et enseveli, il est ressuscité le troisième jour, tout cela se serait accompli dans une forme certes à notre ressemblance, mais non dans la nature de notre chair¹.

Nous, au contraire, ne nous écartant en rien du témoignage des évangiles et des apôtres, nous trouvons notre force dans l'intelligence de ceux qui nous ont enseigné ce qu'ils ont indubitablement expérimenté ; aussi pouvons-nous dire avec foi et assurance qu'en eux c'est nous qui avons été instruits, nous qui avons vu ce qu'ils ont vu, nous qui avons appris ce qu'ils ont appris, nous qui avons touché ce qu'ils ont touché² ; et la Passion du Seigneur ne nous trouble pas, parce que nous n'errons pas sur sa génération.

2. Nous savons, en effet, bien-aimés, et professons de tout notre cœur qu'une est la divinité du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et que l'essence consubstantielle de l'éternelle Trinité n'est en rien divisée en elle-même, en rien diversifiée, car elle est toute ensemble intemporelle, toute ensemble immuable et toute ensemble ne cessant d'être ce qu'elle est. Mais, dans cette unité ineffable de la Trinité, dont les actes et les décrets sont absolument communs, la Personne du Fils a assumé en propre la restauration du genre

2. Cf. I Jean I, 1 : « Quod... manus nostrae contrectaverunt de verbo vitae. »

humani generis proprie Filii persona suscepit : ut quoniam ipse est, *per quem omnia facta sunt, et sine quo factum est nihil*¹, quique plasmatum de limo terrae hominem flatu vitae rationalis animavit, idem naturam nostram ab aeternitatis arce dejectam amissae restitueret dignitati, et cujus erat conditor, esset etiam reformator : sic consilium suum dirigens in effectum, ut ad dominationem diaboli destruendam magis uteretur justitia rationis quam potestate virtutis. Quia ergo primi hominis universa posteritas uno simul vulnere sauciata corruerat, nec ulla sanctorum merita conditionem poterant illatae mortis evincere, venit e caelo medicus singularis, multis saepe significationibus nuntiatus, et prophetica diu pollicitatione promissus, qui manens in forma Dei², et nihil propriae majestatis amittens, in carnis nostrae animaeque natura, sine contagione antiquae praevaricationis oriretur. Solus enim beatæ Virginis natus est filius absque delicto, non extraneus ab hominum genere, sed alienus a crimine, in quo illius ad imaginem et similitudinem Dei conditi, et perfecta esset innocentia et vera natura, cum de Adæ propagine unus existeret in quo diabolus quod suum diceret non haberet. Qui dum in eum saevit quem sub peccati lege non tenuit, jus impiae dominationis amisit.

3. Effusio enim pro injustis sanguinis justis tam potens fuit ad privilegium, tam dives ad pretium, ut si universitas captivorum in Redemptorem suum crederet, nullum tyrannica vincula retinerent. *Quoniam, sicut Apostolus ait, ubi abundavit peccatum, superabundavit et gratia*³. Et cum sub peccati praejudicio nati potestatem acceperint ad justitiam renascendi⁴, vali-

1. Jean I, 3.

2. Cf. Philip. II, 6.

humain : étant lui-même celui « par qui tout a été fait et sans qui rien n'a été fait¹ », et qui a animé du souffle de la vie raisonnable l'homme façonné du limon de la terre, il a voulu être aussi celui qui restituât sa dignité perdue à notre nature précipitée des hauteurs de l'éternité, celui qui réformât ce qu'il avait créé ; et, dans cette intention, il a mis son dessein à exécution de telle sorte que, pour détruire l'empire du diable, il usât davantage de la justice et de la raison que de la puissance et de la force. Donc, comme toute la postérité du premier homme était tombée, frappée par une seule et même blessure, et que tous les mérites des saints n'avaient pu vaincre la mort, châtement de la faute, l'unique médecin vint du ciel, après avoir été fréquemment annoncé par des signes nombreux et longtemps promis par la voix des prophètes ; demeurant dans la condition de Dieu², et ne perdant rien de sa majesté propre, il parut dans notre nature, faite d'un corps et d'une âme, sans subir l'atteinte de l'antique praevarication. Seul, en effet, le fils de la bienheureuse Vierge est né sans péché, non qu'il fût en dehors du genre humain, mais il fut étranger à la faute : en lui se trouvèrent et la parfaite innocence et la vraie nature de celui qui fut créé à l'image et ressemblance de Dieu ; de la descendance d'Adam, il fut le seul en qui le diable n'eût rien qu'il pût prétendre sien ; celui-ci, en exerçant sa fureur contre un homme qu'il ne tenait pas sous la loi du péché, perdit le droit qui fondait son pouvoir sacrilège.

3. Le sang innocent versé pour les coupables fut, en effet, si puissant pour leur obtenir grâce, si riche pour payer leur rançon, que, si tous les captifs croyaient en leur Rédempteur, les chaînes du tyran n'en retiendraient aucun. Car, selon les paroles de l'Apôtre, « où le péché a abondé, la grâce a surabondé³ ». Ceux qui sont nés chargés de la condamnation préalable du péché recevant le pouvoir de renaître pour la justice⁴,

3. Rom. V, 20.

4. Cf. Jean I, 12 : « Quotquot autem receperunt eum, dedit eis potestatem filios Dei fieri. »

dius donum factum est libertatis quam debitum servitutis. Quam itaque sibi in hujus sacramenti praesidio spem relinquunt, qui in Salvatoris nostri corpore negant humanae substantiae veritatem ? Dicant quo sacrificio reconciliati, quo sanguine sint redempti. Quis est qui tradidit semetipsum pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis ¹ ? Aut quod umquam sacrificium sacratius fuit quam quod verus Pontifex altari crucis per immolationem suae carnis imposuit ? Quamvis enim in conspectu Domini multorum sanctorum pretiosa mors fuerit ², nullius tamen insontis occisio, propitiatio fuit mundi. Acceperunt justi, non dererunt coronas ; et de fidelium fortitudine exempla nata sunt patientiae, non dona justitiae. Singulares quippe in singulis mortes fuerunt, nec alterius quisquam debitum suo fine persolvit, cum inter filios hominum unus solus Dominus noster Jesus exstiterit, in quo omnes crucifixi, omnes mortui, omnes sepulti, omnes etiam sint suscitati ; de quibus ipse dicebat : *Cum exaltatus fuero, omnia traham ad meipsum* ³. Fides enim vera justificans impios ⁴, et creans justos ⁵, ad naturae suae tracta participem, in illo acquirit salutem, in quo solo homo se invenit innocentem ⁶ ; et quia unus est mediator Dei et hominum homo Christus Jesus ⁷, per communionem sui generis ⁸, ad pacem

1. Éph. V, 2.

2. Cf. Ps. CXV, 15.

3. Jean XII, 32.

4. Cf. Rom. IV, 5 : « Ei vero qui non operatur, credenti autem in eum qui justificat impium... »

5. Cf. Éph. II, 10 ; IV, 24 : « Ipsius sumus factura, creati in Christo Jesu in operibus bonis... Induite novum hominem qui secundum Deum creatus est in justitia » et Rom. I, 17 : « Justus autem ex fide vivit. »

6. Nous respectons la tournure de phrase de S. Léon : la vraie foi doit être interprétée de l'homme qui la possède, mais, en même temps, est décrite sa démarche dans l'homme. Celui qui la possède est attiré vers celui-là qui a partagé la nature humaine, et, en lui, en qui seul l'homme se dé-

le don de la liberté a été plus fort que la dette de l'esclavage. Dès lors, quelle espérance gardent-ils pour eux dans le secours de ce mystère, ceux qui nient que la réalité de notre substance humaine se trouve dans le corps de notre Sauveur ? Qu'ils disent par quel sacrifice ils ont été réconciliés, par quel sang rachetés. Quel est donc celui « qui s'est livré pour nous, s'offrant à Dieu en sacrifice d'agréable odeur ¹ » ? Ou quel sacrifice fut jamais plus sacré que celui que l'authentique Pontife plaça sur l'autel de la croix en immolant sur elle sa propre chair ? Bien qu'en effet, la mort de nombreux saints ait été précieuse aux regards du Seigneur ², jamais pourtant le meurtre d'un innocent ne fut la rançon du monde. Les justes ont reçu des couronnes, ils n'en ont pas donné ; la force d'âme des fidèles a produit des exemples de patience, non les dons de la justice. Leur mort à chacun leur resta propre et aucun n'acquitta par son trépas la dette d'un autre ; notre Seigneur Jésus-Christ, lui, a été, parmi les fils des hommes, le seul en qui tous ont été crucifiés, tous sont morts, tous ont été ensevelis, tous aussi sont ressuscités ; c'est d'eux que lui-même disait : « Élevé, j'attirerai tout à moi ³. » En effet, la vraie foi qui justifie les impies ⁴ et crée les justes ⁵, attirée à celui qui partage sa nature, acquiert le salut en lui, en qui seul l'homme s'est trouvé innocent ⁶ ; parce qu'il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ homme Jésus ⁷, c'est par la communion ⁸ en sa race que l'homme a retrouvé la paix avec Dieu ; il peut alors, en toute liberté, se

couvre innocent, il entre en possession du salut ; c'est pourquoi il est vrai de dire que la foi « justifie les impies » et « crée les justes ». En glosant un peu, on pourrait traduire : « Celui qui possède la vraie foi, — celle qui justifie les impies et crée les justes —, est attiré vers celui-là qui a partagé notre nature, il entre en possession du salut en celui-là seul en qui l'homme se découvre innocent. » Les lettres CXXIV, 4, et CLXV, 5, de S. Léon, ont la même phrase, mais un peu plus explicite : « Fides etenim vera justificans impios et creans justos, ad humanitatis suae tracta participem, ... » (P. L. LIV, 1065 et 1163). Le mot *tracta* reprend intentionnellement l'expression de S. Jean citée plus haut : « Omnia traham ad meipsum. »

7. I Tim. II, 5.

8. Communion du Christ et de l'homme dans la même nature humaine.

Léon le Grand, III.

pervenit deitatis, liberum habens de ejus potentia gloriari ¹, qui contra hostem superbum in carnis nostrae infirmitate congressus, iis victoriam suam tribuit, in quorum corpore triumphavit.

4. Cum ergo in uno Domino nostro Jesu Christo vero Dei atque hominis Filio, confitemur divinam de Patre naturam, humanam de matre substantiam, licet Dei Verbi et carnis una persona sit, et utraque essentia communes habeat actiones, intelligendae tamen sunt ipsorum operum qualitates, et sinceræ fidei contemplatione cernendum est ad quae provehatur humilitas infirmitatis, et ad quae inclinetur altitudo virtutis; quid sit quod caro sine Verbo non agit, et quid sit quod Verbum sine carne non efficit. Sine Verbi enim potentia nec conciperet Virgo nec pareret, et sine veritate carnis obvoluta pannis infantia non jaceret. Sine Verbi potentia non adorarent magi puerum novo sidere declaratum, et sine veritate carnis non juberetur puer in Aegyptum transferri, quem Herodes cupiebat occidi. Sine Verbi potentia non diceret vox Patris missa de caelo : *Hic est Filius meus dilectus, in quo mihi bene complacui* ² et sine veritate carnis non protestaretur Joannes : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi* ³. Sine Verbi potentia non fieret redintegratio debilium et vivificatio mortuorum, et sine veritate carnis nec cibus jejuno, nec somnus esset necessarius fatigato. Postremo sine Verbi potentia non se Dominus Patri profiteretur aequalem ⁴, et sine veritate carnis non idem diceret Patrem se esse majorem ⁵ : cum catholica fides utrumque suscipiat, utrumque defendat, quae secundum proprietatem divinae huma-

1. Cf. I Cor. III, 21; Philip. III, 3 : « Nemo gloriatur in hominibus... Gloriamur in Christo Jesu. » I Cor. I, 31; II Cor. X, 17 : « Qui gloriatur, in Domino gloriatur. »

glorifier ¹ de la puissance de celui qui a, dans l'infirmité de notre chair, affronté un ennemi superbe et qui a fait don de sa victoire à ceux dans le corps de qui il a triomphé.

4. Nous confessons donc en notre unique Seigneur Jésus-Christ, vrai fils de Dieu et de l'homme, la nature divine reçue de son Père, la nature humaine reçue de sa mère, encore que le Verbe de Dieu et la chair ne forment en lui qu'une seule personne et que l'une et l'autre essences aient des actions communes; il nous faut cependant comprendre d'une foi sincère jusqu'où est élevée la basse condition de notre faiblesse, et jusqu'où s'abaisse la sublimité de sa vertu, en quoi consiste le fait que la chair n'agit pas sans le Verbe, en quoi consiste le fait que le Verbe ne réalise rien sans la chair. Sans la puissance du Verbe, en effet, la Vierge ne concevrait ni n'enfanterait et, sans la vérité de la chair, le nouveau-né ne serait pas couché là, enveloppé de langes. Sans la puissance du Verbe, les mages n'adoreraient pas l'enfant manifesté par une nouvelle étoile, et, sans la vérité de la chair, cet enfant ne serait pas, sur l'ordre d'en haut, transporté en Égypte lorsque Hérode veut le faire mourir. Sans la puissance du Verbe, la voix du Père ne dirait pas du haut du ciel : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, qui a toute ma faveur ² », et, sans la vérité de la chair, Jean n'affirmerait pas : « Voici l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde ³ ». Sans la puissance du Verbe, les infirmes ne retrouveraient pas leurs forces par lui, ni les morts la vie; sans la vérité de la chair, la nourriture ne lui serait pas nécessaire quand il est à jeûn ni le sommeil quand il est las. Enfin, sans la puissance du Verbe, le Seigneur ne se déclarerait pas égal au Père ⁴ et, sans la vérité de la chair, il ne dirait pas que le Père est plus grand que lui ⁵. La foi catholique, en acceptant l'un et l'autre, en défendant l'un et l'autre, ce qui est propre à la substance divine et ce qui l'est à

2. Matth. III, 17.

3. Jean I, 29.

4. Ibid. X, 30.

5. Ibid. XIV, 28.

naeque substantiae, unum Dei Filium et hominem credit et Verbum.

Multa sunt, dilectissimi, quae ad expositionem hujus quam praedicamus fidei de toto Scripturarum corpore possemus assumere, quia nihil saepius divinis commendatur eloquiis, quam Dei Filius secundum Deitatem sempiternus ex Patre, et idem secundum carnem temporalis ex matre. Sed ne caritatis vestrae fatigetur auditus, hodierno sermoni adhibendus est modus, ut quarta sabbati quae sunt adjicienda servemus, auxiliante Domino nostro Jesu Christo, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen ¹.

52

(LXV)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XIV

habitus feria quarta.

1. Sermonem, dilectissimi, de gloriosa Domini nostri Jesu Christi passione promissum, ita exspectioni vestrae intelligo esse reddendum, ut officium disserendi et festo paschali serviat, et ausibus impii erroris occurrat. Qui enim Dei Filium veram nostrae carnis negant

1. Les paragraphes 3 et 4 de ce sermon ont été repris par S. Léon dans les lettres CXXIV, 3-5 et CLXV, 4-6 qu'il écrivit, la première vers juin 453 aux moines de Palestine pour les prévenir contre les erreurs d'Eutychès, la seconde en 458 à l'empereur Léon I^{er} pour l'instruire au sujet de la même hérésie (P. L. LIV, 1064-1065 et 1162-1163). Il devrait donc être daté des années 450 à 453 ; c'est, en effet, en juin 449 que S. Léon adressa à l'évêque de Constantinople, Flavien, son célèbre « tome » où il dénonçait solennellement l'hérésiarque (*Ibid.* 755 s.). Le sermon expose et défend la dualité des natures en Jésus-Christ, que niait Eutychès. Le sermon suivant trait-

la substance humaine, croit que l'unique Fils de Dieu est à la fois homme et Verbe.

Nous pourrions, bien-aimés, apporter de nombreux témoignages tirés du corps entier des Écritures pour appuyer l'exposé de la foi que nous prêchons ; car rien n'est plus souvent présenté par les divines paroles que cette vérité que le Fils de Dieu est éternel selon la divinité par son Père, et en même temps lié à la durée selon la chair par sa mère. Mais, pour ne pas fatiguer l'attention de votre charité, mettons un terme au sermon d'aujourd'hui et gardons pour mercredi ce qui nous reste à ajouter, avec l'aide de notre Seigneur Jésus-Christ qui, avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen ¹.

52

(LXV)

QUATORZIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

(prononcé le mercredi).

SOMMAIRE. — 1. Erreurs touchant la Passion du Christ ; se garder de confondre les deux natures en Jésus-Christ. — 2. Le Christ a souffert dans une chair véritable. — 3. Ce n'est pas le Verbe de Dieu qui a souffert ; les Juifs n'ont pas reconnu la Divinité en lui et s'assimilent aux hérétiques. — 4. Pas de rédemption sans une véritable incarnation. — 5. Garder une foi intègre.

1. Nous vous avons promis, bien-aimés, un sermon sur la glorieuse Passion de notre Seigneur Jésus-Christ. Ce discours, que notre charge doit à votre attente, nous comprenons qu'il doit à la fois concourir à la fête pascale et répondre aux audaces d'une erreur impie. Ceux, en effet, qui nient que le Fils de Dieu ait

tera du même sujet et cherchera de même à combattre l'hérésie, que condamnera le concile de Chalcedoine.

suscepisse naturam, inimici sunt fidei Christianae, et evangelicam praedicationem nimis impudenter impugnant : ut secundum ipsos crux Christi aut simulatio fuerit phantasmatis ¹, aut supplicium Deitatis ². Quod a cordibus piorum longe est repellendum, quia catholica integritas nec maculam perfidiae, nec rugam ³ potest habere mendacii ; quae unum Christum, sicut Deum, sic hominem confitetur, ut nec falsum hominem, nec Deum dicat fuisse passibilem. Quamvis ergo ab illo initio, quo in utero Virginis *Verbum caro factum est*, nihil umquam inter divinam humanamque substantiam divisionis exstiterit, et per omnia incrementa corporea unius personae fuerint totius temporis actiones, ea ipsa tamen quae inseparabiliter facta sunt, nulla permixtione confundimus : sed quid cujus naturae sit ex operum qualitate sentimus ; nec divina enim humanis praejudicant, nec humana divinis, cum ita in idipsum utraque concurrant, ut in eis nec proprietas absumatur, nec persona geminetur.

2. Transcursis igitur iis quae passionem Domini praecesserunt, quid documentorum habeat sacramentum paschale tractemus ⁴. Nam exardescente ad effectum sui sceleris saevitia Judaeorum, cum *Deus esset in Christo mundum reconcilians sibi* ⁵, nulla vis templo corporis ejus ⁶, nisi ipse permetteret, potuisset inferri. Siquidem terribilis illa militum cohors, et a principi-

1. C'est encore l'opinion des manichéens et des docètes, déjà rencontrée plus haut, selon laquelle, le corps humain de Jésus n'ayant pas de réalité, le supplice de la croix qu'il a paru subir n'était qu'une feinte.

2. Opinion des disciples d'Apollinaire suivant laquelle la divinité du Verbe aurait souffert dans la chair du Christ ; cf. S. C. 49, p. 72, n. 1. Flavien accusera Eutychès de renouveler l'erreur d'Apollinaire en niant la réalité de la nature humaine du Christ : « Ante inhumationem quidem Salvatoris nostri Jesu Christi duas naturas esse, divinitatis et humanitatis ; post unitatem vero, unam naturam factam » (*Ep. Flaviani secunda ad S. Leonem Papam*, 1 ; XXVI^a inter epistolae S. Leonis, an. 449, P. L. LIV, 749).

pris notre chair selon sa vraie nature, sont ennemis de la foi chrétienne et s'attaquent à l'enseignement évangélique d'une manière par trop impudente : à les entendre, la croix du Christ aurait été soit l'artifice d'un être imaginaire ¹, soit un supplice enduré par la Divinité ². Loin des cœurs religieux de pareilles assertions ! L'intégrité de la foi catholique, en effet, ne peut se concilier ni avec les souillures de la perfidie ni avec les rides du mensonge ³, elle qui confesse un seul Christ, homme aussi bien que Dieu, et le dit aussi éloigné d'un homme fictif que d'un Dieu passible. Il est vrai, depuis cet instant initial où, dans le sein de la Vierge, le Verbe s'est fait chair, aucune espèce de division n'a jamais existé en lui entre les substances divine et humaine, et, tout au long de sa croissance corporelle, les actions accomplies dans le temps furent celles d'une seule personne ; pourtant, en tout cela même qui fut le fait d'un acte inséparable, nous n'introduisons pas la confusion par un mélange quelconque ; mais, d'après le caractère des opérations, nous saisissons de quelle nature il s'agit dans chaque cas : ce qui est divin, en effet, ne porte pas préjudice à ce qui est humain, ni ce qui est humain à ce qui est divin, mais l'un comme l'autre concourt à un même résultat sans perdre de ce qui lui est propre ni dédoubler la personne.

2. Ayant donc parcouru les événements qui précédèrent la Passion du Seigneur, traitons maintenant des enseignements qu'offre le mystère pascal ⁴. Car tandis que la fureur des Juifs s'allumait pour consommer son crime, « Dieu, dans le Christ, se reconciliait le monde ⁵ » : aussi nulle violence n'aurait pu être infligée au temple de son corps ⁶ si lui-même ne l'avait permise. On le vit bien lorsque cette terrible cohorte

3. Cf. Éph. V, 27 : « Gloriosam, non habentem maculam, aut rugam. »

4. Comme on l'a vu, le « sacramentum paschale » comporte, pour S. Léon, tout le combat du Christ contre le démon et sa mort dans la passion, avec sa victoire dans la résurrection. C'est pourquoi la passion est dite glorieuse, elle est déjà le triomphe du Christ.

5. II Cor. V, 19.

6. Cf. Jean II, 21.

bus et Pharisaeis missa cum gladiis et fustibus multitudo, ita una Domini voce percussa fuit, ut cum turbae dixissent Jesum se quaerere Nazarenum, et ipse respondisset, *Ego sum* ¹; nemo eorum subsisteret, sed omnes simul amisso membrorum officio retrorsum acti elisique corruerent. In quo utique divinae erat potestatis indicium, quae impiorum conatus, non armis contrariis, neque ullius creaturae potentis auxilio, sed sola verbi virtute prosterneret. Quia vero salvando humano generi alterius operis ratio congruebat, nec posset sanguis Christi pretium credentium fieri, si Redemptor se non sineret comprehendi, admisit in se impias manus, et cohibita est potentia Deitatis, ut perveniretur ad gloriam passionis. Cujus utique inanis fuisset species, et nulli profutura imago tolerantiae, nisi vera Divinitas veris se humanae carnis sensibus induisset : ut unus Dei atque hominis Filius, aliunde intemerabilis, aliunde passibilis, mortale nostrum per suum immortale renovaret. Et ideo maestitudine, ideo formidine non carebat, ut ad evincendas hujusmodi perturbationes, non solum nos sacramento susceptionis, sed etiam exemplo fortitudinis roboraret. Nam injusta videretur ejus ad patientiam cohortatio, cui nulla esset in nostra infirmitate communio.

3. Veras autem Domini passiones Isaias propheta ipsius voce praenuntiat, dicens : *Dorsum meum dedi in flagella, et maxillas meas in palmas ; vultum autem meum non averti a confusione sputorum* ². Quod itaque Verbum caro patiebatur, non Verbi poena erat, sed carnis ; cujus injuriae atque supplicia etiam ad impassibilem redundabant, ut merito ei dicantur illata, quae in ipsius sunt corpus admissa, dicente Apostolo :

1. Jean XVIII, 6.

2. Is. L, 6.

de soldats et la foule armée de glaives et de bâtons envoyée par les princes et les pharisiens furent terrassées par un seul mot du Seigneur : cette troupe avait déclaré chercher Jésus de Nazareth, et lui-même répondit : « C'est moi » ¹. Aucun alors ne put rester debout, mais tous en même temps perdirent l'usage de leurs membres et s'écroulèrent, poussés en arrière et comme brisés. Il y avait là, sans nul doute, un signe de la puissance divine, qui renversait les efforts des impies non en leur opposant les armes, ni en s'aidant d'aucun pouvoir créé, mais par la seule vertu du verbe. Cependant, il convenait, pour le salut du genre humain, d'user d'une autre voie, et le sang du Christ ne pouvait devenir la rançon des fidèles si le Rédempteur ne se laissait saisir : aussi laissa-t-il les mains impies se porter sur lui, et retint-il la puissance de la Divinité afin de parvenir à la gloire de la Passion. Cette Passion, certes, eût été vaine si elle n'eût été qu'une apparence, et une souffrance qui n'eût été qu'une image n'aurait servi à personne : il fallait que la vraie Divinité se revêtit d'un corps humain avec ses vrais sens, afin que, seule et unique personne, le Fils de Dieu et de l'homme, intangible sous un rapport, passible sous l'autre, renouvelât par ce qui est immortel en lui ce qui est mortel en nous. Aussi ne fut-il pas exempt de la tristesse, non plus que de la crainte, pour que, par la grâce de son union, et aussi par l'exemple de son courage, il nous donnât la force de vaincre des troubles semblables. Car il semblerait injuste que nous exhortât à la patience quelqu'un qui n'aurait en rien communiqué à notre faiblesse.

3. D'autre part le prophète Isaïe annonce la vérité des souffrances du Seigneur, lorsqu'il lui fait dire : « J'ai tendu le dos aux coups et les joues aux soufflets ; je n'ai pas soustrait ma face aux outrages et aux crachats ². » Ce que souffrait le Verbe fait chair n'était donc pas souffrance du Verbe, mais de la chair ; ses injures et ses supplices débordaient cependant jusqu'à l'Être impassible, en sorte qu'on a pu dire à juste titre que c'est à lui qu'était infligé ce qu'il a permis sur son corps, selon le mot de l'Apôtre : « S'ils l'avaient

Si enim cognovissent, numquam Dominum majestatis crucifixissent ¹. Obcaecati enim Judaei malitia sua in quod prorupissent facinus nesciebant. Unde misericors Dominus Jesus, qui etiam interfectores suos vellet sua morte salvare, pro ignorantia saevientium de crucis altitudine supplicabat, dicens : *Pater, ignosce illis, quia nesciunt quid faciunt* ². Nec intellectu enim cordis, nec auditu auris, nec oculorum intuitu sentiebant ³ quem falsis testimoniis appetissent, quem affigi patibulo coegissent, dum in corpore hominis non agnoscunt substantiam Deitatis. Viderunt humilem, et non adoraverunt universitatis auctorem, nec intellexerunt potestatem judicaturi, despicientes mansuetudinem judicati : ut et persecutores veri Dei et negatores veri hominis una impietas sociaret : dum servi formam ⁴ in Christo et Judaei aestimant solam, et haeretici asserunt falsam.

4. Dicant ergo isti phantasmatici Christiani ⁵, quae substantia Salvatoris affixa sit ligno, quae jacuerit in sepulcro, et revoluta monumenti lapide, quae tertia die caro resurrexerit, vel quale corpus Jesus discipulorum visui, clausis ad eos ostiis ingressus, intulerit, cum ad abigendum cernentium diffidentiam, inspicere oculis, digitisque tractari patentes adhuc fixuras clavorum, et recens compuncti lateris vulnus exigeret. Ac si tanta in luce veritatis tenebras suas haeretica obduracy non relinquit, ostendat unde sibi spem vitae polliceantur aeternae, unde resurrectionis Christi se credant esse consortes. Non enim possunt cum Apostolo dicere : *Christus resurrexit a mortuis, primitiae*

1. I Cor. II, 8.

2. Luc XXIII, 34.

3. Réminiscence de I Cor. II, 9 : « Quod oculus non vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit... » Foi et vision ont le même objet.

connu, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la gloire ¹. » Les Juifs, en effet, aveuglés par leur malice, ne savaient pas dans quel crime ils se précipitaient. Aussi le miséricordieux Seigneur Jésus, qui aurait voulu sauver par sa mort jusqu'à ses meurtriers, intercédait ainsi du haut de la croix en faveur de ceux qui s'acharnaient contre lui, et de leur ignorance : « Père, pardonne-leur, ils ne savent ce qu'ils font ². » Ni ce que leur cœur pouvait saisir, ni ce que leurs oreilles entendaient, ni ce que leurs regards voyaient ³, ne leur faisaient comprendre quel était celui qu'ils avaient poursuivi de faux témoignages, qu'ils avaient fait clouer au gibet, et cela faute de reconnaître dans le corps d'un homme l'essence de la Divinité. Ils virent un homme humble et ils n'adorèrent pas l'Auteur de l'univers ; méprisant la douceur de celui qu'on jugeait, ils ne comprirent pas la puissance de celui qui viendra juger ; ainsi une même impiété unit les persécuteurs du vrai Dieu et les négateurs du vrai homme, puisque cette condition de l'esclave ⁴, les Juifs estiment qu'elle est la seule qui soit dans le Christ, et que les hérétiques prétendent qu'elle est fausse.

4. Qu'ils disent donc, ces chrétiens qui ne voient qu'un fantôme ⁵, quelle est la substance du Sauveur qui fut fixée au bois, qui fut couchée au tombeau, quelle est la chair qui ressuscita le troisième jour, une fois roulée la pierre du sépulcre ; qu'ils disent quel corps Jésus présenta à la vue des disciples, lorsqu'il entra parmi eux les portes fermées, et que, pour écarter la défiance des témoins, il les força à regarder de près et à toucher les trous encore béants des clous et la blessure récente du flanc percé. Et si, au milieu d'une telle lumière répandue par la vérité, les cœurs endurcis des hérétiques ne s'arrachent pas à leurs ténèbres, qu'ils montrent d'où leur vient l'espoir de la vie éternelle, d'où leur vient la foi en la participation à la résurrection du Christ. Il ne peuvent, en effet, dire avec l'Apôtre : « Le Christ est ressuscité des morts,

4. Cf. Philip. II, 7.

5. On peut aussi traduire : « ces chrétiens imaginaires. »

dormientium ¹, quia non sunt primitiae hominum, si non sunt de humanae stirpe naturae. Qui enim primus hominum resurrexit, ejus plenitudinis est portio quam praecessit : et pie creditur, hoc quod est in capite inchoatum, in membris quoque esse complendum : *Quia sicut in Adam omnes moriuntur, ita et in Christo omnes vivificabuntur* ².

5. Amplectentes igitur, dilectissimi, christianae spei unicum pignus, non divellamur a compage corporis Christi : *In quo habitat, sicut Apostolus ait, omnis plenitudo Divinitatis corporaliter ; et estis in illo repleti* ³. Nam cum incorporea sit substantia Dei, quomodo corporaliter in Christo habitat, nisi quia caro nostri generis facta est caro Deitatis ? Et in illo sumus Deo repleti, in quo crucifixi, in quo sepulti, in quo sumus etiam suscitati ; ut possimus cum Apostolo dicere : *Nostra autem conversatio in caelis est : unde etiam Salvatorem exspectamus Dominum nostrum Jesum Christum, qui reformabit corpus humilitatis nostrae conforme fieri corpori gloriae suae* ⁴, vivens et regnans cum Patre et cum Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen ⁵.

1. I Cor. XV, 20.

2. *Ibid.* 22.

3. Colos. II, 9-10.

4. Phil. III, 20-21.

5. Comme le précédent, ce sermon a été repris en partie dans les lettres CXXIV et CLXV aux moines de Palestine et à l'empereur Léon I^r. Une partie du paragraphe 1 est reproduite dans les deux lettres (Ep. CXXIV,

prémices de ceux qui se sont endormis ¹ », car il n'y a pas prémices des hommes dans ce qui ne sort pas de la souche humaine. Celui, en effet, qui est ressuscité le premier des hommes, fait partie de la totalité qu'il a précédée : et c'est piété de croire que ce qui a été inauguré dans la tête sera aussi achevé dans les membres ; car « de même que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ ² ».

5. Étreignons donc, bien-aimés, le gage unique de l'espérance chrétienne, et ne nous laissons pas arracher à ce tout qui constitue le corps du Christ. « En lui, dit l'Apôtre, habite corporellement toute la plénitude de la Divinité ; et vous vous trouvez comblés en lui ³. » Car la substance de Dieu étant incorporelle, comment peut-elle habiter corporellement dans le Christ, sinon parce que la chair de notre race est devenue la chair de la Divinité ? Et nous sommes comblés de Dieu en celui en qui nous avons été crucifiés, en qui nous avons été ensevelis, en qui nous avons également été ressuscités ; en sorte que nous pouvons dire avec l'Apôtre : « Notre société est dans les cieux, d'où nous attendons, comme sauveur, le Seigneur Jésus Christ, qui transfigurera notre corps de misère pour le conformer à son corps de gloire ⁴. » Lui qui vit et règne avec le Père et avec l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen ⁵.

6 et Ep. CLXV, 6 ; P. L. LIV, 1065-1066 et 1165), et une partie du paragraphe 4 dans la lettre CXXIV, 6, tandis que la lettre CLXV, 7 s'en inspire sans le reproduire exactement. Dans ces deux textes, les fragments du présent sermon sont mis à la suite de ceux empruntés au précédent, ce qui prouve l'unité des deux sermons, dont la thèse est la même.

53

(LXVI)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XV

1. Evangelica lectio, dilectissimi, quae sacratissimam Dominicae passionis reseravit historiam, ita universae Ecclesiae nota est de communi frequenter auditu, ut rerum gestarum ordinem, tamquam sub vestris habitum oculis, singuli quique recolatis. Nec parum aestimandi sunt profecisse, qui de iis quae audire non dubitant, ut etiamsi nondum liquide aliquod valeant Scripturarum capere sacramentum, firmissime tamen credant in divinis libris nullum esse mendacium. Quia ergo sincerae fidei promissa est intelligentiae plenitudo¹, erigat se ad promerendam sancti Spiritus eruditionem, illuminatarum mentium vigor; et non contentus sit facti ordinem nosse, nisi etiam ipsam rationem impensae sibi pietatis inspiciat: ut auctorem suum humana natura, sciendo quantum ab eo sit dilecta, plus diligat.

Miserendi enim nostri causam Deus nisi in sua bonitate non habuit; et mirabilior est secunda hominum generatio quam conditio: quia plus est in novissimis saeculis² reparasse Deum quod perierat, quam a principio fecisse quod non erat³. Libertatem itaque

1. Cf. Jean XX, 29. S. Léon songe-t-il en outre au texte d'Isaïe VII, 9, tel que le lisait S. Augustin: « Nisi credideritis, non intelligetis » ?

2. I Pierre I, 20; I Jean II, 18.

3. L'Oraison de l'Offertoire de l'Ordinalre de la messe romaine s'exprime de même: « Deus qui humanae substantiae dignitatem mirabiliter condidisti et mirabilius reformasti... » et l'Oraison après la première prophétie du Samedi saint: « Deus qui mirabiliter creasti hominem et mirabilius redemisti... »

53

(LXVI)

QUINZIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Invitation à la réflexion. Bonté de Dieu manifestée dans notre rédemption. Les justes de l'ancienne loi sauvés par la foi. — 2. Les annonces prophétiques réalisées. — 3. Bienfaits de la croix. — 4. S'identifier au Christ homme et souffrant pour avoir part à sa gloire. — 5. Joie de la résurrection.

1. La lecture de l'évangile, bien-aimés, qui nous a raconté l'histoire sacrée de la Passion du Seigneur, est assez connue de l'Église entière, qui l'entend fréquemment lire en public, pour que vous vous rappeliez tous le déroulement des faits comme si vous les aviez eus sous les yeux. Croyons-le, ce n'est pas avoir peu profité que de ne pas douter de ce qu'on a entendu, et même s'il est encore quelque mystère de l'Écriture que l'on ne soit pas capable de saisir clairement, de croire pourtant très fermement que les Livres divins ne contiennent aucun mensonge. Cependant la pleine intelligence a été promise à la foi sincère¹; dressons-nous donc dans la vigueur de nos esprits illuminés pour mériter d'être enseignés par le Saint-Esprit; ne nous contentons pas de connaître l'ordre des faits sans arrêter notre attention à la raison de l'amour mis en œuvre pour nous: la nature humaine, sachant combien son auteur l'a aimée, l'en aimera dès lors davantage.

C'est dans sa seule bonté, en effet, que Dieu a trouvé un motif de nous faire miséricorde et la seconde naissance des hommes est plus admirable que leur première création; car la restauration par Dieu dans les derniers temps² de ce qui avait péri est une plus grande chose que la création au début de ce qui n'était pas³. Aussi la liberté que comportait l'innocence na-

innocentiae naturalis, quam primorum parentum praevaricatione perdidimus, nulla per se sanctorum praecedentium merita receperunt, quia lata in transgressores sententia, omnem progeniem captivae posteritatis obstrinxit, et nemo exstitit exsors a damnatione, quia nullus fuit liber a crimine. Sed redemptio Salvatoris destruens opus diaboli, et rumpens vincula peccati, ita magnae pietatis suae disposuit sacramentum, ut usque ad consummationem quidem mundi praefinita generationum plenitudo decurreret, sed renovatio originis per justificationem indiscretae fidei omnia retro saecula pertineret. Incarnatio quippe Verbi et occisio ac resurrectio Christi, universorum fidelium salus facta est, et sanguis unius justi hoc nobis donavit, qui eum pro reconciliatione mundi credimus fustum, quod contulit patribus, qui similiter credidere fundendum.

2. Nihil ergo, dilectissimi, ab antiquis significationibus in Christiana religione diversum est, nec unquam a praecedentibus justis, nisi in Domino Jesu Christo, salvatio sperata est, dispensationibus quidem pro divinae voluntatis ratione variatis, sed in idipsum coruscantibus et legis testimoniis, et prophetiae oraculis, et oblationibus hostiarum : quia sic congruebat illos populos erudiri, ut quae revelata non caperent, obumbrata susciperent, et major Evangelii esset auctoritas, cui tot signis totque mysteriis, veteris Testamenti paginae deservissent ; de quibus Dominus profitebatur, quod non venerat legem solvere, sed adimplere ¹. Ne itaque aestimet sibi prodesse Judaeus, quod in litterae carnaliter superficie demoratur, et iis Scripturis convincitur repugnare, quae apud nos ve-

1. Cf. Matth. V, 17.

turelle et qui fut perdue par la faute de nos premiers parents, nul des saints d'autrefois n'a pu la recouvrer par ses propres mérites ; car la sentence portée contre les transgresseurs a tenu dans les chaînes toute la lignée d'une postérité d'esclaves, et personne ne naquit exempt de la condamnation, puisque nul ne fut libre de la faute. Mais la rédemption opérée par le Sauveur, en détruisant l'œuvre du diable et en brisant les liens du péché, ordonna de telle façon le don de son grand amour que la plénitude des générations, dont le nombre a été déterminé d'avance, continuât certes de se dérouler jusqu'à la consommation du monde, mais que la restauration de notre origine s'étendît rétroactivement à tous les siècles passés, la justification étant accordée à la foi sans distinction. L'incarnation du Verbe, en effet, ainsi que la mort et la résurrection du Christ, sont devenues salut pour tous les fidèles et le sang du juste unique nous a donné, à nous qui le croyons répandu pour la réconciliation du monde, ce qu'il a accordé à nos pères qui ont cru pareillement qu'il serait répandu.

2. Il n'y a donc, bien-aimés, dans la religion chrétienne rien qui s'écarte des anciennes promesses, et les justes d'autrefois n'ont jamais espéré le salut que dans le Seigneur Jésus-Christ : l'économie certes a varié selon que l'a disposé la divine volonté, mais c'est sur lui que projetaient leur lumière et les témoignages de la loi et les oracles des prophètes et les sacrifices des victimes : il convenait, en effet, que ces peuples fussent instruits de telle manière que ce qu'ils ne pouvaient saisir dans la pleine lumière, ils le reçussent sous le voile des figures, et que l'autorité de l'Évangile fût accrue du fait que les pages de l'Ancien Testament avaient mis à son service tant de symboles et de mystères : de ceux-ci le Seigneur déclarait qu'il n'était pas venu détruire la loi, mais l'accomplir ¹. Que le Juif se garde donc de penser qu'il lui est bon de demeurer charnellement à l'écorce de la lettre ; il est convaincu d'être en contradiction avec ses Écritures qui trouvent chez nous leur vraie dignité, car nous nous instruisons de leurs annonces et nous

Léon le Grand, III.

ram sui obtinent dignitatem, dum et erudimur praedictis, et ditamur impletis. Dicente enim Domino : *Cum exaltatus fuero, omnia traham ad me*¹, nihil legalium institutionum, nihil prophetiarum resedit figurarum, quod non totum in Christi sacramenta transierit. Nobiscum est signaculum circumcisionis², sanctificatio chrismatum, consecratio sacerdotum; nobiscum puritas sacrificii, baptismi veritas, honor templi, ut merito cessarint nuntii, postquam nuntiata venerunt; nec vacuatur reverentia promissionum, quia plenitudo manifestata est gratiarum. Verum quia, sicut ait Apostolus : *Caecitas ex parte in Israel facta est, nec qui filii carnis, ii filii sunt promissionis*³, ineffabilis misericordia Dei Israeliticum sibi populum de omnibus nationibus fecit, et saxeo illo gentilium cordium rigore mollito, veros Abrahae filios de lapidibus excitavit⁴ : ut conclusis omnibus sub peccato⁵, qui carne nati sunt, spiritu renascantur⁶, nec intersit quo patre sit quisque genitus, cum per indiscretam unius fidei confessionem et fons baptismatis faciat innocentes, et electio adoptionis confirmet haeredes⁷.

3. Quid enim aliud egit agitque crux Christi, quam ut destructis inimicitis⁸, et reconcilietur mundus Deo, et per sacrificium immolati Agni veram in pacem cuncta revocentur? Non autem concordat Deo, qui ab ea quam in regeneratione sua edidit professione dissentit, et divini immemor pacti, inhaerere ostenditur renuntiatis, dum resilire invenitur a creditis. Frus-

1. Jean XII, 32.

2. Cf. Gen. XVII, 11; Rom. IV, 11 : « Et signum accepit (Abraham) circumcisionis, signaculum justitiae fidei. »

3. S. Léon combine librement Rom. XI, 25 et IX, 8 : « Quia caecitas ex parte contigit in Israel... Non qui filii carnis, hi filii Dei; sed qui filii sunt promissionis aestimantur in semine. »

4. Cf. Matth. III, 9.

enrichissons de leurs réalisations. Selon cette parole du Seigneur : « Élevé, j'attirerai tout à moi¹ », rien n'est demeuré des institutions de la loi, rien des figures prophétiques, qui n'ait passé intégralement dans les mystères du Christ. C'est chez nous que sont le signe de la circoncision², la sanctification du chrême, la consécration des prêtres; chez nous la pureté du sacrifice, la vérité du baptême, l'honneur du temple; les annonces peuvent donc cesser après qu'est venu ce qu'elles annonçaient, et le respect dû aux promesses n'est pas sans objet puisque s'est manifestée la plénitude des grâces. Mais, comme le dit l'Apôtre, « une partie d'Israël a été frappée d'aveuglement, et les enfants de la chair ne sont pas enfants de la promesse³ ». Aussi Dieu, dans son ineffable miséricorde, s'est-il fait de toutes les nations un seul peuple d'Israël et, ayant amolli cette raideur et cette dureté de roche des cœurs païens, a-t-il fait naître des pierres de vrais fils d'Abraham⁴; ainsi, bien que tous soient enfermés dans le péché⁵, ceux qui sont nés de la chair renaissent de l'Esprit⁶, et il n'importe plus de savoir par quel père on a été engendré, puisque, en confessant, sans acception de personnes, une seule et même foi, tous sont faits innocents par la fontaine baptismale et confirmés dans l'héritage par l'adoption à laquelle ils sont appelés⁷.

3. Qu'a donc fait et que fait encore, en effet, la croix du Christ, sinon réconcilier le monde avec Dieu après avoir détruit ce qui les opposait l'un à l'autre⁸ et rappeler toutes choses à la vraie paix par le sacrifice de l'Agneau immolé? Mais celui-là ne saurait s'accorder avec Dieu, qui s'écarte de sentiment de la profession de foi émise au jour de sa régénération et qui, oublieux de l'alliance divine, montre son attachement à ce à quoi il a renoncé, en laissant découvrir qu'il

5. Cf. Rom. XI, 32; Gal. III, 22 : « Conclusit... Deus omnia in incredulitate... conclusit scriptura omnia sub peccato. »

6. Cf. Jean III, 5.

7. Cf. Rom. VIII, 17; Gal. IV, 7 : « Si autem filii, et heredes; heredes quidem Dei, coheredes autem Christi. »

8. Cf. Éph. II, 16 : « Interficiens inimicitias in semetipso. »

tra enim Christianum sibi nomen usurpat, et nequaquam aestimet se Pascha Domini celebrare, qui Jesum Christum in ea qua natus, et passus, et mortuus, ac sepultus est carne, resurrexisse non credit, et nostrae in illo naturae resuscitatas primitias non fatetur.

Verus itaque venerator Dominicae passionis sic crucifixum Jesum oculis cordis aspiciat, ut illius carnem suam esse cognoscat. Contremiscat in Redemptoris sui supplicio terrena substantia, rumpantur infidelium mentium petrae, et qui mortalitatis gravabantur sepulcris, discussa obstaculorum mole prosiliant. Appareant nunc quoque in civitate sancta ¹, id est in Ecclesia Dei, futurae resurrectionis indicia, et quod gerendum est in corporibus, fiat in cordibus. Nulli infirmorum crucis est negata victoria; nec quisquam est cui non Christi auxilietur oratio. Quae si multis in ipsum saevientibus profuit, quanto magis eos qui ad ipsum convertuntur adjuvat? Sublata est ignorantia, temperata est difficultas, et igneam illam qua vitae regio erat inclusa romphaeam ² sacer Christi sanguis exstinxit. Verae luci, antiquae noctis cessit obscuritas. Invitatur ad paradisi divitias populus Christianus, et cunctis regeneratis ad amissam patriam patefactus est reditus, si nemo sibi illam viam facit claudi, quae fidei latronis potuit aperiri.

4. Celebrantes igitur, dilectissimi, paschalis festi ineffabile sacramentum, agnoscamus, docente Spiritu Dei, ad cuius gloriae participationem vocati et ad quam spem simus ingressi. Nec ita nos nunc anxie, nunc superbe praesentis vitae occupent actiones, ut non toto cordis affectu conformari Redemptori nostro

1. Cf. Matth. XXVII, 53.

2. Cf. Gen. III, 24. Le glaive flamboyant de l'ange interdisait l'entrée du Paradis et l'accès à l'arbre de vie après la faute de nos premiers parents;

s'éloigne de ce à quoi il a cru. Il s'arroge, en effet, inutilement le nom de chrétien et il ne doit à aucun prix penser qu'il fête la Pâque du Seigneur, celui qui ne croit pas que Jésus-Christ soit ressuscité dans cette chair même en laquelle il est né, a souffert, est mort et a été enseveli, et qui ne confesse pas en lui les prémices ressuscitées de notre nature.

C'est pourquoi celui qui vénère en vérité la Passion du Seigneur doit si bien regarder des yeux de son cœur Jésus crucifié qu'il reconnaisse en sa chair la sienne propre. Que la terrestre substance tremble au supplice de son Rédempteur, que se brisent les pierres que sont les cœurs des infidèles, et que se dressent, écartant le poids des obstacles, ceux sur qui pesait le tombeau de la mortalité. Qu'eux aussi se montrent maintenant dans la Ville sainte ¹, c'est-à-dire dans l'Église de Dieu, comme des gages de la résurrection future, et que se réalise dans les cœurs ce qui doit se produire un jour dans les corps. Il n'est pas de malade à qui soit refusée la victoire de la croix, et il n'est personne à qui ne vienne en aide la prière du Christ. Si elle a été utile à beaucoup de ceux qui le persécutaient, combien plus aidera-t-elle ceux qui se convertissent à lui? L'ignorance est abolie, la difficulté tempérée, et le sang sacré du Christ a éteint le glaive de feu qui gardait les frontières de la vie ². L'obscurité de l'antique nuit a fait place à la vraie lumière. Le peuple chrétien est invité à partager les richesses du Paradis, et la voie du retour à la patrie perdue est libre pour tous les régénérés, à condition que nul ne se ferme à lui-même le chemin qui a pu s'ouvrir à la foi d'un bandit.

4. En célébrant, bien-aimés, la fête pascale et son ineffable mystère, apprenons donc, à l'école de l'Esprit de Dieu, quelle gloire nous sommes appelés à partager et à quelle espérance nous avons accès. Que les activités de la vie présente ne nous plongent ni dans l'anxiété, ni dans l'orgueil, tellement que nous ne nous

le sacrifice du Christ nous rouvre le Paradis et nous permet d'approcher des sources de la grâce.

per illius exempla nitamur. Nihil enim non ad nostram salutem aut egit aut pertulit, ut virtus quae inerat capiti inesset etiam et corpori. Nam primum ipsa illa substantiae nostrae in Deitate susceptio qua *Verbum caro factum est, et habitavit in nobis*¹, quem hominum misericordiae suae, nisi infidelem, reliquit exsortem ? Et cui non communis natura cum Christo est, si assumptam recepit, et eo spiritu est regeneratus quo ille progenitus ? Deinde quis in illo suas non agnoscat infirmitates² ? Quis perceptionem cibi, requietionem somni, sollicitudinem maestitudinis, lacrymas pietatis, non videat formae fuisse servilis³ ? Quae quoniam ab antiquis sananda vulneribus, et a colluvione erat purganda peccati, ita Unigenitus Dei etiam hominis factus est filius, ut et omni humanitatis veritate, et Divinitatis plenitudine non careret. Sicut itaque nostrum est quod cum unione Deitatis peperit materna virginitas, ita nostrum est quod Judaica crucifixit impietas. Nostrum est quod examine in sepulcro jacuit, et quod die tertia resurrexit, quodque super omnes altitudines caelorum ad dexteram paternae majestatis ascendit : ut si per viam mandatorum ejus incedimus, et si quae in humilitate corporea nostrae impendit saluti non erubescimus confiteri, nos quoque in gloriae ejus consortium provehamur : quoniam manifeste quod denunciavit implebitur : *Omnis qui confitebitur me coram hominibus, et ego confitebor eum coram Patre meo, qui in caelis est*⁴.

1. Jean I, 14.

2. S. Léon développe en deux termes l'affirmation qu'il a posée quelques lignes plus haut : « Virtus quae inest capiti inest etiam et corpori. » Tout d'abord (*nam primum*), par suite de l'assomption de la chair par le Verbe, tout homme revêtu de la même chair a droit à sa miséricorde s'il embrasse la foi ; bien mieux il devient participant de la nature divine du Christ s'il est régénéré par le même esprit qui a été principe de sa naissance charnelle. Ensuite (*deinde*) les faits rapportés par l'Évangile prouvent que le Christ

efforcions pas de tout l'amour de nos cœurs de nous modeler sur notre Rédempteur en imitant ses exemples. Il n'a rien fait, en effet, rien souffert que pour notre salut afin que la vertu qui se trouve dans la tête se trouvât aussi dans le corps. Et tout d'abord cette assomption de notre nature dans la Divinité, par quoi « le Verbe s'est fait chair et a demeuré parmi nous¹ », quel homme, hormis l'infidèle, a-t-elle laissé étranger à sa miséricorde ? Et qui donc n'a pas une nature commune avec le Christ, s'il a reçu celui qui le prend lui-même, et s'il a été régénéré par l'Esprit par qui celui-là a été engendré ? Enfin qui ne reconnaît en lui ses propres faiblesses² ? Qui ne voit que le fait d'avoir pris de la nourriture, d'avoir goûté le repos du sommeil, d'avoir éprouvé l'angoisse et la tristesse, d'avoir connu les larmes et l'amour, ne relève de la condition du serviteur³ ? Il fallait, en effet, que celle-ci fût guérie de ses antiques blessures et purifiée de la souillure du péché ; c'est pourquoi le Fils unique de Dieu devint aussi fils d'homme, afin que ne lui fissent défaut ni l'humanité dans toute sa réalité ni la divinité dans sa plénitude. Nôtre est donc ce qu'a enfanté la Vierge mère dans son union à la Divinité, comme est nôtre ce qu'ont crucifié les Juifs dans leur impiété. Nôtre est ce qui a été couché sans vie dans le tombeau et est ressuscité le troisième jour, et ce qui est monté au-delà de toutes les hauteurs célestes jusqu'à la droite de la majesté du Père : de la sorte, si nous marchons dans la voie de ses commandements sans avoir honte de confesser ce qu'il a fait pour notre salut dans l'abaissement de sa chair, nous serons aussi promus au partage de sa gloire ; car ce qu'il a annoncé s'accomplira au grand jour : « Quiconque me confessa devant les hommes, à mon tour je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieus⁴. »

a vraiment pris notre nature intégrale puisqu'il en a subi toutes les faiblesses comme nous. Finalement il les a dépassées en élevant notre humanité à la droite du Père dans la gloire céleste dont nous sommes appelés à jouir avec lui si nous marchons à sa suite et ne rougissons pas de lui.

3. Philip. II, 7.

4. Matth. X, 32.

5. Huic autem cohortationi nostrae adest atque auxiliatur gratia Dei, quae incarnationis Christi et mortis ac resurrectionis ejus inimicos, revelata per omnes Ecclesias veritate, destruxit; ut totius mundi fideles, cum apostolicae fidei auctoritate concordantes, una nobiscum exultatione gauderent, dicente beato Paulo apostolo: *An ignoratis, quia quicumque baptizati sumus in Christo Jesu, in morte ipsius baptizati sumus? Consepulti enim sumus cum illo per baptismum in morte, ut quomodo surrexit Christus a mortuis per gloriam Patris, ita et nos in novitate vitae ambulemus. Si enim complantati facti sumus similitudini mortis ejus, simul et resurrectionis erimus. Hoc scientes quia vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruat corpus peccati, et ultra non serviamus peccato. Qui enim mortuus est, justificatus est a peccato. Si autem mortui sumus cum Christo, credimus quia simul etiam vivemus cum illo*¹, qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen².

1. Rom. VI, 3-8.

2. Ce sermon qui ne se termine pas par un renvoi, ni ne se présente comme la suite d'un autre, qui, d'autre part, exalte la croix et déjà la résurrection, aura pu être prononcé, comme le 57^e (*vide infra*), le Vendredi saint. On pourrait en dire autant du 56^e (18^e sur la Passion) et peut-être, à cause de la similitude des thèmes, du 47^e (9^e sur la Passion), bien qu'on puisse aussi,

5. La grâce de Dieu vient appuyer notre exhortation, elle qui a détruit les ennemis de l'Incarnation du Christ, de sa mort et de sa résurrection, en révélant la vérité à travers toutes les églises; car les fidèles du monde entier, d'accord avec l'autorité de la foi apostolique, peuvent se réjouir avec nous d'une commune allégresse, selon la parole du bienheureux apôtre Paul: « Ignorez-vous que, baptisés dans le Christ Jésus, c'est dans sa mort que tous nous avons été baptisés? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, nous vivions nous aussi dans une vie nouvelle. Car si c'est un même être avec le Christ que nous sommes devenus par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une résurrection semblable; comprenons-le, notre vieil homme a été crucifié avec lui, pour que fût détruit ce corps de péché, afin que nous cessions d'être asservis au péché. Car celui qui est mort est quitte du péché. Mais si nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui¹ », qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen².

comme il a été dit, placer ce dernier au Dimanche « de Passione » et le joindre au 48^e qui aurait été prononcé le mercredi. Les mêmes thèmes, en effet, reviennent dans les sermons 47, 53 et 56, à savoir la réalisation des prophéties dans et par la Passion, et le triomphe du Christ qui est en même temps le nôtre.

54

(LXVII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XVI
die dominica habitus.

1. Semper quidem, dilectissimi, fidelium mentes in divinorum operum decet admiratione versari, et rationales animos iis maxime cogitationibus inhaerere, per quas incrementum fidei consequantur. Cum enim pii cordis intentio, vel ad generalia beneficia, vel ad specialia ipsius gratiae dona dirigitur, multas a se vanitates abigit, et a corporalibus curis in quoddam secretum spiritale secedit. Sed hoc in tempore Dominicae passionis multo avidius excellentiusque faciendum est, ut ea quae sacris sunt lectionibus recensita, sanae intelligentiae suscipiantur auditu, et quae magna sunt verbis, appareant majora mysteriis.

Prima namque erigendi sursum nostri cordis est ratio quod ea quae etiam evangelica veritas enarravit, voces propheticae non tamquam gerenda, sed tamquam gesta cecinerunt; et quod humanae aures nondum cognoverant faciendum, jam Spiritus sanctus praedicabat impletum. Nam rex David, cujus secundum hominem semen est Christus, diem crucis Domini mille et plus quam centum annorum aetate praecessit¹, et nihil eorum suppliciorum quae sibi memorat

1. S. Léon suit la chronologie de son ami et secrétaire Prosper d'Aquitaine, elle-même inspirée d'Eusèbe, selon laquelle le début du règne de David se placerait 1146 ans avant la naissance du Christ (cf. *Prosperi Chronicon* dans *Monum. Germ. Hist., Auct. antiquis. IX*); aujourd'hui les dates retenues pour le règne de David sont 1010-970 env. Les supplices auxquels il va être fait allusion et que David décrit sans les avoir subis lui-même sont ceux du Christ dans le Psaume XXI.

54

(LXVII)

SEIZIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR
(prononcé le dimanche).

SOMMAIRE. — 1. Invitation à la méditation des œuvres de Dieu. Les prophéties de la Passion. — 2. La Passion du Christ dans les décrets éternels de Dieu. — 3. Le Christ a permis le crime des Juifs, il ne l'a pas voulu. — 4. Judas. — 5. Le Verbe s'est incarné pour souffrir et nous sauver ainsi. — 6. Suivre ses exemples. — 7. La plainte de Jésus sur la croix. Renvoi.

1. Il convient certes, bien-aimés, que les cœurs des fidèles vivent continuellement dans l'admiration des œuvres divines, et que des âmes raisonnables s'attachent par-dessus tout à des pensées qui produisent en elles un accroissement de foi. Lorsqu'en effet, le regard d'un cœur religieux se tourne soit vers les bienfaits généraux soit vers les dons particuliers de la grâce, il écarte de soi bien des vanités et quitte les soucis corporels pour se retirer en une sorte de solitude spirituelle. Mais c'est au temps de la Passion du Seigneur qu'il faut se mettre encore beaucoup plus avidement et plus parfaitement dans une telle disposition : ce qui est narré par les leçons tirées de l'Écriture sera alors pleinement entendu par une saine intelligence et ce qui est déjà grand dans les mots apparaîtra plus grand encore dans son sens caché.

Une première raison, en effet, d'élever nos cœurs est que ces faits racontés par l'Évangile de vérité, la voix des prophètes les avait annoncés, et non pas comme devant venir, mais comme déjà accomplis : ce dont les oreilles humaines n'avaient pas même entendu parler comme devant arriver, déjà l'Esprit-Saint le proclamait réalisé. Car le roi David, dont le Christ descend selon la chair, a précédé de plus de onze cents ans le jour où fut crucifié le Seigneur¹, et

illata perpressus est. Sed quia per os ejus ille loquebatur qui carnem passibilem ex ipsius erat stirpe sump-turus, merito sub ipsius persona praemittitur historia crucis, qui in se gerebat corpoream originem Salvatoris. Vere enim David in Christo est passus, quia vere Jesus in David est carne crucifixus.

2. Cum ergo omnia quae in Dominum majestatis Judaica admisit impietas, tanto ante praedicta sint, et non tam de futuris quam de praeteritis propheticus sit sermo contextus, quid aliud nobis quam sempiternarum dispositionum Dei incommutabilis ordo reseratur, apud quem et discernenda jam dijudicata, et futura jam facta sunt? Cum enim et qualitates actionum nostrarum, et effectus omnium voluntatum scientia divina praeveniat, quanto magis nota Deo sunt opera sua? Et recte placuit quasi facta recoli, quae non poterant omnino non fieri. Unde et apostoli Spiritu Dei pleni, cum inimicorum Christi minas saevitiamque paterentur, concordi ad Deum voce dixerunt: *Convenerunt enim vere in civitate ista adversus sanctum puerum tuum Jesum, quem unxisti, Herodes et Pontius Pilatus cum gentibus et populis Israel facere, quae manus tua et consilium tuum decreverunt fieri*¹. Numquid iniquitas persequentium Christum ex Dei est orta consilio, et illud facinus quod omni majus est crimine manus divinae praeparationis armavit? Non hoc plane de summa justitia sentiendum est, quia multum diversum multumque contrarium est id quod in malignitate Judaeorum est praecognitum, et quod in Christi est passione dispositum. Non inde processit voluntas interficiendi, unde moriendi; nec de uno existit spiritu atrocitas sceleris, et tolerantia Redempto-

1. Actes IV, 27-28.

n'a souffert lui-même aucun des supplices dont il raconte avoir été la victime. Mais celui qui devait prendre de sa race une chair passible parlait par sa bouche, et c'est à bon droit que le récit de la croix est attribué d'avance à l'ancêtre qui portait en lui l'origine humaine du Sauveur. David a vraiment souffert dans le Christ, parce que Jésus a vraiment été crucifié dans la chair de David.

2. Tout ce que l'impiété des Juifs s'est permis sur le Seigneur de majesté a donc été prédit bien longtemps à l'avance, et le texte prophétique n'est pas tant fait d'événements à venir que d'événements passés : que nous révèle une telle disposition sinon l'ordre immuable des décrets éternels de Dieu, auprès de qui est déjà déterminé ce qui est encore obscur, et déjà réalisé ce qui est futur? Si, en effet, la science divine prévient et le caractère de nos actions et le résultat de tous nos vouloirs, combien plus Dieu connaît-il ses propres œuvres? Il lui a donc plu justement que soit raconté comme passé ce qui ne pouvait absolument pas manquer d'arriver. Aussi lorsque les Apôtres, remplis de l'Esprit de Dieu, étaient en butte aux menaces et aux violences des ennemis du Christ, ils disaient à Dieu d'une voix unanime : « C'est une ligue, en vérité, qu'Hérode et Ponce Pilate avec les nations païennes et les peuples d'Israël ont formée dans cette ville contre ton saint serviteur Jésus, que tu as oint; ils n'ont fait ainsi qu'accomplir tout ce que, dans la puissance de ta main et dans ton conseil, tu avais déterminé d'avance¹. » Est-ce à dire que l'iniquité de ceux qui se sont acharnés contre le Christ soit sortie du conseil de Dieu, et que la main divine ait préparé et armé ce forfait qui dépasse tous les crimes? Gardons-nous certes de penser rien de semblable de la souveraine justice : bien différent, en effet, et tout opposé ce qui, dans la méchanceté des Juifs, a été connu d'avance, et ce qui a été décrété dans la Passion du Christ. La volonté de tuer d'une part, celle de mourir de l'autre ne procèdent pas de la même source; et ce n'est pas un même esprit qui a animé l'atrocité du crime et la patience du Rédempteur. Le Seigneur n'a

ris. Impias furentium manus non immisit in se Dominus, sed admisit; nec praesciendo quod faciendum esset, coegit ut fieret, cum tamen ad hoc carnem suscepisset ut fieret.

3. Denique inter crucifixum et crucifigentes tam dispaes causae sunt, ut quod a Christo susceptum est, non possit resolvi; quod ab illis commissum, possit aboleri. Qui enim venit peccatores salvos facere, nec ipsis quidem interfectoibus suis misericordiam denegavit, sed impiorum malum in bonum credentium commutavit: ut mirabilior fieret gratia Dei, non secundum merita hominum, sed secundum multitudinem divitiarum sapientiae et scientiae Dei¹ misericorditer praeparata, quando et ipsos qui fuderant sanguinem Salvatoris, reciperet unda baptismatis. Nam, sicut Scriptura, quae apostolorum actus continet, loquitur, cum praedicatio beati Petri apostoli Judaeorum corda compungeret, et agnita impietate sui sceleris dicerent: *Quid faciemus, viri fratres?* idem Apostolus ait: *Paenitentiam agite, et baptizetur unusquisque vestrum in nomine Jesu Christi, in remissionem peccatorum vestrorum; et accipietis donum Spiritus sancti. Vobis est enim repromissio, et filiis vestris, et omnibus qui longe sunt, quoscumque advocaverit Dominus Deus noster; moxque addidit Scriptura, et dixit: Qui ergo receperunt sermonem ejus baptizati sunt, et appositae sunt in illo die animae circiter tria millia².*

Quod itaque Dominus Jesus Christus furorem frementium pati voluit, in nullo auctor eorum criminum fuit; nec egit ut haec vellent, sed cessit ut possent; et sic usus est obcaecatae plebis insania, quomodo et perfidia traditoris, quem ab immanitate concepti

1. Cf. Rom. XI, 33.

pas envoyé sur lui-même les mains impies des forcenés, mais il les a permises; et ce n'est pas parce qu'il savait d'avance ce qu'on allait faire qu'il a contraint à le faire, bien qu'il ait pris une chair pour que cela fût fait.

3. Enfin la cause du crucifié et celle de ses bourreaux diffèrent si profondément que ce que le Christ acceptait de subir ne pouvait être supprimé; par contre ce qu'ils ont commis pouvait être effacé. Celui qui, en effet, est venu sauver les pécheurs, n'a pas même refusé la miséricorde à ses propres meurtriers, mais il a fait tourner au bien des croyants le mal commis par les impies; aussi, lorsque l'eau du baptême reçut dans son sein ceux-là même qui avaient répandu le sang du Sauveur, la grâce divine n'en devint que plus admirable, elle que Dieu avait miséricordieusement préparée, non selon les mérites des hommes, mais selon les innombrables richesses de sa sagesse et de sa science¹. En effet, l'Écriture qui renferme les actes des Apôtres, raconte que la prédication de saint Pierre frappa les cœurs des Juifs, et que ceux-ci disaient, reconnaissant l'impiété de leur crime: « Frères, que devons-nous faire? » Alors l'Apôtre: « Repentez-vous, répondit-il, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour la rémission de ses péchés, et vous recevrez alors le don du Saint-Esprit. Car c'est pour vous qu'est la promesse, ainsi que pour vos enfants et pour tous ceux qui sont loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera. » Et l'Écriture ajoute aussitôt: « Eux donc, accueillant sa parole, se firent baptiser. Il s'adjoignit ce jour-là environ trois mille âmes². »

Si donc le Seigneur Jésus-Christ a voulu subir la fureur des forcenés, il n'a pourtant nullement été l'auteur de leur crime; il n'a pas fait qu'ils le voulussent, mais il a cédé pour qu'ils le pussent; il s'est servi de la folie d'un peuple aveuglé; il s'est, de même, servi de la perfidie du traître, que, et par des bienfaits et par des paroles, il avait bien voulu essayer de détour-

2. Actes II, 37-39, 41.

sceleris, et beneficiis revocare est dignatus et verbis, assumendo in discipulum, provehendo in apostolum, monendo signis, consecrando mysteriis, ut cui nihil benevolentiae deesset ad correctionem, nihil occasionis superesset ad crimen.

4. Sed tu, impiissime homo, semen Chanaan, et non Juda ¹, nec jam vas electionis ², sed filius perditionis ³ et mortis, utiliora tibi diaboli incitamenta credebas : ut facibus inflammatus avaritiae, ad triginta argenteorum lucrum inardesceres, et quid divitiarum amitteres non videres. Nam etsi non putabas credendum esse promissis, quae fuit ratio ut tantillus pecuniae modus praeponeretur acceptis ? Imperabas daemoniis, medebaris infirmis, honorabaris cum apostolis, et ut famem tuae cupiditatis expleres, patebant tibi furta de loculis. Sed animum interdicatorum avidum, quod minus licuit, amplius incitavit ; nec tam placuit quantitas pretii quam magnitudo peccati. Unde facinus commercii tui non ideo detestandum est quia Dominum viliter aestimasti, sed quia Redemptorem etiam tuum, ne tibi parceres, vendidisti. Et merito tibi tua paena commissa est, quia in supplicium tuum nemo te saevior potuit inveniri.

5. Quod igitur in tempore praestituto, secundum propositum voluntatis suae Jesus Christus crucifixus et mortuus et sepultus est, non propriae conditionis necessitas, sed nostrae captivitatis redemptio fuit. Ideo enim *Verbum caro factum est*, ut de utero Virginis sumeretur natura passibilis, et quod in Filium Dei non poterat perpetrari, in filium hominis posset admitti. Nam licet in ipso ortu coruscarent in eo signa Deitatis, et omnia incrementa corporalium prove-

1. Cf. Daniel XIII, 56 ; jeu de mots sur le nom de Judas.

2. Cf. Actes IX, 15.

ner de l'énormité du forfait qu'il avait conçu, le prenant pour disciple, l'élevant au rang d'apôtre, l'avertissant par des miracles, le consacrant par les mystères, afin qu'aucune marque de bonté ne lui fût refusée pour l'aider à se corriger, et qu'il ne lui restât ainsi aucun prétexte pour justifier son crime.

4. Mais toi, le plus impie des hommes, race de Chanaan et non de Juda ¹, qui n'es plus désormais vase d'élection ², mais fils de perdition ³ et de mort, tu croyais plus utiles pour toi les suggestions du diable : consumé par le feu de l'avarice, tu t'enflammais pour un gain de trente pièces d'argent, et tu ne voyais pas quel trésor tu perdais. Car même si tu ne pensais pas pouvoir ajouter foi aux promesses du Seigneur, pour quelle raison as-tu préféré une si médiocre somme à ce que tu avais reçu ? Tu commandais aux démons, tu guérissais les malades, tu étais honoré avec les apôtres, et, pour que tu puisses rassasier ta cupidité vorace, les larcins t'étaient faciles sur la bourse commune. Mais moins une chose était licite, plus elle enflamma cette âme avide du fruit défendu ; la grandeur du péché l'attira plus encore que le poids du salaire. Aussi ce qui rend odieux ton marché criminel, ce n'est pas tant d'avoir estimé le Seigneur à vil prix, que d'avoir vendu le Rédempteur, le tien aussi, de peur d'avoir pitié de toi. Et il fut juste que ton châtement te fût confié, car on n'eût pu trouver plus cruel que toi comme exécuteur de ton supplice.

5. Si donc, au temps fixé d'avance, Jésus-Christ a été crucifié selon sa libre décision, s'il est mort et a été enseveli, ce ne fut pas nécessité tenant à sa condition propre, mais rédemption de notre esclavage. Car le Verbe s'est fait chair afin de prendre du sein de la Vierge une nature passible, et pour que pût être permis sur le fils de l'homme ce qui ne pouvait être perpétré sur le fils de Dieu. Malgré les signes de la divinité qui brillaient en lui lors de sa naissance même, et les miracles divins dont furent remplies toutes les étapes de ses progrès corporels, il avait cependant pris

3. Cf. Jean XVII, 12.

Léon le Grand. III.

tuum divinis essent plena miraculis, infirmitatum tamen nostrarum suscepit veritatem, et excepta communione peccati, nihil a se humanae infirmitatis excluserat, ut et sua nobis inferret, et in se nostra curaret. Ab omnipotenti enim medico duplex nobis miseris remedium praeparatum est, cujus aliud est in sacramento, aliud in exemplo; ut per unum conferantur divina, per aliud exigantur humana. Quia sicut Deus justificationis est auctor, ita homo devotionis est debitor.

6. Per hanc ergo, dilectissimi, salutis nostrae ineffabilem reparationem, nec superbiae nobis, nec desidia locus relinquitur: quia et nihil habemus nisi quod accepimus¹, et jugiter admonemur ut dona gratiae Dei non negligenter habeamus². Juste enim nobis instat praecepto qui praecurrit auxilio, et benigne incitat ad obedientiam qui ducit ad gloriam. Unde merito Dominus ipse nobis factus est via³, quia nisi per Christum non itur ad Christum. Per ipsum autem ad ipsum tendit qui per semitam patientiae et humilitatis ejus incedit: in quo plane itinere nec aestus deest laboris, nec nubes tristitiae, nec procella formidinis. Ibi sunt insidiae iniquorum, persecutiones infidelium, minae potentium, contumeliae superbiorum: quae Dominus virtutum et Rex gloriae⁴ ideo omnia in infirmitatis nostrae forma, et in carnis peccati similitudine⁵ percurrit, ut inter praesentis vitae pericula non tam optandum sit nobis declinando ista effugere, quam tolerando superare.

7. Inde est quod caput nostrum Dominus Jesus Christus omnia in se corporis sui membra transformans, quod olim in psalmo eructaverat⁶, id in supplicio cru-

1. Cf. I Cor. IV, 7: « Quid autem habes quod non accepisti? »

2. Cf. I Tim. IV, 14: « Noli negligere gratiam quae in te est, quae data est tibi... »

nos infirmités dans toute leur vérité, et, sauf la communauté dans le péché, il ne s'était soustrait à rien de l'humaine faiblesse, voulant nous donner ce qui était à lui et guérir en lui ce qui était à nous. Ce tout-puissant médecin nous prépara un double remède, dont l'un fut sa grâce et l'autre son exemple: par le premier, il nous conférait le secours divin, par le second, il nous demandait notre concours humain. Car, si Dieu est l'auteur de notre justification, l'homme lui doit sa dévotion.

6. Cette restauration ineffable de notre salut, bien-aimés, ne laisse donc place en nous ni à l'orgueil ni à la paresse. Car d'une part nous n'avons rien que nous n'ayons reçu¹, et de l'autre nous sommes sans cesse avertis de ne pas traiter avec négligence les dons de la grâce de Dieu². Celui, en effet, qui nous prévient de son secours nous presse à juste titre de ses commandements, et nous pousse avec bonté à une obéissance qui nous mène à la gloire. C'est pourquoi le Seigneur lui-même a pu se faire notre voie³, car ce n'est que par le Christ que l'on va au Christ. Il est en marche vers lui et par lui, celui qui s'avance par le sentier de sa patience et de son humilité; en un tel voyage ne manquent certes ni le soleil brûlant du labeur ni les nuages de la tristesse, ni les tempêtes de la crainte. On y rencontre les pièges des méchants, les persécutions des infidèles, les menaces des puissants, les outrages des superbes: le Seigneur des armées et le Roi de gloire⁴ a parcouru tout cela dans la condition de notre faiblesse et dans une chair semblable à celle du péché⁵, afin que, placés au milieu des dangers de la vie présente, nous désirions plutôt les surmonter par la patience que les éviter par la fuite.

7. De là vient que le Seigneur Jésus-Christ, notre tête, transformant en lui tous les membres de son corps, reprenait, pendant son supplice sur la croix, les paroles qu'il avait autrefois proférées dans le psaume⁶,

3. Cf. Jean XIV, 6: « Ego sum via, et veritas, et vita. »

4. Cf. Psaume XXIII, 10.

5. Cf. Rom. VIII, 3.

6. Psaume XXI, 1.

cis sub redemptorum suorum voce clamabat : *Deus, Deus meus, respice in me : quare me dereliquisti ?* Vox ista, dilectissimi, doctrina est, non querela. Nam cum in Christo Dei et hominis una persona sit, nec ab eo potuerit relinqui a quo non poterat separari, pro nobis trepidis et infirmis interrogat cur caro pati metuens exaudita non fuerit. Instante enim passione ad sanandum et corrigendum nostrae fragilitatis dixerat : *Pater, si possibile est, transeat a me calix iste ; verumtamen non sicut ego volo, sed sicut tu,* et iterum : *Pater, si non potest hic calix transire, nisi bibam illum, fiat voluntas tua* ¹. Qui ergo trepidatione carnis evicta, jam in paternam transierat voluntatem, et toto mortis terrore calcato, opus suae constitutionis implebat, cur in ipso tantae victoriae exaltatus triumpho ², causam et rationem qua sit relictus, id est non exauditus, inquirat, nisi ut ostendat alium esse illum affectum, quem ad humanae formidinis excusationem recepit, alium illum quem ex aeterno placito Patris pro mundi reconciliatione praelegit ? Unde ipsa vox non exauditi, magni est expositio sacramenti, quod nihil humano generi conferret Redemptoris potestas, si quod petebat nostra obtineret infirmitas.

Haec hodie, dilectissimi, ne vos prolixitate sermonis oneremus, dicta sufficiant : caetera in quartam sabbati differamus. Aderit Dominus orantibus vobis, ut quae solvenda promittimus, ipso largiente reddamus, qui vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

1. Matth. XXVI, 39, 42.

2. Le triomphe de la croix, selon Jean XII, 32, et XIII, 31.

et s'écriait au nom de tous ceux qu'il avait rachetés : « Mon Dieu, mon Dieu, regarde vers moi : pourquoi m'as-tu abandonné ? » Ces mots, bien-aimés, ne sont pas une plainte, mais un enseignement. Car, puisque dans le Christ il n'y a qu'une personne, qui est de Dieu et de l'homme, et qu'il n'a pu être abandonné de Celui dont il ne pouvait être séparé, c'est donc pour nous, inquiets et faibles, qu'il demande pourquoi n'a pas été exaucée la chair qui craint de souffrir. En effet, devant l'imminence de sa Passion, il avait dit, voulant guérir et corriger la crainte qui vient de notre fragilité : « Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ; cependant non pas comme je veux, mais comme tu veux » ; et encore : « Père, si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté soit faite ¹. » Lui donc qui, ayant vaincu les hésitations de la chair, avait fait sien le vouloir paternel, qui, foulant aux pieds toute crainte de la mort, accomplissait l'œuvre conforme à son plan, pourquoi, lorsqu'il est élevé dans le triomphe même d'une si grande victoire ², demande-t-il la cause et la raison pour lesquelles il a été abandonné, c'est-à-dire pour lesquelles il n'a pas été écouté ? Pourquoi, sinon pour montrer qu'autres étaient les sentiments qu'il acceptait d'éprouver pour excuser la crainte humaine, autres ceux qu'il choisissait de ressentir selon le bon plaisir éternel du Père pour la réconciliation du monde ? Aussi sa parole même, lorsqu'il se plaint de n'être pas écouté, énonce un grand mystère, à savoir que la puissance du Rédempteur n'eût rien apporté au genre humain, si notre infirmité humaine en lui avait obtenu ce qu'elle sollicitait.

Mais ceci suffira pour aujourd'hui, bien-aimés, car nous craindrions de vous fatiguer par la longueur du discours : remettons donc la suite à mercredi. Vos prières obtiendront que le Seigneur nous assiste, afin que nous puissions avec son secours, nous acquitter envers vous de notre promesse ; lui qui vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

55

(LXVIII)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XVII

feria quarta habitus.

1. Sermo proximus, dilectissimi, cujus vobis promissam restituere cupimus portionem, in id disserendi ratione processerat, ut de illa clamantis ad Patrem crucifixi Domini voce loqueremur : ne simplex et incuriosus auditor ita acciperet verba dicentis : *Deus meus, Deus meus, quare me dereliquisti* ¹? tamquam fixo Jesu in crucis ligno, paternae ab eo Deitatis omnipotentia recessisset ; cum in tantam unitatem Dei et hominis natura convenerit, ut nec supplicio potuerit dirimi, nec morte disjungi. Manente enim in sua proprietate utraque substantia, nec Deus dereliquit sui corporis passionem, nec Deum fecit caro passibilem, quia Divinitas quae erat in dolente non erat in dolore. Unde secundum Verbi hominisque personam, idem est qui factus est inter omnia, et per quem facta sunt omnia ². Idem est qui impiorum manibus comprehenditur, et qui nullo fine concluditur. Idem est qui clavis transfigitur, et qui nullo vulnere sauciatur. Idem postremo est qui mortem subiit, et sempiternus esse non desiit, ut utrumque signis non dubiis manifestetur quod vera sit in Christo humilitas, et vera

1. Ps. XXI, 1 ; Matth. XXVII, 46.

2. Cf. Jean I, 3. Jésus a été créé en tant qu'homme et a créé toutes choses en tant que Dieu, la Personne étant unique en Lui, et cette Personne étant divine. S. Léon va faire diverses applications de ce principe.

55

(LXVIII)

DIX-SEPTIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

(prononcé le mercredi).

SOMMAIRE. — 1. La plainte de Jésus en croix ne signifie pas que la divinité se fût retirée de lui. — 2. Il importait à notre salut que Jésus fût abandonné au pouvoir des impies. Apostrophe aux Juifs. — 3. Effets de la mort du Christ. — 4. Exhortation morale.

1. Notre dernier sermon, bien-aimés, que nous désirons compléter comme nous l'avons promis, en était arrivé à l'explication du cri poussé par le Seigneur crucifié vers son Père, et nous disions qu'il ne faudrait pas, tels des auditeurs simples et distraits, entendre ces paroles : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ¹ ? » comme si la toute-puissance divine du Père s'était retirée de Jésus attaché au bois de la croix ; la nature de Dieu et la nature de l'homme, en effet, se sont en lui unies d'une telle union que ni le supplice ne pouvait supprimer celle-ci ni la mort la disjoindre. Chaque substance gardant ses propriétés, Dieu n'a pas abandonné le corps dans sa Passion, pas plus que la chair n'a rendu Dieu passible, parce que la Divinité qui était en celui qui souffrait n'était pas dans la souffrance. C'est pourquoi si nous considérons l'unique Personne du Verbe et de l'homme, c'est le même qui a été fait parmi toutes choses et par qui ont été faites toutes choses ² ; c'est le même dont s'emparent des mains impies et que n'enserme pourtant aucune limite ; c'est le même qui est percé de clous et que nulle blessure ne meurtrit ; c'est le même enfin qui subit la mort et qui ne cesse d'être éternel, afin que des signes non équivoques rendent manifeste dans le Christ la double condition d'un vrai abaissement et

majestas : quia ideo se humanae infirmitati virtus divina conseruit, ut dum Deus sua facit esse quae nostra sunt, nostra faceret esse quae sua sunt. Non ergo aberat a Patre Filius, nec a Filio Pater : et illa Deitas incommutabilis, et inseparabilis Trinitas nihil sui poterat a se habere discretum. Quamvis enim susceptae incarnationis dispensatio ad unigenitum Dei Filium proprie pertineret, sic tamen Pater non abjungebatur a Filio, quemadmodum caro non dividebatur a Verbo.

2. Ideo ergo Jesus voce magna clamabat, dicens : *Quare me dereliquisti ?* ut notum omnibus faceret quam oportuerit eum non erui, non defendi, sed saevientium manibus derelinqui, hoc est Salvatorem mundi fieri, et omnium hominum Redemptorem ; non per miseriam, sed per misericordiam ; nec amissione auxilii, sed definitione moriendi. Quae vero illic vitae intercessio sentienda est, ubi anima et potestate est emissa, et potestate revocata ¹ ? Dicit enim beatus Apostolus quod *Pater Filio suo proprio non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit eum* ² ; et iterum dicit : *Quoniam Christus dilexit Ecclesiam, et semetipsum tradidit pro ea, ut eam sanctificaret* ³. Unde tradi Dominum passioni, tam fuit paternae quam ipsius voluntatis : ut eum non solum Pater relinqueret, sed etiam ipse se quadam ratione desereret, non trepida discessione, sed voluntaria cessione. Continuit enim se ab impiis Crucifixi potestas, et ut dispositione uteretur occulta, uti noluit virtute manifesta. Nam qui mortem et mortis auctorem sua venerat passione destruere, quomodo peccatores salvos faceret, si persecutoribus repugnaret ?

Judaeorum igitur hoc fuerat, dilectissimi, ut Jesum

1. Cf. Jean X, 18 : « Et potestatem habeo ponendi eam (animam), et potestatem habeo iterum sumendi eam. »

d'une vraie majesté : la vertu divine, en effet, a épousé la faiblesse humaine de telle façon que Dieu fit sien ce qui est nôtre, tandis qu'il faisait nôtre ce qui est sien. Le Fils n'était donc pas absent du Père, ni le Père du Fils ; cette immuable Divinité et inséparable Trinité ne pouvait rien avoir de soi qui fût distinct d'elle-même. Bien que l'économie de l'Incarnation concernât proprement le Fils unique de Dieu, pourtant le Père ne cessait pas d'être uni au Fils, de même que la chair n'était pas séparée du Verbe.

2. Lors donc que Jésus s'écriait d'une voix forte : « Pourquoi m'as-tu abandonné ? », c'était pour nous apprendre combien il importait qu'il ne fût ni délivré ni défendu, mais qu'il fût abandonné aux mains des furieux, en un mot qu'il devînt le Sauveur du monde et le Rédempteur de tous les hommes ; il le disait non par misère humaine, mais par miséricorde ; non par manque de secours, mais par décision de mourir. A vrai dire quelle intervention aurait pu être utile à sa vie alors qu'il usa de son pouvoir pour rendre l'âme et de son pouvoir pour la reprendre ¹ ? Le bienheureux Apôtre dit, en effet, que le « Père n'a pas épargné son propre fils, mais l'a livré pour nous tous ² », et encore, que « le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier ³ ». Aussi ce fut la volonté paternelle autant que la sienne propre, qui firent que le Seigneur fut livré à sa passion : non seulement le Père l'abandonna, mais encore lui-même en quelque sorte se délaissa, non par un éloignement inspiré par la crainte, mais par une cession volontaire. La puissance du Crucifié se contint, en effet, pour ne pas résister aux impies, et, voulant agir suivant une disposition secrète, il ne voulut pas user d'un pouvoir manifeste. Car puisqu'il était venu détruire par sa Passion la mort et l'auteur de la mort, comment aurait-il sauvé les pécheurs s'il s'était opposé aux persécuteurs ?

Ce fut donc le lot des Juifs, bien-aimés, de croire abandonné de Dieu ce Jésus contre qui ils avaient pu

2. Rom. VIII, 32.

3. Éph. V, 25, 26.

a Deo crederent relictum, in quem tanto scelere salvire potuissent : quia sacramentum mirabilis patientiae nescientes, sacrilega illusionem dicebant : *Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere. Si rex Israel est, descendat nunc de cruce, et credimus ei* ¹. Non vestrae caecitatis arbitrio, o stulti scribes et impii sacerdotes, ostendenda erat potentia Salvatoris, nec secundum pravos blasphemantium linguas humani generis redemptio debebat intermitteri : cum si Deitatem Filii Dei voluissetis agnoscere, innumera opera ejus videretis, quae vos ad eam quam fallaciter promittitis fidem confirmare debuerint. Si autem, ut ipsi profiteri, verum est quod alios salvos fecit, cur illa tot et tanta miracula, quae sub publico facta sunt conspectu, in nullo cordis vestri duritiam mollierunt, nisi quia ita semper sancto Spiritui restitistis ², ut omnia vobis beneficia Dei in perniciem verteretis ? Nam etiamsi descenderet Christus de cruce, vos tamen haereretis in crimine.

3. Spreta ergo sunt vanae insultationis opprobria, et misericordiam Domini perdita et collapsa reparantem nullae contumeliae, nulla convicia a sui via propositi removerunt. Offerebatur enim Deo pro salute mundi hostia singularis, et occisio Christi veri Agni per tot saecula praedicata promissionis filios in libertatem fidei transferebat. Confirmabatur quoque Testamentum novum, et Christi sanguine aeterni regni scribebantur haeredes. Ingrediebatur summus pontifex Sancta sanctorum, et ad exorandum Deum immaculatus sacerdos per velum suae carnis intrabat ³. Denique adeo tunc a lege ad Evangelium, a Synagoga ad Ecclesiam, a multis sacrificiis ad unam hostiam evi-

1. Matth. XXVII, 42.

2. Cf. Actes VII, 51 (discours d'Étienne).

se déchaîner en un si grand crime : ignorants du secret de son admirable patience, ils disaient, en effet, dans leur illusion sacrilège : « Il en a sauvé d'autres, et il ne peut se sauver lui-même ! Il est roi d'Israël : qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui ! » O scribes insensés et prêtres impies, le Sauveur n'avait pas à montrer sa puissance au gré de votre aveuglement, et la rédemption du genre humain n'avait pas à être interrompue à cause des langues méchantes de blasphémateurs : si vous aviez voulu reconnaître la divinité du Fils de Dieu, vous eussiez vu ses œuvres sans nombre, qui eussent dû vous confirmer dans cette foi que vous promettez fausement. Mais s'il est vrai, comme vous le reconnaissez, qu'il a sauvé les autres, pourquoi ces prodiges si nombreux et si grands, accomplis au grand jour, n'ont-ils aucunement amolli la dureté de vos cœurs ? N'est-ce pas que vous avez toujours résisté au Saint-Esprit ², et avez fait tourner à votre perte tous les bienfaits de Dieu ? Car même si le Christ était descendu de la croix, vous n'en seriez pas moins restés fixés dans votre crime !

3. Méprisant donc les ignominies que lui infligeaient de vains outrages, le Seigneur, dont la miséricorde réparait ce qui était perdu et renversé, ne se laissa détourner par aucun opprobre, par aucune invective, du chemin qu'il s'était tracé. Une victime unique était, en effet, offerte à Dieu pour le salut du monde, et l'immolation du véritable agneau, le Christ, annoncée depuis tant de siècles, faisait passer les fils de la promesse à la liberté de la foi. La nouvelle alliance aussi était confirmée et les noms des héritiers du royaume éternel s'inscrivaient avec le sang du Christ. Le Pontife souverain entrait dans le Saint des Saints et le prêtre sans tache pénétrait à travers le voile de sa chair pour supplier Dieu ³. Enfin le passage de la Loi à l'Évangile, de la Synagogue à l'Église, de la multitude des sacrifices à l'unique hostie devint alors si évident que ce voile mystique, qui fermait le sanc-

3. Cf. Hébr. IX, 7 et X, 20.

dens est facta translatio, ut emittente Spiritum Domino, velum illud mysticum quod templi penetralia sanctumque secretum suo intercludebat objectu, a summo ad imum vi subita scinderetur : quoniam figuras veritas auferbat, et superflui erant nuntii sub praesentia nuntiati¹. Adjiciebatur iis elementorum omnium tremenda commotio, et auctoribus Crucis Christi ipsa se naturae officia subtrahebant. Cumque custos supplicii centurio, territus iis quae viderat, diceret : *Vere Filius Dei erat homo iste* : impietatem tamen Judaicam monumentis et petris omnibus duriores, nulla proditur mitigasse compunctio : ut appareat paratiores ad intelligendum Filium Dei tunc fuisse Romanos milites, quam Israeliticos sacerdotes.

4. Quia ergo Judaei omnium sacramentorum sanctificatione privati, lucem sibi in tenebras et in luctum festa verterunt, nos, dilectissimi, effusam super omnes gentes gratiam Dei prociduis corporibus atque animis adoremus ; obsecrantes misericordem Patrem et divitem² Redemptorem, ut de die in diem, auxilio ejus adjuti, omnia vitae hujus pericula possimus effugere. Adest enim callidus ubique tentator, et nihil vacuum a suis relinquit insidiis. Cui, auxiliante misericordia Dei, quae nobis inter omnia adversa praetenditur, fidei

1. On a déjà rencontré plusieurs fois dans les sermons précédents l'allusion à la déchirure du voile du Temple et son explication mystique (voir Serm. 40, 2 ; p. 29 ; 46, 7 ; p. 61 ; 48, 5 ; p. 72). Cette dernière se résume en ceci : le Saint des Saints est retiré à d'indignes pontifes (Serm. 46), il n'y a plus rien à cacher là où la sainteté ne réside plus (Serm. 48), car les mystères sont révélés à tous, dès lors que la figure fait place à la vérité, la loi à l'Évangile, la Synagogue à l'Église, la prophétie à la manifestation, la multitude des sacrifices à l'unique hostie (Serm. 46 et 55). C'est dans le même sens que les Pères ont interprété ce signe. Par exemple S. AUGUSTIN : « Ut significaretur tempus tunc (i. e. sub lege) fuisse occultandae gratiae quae novo testamento fuerat per Christi passionem tamquam scissione veli revelanda. » (*De spir. et litt.* XV, 27 ; CSEL 60, 181) ; et encore : « Tollatur velum et appareat quod erat secretum. Omnia quae dicta sunt antiquo populo Israel in multiplici scriptura... umbrae fuerunt futurorum. Quo-

taire du temple et son mystère sacré, se déchira du haut en bas sous l'action d'une force soudaine lorsque le Christ rendit l'esprit : la réalité, en effet, abolissait alors les figures et les messagers étaient superflus en présence de Celui qu'ils annonçaient¹. A cela s'ajoutait l'ébranlement effrayant de tous les éléments, et la nature elle-même retirait ses services à ceux qui avaient dressé la croix du Christ. Lorsqu'enfin le centurion de garde sur le lieu du supplice disait, épouvanté de ce qu'il avait vu : « Vraiment cet homme était Fils de Dieu », nul repentir pourtant, à ce que l'on rapporte, ne vint réduire l'impiété des Juifs, plus dure que les tombeaux et que tous les rochers ; ainsi les soldats romains paraissent avoir été mieux préparés que les prêtres israélites à comprendre le Fils de Dieu.

4. Donc, puisque les Juifs, privés de la sanctification de tous les mystères, ont changé pour eux-mêmes la lumière en ténèbres et les fêtes en deuils, nous autres, bien-aimés, adorons, prosternés de corps et d'âme, la grâce de Dieu répandue sur toutes les nations ; prions le Père miséricordieux et le Rédempteur riche en bienfaits², de faire qu'avec leur secours nous puissions, jour après jour, échapper à tous les dangers de cette vie. Le rusé tentateur est, en effet, partout présent, et ne permet que rien demeure exempt de ses pièges. Il faut lui résister fidèlement et persévèrement, avec l'aide de la miséricorde divine qui nous est offerte au milieu de toutes nos adversités : ainsi,

rum futurorum ? Quae implentur in Christo. » (*Tract. in Joan. Evang.* XXVIII, 7, 8-9 ; P. L. XXXV, 1626). S. AMBROISE ajoute l'idée que la déchirure du voile dignifiait la division des deux peuples opérée par la mort du Christ : « Etiam velum scinditur, quo vel duorum populorum divisio vel mysteriorum synagogae profanatio declaratur. Scinditur ergo velum vetus ut ecclesia nova fidei suae vela suspendat ; synagogae velamen auferitur, ut religionis internae mysteria revelato mentis cernamus obtutu. » (*In Lucam X*, 128 ; CSEL 32-4, 503-504 ; S. C. 52, 198-199) ; dans ce texte où l'allusion au voile du Temple interfère avec II Cor. III, 13-16, le mot *profanatio* s'entendra dans le sens de mise au rang de ce qui est profane, de ce qui a cessé d'être sacré, divulgation ; c'est l'idée rencontrée chez S. Léon. Cf. sur le sujet Y. CONGAR, *Le mystère du Temple*, p. 173, n. 2.

2. Cf. Eph. II, 4 : « Deus, qui dives est in misericordia... »

semper est constantia resistendum : ut quamvis impugnare non desinat, neminem tamen quem expugnet inveniatur¹. Prosint omnibus, dilectissimi, religiose celebrata jejunia, et continentiae utilitas, quam et animis et corporibus probavimus congruentem, nullis corumpatur excessibus. Quae enim ad sobrietatem et parcimoniam pertinent, ideo diligentius in his sunt celebrata diebus, ut de brevi studio in longam consuetudinem mitterentur ; et sive in operibus misericordiae, sive in studio parcimoniae, nullum a fidelibus vacuum tempus habeatur, quoniam utique in accessu dierum et cursu temporum lucra debemus facere operum, non damna meritorum. Piis autem studiis et religiosis animis aderit misericordia Dei, ut quod fecit concupisci, faciat obtineri : qui vivit et regnat cum Domino nostro Jesu Christo Filio suo, et cum sancto Spiritu in saecula saeculorum. Amen.

56

(LXIX)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XVIII

1. Magnitudo quidem, dilectissimi, ineffabilis sacramenti, ita humanae intelligentiae altitudinem, et totius vincit eloquii facultatem, ut et excellentissimis ingeniis, et facundissimis linguis sublimior sit triumphus Dominicae passionis. Sed gaudendum nobis po-

1. Noter l'opposition de mots intraduisible entre *impugnare* et *expugnet*.

bien qu'il ne cesse jamais ses attaques, il ne trouvera personne qu'il puisse vaincre¹. Faisons tous notre profit, bien-aimés, des jeûnes pieusement célébrés et que la bienfaisante abstinence, utile, comme nous l'avons éprouvé, et pour l'âme et pour le corps, ne soit viciée par aucun excès. Nous célébrons, en effet, avec plus d'application en ces jours tout ce qui concerne la sobriété et l'abstinence, afin qu'une courte pratique les fasse passer en une longue habitude ; que l'on se consacre aux œuvres de la miséricorde, ou que l'on s'applique à la modération dans la nourriture, qu'il n'y ait pas de temps perdu pour les fidèles ; car, tandis que les jours s'ajoutent aux jours et que le temps s'écoule, nous devons accumuler les gains de nos bonnes œuvres, et non pas perdre nos mérites. Puisse la miséricorde de Dieu seconder nos pieux efforts et nos religieux désirs en nous faisant obtenir ce qu'il nous a fait convoiter ; lui qui vit et règne avec notre Seigneur Jésus-Christ son Fils et avec le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

56

(LXIX)

DIX-HUITIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Impossibilité de bien parler d'un tel sujet. — 2. La Passion du Christ réalise les prophéties de l'Ancien Testament. — 3. Le Verbe incarné se soumet humblement aux exigences injustes du diable et détruit ainsi son droit sur les hommes. — 4. Le supplice du Christ devient son triomphe et le nôtre. — 5. Se garder des pièges du démon.

1. La grandeur de ce mystère ineffable, bien-aimés, dépasse en vérité tellement l'intelligence humaine et les possibilités de tout discours que le triomphe du Christ dans sa Passion est bien au-dessus des génies les plus éminents et des paroles les plus éloquentes.

tius quam erubescendum est, quod tantae superamur materiae dignitate ; de qua nemo humilius sensit quam qui putavit suffecisse quae dixit. Non ergo superfluo quae praedicavimus praedicamus, nec de rebus divinis loquenti carnalium aurium sunt timenda fastidia, tamquam despectui sint futura, quia crebro cognoscuntur iterata : cum hoc maxime ad Christianae fidei pertineat soliditatem, ut secundum apostolicam doctrinam, *idipsum dicamus omnes, et simus perfecti in eodem sensu et in eadem scientia* ¹. Infidelitas quippe, quae omnium est mater errorum, in multas opiniones, quas arte dicendi necesse habeat colorare, distrahitur. Veritatis autem testificatio numquam a sua luce discedit, et quod aliis minus, aliis amplius micat, non varietas facit luminis, sed infirmitas contemplationis. Cui secundum supernae illuminationis auxilium, etiam meo sermone famulandum est : ut quoniam *Dei agricultura, Dei aedificatio estis* ², ipse et dispensanti et accipienti tribuat sufficientiam, qui largitionum suarum justam exigere novit usuram.

2. Decurso igitur, dilectissimi, textu evangelicae lectionis, quam de gloria crucis Christi intento accepistis auditu, omnia vobis divinorum eloquiorum mysteria patefacta sentite ; et quidquid sub propheticis testificationibus umbra veteris Testamenti velabat, in sacramento passionis Dominicae manifestum esse gaudete. Ideo enim sacrificiorum varietates et purificationum differentiae destiterunt, ideo mandatum circumcisionis, ciborum discretio, otium sabbati, et paschalis agni cessavit occisio, quia *lex per Moysen data est, gratia autem et veritas per Jesum Christum*

1. I Cor. I, 10 ; la Vulgate porte : « Ut idipsum dicatis omnes... : sitis autem perfecti in eodem sensu et in eadem scientia. »

2. Cf. *Ibid.* III, 9.

Mais, plutôt que d'en rougir, il faut se réjouir de se voir surpassé par la dignité d'un si grand objet ; il n'y aurait pas de sentiment plus lamentable à son sujet que de penser en avoir assez dit. Il n'est donc pas superflu de vous prêcher encore ce que nous vous avons déjà prêché ; et celui qui parle des réalités divines n'a pas à craindre d'en fatiguer les oreilles charnelles, comme si l'on devait arriver à les mépriser parce que ce sont choses connues et souvent répétées : il importe extrêmement, au contraire, à la fermeté de la foi chrétienne que, selon l'enseignement apostolique, « nous ayons tous le même sentiment et soyons parfaits dans le même esprit et dans la même connaissance ¹ ». Mais l'infidélité, mère de toutes les erreurs, est écartelée en de multiples opinions, qu'il lui faut colorer par l'art de la parole. Le témoignage porté par la vérité, au contraire, ne s'écarte jamais de la lumière qui lui appartient en propre, et s'il est moins éclatant pour les uns, plus éclatant pour les autres, ce n'est pas de la lumière que vient la différence, mais du regard de la contemplation qui est trop faible. Je dois, moi aussi, lui prêter l'office de ma parole, pour autant que je recevrai l'illumination d'en haut : vous êtes, en effet, le champ de Dieu, vous êtes l'édifice de Dieu ² ; qu'il accorde donc lui-même le nécessaire et à celui qui dispense, et à celui qui reçoit, car il sait exiger le juste retour de ses dons.

2. Une fois achevée la lecture du texte tiré de l'évangile, lecture dont vous avez compris, en l'écoutant attentivement, qu'elle traitait de la gloire de la croix du Christ, sachez, bien-aimés, que tous les mystères des divines paroles vous sont désormais dévoilés ; réjouissez-vous de ce que le sacrement de la Passion du Seigneur manifeste tout ce que l'Ancien Testament cachait sous l'ombre des témoignages prophétiques. Si, en effet, la variété des sacrifices et la multiplicité des purifications ont cessé, si le commandement de la circoncision, si la distinction des aliments, si le repos du sabbat, si l'occision de l'agneau pascal, ont pris fin, c'est parce que « la loi fut donnée par l'intermédiaire de Moïse, mais la grâce et la vérité nous sont venues

*facta est*¹. Praecesserunt figurae, ut sequerentur effectus, et adventu rerum nuntiatarum finita sunt officia nuntiorum, sic reconciliatione humani generis temperata, ut salus quae in Christo est, nullis saeculis sub eadem justificatione defuerit; et ad hoc dilationum profecerit ratio ut, quae diu credita sunt antequam fierent, incunctanter honorarentur. Nam cum virtus fidei in iis quae visui non subjacent constituta sit², indulgentius nobiscum egit doctrina caelestis, quos in haec mundi tempora distulit, ut ad intelligentiae facilitatem, multo pluribus quam priores et vatibus uteremur et testibus.

3. Quod ergo nobis de passione Domini Jesu Christi sacra et digito Dei³ scripta Evangelia protestantur, sine nubilo haesitationis accipite; et rerum gestarum ordinem tam habetote manifestum, quam si omnia corporeo et visu attingeretis et tactu. Vera in Christo Deitas et vera credatur humanitas. Ipse est caro qui Verbum, et sicut unius cum Patre substantiae, ita unius cum matre naturae. Non geminatus persona, non confusus essentia; potestate impassibilis, humilitate mortalis; sed utraque sic utens, ut et virtus glorificare posset infirmitatem, et infirmitas non valeret obscurare virtutem. Comprehendi se a persecutoribus patitur, qui continet mundum, et eorum manibus necitur, quorum corde non capitur. Justitia non resistit injustis, et cedit veritas testimoniis falsitatis: ut manens in forma Dei, formam impleret servi, et veritatem corporeae nativitatis confirmaret saevitia corporeae passionis. Sed hanc Unigenito Dei subire et perpeti, non conditio necessitatis, sed misericordiae

1. Jean I, 17.

2. Cf. Hébr. XI, 1: « Est fides... argumentum non apparentium. »

3. Cf. Exode XXXI, 18, où il s'agit des deux tables de la Loi, écrites du doigt de Dieu, que le Seigneur remet à Moïse.

par Jésus-Christ¹ ». Les figures ont paru les premières, afin que suivissent les réalités, et par l'avènement du message a pris fin la mission des messagers; la réconciliation du genre humain a été pourtant si bien ordonnée que le salut dans le Christ n'a manqué à aucune époque, mais a apporté à chacune la même justification; les délais ont eu seulement ce résultat que l'on n'a mis aucune hésitation à honorer ce que l'on avait cru longtemps avant de le voir paraître: la vertu de foi, en effet, ayant pour objet les choses qui ne tombent pas sous la vue², l'enseignement céleste s'est montré plus indulgent envers nous qui avons été différés jusqu'à ce moment du monde, car, pour nous faciliter l'intelligence, nous pouvons nous aider de prophètes et de témoins bien plus nombreux que ceux qu'ont connus nos ancêtres.

3. Recevez donc sans ombre d'hésitation ce que les saints évangiles, écrits du doigt de Dieu³, nous déclarent touchant la Passion du Seigneur Jésus-Christ, et tenez la suite des faits pour aussi évidente que si vous les aviez tous vus des yeux de votre corps et touchés de vos mains. Croyez que le Christ possède vraie divinité et vraie humanité. Lui-même est chair, qui est Verbe, et, substance unique avec son Père, il n'a qu'une nature avec sa mère. Il n'y a en lui ni dédoublement de personne, ni confusion d'essences. Il est impassible dans la toute-puissance, mortel dans l'infirmité; mais il se sert de l'une et de l'autre en sorte que la puissance puisse glorifier l'infirmité, sans que l'infirmité ait le pouvoir de porter atteinte à la puissance. Lui qui contient le monde, il permet que ses persécuteurs le saisissent, et il est lié par leurs mains sans qu'il soit prisonnier de leur cœur. La Justice ne résiste pas aux injustes et la Vérité cède aux faux témoignages: ainsi, lui qui demeure dans la condition de Dieu, il va jusqu'au bout de la condition du serviteur, et la cruauté de la Passion qu'il subit dans son corps confirme la vérité de sa naissance corporelle. Cependant s'y soumettre jusqu'au bout n'était pas pour le Fils de Dieu condition nécessaire, mais vouloir de miséricorde, car il voulait condamner le

fuit ratio : *ut de peccato damnaret peccatum*¹, et diaboli opus de opere diaboli solveretur.

Inimicus enim humani generis mortificandae in ipsa origine universitati lethale vulnus intulerat, nec poterat declinare jus ferreum dedititii seminis captiva progenies. Unde cum in tot generationibus mortali sibi lege subjectis, unum videret inter hominum filios, cujus virtutes super omnes totius temporis sanctos miraretur excellere, securum se fore credidit de perpetuitate sui juris, si nulla justitiae merita mortis jura superare potuissent. Famulis itaque suis et stipendiariis vehementius incitatis, in praejudicium suum² saevit, et dum putat aliquid sibi debere quem potuisset occidere, non vidit libertatem singularis innocentiae, similitudinem persequendo naturae. Non autem errabat in genere, sed fallebatur in crimine. Adam enim primus et Adam secundus, unum erant carne, non opere : et in illo omnes moriuntur, in isto omnes vivificabuntur³. Ille per superbiae cupiditatem iter fecit ad miseriam, hic per humilitatis fortitudinem viam paravit ad gloriam. Unde ipse dicit : *Ego sum via, et veritas, et vita*⁴. Via scilicet, in forma conversationis justae ; veritas, in exspectatione rei certae ; vita in perceptione felicitatis aeternae.

4. Hoc magnae pietatis sacramentum, dilectissimi, sicut Judaica impietas, ita diabolica superbia nesciebat. *Si enim cognovissent, numquam Dominum majestatis crucifixissent*⁵. Sed quia hostem generis humani

1. Cf. Rom. VIII, 3. S. Léon utilise ce texte difficile à l'appui de sa théorie, souvent exprimée, que le démon a perdu les droits qu'il avait acquis sur l'humanité du fait du premier péché, en voulant les exercer sur le Christ innocent et en les outrepassant ainsi. Cf. surtout 2^e sermon pour Noël, S. C. 22, p. 77-83, dont le paragraphe qui va suivre est en quelque sorte le résumé.

2. On pourrait aussi comprendre le mot *praejudicium* d'un jugement porté d'avance sur Jésus par le diable et suivant lequel il l'estimait son

péché par le moyen du péché¹ et détruire par elle-même l'œuvre du diable.

L'ennemi du genre humain, en effet, voulant donner la mort à toute l'humanité en s'attaquant à son origine, nous avait blessés d'une blessure mortelle, et, l'ancêtre commun ayant ainsi fait sa soumission, toute sa descendance était prisonnière et incapable d'échapper à cette loi de fer. Aussi, lorsqu'il vit, parmi tant de générations qui lui étaient soumises en vertu d'un pacte mortel, un homme, unique entre les enfants des hommes, dont les vertus dépassaient, à son étonnement, celles des saints de tous les temps, il crut pouvoir se promettre la perpétuité de son droit, si les mérites de la justice se montraient incapables de vaincre les droits de la mort. Excitant donc plus âprement ses serviteurs et ses mercenaires, il exerça ses fureurs pour son propre malheur² ; pensant que celui qu'il avait pu tuer avait une dette à lui payer et poursuivant une nature humaine semblable à celle des coupables, il ne vit pas que le seul qui fût innocent était libre vis-à-vis de lui. Il ne se trompait certes pas quant à la race, mais il se trompait quant au grief. Le premier et le second Adam partageaient bien la même chair, non les mêmes œuvres : dans celui-là tous meurent, dans celui-ci tous revivront³. Celui-là, par son orgueilleuse ambition, prit le chemin de la misère, celui-ci, par la force de son humilité, nous a ouvert la route vers la gloire. Aussi peut-il dire : « Je suis la Route, la Vérité et la Vie⁴. » La Route par l'exemple d'une vie juste ; la Vérité par l'espérance d'une réalité certaine ; la Vie par l'acquisition d'une éternelle félicité.

4. Ce mystère d'un grand amour, bien-aimés, l'orgueil du démon, comme l'impiété des Juifs, l'ignorait. « S'ils l'avaient connu, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la Gloire⁵. » Mais le décret de la misé-

débiteur comme les autres hommes, et traduire ainsi : « Il exerça ses fureurs dans le sens du jugement qu'il avait porté d'avance. »

3. Cf. I Cor. XV, 22.

4. Jean XIV, 6.

5. I Cor. II, 8.

latebat consilium misericordiae Dei, et opposito carnis velamine *Deus in Christo mundum sibi reconcilians*¹ tegebatur : perstitit in eum furere, in quo nihil suum poterat invenire. Nam et malignitati ejus hoc magis potuisset prodesse si parceret, et se ab effusione ejus sanguinis abstinere, per quem omnium erat solvenda captivitas, et reparanda libertas. Sed lucem tenebrae non comprehenderunt², nec mendax caecitas sapientiam potuit veritatis inspicere. Tenuit itaque dispositam mansuetudo patientiam, et cohibita famulantium sibi angelicarum virtute legionum, hausit calicem doloris et mortis, totumque supplicium transtulit in triumphum. Victi sunt errores, subactae sunt potestates³, accepit novum mundus exordium⁴ : ut damnata generatio non obsesset, quibus salvandis regeneratio subveniret. Transierunt vetera, et ecce facta sunt omnia nova⁵ ; universorum enim in Christo credentium et in sancto Spiritu renatorum, per ipsum et cum ipso una est et passionis societas et resurrectionis aeternitas, dicente Apostolo : *Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Cum autem Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria*⁶.

5. In hac igitur spe, dilectissimi, constituti, omnes diaboli cavete versutias, qui non solum per carnis concupiscentias, nec per corporeas tantum insidiatur illecebras, sed inter ipsa quoque semina fidei spargens zizania falsitatum, veritatis studet violare culturam, ut quos non potuerit corrumpere malis actibus, impiis subvertat erroribus. Fugite ergo mundanae argumenta

1. II Cor. V, 19.

2. Cf. Jean I, 5.

3. Cf. Colos. II, 15 : « Et expolians principatus et potestates traduxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso » *Id.* I Cor. XV, 24.

ricorde de Dieu était caché à l'ennemi du genre humain, et, sous le voile de la chair, Dieu se dissimulait « se réconciliant le monde dans le Christ¹ ». C'est pourquoi le diable persista dans sa fureur contre celui en qui il ne pouvait rien découvrir qui fût sien. Il eût certes pu être plus avantageux à sa méchanceté de l'épargner et de s'abstenir de répandre son sang, ce sang grâce auquel allait cesser notre captivité et être restaurée notre liberté. Mais les ténèbres ne comprirent pas la lumière², et le mensonge aveugle ne put regarder la sagesse de la vérité. Celui qui était la douceur même garda donc la patience selon le dessein qu'il s'était proposé, il retint la puissance des légions angéliques prêtes à le servir, il but le calice de douleur et de mort, et de tout son supplice fit un triomphe. Vaincues furent les erreurs, soumises les puissances³, et le monde reçut un nouveau commencement⁴ : une naissance sous le signe de la condamnation n'est plus d'aucune conséquence pour ceux que la nouvelle naissance vient secourir et sauver. « L'ordre ancien a disparu, toutes choses sont renouvelées⁵. » Tous ceux qui croient au Christ et sont régénérés dans le Saint-Esprit partagent, en effet, avec lui et grâce à lui, et sa Passion et son éternelle résurrection, selon la parole de l'Apôtre : « Vous êtes morts et votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu. Quand le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi vous serez manifestés avec lui, pleins de gloire⁶. »

5. Établis dans cette espérance, bien-aimés, gardez-vous donc de tous les artifices du diable qui non seulement cherche à surprendre par les convoitises de la chair et par les délices corporelles, mais encore sème la zizanie du mensonge au milieu même du bon grain de la foi, et s'applique ainsi à profaner le champ de la vérité, afin de faire tomber par des erreurs impies ceux qu'il n'a pu corrompre par de mauvaises actions.

4. Cf. Colos. I, 18 : « Et ipse est caput corporis Ecclesiae qui est principium, primogenitus ex mortuis, ut sit in omnibus ipse primatum tenens. »

5. II Cor. V, 17.

6. Colos. III, 3-4.

doctrinae et viperea haereticorum vitate colloquia. Nihil vobis commune sit cum eis qui catholicae adversantes fidei solo sunt nomine Christiani. Non enim templum Spiritus Dei, nec membra sunt Christi; sed falsis opinionibus implicati, tot species habent diaboli, quot simulacra mendacii. A quibus malis per Dominum Jesum Christum, qui et via, et veritas, et vita est, liberati, omnes vitae istius tentationes et omnia praelia cum fidei exultatione toleremus. *Si enim compatimur, et conregnabimus*¹. Quod praemium non eis tantum paratum est qui pro nomine Domini impiorum saevitia sunt perempti, quoniam universitas Deo servientium Deoque viventium, sicut in Christo est crucifixa, ita est in Christo coronanda; illis quidem in omni gloria praecellentibus, qui terribiles mortes et saeva tormenta usque ad exhalationem spiritus tolerando superaverunt, sed etiam iis subsequentibus qui avaritiae cupiditatem, superbiae elationem, desideriaque luxuriae, carnis suae mortificatione vicerunt. Unde merito Apostolus ait quod *omnes, qui pie volunt vivere in Christo, persecutionem patiuntur*². Cujus utique non est extraneus, qui non est pietatis alienus: paschalem enim festivitatem solemniter agit³, qui *non in fermento veteris malitiae, sed in azymis sinceritatis et veritatis*⁴ operatur; nec jam in Adam primo, sed in Adam vivit secundo, membrum scilicet factus corporis Christi: qui cum esset in forma Dei, forma servi dignatus est fieri⁵, ut in uno mediatore Dei et hominum, homine Jesu Christo⁶, et plenitudo majestatis divinae, et veritas naturae esset humanae. Quam

1. Rom. VIII, 17.

2. II Tim. III, 12.

3. Le sens de l'expression *solemniter agere* est le même que celui de l'expression *legittime celebrare* déjà rencontrée et expliquée à propos du sermon 50, 7; *vide supra* p. 83, n. 10.

Fuyez donc les arguties de la doctrine du monde et évitez les entretiens empoisonnés des hérétiques. N'ayez rien de commun avec ceux qui, ennemis de la foi catholique, ne sont chrétiens que de nom. Ils ne sont, en effet, ni le temple de l'Esprit de Dieu, ni les membres du Christ; mais ils sont embarrassés au sein de fausses opinions, et toutes les formes que prend chez eux le mensonge sont autant d'apparences que prend le diable. Délivrés de ces périls par le Seigneur Jésus-Christ qui est la voie et la vérité et la vie, supportons avec une foi joyeuse toutes les épreuves et tous les combats de la vie présente. « Si nous souffrons avec lui, nous serons aussi glorifiés avec lui¹. » Cette récompense n'est pas seulement préparée à ceux que la cruauté des impies a fait périr pour le nom du Seigneur, car la totalité de ceux qui servent Dieu et qui vivent pour lui sera couronnée dans le Christ comme elle a été crucifiée dans le Christ. Sans doute ceux-là l'emportent en toute gloire qui ont triomphé en supportant jusqu'au dernier soupir une mort terrible et de cruels tourments; mais viennent aussi derrière eux ceux qui, en mortifiant leur chair, ont vaincu la cupidité de l'avarice, l'élévation de l'orgueil, et les désirs de la luxure. Aussi l'Apôtre peut-il dire que « tous ceux qui veulent vivre dans le Christ avec piété seront persécutés² ». Nul n'y échappe en vérité, qui n'est pas étranger à la piété: car il célèbre avec la solennité voulue³ la fête pascale, celui qui n'opère pas « avec le vieux levain de malice, mais avec des azymes de pureté et de vérité⁴ »; il ne vit plus dans le premier Adam, mais dans le second Adam, devenu membre du corps du Christ, de ce Christ qui, étant dans la condition de Dieu, a daigné se faire de la condition de l'esclave⁵, afin que la plénitude de la majesté divine et la vérité de la nature humaine s'unissent dans l'unique médiateur de Dieu et des hommes, Jésus-Christ homme⁶. Si la divinité du Verbe

4. I Cor. V, 8.

5. Cf. Philipp. II, 6.

6. Cf. I Tim. II, 5.

nisi Verbi Deitas in suae personae assumpsisset unitatem, nec regeneratio esset in aqua baptismatis, nec redemptio in sanguine passionis. Sed quia in sacramento incarnationis Christi nihil falsum, nihil accepimus figuratum, non frustra nos et cum moriente mortuos, et cum resurgente credimus suscitatos : manente ipso in nobis *qui operatur omnia in omnibus* ¹, vivens et regnans cum Patre et Spiritu sancto Deus in saecula saeculorum. Amen.

57

(LXX)

DE PASSIONE DOMINI SERMO XIX

1. Sacram, dilectissimi, Dominicae passionis historiam, evangelica, ut moris est, narratione decursam, ita omnium vestrum arbitror inhaesisse pectoribus, ut unicuique audientium ipsa lectio quaedam facta sit visio. Habet enim hanc potentiam fides vera, ut ab iis mente non desit, quibus corporalis praesentia interesse non potuit ²; et sive in praeteritum redeat, sive in futurum se cor credentis extendat, nullas sentiat moras temporis cognitio veritatis.

Adest ergo sensibus nostris imago rerum pro nostra salute gestarum, et quidquid tunc discipulorum per-

1. Cf. I Cor. XII, 6.

2. Parce que la foi est, selon l'Épître aux Hébreux (XI, 1), « la garantie des biens que l'on espère, la preuve des réalités qu'on ne voit pas », elle donne une consistance aux choses qui sont racontées touchant l'histoire du salut et les rend présentes à la pensée des auditeurs ; telle semble être la marche logique de la pensée de S. Léon : la lecture du récit évangélique rappelle les faits et la foi les rend présents. Dans le sermon précédent (2),

n'avait pas assumé cette nature dans l'unité de sa personne, il n'y aurait ni régénération dans l'eau du baptême, ni rédemption dans le sang de la Passion. Mais, comme nous n'admettons rien de faux, rien de simulé dans le sacrement de l'Incarnation du Christ, ce n'est pas en vain que nous nous croyons morts avec Celui qui meurt, et ressuscités avec Celui qui ressuscite ; Lui qui demeure en nous, opère tout en tous ¹, et, étant Dieu, vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

57

(LXX)

DIX-NEUVIÈME SERMON
SUR LA PASSION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Notre émotion en entendant lire le récit de la Passion. — 2. Endurcissement des Juifs. — 3. La folie de la croix contient notre salut. — 4. S'associer activement à la croix du Sauveur. — 5. La vie chrétienne est un combat et une passion. — 6. Le Christ vainqueur dans ses membres. Renvoi.

1. Le récit évangélique a retracé comme de coutume, bien-aimés, l'histoire sacrée de la Passion du Seigneur ; je pense que celle-ci s'est si bien fixée en tous vos cœurs, que la lecture en est devenue comme une vision pour chacun des auditeurs. La vraie foi, en effet, a ce pouvoir de ne pas être absente en esprit des faits auxquels le corps n'a pu être présent ² ; que le cœur du croyant se reporte vers le passé ou qu'il se tourne vers l'avenir, la connaissance qu'il a de la vérité, grâce à elle, n'est limitée par aucun écart de temps.

L'image de ce qui a été opéré pour notre salut est

S. Léon s'est souvenu du même texte pour en conclure que les incroyants de son temps sont favorisés par le grand nombre des témoignages.

strinxit animos, nostros quoque tangit affectus ; non quod aut tristitia deprimamur, aut saevitia furentium Judaeorum terreamur, cum etiam eos quos illius tempestatis magnitudo concussit, ad invictam constantiam resurrectio Domini ascensioque provexerit ; sed quia cum in cogitationem venit quales tunc Jerusalem populi et quales fuerint sacerdotes, magno accipiamus cum tremore mentium tantum facinus impiorum. Quamvis enim ad salutem humani generis pertineret passio Salvatoris, et aeternae mortis vincula temporali sint Domini morte dirupta, aliud tamen Crucifixi patientia, aliud crucifigentium egit insania, nec ad eosdem rerum exitus misericordia et ira tendebat : cum per ejusdem sanguinis effusionem Christus solveret mundi captivitatem, Judaei interficerent omnium Redemptorem.

2. Obduravit ergo carnalem Israel malignitas sua, et nihil ei legis testificatio, nihil mysteriorum imagines, nihil prophetarum oracula profuerunt, cum Pascha Domini tot saeculis celebratum in eo Joannes doceret impletum, de quo publica protestatione dicebat : *Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi* ¹. Repugnat iniquitas justitiae, caecitas luci, mendacium veritati ; sed de saevitia obluctantium, de scelere crudelium obtinuit Jesus aeternae dispositionis effectum ; et ita humano generi sua morte consuluit, ut sacramentum salutis etiam ipsis persecutoribus non negaret. Qui enim venerat universis credentibus omnia peccata dimittere, a generali indulgentia nec Judaicum voluit crimen excludere. Quorum itaque perfidiam detestamur, eorumdem fidem, si convertantur, amplectimur ; et imitantes misericordiam Domini, qui pro eis a quibus erat crucifixus orabat, nos quoque cum beato Paulo apostolo nostras jungimus preces, et ut ille po-

donc présente à nos sens, et tout ce qui frappa alors l'âme des disciples affecte aussi nos sentiments : non que la tristesse nous accable ou que nous effraie la violence des Juifs furieux, puisque la résurrection du Seigneur et son ascension ont entraîné jusqu'à une invincible fermeté ceux-là même qu'avait ébranlés la violence de la tempête ; mais, en pensant à ce que furent alors les foules de Jérusalem et les prêtres, nous tremblons en nous-mêmes de nous laisser aller à ce crime énorme qu'ont commis les impies. Bien qu'en effet, la Passion du Sauveur importât au salut du genre humain et que la mort temporelle du Seigneur dût briser les liens de la mort éternelle, la patience du Crucifié et la folie de ses bourreaux n'accomplirent pourtant pas la même chose, et la miséricorde de l'un et la colère des autres ne tendaient pas aux mêmes fins : car, par l'effusion d'un même sang, le Christ dénouait l'esclavage du monde et les Juifs mettaient à mort le Rédempteur de tous.

2. Sa malice endurecit donc l'Israël charnel ; le témoignage de la loi ne lui servit à rien, à rien les figures des mystères, à rien les oracles des prophètes ; Jean cependant enseignait que la Pâque du Seigneur célébrée durant tant de siècles était accomplie en celui dont il attestait publiquement : « Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde ¹. » L'iniquité se refuse à la justice, l'aveuglement à la lumière, le mensonge à la vérité ; mais de la violence de ses ennemis, du crime de ces hommes cruels, Jésus tira l'accomplissement du dessein éternel ; et, par sa mort, il pourvut au bien du genre humain, sans refuser même à ses persécuteurs la grâce du salut. Celui, en effet, qui était venu remettre les péchés à tous ceux qui croiraient, ne voulut même pas exclure le crime des Juifs du pardon qu'il accordait à tous. Aussi, tout en détestant leur perfidie, nous embrassons leur foi, s'ils se convertissent ; et, imitant la miséricorde du Seigneur qui pria pour ceux qui le crucifiaient, nous aussi nous unissons nos prières à celles du bienheu-

1. Jean I, 29.

pulus misericordiam consequatur optamus ¹, ob cujus offensionem gratiam reconciliationis accepimus ² : quoniam, sicut ait idem magister gentium, *concluserit Deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur* ³.

3. Quid autem illud fuit quod et Judaeis intellectum abstulit, et sapientium mundi corda turbavit ⁴, nisi crux Filii Dei, quae et philosophicam evanescere prudentiam, et Israeliticam fecit caligare doctrinam ? Omnem namque sensum humanae mentis excessit divini altitudo consilii, cum *placuit Deo per stultitiam praedicationis, salvos facere credentes* ⁵, ut mirabilior fieret constantia fidei ex difficultate credendi. Inconsequens enim et irrationabile videbatur recipere animo quod creatorem omnium naturarum in substantia veri hominis Virgo intemerata peperisset ; quod aequalis Patri Filius Dei, qui impleret omnia et contineret universa, furentium manibus comprehendere, iniquorum iudicio condemnari, et post dedecora illusionum, cruci se permisisset affigi. Sed in iis omnibus simul sunt et humilitas hominis, et celsitudo Deitatis ; nec misericordiae ratio majestatem miserentis obscurat, quia de ineffabili potentia factum est, ut dum homo verus est in Deo inviolabili, et Deus verus est in carne passibili, conferretur homini gloria per contumeliam, incorruptio per supplicium, vita per mortem. Nisi enim Verbum caro fieret, et tam solida consisteret unitas in utraque natura, ut a suscipiente susceptam, nec ipsum breve mortis tempus abjungeret, numquam valeret ad aeternitatem redire mortalitas. Sed adfuit nobis in Christo singulare praesidium, ut in natura passibili

1. Cf. Rom. IX, 3 : « Optabam ego ipse anathema esse a Christo pro fratribus meis. »

2. Cf. *Ibid.* XI, 11 : « Illorum delicto, salus est gentibus ut illos aemulentur. »

reux apôtre Paul, et nous souhaitons ¹ que ce peuple reçoive miséricorde, puisque c'est à cause de son péché que nous avons obtenu la grâce de la réconciliation ² : car, ainsi que le dit encore le Docteur des nations, « Dieu a enfermé toutes choses dans l'incredulité, pour faire à tous miséricorde ³. »

3. Qu'est-ce donc qui, à la fois, enleva l'intelligence aux Juifs et troubla le cœur des sages de ce monde ⁴, sinon la croix du Fils de Dieu, cette croix qui fit s'évanouir la prudence des philosophes et se couvrir d'obscurité la science d'Israël ? Car la sublimité du conseil divin dépassa toute compréhension de l'esprit humain lorsqu'il plut à Dieu de sauver les croyants par la folie du message ⁵, pour que la difficulté à croire rendit plus admirable la fermeté de la foi. Il paraissait, en effet, inconséquent et déraisonnable d'accepter qu'une vierge inviolée enfantât dans la substance d'un homme véritable le Créateur de toutes les natures, que le Fils de Dieu égal à son Père, remplissant tout et contenant tout, se laissât saisir par les mains des furieux, condamner par un jugement inique, et, après des moqueries déshonorantes, clouer à une croix. Mais en tout cela s'unissent et la bassesse de l'homme et la grandeur de Dieu ; l'intention de miséricorde n'obscurcit pas la majesté de Celui qui fait miséricorde, car seule une indicible puissance a pu faire que, un homme véritable étant en un Dieu inviolable et le Dieu véritable en une chair passible, la gloire soit conférée à l'homme par l'ignominie, l'incorruption par le supplice, la vie par la mort. Si, en effet, le Verbe ne s'était pas fait chair et s'il n'y avait pas eu entre les deux natures une union si solide que la mort même, pour un bref laps de temps, ne put disjoindre celle qui était assumée de celle qui l'assumait, jamais notre mortalité n'aurait pu retourner à l'éternité. Mais dans le Christ nous advint ce secours singulier : sa nature

3. *Ibid.* 32.

4. Cf. I Cor. I, 19-20 : « Nonne stultam fecit Deus sapientiam hujus mundi ? »

5. Cf. *Ibid.* 21.

mortis conditio non maneret, quam impassibilis essentia recepisset, et per id quod non poterat mori, posset is quod erat mortuum suscitari.

4. Huic sacramento, dilectissimi, ut inseparabiliter congruamus, magna nobis et animi et corporis intentione nitendum est ut cum gravissimi sit piaculi festum paschale negligere, periculosius sit ecclesiasticis quidem conventibus jungi, sed in Dominicae passionis consortio non haberi. Nam dicente Domino : *Qui non accipit crucem suam, et non sequitur me, non est me dignus*¹; et dicente Apostolo : *Si compatimur, et conregnabimus*²; quis vere Christum passum, mortuum et resuscitatum colit, nisi qui cum ipso et patitur, et moritur, et resurgit ? Et haec quidem in omnibus Ecclesiae filiis, ipso jam regenerationis sunt inchoata mysterio, ubi peccati interitus, vita est renascentis, et triduanam Domini mortem imitatur trina demersio ; ut dimoto quodam aggere sepulturae, quos veteres³ suscepit sinus fontis, eosdem novos edat unda baptimatis ; sed implendum est nihilominus opere quod celebratum est sacramento, et natis de Spiritu sancto quantumcumque superest mundani corporis, non sine crucis susceptione ducendum est. Quamvis enim forti et crudeli tyranno per potentiam crucis Christi vasa antiquae depraedationis erepta sint⁴, et dominatio principis mundi a redemptorum si ejecta corporibus, insidiari tamen etiam justificatis eadem malignitas perseverat, et multis modis eos in quibus non regnat impugnat : ut si quas animas negligentes imprudentesque repererit, saevioribus eas laqueis rursus innectat, et a paradiso Ecclesiae raptas in consortium suae damnationis inducat. Unde cum quispiam observan-

1. Matth. X, 38.

2. Rom. VIII, 17.

passible s'affranchit de la condition mortelle, elle que l'Essence impassible avait assumée, et, par ce qui ne pouvait mourir, ce qui était mort put ressusciter.

4. Il nous faut, bien-aimés, pour adhérer inséparablement à ce mystère, faire les plus grands efforts et de l'âme et du corps, car, si c'est une très grave impiété de négliger la fête pascale, il est plus dangereux encore de se joindre aux assemblées de l'Église sans avoir part à la Passion du Seigneur. Lui-même dit, en effet : « Qui ne prend pas sa croix et ne vient pas à ma suite, n'est pas digne de moi¹ » ; et l'Apôtre : « Si nous souffrons avec lui, nous serons aussi glorifiés avec lui². » Qui dès lors honore vraiment le Christ souffrant, mort et ressuscité, sinon celui qui, avec lui, souffre, meurt et ressuscite ? Et cela, pour tous les enfants de l'Église, commence dès le mystère même de la régénération, où la mort du péché est vie pour celui qui renaît, et où la triple immersion est l'image des trois jours de la mort du Seigneur ; après que le tertre de la sépulture a été en quelque sorte enlevé, ceux que la fontaine a dans son sein reçus vieilliss³, l'onde baptismale les met au monde comme des êtres nouveaux ; cependant il n'en reste pas moins à réaliser en œuvres ce qui a été célébré sacramentellement, et, sans prendre la croix, ceux qui sont nés de l'Esprit-Saint ne sauraient gouverner tout ce qui reste de ce monde en leur corps. Sans doute, en effet, la puissance de la Croix du Christ a arraché au tyran fort et cruel les fruits de ses anciennes rapines⁴, et la domination du prince de ce monde a été rejetée du corps des rachetés ; mais la même méchanceté en lui continue à dresser des pièges à ceux même qui sont justifiés et attaque de multiples façons ceux sur qui il ne règne plus ; s'il rencontre quelques âmes negligentes ou imprudentes, il les enchaîne à nouveau de liens plus cruels que les premiers, et, les ayant ravies au Paradis de l'Église, il les emmène partager sa damnation. Aussi lorsque quelqu'un se rend compte qu'il outre-

3. C'est-à-dire dans l'état du « vieil homme ».

4. Cf. Matth. XII, 29.

Léon le Grand. III.

tiae Christianae se limites sentit excedere, et in id cupiditates suas tendere, quod eum a recto itinere faciat deviare, recurrat ad crucem Domini, et ligno vitae motus noxiae voluntatis affigat; ac voce prophetica ad Dominum clamet et dicat: *Confige clavis a timore tuo carnes meas; a judiciis enim tuis timui* ¹.

5. Quid autem est clavis timoris Dei carnes habere confixas, nisi corporeos sensus ab illecebra illiciti desiderii sub metu divini continere iudicii? ut qui resistit peccato, et concupiscentias suas, ne quid morte dignum operetur, interficit, audeat cum Apostolo dicere: *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo* ². Ibi ergo se constituat Christianus, quo eum secum sustulit Christus; et ad id dirigat omnem viam suam, ubi scit humanam salvatam esse naturam. Passio enim Domini usque ad finem producitur mundi ³; et sicut in sanctis suis ipse honoratur, ipse diligitur, et in pauperibus ipse pascitur, ipse vestitur; ita in omnibus qui pro justitia adversa tolerant, ipse compatitur: nisi forte aestimandum est, multiplicata per orbem fide, et rarescente impiorum numero, omnes persecutiones, et omnia quae adversus beatos martyres saevierunt finita esse certamina, tamquam suscipiendae crucis illis tantum necessitas incubuerit, quibus ad expugnandam Christi dilectionem atrocissima sunt illata supplicia. Sed aliud servientium Deo pietas experitur, aliud etiam Apostoli praedicatio protestatur, qui dicit: *Omnes qui pie volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patiuntur* ⁴. Qua sententia nimis tepidus et

1. Ps. CXVIII, 120.

2. Gal. VI, 14.

3. Origène avait déjà dit: « Tous les jours je vois Jésus présenter son dos aux coups... et jusqu'aujourd'hui il ne détourne pas sa face de l'outrage des crachats. » (In Jer. hom. XVIII, 12; P. G. XIII, 487). Pensée qui

limites de la discipline chrétienne, et que ses désirs l'entraînent vers ce qui le ferait dévier du droit chemin, qu'il recoure à la croix du Seigneur et qu'il cloue à l'arbre de vie les mouvements de la volonté mauvaise: qu'il emprunte alors la voix du prophète pour crier au Seigneur: « Perce ma chair des clous de ta crainte; je redoute tes jugements ¹. »

5. Mais avoir sa chair transpercée des clous de la crainte de Dieu, qu'est-ce donc sinon garder ses sens de l'attrait des désirs illicites, dans l'appréhension du jugement divin? Celui qui résiste au péché et fait mourir ses convoitises pour ne rien faire qui mérite la mort, celui-là osera dire avec l'Apôtre: « Pour moi, que jamais je ne me glorifie, sinon dans la croix de notre Seigneur Jésus-Christ qui a fait du monde un crucifié pour moi et de moi un crucifié pour le monde ². » Que le chrétien s'établisse donc là où le Christ l'a élevé avec lui; qu'il dirige tous ses pas vers ce lieu où il sait qu'a été sauvée la nature humaine. La Passion du Seigneur, en effet, se continue jusqu'à la fin du monde ³; comme c'est lui qui est honoré, lui qui est aimé dans ses saints, lui aussi qui est nourri, lui qui est vêtu dans ses pauvres, c'est lui encore qui souffre en tous ceux qui supportent l'adversité pour la justice: à moins que l'on ne doive peut-être penser que, la foi s'étant multipliée par le monde et les impies devenant moins nombreux, toutes les persécutions et tous les combats suscités autrefois contre les bienheureux martyrs ont pris fin; mais alors la nécessité de prendre sa croix n'aurait incombé qu'à ceux à qui les plus atroces supplices furent infligés pour tenter de leur enlever l'amour du Christ. Mais c'est bien autre chose qu'expérimente la piété des serviteurs de Dieu, bien autre chose que proclame aussi la prédication de l'Apôtre, lorsqu'il dit: « Oui, tous ceux qui veulent vivre avec piété dans le Christ Jésus seront persécutés ⁴. » Cette parole accuse de tiédeur et

sera chère à la piété chrétienne jusqu'à Pascal: « Jésus sera en agonie jusqu'à la fin du monde. » (*Mystère de Jésus*).

4. II Tim. III, 12.

segnis ostenditur, qui nulla persecutione pulsatur. Pacem enim cum hoc mundo nisi amatores mundi habere non possunt, et nulla umquam iniquitati cum aequitate communio, nulla mendacio cum veritate concordia, nullus est tenebris cum luce consensus ¹. Quia etiamsi pietas bonorum cupiat malos corrigi, conversionemque multorum per gratiam Dei miserentis obtineat, malignorum tamen spirituum adversus sanctos insidiae non quiescunt, et sive occulto dolo, sive aperto praelio, in omnibus fidelibus propositum bonae voluntatis infestant. Inimicum namque est illis omne quod rectum, omne quod sanctum est; et cum eis nihil in quemquam amplius liceat, quam justitia divina permiserit, quae dignatur suos aut corripere disciplina, aut exercere patientia, agunt tamen versutissima arte fallaciae, ut ex arbitrio propriae potestatis, aut laedere videantur, aut parcere; et multis, quod dolendum est, ita per nequitiam simulationis illudunt, ut quidam illos et timeant pati infensos, et velint habere placatos: cum beneficia daemonum omnibus sint nocentiora vulneribus, quia tutius est homini inimicitiam diaboli meruisse quam pacem. Sapientes itaque animae, quae unum timere, unum diligere, et in unum Dominum sperare didicerunt, mortificatis cupiditatibus et crucifixis corporis sensibus, ad nullum hostium metum, ad nullum inclinantur obsequium. Voluntatem enim Dei etiam sibi praeferunt, et tanto amplius se amant quanto amplius pro Dei amore se non amant ². Cumque audiunt sibi divinitus dici: *Post concupiscentias tuas non eas, et a voluntate tua avertere* ³: dividunt

1. Cf. II Cor. VI, 14: « Quae enim participatio iustitiae cum iniquitate? aut quae societas luci ad tenebras? »

2. Cf. Jean XII, 25: « Qui amat animam suam, perdet eam. » Texte que S. AUGUSTIN commente ainsi en des termes voisins de ceux de S. Léon: « Non ametis in hoc saeculo animas vestras; nolite amare si amatis, ut

de lâcheté quiconque n'est soumis à aucune persécution. Il n'y a que les amis de ce monde à pouvoir être en paix avec ce monde; nulle communion n'a jamais existé de l'iniquité avec la justice, nul accord du mensonge avec la vérité, nulle union des ténèbres avec la lumière ¹. Même si la piété des bons désire l'amendement des méchants et obtient la conversion d'un grand nombre par la grâce du Dieu de miséricorde, jamais pourtant ne cessent les pièges que tendent aux saints les esprits mauvais, et, que ce soit par des ruses cachées ou par des luttes à découvert, ceux-ci s'attaquent à tous les fidèles et à leur bon propos. Ce qui leur est ennemi, en effet, c'est tout ce qui est droit, tout ce qui est saint; sans doute ils n'ont licence d'exercer contre quiconque rien de plus que ce que permet la divine justice, elle qui daigne ou corriger les siens par la discipline ou les exercer par la patience; mais ils agissent avec un art si consommé dans la tromperie qu'ils semblent décider par leur propre pouvoir quand ils blessent ou quand ils épargnent; ils en trompent ainsi beaucoup, chose lamentable à dire, par la perversité de leurs artifices et font que certains redoutent de subir les conséquences de leur mécontentement et cherchent à les apaiser: en réalité les bienfaits des démons sont plus nocifs que toutes leurs blessures, car un homme est plus en sécurité quand il a mérité l'inimitié du diable que quand il a obtenu sa paix. Aussi les âmes sages, qui ont appris à ne craindre que le Seigneur, à n'aimer que lui, à n'espérer qu'en lui, mortifiant leurs convoitises et crucifiant leurs sens, ne s'abaissent-elles nullement à craindre ces ennemis ou à leur rendre quelque hommage. Elles vont, en effet, jusqu'à préférer à elles-mêmes la volonté de Dieu, et elles s'aiment d'autant plus qu'elles cessent davantage pour l'amour de Dieu de s'aimer ². S'entendant dire de la part de Dieu: « Ne te laisse pas entraîner par tes convoitises et refrène tes désirs ³ », elles

non amando servetis; quia non amando plus amatis. » (Sermo CCCV, 2; P. L. XXXVIII, 1398).

3. Sag. Sir. XVIII, 30.

affectus suos, et legem mentis a corporis lege discernunt : ut ex quadam se parte sibi denegent, perdentes se in iis quae carnaliter cupiunt, et invenientes se in iis quae spiritaliter concupiscunt.

6. Sanctum igitur Pascha, dilectissimi, in talibus membris corporis Christi legitime celebratur et nihil illis deest triumphis, quos passio Salvatoris obtinuit. Quoniam in iis qui apostolico exemplo castigant corpus suum et servituti subjiciunt ¹, iidem hostes eadem fortitudine conteruntur, et nunc a Christo vincitur mundus ². Cum enim a servis suis quorumcumque vitorum incentiva superantur, ipsius virtus est, ipsiusque victoria.

Haec, dilectissimi, quae ad participationem crucis pertinent, sufficienter, ut arbitror, vestris sunt hodie auribus intimata : ut paschale sacramentum etiam in membris corporis Christi legitime celebretur. Superest ut de obtinendo resurrectionis consortio disseramus. Quod ne, continuato sermone, et mihi et vobis fiat onerosum, in diem sabbati ³ promissa differemus. Aderit, ut credimus, gratia Dei, ut debitum nostrum ipsius auxilio compleatur, qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

1. Cf. I Cor. IX, 27.

2. Cf. Jean XVI, 33 : « Confidite, ego vici mundum. »

3. Le Samedi saint, en la vigile de Pâques. Cette mention, s'ajoutant au fait que le présent sermon est consacré tout entier à célébrer la Croix, est un argument valable pour avancer qu'il a été prononcé le Vendredi

font le partage de leurs affections et établissent une distinction entre la loi de l'esprit et la loi du corps ; ainsi se refusent-elles elles-mêmes à elles-mêmes pour une part, se perdant dans tout ce qu'elles convoitent charnellement, et se trouvant dans tout ce qu'elles désirent spirituellement.

6. La sainte Pâque, bien-aimés, est donc célébrée comme il convient en de tels membres du corps du Christ, et rien ne leur manque des triomphes qu'a remportés la Passion du Sauveur. En ceux qui, à l'exemple de l'Apôtre, châtient leur corps et le réduisent en esclavage ¹, les mêmes ennemis sont terrassés par le même courage, et c'est aujourd'hui que le monde est vaincu par le Christ ². Lorsque ses serviteurs, en effet, viennent à vaincre les sollicitations de tel ou tel vice, pareille force est sa force, pareille victoire est sa victoire.

Je pense, bien-aimés, que vous en avez assez entendu aujourd'hui concernant la participation à la croix, pour que le sacrement pascal soit célébré comme il faut dans les membres du corps du Christ. Il reste à parler des moyens d'avoir part à la résurrection. Mais, pour n'être à charge ni à vous ni à nous-même en prolongeant ce discours, nous renverrons la suite à samedi ³. Dieu, par sa grâce, nous le croyons, nous assistera, pour que, avec son aide, nous achevions ce que nous vous devons, lui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

saint. Cf. dans ce sens A. CHAVASSE dans *Mémorial Chaine, La préparation de la Pâque à Rome avant le V^e siècle*, p. 62, n. 3. On avait lu, au cours de la Synaxe, le récit évangélique de la Passion, sans doute selon S. Jean ; S. Léon y a fait allusion en commençant son discours.

58

(LXXI)

DE RESURRECTIONE DOMINI SERMO I
habitus sabbato sancto in pervigiliis Paschae.

1. Sermone proximo, dilectissimi, non incongrue vobis, quantum arbitror, participationem crucis Christi insinuavimus, ut paschale sacramentum ipsa in se habeat vita credentium, et quod festo honoratur moribus celebretur. Quam autem hoc utile sit ipsi probastis, et ex vestra devotione didicistis quantum prosint animis atque corporibus prolixiora jejunia, frequentiores preces et eleemosynae largiores ¹. Nemo enim fere est qui non hac exercitatione profecerit, et in abdito conscientiae suae aliquid quo recte possit gaudere condiderit. Sed haec lucra perseveranti sunt servanda custodia, ne in desidiam, resoluta labore, quod donavit Dei gratia, diaboli furetur invidia.

Cum igitur quadraginta dierum observantia ² hoc voverimus operari, ut aliquid sentiremus crucis in tempore Dominicae passionis, adnitendum nobis est ut etiam resurrectionis Christi inveniamur esse consortes, et de morte ad vitam, dum in isto sumus corpore, transeamus. Unicuique enim homini, qui ex alio in aliud aliqua conversione mutatur, finis est, non esse quod fuit, et ortus, esse quod non fuit. Sed interest cui quis

1. S. Léon fait allusion aux pratiques du Carême qui vient de se terminer.

2. Cf. l'article d'IGN. CARTON, *Notes sur l'emploi du mot « observantia » dans les homélies de S. Léon*, dans *Vigiliae Christianae*, VIII, 1-2, janv.-avr. 1954, p. 104-114.

58

(LXXI)

PREMIER SERMON
SUR LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR
(prononcé le Samedi saint en la vigile de Pâques)

SOMMAIRE. — 1. La conversion doit être le fruit de la pénitence du Carême. — 2. Passion et résurrection du Christ. — 3. Les preuves de cette résurrection. — 4. Qualités nouvelles du corps du Christ ressuscité. — 5. Conclusion morale : nécessité de la tempérance. — 6. Sanctifier toute notre vie par la pratique pascale.

1. Dans notre dernier sermon, bien-aimés, nous vous avons enseigné — non hors de propos, croyons-nous — la participation à la croix du Christ, afin que la vie même des fidèles soit pénétrée du sacrement pascal et célèbre dans les mœurs ce qu'elle honore dans la fête. Vous-mêmes certainement avez éprouvé combien cela est utile, et votre dévotion vous a appris l'avantage que retirent les âmes et les corps des jeûnes plus prolongés, des prières plus fréquentes, des aumônes plus larges ¹. Il n'est, en effet, presque personne qui n'ait profité de cette ascèse et qui n'ait serré dans le secret de sa conscience quelque chose dont il puisse à bon droit se réjouir. Mais ces profits, il faut les conserver au prix d'une vigilance constante, de peur que, le travail se relâchant, la haine du démon ne dérobe ce qu'a donné la grâce de Dieu.

Puisque nous avons voulu travailler par l'observance ² des quarante jours, pour ressentir quelque chose de la croix pendant le temps de la Passion du Seigneur, efforçons-nous aussi d'être trouvés associés à la résurrection du Christ et de passer de la mort à la vie tandis que nous sommes encore en ce corps. Car, pour tout homme, passer par une conversion, de quelque nature qu'elle soit, d'un état à un autre, signi-

aut moriatur aut vivat : quia est mors quae causa est vivendi, et est vita quae causa est moriendi. Nec alibi quam in hoc transitorio saeculo utrumque conquiritur ; et ex qualitate temporalium actionum differentiae retributionum pendent aeternarum. Moriendum ergo est diabolo et vivendum Deo ; deficiendum iniquitati, ut justitiae resurgatur. Occumbant vetera, ut orientur nova. Et quoniam, sicut ait Veritas, *nemo potest duobus dominis servire*¹, dominus sit non ille qui stantes impulit in ruinam, sed ille qui dejectos erexit in gloriam.

2. Dicente ergo Apostolo : *Primus homo de terra terrenus, secundus homo de caelo caelestis. Qualis terrenus, tales et terreni ; et qualis caelestis, tales et caelestes. Sicut portavimus imaginem terreni, portemus et imaginem ejus qui est de caelo*² ; multum nobis de hac commutatione gaudendum est, qua de ignobilitate terrena ad caelestem transferimur dignitatem per illius ineffabilem misericordiam qui ut nos in sua proveheret, in nostra descendit ; ut non solum substantiam, sed etiam conditionem naturae peccatricis assumeret, et ea sibi pateretur inferri divina impassibilitas, quae miserrime experitur humana mortalitas. Unde, ne turbatos discipulorum animos longa maestitudo cruciaret, denuntiata tridui moram tam mira celeritate breviavit, ut dum ad integrum secundum diem pars primi novissima et pars tertii prima concurrat, et aliquantum temporis spatio decideret, et nihil dierum numero deperiret. Resurrectio igitur Salvatoris nec animam in inferno, nec carnem diu morata est in sepulcro ; et tam velox incorruptae carnis vivificatio fuit, ut major ibi esset soporis similitudo quam mortis : quoniam

1. Matth. VI, 24.

2. I Cor. XV, 47-49.

fié la fin de quelque chose : n'être plus ce qu'il était, et le commencement d'une autre : être ce qu'il n'était pas. Mais il est important de savoir à qui l'on meurt et pour qui l'on vit : car il y a une mort qui fait vivre et une vie qui fait mourir ; or ce n'est pas ailleurs que dans ce siècle éphémère que l'on recherche l'une et l'autre ; et c'est de la qualité de nos actions temporelles que dépendra la différence des rétributions éternelles. Mourons donc au diable et vivons pour Dieu ; mourons à l'iniquité pour ressusciter à la justice ; que disparaisse l'état ancien pour que se lève le nouveau ; et puisque, selon la parole de la Vérité, « nul ne peut servir deux maîtres¹ », prenons pour maître non celui qui ébranle ceux qui sont debout pour les mener à la ruine, mais celui qui relève les tombés pour les conduire à la gloire.

2. « Le premier homme, issu du sol, est terrestre, dit l'Apôtre ; le second homme, lui, vient du ciel. Tel a été le terrestre, tels seront aussi les terrestres ; tel le céleste, tels seront aussi les célestes. Et de même que nous avons revêtu l'image du terrestre, il nous faut revêtir aussi l'image du céleste². » Nous devons grandement nous réjouir de ce changement qui nous fait passer de l'obscurité terrestre à la dignité céleste par un effet de l'ineffable miséricorde de Celui qui, pour nous élever jusqu'à son domaine, est descendu dans le nôtre : car il a pris non seulement la substance, mais encore la condition de la nature pécheresse, et il a permis que son impassible divinité subît tout ce que, dans son extrême misère, expérimente l'humaine mortalité. C'est par un effet de cette bonté que, craignant qu'une longue tristesse ne fût une torture pour les âmes déjà troublées des disciples, il sut si bien abréger le délai prédit des trois jours, qu'ajoutant au second jour entier la toute dernière partie du premier et le début du troisième, il écourta quelque peu l'intervalle prévu sans que le nombre des jours fût diminué. La résurrection du Sauveur n'a donc pas retenu longtemps son âme aux enfers, ni son corps dans la tombe : la vie revint si vite en sa chair incorrompue qu'il sembla davantage s'être endormi qu'avoir cessé

Deitas quae ab utraque suscepti hominis substantia non recessit, quod potestate divisit, potestate conjunxit.

3. Subsecuta sunt itaque multa documenta quibus praedicandae per universum mundum fidei auctoritas conderetur. Et licet revolutio lapidis, evacuatio monumenti, depositio linteorum, et totius facti angeli narratores copiose veritatem Dominicae resurrectionis astruerent; et mulierum tamen visui, et apostolorum frequenter oculis manifestus apparuit¹: non solum loquens cum eis, sed etiam habitans atque convescens, et pertractari se diligenti curiosoque contactu ab eis quos dubitatio perstringebat, admittens². Ideo enim et clausis ad discipulos ostiis introibat³, et flatu suo dabat Spiritum sanctum, et dato intelligentiae lumine, sanctarum Scripturarum occulta pandebat⁴, et rursus idem vulnus lateris, fixuras clavorum, et omnia recentissimae passionis signa monstrabat⁵, ut agnosceretur in eo proprietates divinae humanaeque naturae individua permanere, et ita sciremus Verbum non hoc esse quod carnem, ut unum Dei Filium et Verbum confiteremur et carnem.

4. Non dissonat, dilectissimi, ab hac fide magister gentium apostolus Paulus, cum dicit: *Etsi cognovimus secundum carnem Christum, sed nunc jam non novimus*⁶. Resurrectio enim Domini non finis carnis, sed commutatio fuit, nec virtutis augmento consumpta substantia est. Qualitas transiit, non natura defecit; et factum est corpus impassibile, quod potuit crucifigi; factum est immortale, quod potuit occidi;

1. Cf. Actes I, 3; Matth. XXVIII, 9. La même expression, absente de l'Écriture, se trouve dans la Préface de l'Ascension au Missel romain: « Qui post resurrectionem suam omnibus discipulis suis *manifestus apparuit*... »; sans doute sous l'influence de S. Léon.

2. Cf. Luc XXIV, 39.

de vivre. La divinité, en effet, qui ne s'était pas retirée des deux substances composantes de l'homme qu'elle avait pris, réunit par sa puissance ce que sa puissance avait séparé.

3. Bien des preuves ont suivi destinées à fonder l'autorité de la foi qui devait être prêchée à travers le monde: la pierre roulée, le tombeau vide, les linceuls mis à part, les anges racontant tout l'événement, établissaient assez largement la vérité de la résurrection du Seigneur; cependant il se manifesta et apparut aux femmes et plusieurs fois aux apôtres¹: non seulement il s'entretenait avec eux, mais encore il s'attardait au milieu d'eux, mangeait en leur compagnie, et se laissait examiner de près et toucher curieusement par ceux que retenait le doute². Il entra, en effet, au milieu de ses disciples, toutes portes fermées³, et il leur donnait le Saint-Esprit en soufflant sur eux; éclairant leur intelligence, il leur ouvrait les secrets des Saintes Écritures⁴; il leur montrait encore la plaie de son côté, les trous faits par les clous, et toutes les marques de sa Passion encore récente⁵; tout cela pour faire connaître que les propriétés de la nature divine et celles de la nature humaine demeuraient en lui bien séparées, et pour que nous sachions que le Verbe n'est pas identique à la chair, et confessions que le Fils de Dieu est à la fois Verbe et chair.

4. Paul, l'Apôtre des nations, ne contredit pas cette foi, bien-aimés, quand il dit: « Même si nous avons connu le Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus ainsi à présent⁶. » La résurrection du Seigneur, en effet, n'a pas mis fin à sa chair, mais l'a transformée, et sa substance corporelle n'a pas été consommée par l'accroissement de sa puissance. Les propriétés ont changé, la nature n'a pas passé. Ce corps est devenu impassible, qui avait été crucifié; il est devenu immortel, lui qui avait pu être mis à mort; il est

3. Cf. Jean XX, 19.

4. Cf. Luc XXIV, 27.

5. Cf. Jean XX, 27.

6. II Cor. V, 16.

factum est incorruptibile, quod potuit vulnerari. Et merito dicitur caro Christi in eo statu quo fuerat nota, nesciri, quia nihil in ea passibile, nihil remansit infirmum, ut et ipsa sit per essentiam, et non sit ipsa per gloriam. Quid autem mirum, si hoc de corpore Christi profitetur, qui de omnibus Christianis spiritalibus dicit : *Itaque nos ex hoc neminem novimus secundum carnem*¹ ? Ex hoc, inquit, initium nobis factum est resurrectionis in Christo, ex quo in eo qui pro omnibus mortuus est, totius spei nostrae forma praecessit. Non haesitamus diffidentia, nec incerta expectatione suspendimur, sed accepto promissionis exordio, fidei oculis quae sunt futura, jam cernimus ; et naturae provectione gaudentes, quod credimus jam tenemus.

5. Non ergo nos rerum temporalium occupent species, nec ad se contemplationem nostram a caelestibus terrena deflectant. Pro transactis habeantur quae ex maxima parte jam non sunt ; et mens intenta mansuris, ibi desiderium suum figat, ubi quod offertur aeternum est. Quamvis enim spe salvi facti simus², et corruptibilem adhuc carnem mortalemque gestemus, recte tamen dicimur in carne non esse, si carnales nobis non dominantur affectus ; et merito ejus rei depouimus nuncupationem, cujus non sequimur voluntatem. Cum itaque Apostolus dicat : *Carnis curam ne feceritis in desideriis*³, non ea nobis interdicta intelligimus quae saluti congruunt et quae humana poscit infirmitas. Sed quia non omnibus desideriis servendum, nec quidquid caro concupiscit implendum est, de adhibendo temperantiae modo admonitos nos esse cognoscimus, ut carni, quae sub animi est constituta

1. II Cor. V, 16.

2. Cf. Rom. VIII, 24.

3. *Ibid.* XIII, 14.

devenu incorruptible, lui qui avait pu être meurtri. Aussi l'Apôtre dit-il avec raison qu'il ignore la chair du Christ dans l'état où elle était connue, car il n'est plus rien resté en elle de passible, plus rien d'infirmes ; tout en étant elle-même en son essence, elle n'est plus elle-même en sa gloire. Est-il d'ailleurs surprenant que l'Apôtre s'exprime ainsi à propos du corps du Christ, puisque, parlant des chrétiens qui vivent selon l'esprit, il dit : « Aussi ne connaissons-nous plus désormais personne selon la chair¹ » ? Oui, peut-il dire, notre résurrection a commencé dans le Christ du fait que, en Celui qui est mort pour tous, la forme même de toute notre espérance nous a précédés. Nous n'hésitons pas sous l'effet du doute, nous ne flottons pas dans une attente incertaine, mais, le début de ce qui nous a été promis nous ayant été donné, nous apercevons déjà des yeux de la foi ce qui viendra plus tard ; remplis de la joie que suscite l'élévation de notre nature, nous tenons déjà ce que nous croyons.

5. Ne nous laissons donc pas envahir par les choses temporelles qui ne sont qu'apparence, et que les biens de la terre ne détournent pas de ceux du ciel vers eux, notre contemplation. Tenons pour dépassé ce qui n'est déjà presque plus rien, et que l'esprit, attaché à ce qui doit demeurer, fixe son désir là où ce qu'on lui offre est éternel. Bien qu'en effet, nous ne soyons sauvés qu'en espérance² et que nous portions encore une chair corruptible et mortelle, on peut dire pourtant avec raison que nous ne sommes pas dans la chair si les passions charnelles ne dominant pas sur nous ; et c'est à bon droit que nous ne portons plus le nom de ce dont nous ne suivons pas les désirs. Aussi, lorsque l'Apôtre dit : « Ne vous souciez pas de la chair pour en satisfaire les convoitises³ », nous n'entendons pas qu'il nous interdise l'usage des choses qui conviennent au salut et que nécessite la faiblesse humaine. Mais, comme il ne faut pas se plier à toutes les convoitises ni satisfaire à tout ce que désire la chair, nous comprenons qu'il nous avertit d'adopter une certaine mesure de tempérance : à ce corps, qui doit être gouverné par l'âme, n'accordons pas de superflu, ne

judicio, nec superflua concedamus, nec necessaria denegemus. Unde idem Apostolus alibi ait : *Nemo enim umquam carnem suam odio habuit, sed nutrit et fovet eam* ¹ : cum utique non ad vitia, non ad luxuriam, sed ad debitum sit alenda et fovenda famulatum : ut teneat ordinem suum renovata natura, nec perverse ac turpiter superioribus inferiora praevaleant, aut inferioribus superiora succumbant, et vitiis animum superantibus, ibi fiat servitus ubi debet esse dominatus.

6. Agnoscat igitur populus Dei novam se esse in Christo creaturam ², et a quo suscepta sit quemve suscepit vigilanter intelligat. Quae nova facta sunt, non redeant ad instabilem vetustatem ; et non omitat opus suum, qui manum misit ad aratrum ³ ; sed ad hoc attendat quod serit, non ad id respiciat quod reliquit ⁴. Nemo in id recidat unde surrexit, sed etiamsi pro infirmitate corporea in aliquibus adhuc languoribus jacet, sanari instanter desideret ac levari. Haec est enim salutis via, et caeptae in Christo resurrectionis imitatio : ut quia in lubrico istius vitae diversi casus lapsusque non desunt, vestigia gradientium a fluidis ad solida transferantur : quoniam, sicut scriptum est, *a Domino gressus hominis diriguntur, et viam ejus volet. Cum ceciderit justus, non collidetur, quia Dominus supponet manum suam* ⁵.

Haec meditatio, dilectissimi, non pro sola solemnitate paschali, sed pro totius vitae sanctificatione retinenda est, et ad hoc praesens exercitatio debet intendi, ut quae animum fidelium experimento brevis obser-

1. Eph. V, 29.

2. Cf. II Cor. V, 17 : « Si qua ergo in Christo, nova creatura. »

3. Cf. Luc IX, 62 : « Nemo mittens manum suam ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei. »

4. Cf. Phil. III, 13 : « Quae quidem retro sunt obliviscens, ad ea vero quae sunt priora extendens meipsum. »

refusons pas le nécessaire. Aussi le même Apôtre dit-il ailleurs : « Nul n'a jamais haï sa propre chair ; on la nourrit au contraire et on en prend bien soin ¹. » Il faut, en effet, la nourrir et en prendre soin non pour favoriser les vices ni la luxure, mais pour le service qu'elle doit fournir : ainsi notre nature rénovée se tiendra dans l'ordre, ses parties inférieures ne prévaudront pas criminellement et honteusement sur les supérieures, ni les supérieures ne se laisseront vaincre par les inférieures, tellement que, les vices triomphant de l'âme, on ne trouverait plus qu'esclavage là où devait régner l'autorité.

6. Que le peuple de Dieu reconnaisse donc qu'il est devenu une nouvelle créature ² dans le Christ et qu'il soit attentif à comprendre qui l'a adopté et quel est celui qu'il a lui-même adopté. Que ce qui a été renouvelé ne retourne pas à l'inconstance de son état ancien et que celui-là ne renonce pas à son labour, qui a mis la main à la charrue ³ ; mais qu'il regarde à ce qu'il sème, et ne se retourne pas vers ce qu'il a abandonné ⁴. Que nul ne retombe dans les vices dont il s'est relevé, et, même si, par suite de la faiblesse de sa chair, il gît encore en proie à quelques maladies, qu'il désire instamment être guéri et rétabli. Telle est la voie du salut, telle est la manière d'imiter la résurrection commencée dans le Christ ; puisqu'on ne manque pas de tomber ou de broncher sur le chemin glissant de cette vie, que nos pas quittent donc les sols mouvants pour la terre ferme, car, selon qu'il est écrit, « le Seigneur mène les pas de l'homme, ils sont fermes et sa marche lui plaît. Quand le juste tombe, il ne reste pas terrassé, car le Seigneur lui soutient la main ⁵ ».

Cette méditation, bien-aimés, ne convient pas seulement à la fête pascale, mais nous devons encore la retenir pour sanctifier toute notre vie. Les exercices actuels doivent tendre à transformer en habitude les pratiques dont la courte expérience a fait la joie des âmes fidèles, à en conserver la pureté, et à détruire

5. Ps. XXXVI, 23.

Léon le Grand, III.

vantiae delectarunt, in consuetudinem transeant, intemerata permaneant, ac si aliquid delicti irrepserit, celeri paenitudine deleatur. Et quia antiquorum morborum difficilis et tarda curatio est, tanto velocius adhibeantur remedia, quanto recentiora sunt vulnera : ut semper ab omnibus offensionibus in integrum resurgentes, ad illam incorruptibilem glorificandae carnis resurrectionem pervenire mereamur in Christo Jesu Domino nostro, qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

59

(LXXII)

DE RESURRECTIONE DOMINI SERMO II

1. Totum quidem, dilectissimi, paschale sacramentum¹ evangelica nobis narratio praesentavit, et ita per aures carnis penetratus est mentis auditus, ut

1. Ce rappel de S. Léon montre que le récit de la Passion et de la résurrection, *totum paschale sacramentum*, avait été lu au cours de la Vigile pascale ; la phrase suivante qui détaille les faits évoqués par cette lecture, trahison, jugement, mise en croix, résurrection, ne permet aucun doute à ce sujet. C'est la conclusion qu'adopte BAUMSTARK dans *Liturgie comparée*, Chevetogne 1953, p. 190-191 et n. 1. Les Ballerini relèvent un passage de l'homélie 87 de S. Jean Chrysostome sur S. Matthieu, 1, d'où il ressort qu'il en était de même à Antioche (P. L. LIV, 385-386, 4 ; P. G. LVII, 770). Faudrait-il d'ailleurs conclure des paroles de S. Léon que le récit de la Passion était habituellement lu à Rome de son temps à la vigile pascale ? Il ne le semble pas. On sait, en effet, que le choix des oraisons et des lectures de l'Office, loin d'être alors fixé rigoureusement, était encore laissé souvent à l'initiative de l'évêque. M. A. CHAVASSE écrit : « Adopté à Rome avant la fin du quatrième siècle, le Carême s'y organisa peu à peu. On fixa d'abord les lectures des synaxes fériales, travail qui est achevé dès la première moitié du sixième siècle ; les oraisons de la messe demeurèrent plus longtemps livrées à l'improvisation » (*Les messes quadragésimales du Sacramentaire Gélasten*, dans *Ephem. liturg.* 1949, p. 257). De ces dernières, S. AUGUSTIN,

par une prompte pénitence tout péché qui pourrait nous surprendre. La guérison de maladies anciennes est difficile et longue : qu'on applique donc les remèdes d'autant plus vite que les blessures sont plus récentes, afin que, nous relevant toujours totalement de toutes nos chutes, nous méritions de parvenir dans le Christ Jésus notre Seigneur à cette incorruptible résurrection de la chair appelée à la glorification ; en lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Amen.

59

(LXXII)

DEUXIÈME SERMON
SUR LA RÉSURRECTION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. La Croix du Christ mystère de salut et exemple. — 2. Merveilles de la bonté de Dieu dans son œuvre rédemptrice. — 3. Le Christ glorifié continue à nous assister dans nos combats. — 4. S'armer pour cette lutte de la croix du Christ. — 5. Prendre la croix, c'est lutter contre les vices et contre l'erreur. — 6. La Pâque nouvelle est un passage où notre nature est glorifiée en Jésus. — 7. Garder la vraie foi en l'incarnation du Verbe.

1. Le récit évangélique, bien-aimés, vient de nous présenter tout le mystère pascal¹, et notre intelligence a si bien entendu les mots parvenus jusqu'à elle par les oreilles de notre corps qu'il n'est personne

quelques décades avant S. Léon, se plaignait qu'elles fussent trop souvent incorrectes, soit dans la forme, soit dans le fond : « Multorum preces emendantur quotidie si doctoribus fuerint recitatae et multa in eis reperiuntur contra catholicam fidem » (*De Baptismo contra Donatistas*, VI, 47 ; P. L. XLIII, 213 ; de même, *De catechizandis rudibus*, IX, 13 ; P. L. XL, 320). En tenant compte de ce contexte d'élaboration liturgique encore inachevée, on peut donc raisonnablement supposer que, dans le cas qui nous occupe, S. Léon avait fait lire à l'Office de la veillée pascale, cette année-là, le récit de la Passion.

nemini nostrum rerum gestarum imago defuerit ; cum divinitus inspiratae textus historiae evidenter ostenderit qua Dominus Jesus Christus impietate traditus, quo judicio addictus, qua saevitia crucifixus, et qua sit gloria suscitatus. Sed adjiciendum est etiam nostri sermonis officium, ut sicut pia exspectatione reposcere vos consuetudinis debitum sentio, ita solemnitati sacratissimae lectionis ¹ subjungatur exhortatio sacerdotis. Quia igitur apud fideles aures ignorantiae locus non est, semen verbi, quod est in praedicatione Evangelii, debet in terra vestri cordis augeri, ut remotis suffocationibus spinarum ac tribulorum, libera in fructus suos exeant plantaria piorum sensuum, et rectarum germina voluntatum ².

Crux enim Christi, quae salvandis est impensa mortalibus, et sacramentum est et exemplum : sacramentum, quo virtus impletur divina ; exemplum, quo devotio incitatur humana : quoniam captivitatis jugo erutis, etiam hoc praestat redemptio, ut eam sequi possit imitatio. Nam si mundana sapientia ita in suis gloriatur erroribus, ut quem sibi quisque ducem elegerit, ejus opiniones et mores atque omnia instituta sectetur, quae nobis erit communio nominis Christi, nisi ut ei inseparabiliter uniamur, qui est, ut ipse insinuavit, *Via, et Veritas, et Vita* ³ ? Via scilicet conversationis sanctae, Veritas doctrinae divinae, et Vita beatitudinis sempiternae.

2. Collapsa enim in parentibus primis humani generis plenitudine, ita misericors Deus creaturae ad

1. Noter l'expression si riche de signification sacrée « solemnitas sacratissimae lectionis ». La lecture du Livre Saint faite au cours de la solennité liturgique est un rite en soi parce que le texte en est divinement inspiré, comme S. Léon vient de le dire, et que la foi des auditeurs, en l'entendant, le fait revivre et suscite une présence du mystère.

2. Cette phrase s'inspire tout entière de la parabole du semeur, Matth.

parmi nous qui n'ait eu devant soi une image des événements passés : le texte de l'histoire divinement inspirée nous a clairement fait voir par quelle impiété a été trahi le Seigneur Jésus-Christ, par quel jugement il a été condamné, par quelle cruauté crucifié et dans quelle gloire il est ressuscité. Mais nous avons le devoir de joindre aussi à cela le ministère de notre parole, car si, de votre côté, vous réclamez avec une sainte impatience, je le sais, ce qui vous est dû selon la coutume, de l'autre, l'instruction du Pontife doit être liée à la lecture solennelle de la sainte Écriture ¹. Aussi, puisqu'il n'y a pas place pour l'ignorance en ceux qui écoutent d'une oreille fidèle, la semence de la parole, qui est la prédication de l'Évangile, doit grandir dans le sol de vos cœurs ; que soient donc arrachées les épines et les ronces qui risqueraient de l'étouffer, et que les jeunes plants des bons sentiments et les jeunes pousses des bons désirs donnent librement leurs fruits ².

En effet, la croix par laquelle le Christ s'est sacrifié pour le salut des hommes est à la fois signe sacré et exemple : signe sacré par lequel s'accomplit la puissance divine ; exemple qui excite la dévotion humaine, car, à ceux qu'elle a arrachés au joug de l'esclavage, la rédemption apporte encore ce bienfait de pouvoir être imitée. Si la sagesse du monde, en effet, se glorifie au sein de ses erreurs de ce que chacun puisse suivre les opinions, les mœurs et toutes les règles de celui qu'il a choisi pour chef, qu'aurons-nous de commun avec le nom du Christ si nous ne sommes pas unis inséparablement à lui, qui est, selon sa propre parole, la Voie, la Vérité et la Vie ³ ? A savoir la voie d'un saint comportement, la vérité d'une doctrine divine, et la vie d'une béatitude éternelle.

2. L'ensemble du genre humain, en effet, était tombé dans la personne de nos premiers parents ;

XIII, 4, 23 et s., que le Seigneur conclut ainsi (49) : « Qui habet aures audiendi, audiat. » Ce sont ces oreilles fidèles que S. Léon suppose chez ses auditeurs ; il ne leur reste donc qu'à se disposer par leur labeur intelligent à recueillir les fruits promis à ceux qui savent écouter.

3. Cf. Jean XIV, 6.

imaginem suam factae per unigenitum suum Jesum Christum voluit subvenire, ut nec extra naturam esset naturae reparatio, et ultra propriae originis dignitatem proficeret secunda conditio. Felix si ab eo non decideret quod Deus fecit, sed felicius si in eo maneat quod refecit. Multum fuit a Christo recepisse formam, sed plus est in Christo habere substantiam ¹. Suscepit enim nos in suam proprietatem illa natura quae se in quas voluerit mensuras benignitatis inflectit, nec usquam conversionem mutabilitatis incurrit. Suscepit nos illa natura quae nec nostris sua, nec suis nostra consumeret : quae ita unam in se fecit Deitatis humanitatisque personam ², ut sub dispensatione infirmitatum atque virtutum nec caro per Divinitatem inviolabilis, nec Divinitas per carnem posset esse passibilis. Suscepit nos illa natura quae et propaginem nostri generis a communi tramite non abrumperet, et contagium peccati in omnes homines transeuntis excluderet. Infirmitas sane atque mortalitas, quae non peccatum erant, sed poena peccati, a Redemptore mundi recepta sunt ad supplicium, ut impenderentur ad pretium. Quod ergo in omnibus hominibus transfusio erat damnationis, hoc in Christo sacramentum est pietatis. Praebuit enim se crudelissimo exactori liber a debito, et ministras diaboli Judaicas manus in cruciatum immaculatae carnis admisit. Quam ideo usque ad resurrectionem voluit esse mortalem, ut credentibus in eum nec persecutio insuperabilis, nec mors posset esse terribilis : cum ita dubitandum non esset de consortio

1. Dans le Christ créateur, la créature raisonnable a reçu la nature humaine; dans le Christ rédempteur, elle est unie à lui par la participation de cette même nature qu'il assume, et, par l'effet de cette union, elle reçoit la nature divine.

2. La personne divine du Verbe est devenue, par l'Incarnation, personne d'un homme-Dieu ; S. Léon peut donc dire que, tout en demeurant « en

mais Dieu, qui est miséricordieux, voulut secourir par son Fils unique Jésus-Christ la créature faite à son image, de telle manière que la restauration de la nature ne se fit pas hors de la nature et qu'en même temps sa condition nouvelle dépassât la dignité de sa propre origine. Heureuse eût-elle été si elle n'avait déchu de l'état dans lequel Dieu l'avait créée, mais plus heureuse est-elle si elle demeure en celui dans lequel il l'a recréée. C'était déjà beaucoup d'avoir reçu du Christ sa condition, mais c'est plus encore d'avoir dans le Christ sa substance ¹. Car elle nous a assumés en nous admettant à partager ce qui lui est propre, cette nature qui se laisse infléchir à tous les degrés de bonté qui lui plaisent sans jamais encourir le changement et l'inconstance. Elle nous a assumés, cette nature, sans détruire ses attributs au contact des nôtres ni les nôtres au contact des siens, et elle a fait en elle une Personne unique qui est de la Divinité et de l'humanité ², de telle manière que, dans cette économie de faiblesse et de force, ni la chair ne pût être inviolable du fait de son union à la Divinité, ni la Divinité passible du fait de son union à la chair. Elle nous a assumés, cette nature, sans séparer de la souche commune le rejeton de notre race et tout en excluant de lui la contagion du péché qui passe en tous les hommes. La faiblesse, oui, et la mortalité, qui n'étaient pas le péché, mais seulement la peine du péché, le Rédempteur du monde les a prises pour son supplice, afin de payer par elles notre rançon. Ce qui, chez tous les hommes, était l'héritage d'une condamnation est donc, dans le Christ, un moyen sacré aux mains de sa bonté. Libre de toute dette, il s'est, en effet, livré au plus cruel des créanciers et a permis aux mains des Juifs, mises au service du diable, de torturer sa chair innocente. Il a voulu que celle-ci fût mortelle jusqu'à sa résurrection, afin que, pour ceux qui croiraient en lui, ni la persécution ne puisse paraître intolérable, ni la mort redoutable : car, comme

elle », c'est-à-dire dans l'essence divine, elle a été « faite » personne unique de cet homme-Dieu.

gloriae, sicut dubitandum non erat de communione naturae ¹.

3. Si incunctanter itaque, dilectissimi, credimus corde quod ore profiteamur, nos in Christo crucifixi, nos sumus mortui, nos sepulti, nos etiam in ipso die tertio suscitati. Unde Apostolus dicit : *Si consurrexistis cum Christo, quae sursum sunt quaerite, ubi Christus est in dextera Dei sedens ; quae sursum sunt sapite, non quae super terram. Mortui enim estis, et vita vestra abscondita est cum Christo in Deo. Cum enim Christus apparuerit vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloria* ². Ut autem noverint corda fidelium habere se, unde ad supernam sapientiam spretis mundi cupiditatibus valeant elevari, spondet nobis Dominus praesentiam suam, dicens : *Ecce ego vobiscum sum omnibus diebus usque ad consummationem saeculi* ³. Non enim frustra per Isaiam dixerat Spiritus sanctus : *Ecce virgo in utero accipiet et pariet filium ; et vocabunt nomen ejus Emmanuel, quod est interpretatum nobiscum Deus* ⁴. Implet ergo Jesus proprietatem nominis sui, et qui ascendit in caelos, non deserit adoptatos ; qui sedet ad dexteram Patris, idem totius habitator est corporis ; et ipse deorsum confortat ad patientiam, qui sursum invitat ad gloriam.

4. Nec inter vana igitur nobis desipiendum est, nec inter adversa trepidandum. Ibi quidem blandiuntur deceptiones, et hic graves sunt labores. Sed quia *misericordia Domini plena est terra* ⁵, adest nobis Christi ubique victoria, ut impleatur quod ait : *Nolite timere, quia ego vici mundum* ⁶. Sive ergo contra ambitionem

1. Ce paragraphe entier est un commentaire théologique de l'Exsultet que l'Église chante en la vigile de Pâques pour la bénédiction du clerge pascal : « Nihil enim nobis nasci profuit nisi redimi profulsset... », etc.

2. Colos. III, 1-4.

3. Matth. XXVIII, 20.

ils ne devraient pas douter qu'ils communiaient à sa nature, ils ne devraient pas non plus douter qu'ils partageraient sa gloire ¹.

3. C'est pourquoi, bien-aimés, si nos cœurs croient sans hésitation ce que confesse notre bouche, c'est nous qui dans le Christ avons été crucifiés, nous qui sommes morts, nous qui avons été ensevelis, nous qui sommes également ressuscités le troisième jour. Aussi l'Apôtre dit-il : « Du moment que vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, là où se trouve le Christ, assis à la droite de Dieu ; songez aux choses d'en-haut, non à celles de la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est désormais cachée avec le Christ en Dieu : quand le Christ sera manifesté, lui qui est votre vie, alors vous aussi vous serez manifestés avec lui pleins de gloire ². » Mais pour que les fidèles sachent que leurs cœurs ont en eux ce qui leur donnera la force de s'élever à la sagesse d'en haut en méprisant les convoitises du monde, le Seigneur nous promet sa présence en ces termes : « Voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde ³. » Ce n'est pas en vain, en effet, que l'Esprit-Saint avait dit par la bouche d'Isaïe : « Voici que la vierge concevra et enfantera un fils auquel on donnera le nom d'Emmanuel, nom qui se traduit Dieu avec nous ⁴. » Jésus réalise donc le sens de son nom, et, s'il monte aux cieux, il n'abandonne pas ceux qu'il a adoptés ; lui qui siège à la droite du Père, il continue à habiter lui-même tout son corps ; et ici-bas il donne la force de souffrir, tandis que là-haut il invite à la gloire.

4. Ne nous laissons donc pas aller à la démence parmi les choses vaines ni à la frayeur parmi celles qui sont contraires. Oui, là les illusions nous flattent, et ici les travaux nous pèsent. Mais « de la miséricorde du Seigneur la terre est pleine ⁵ » ; aussi la victoire du Christ nous est partout secourable, afin que s'accomplisse ce qu'il a dit : « Ne craignez pas, j'ai vaincu le monde ⁶. » Que nous combattions donc soit contre

4. Is. VII, 14.

5. Ps. XXXII, 5.

6. Jean XVI, 33.

saeculi, sive contra concupiscentias carnis, sive contra haereticorum jacula dimicemus, Dominica cruce semper armemur. Nec enim umquam a paschali festo recedimus, si a fermento malitiae veteris veritatis sinceritate abstinemus ¹. Inter omnes namque vitae hujus varietates, quae diversarum plenae sunt passionum, apostolicae exhortationis meminisse debemus, qua nos instruit, dicens : *Hoc sentite in vobis, quod et in Christo Jesu : qui cum in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se aequalem Deo, sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, et habitu inventus ut homo. Humiliavit semetipsum factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum et donavit illi nomen quod est super omne nomen, ut in nomine Jesu omne genu flectatur, caelestium, terrestrium et infernorum ; et omnis lingua confiteatur, quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris* ². Si magnae, inquit, pietatis sacramentum intelligitis, et quod pro salute humani generis unigenitus Dei Filius gessit advertitis, hoc sentite in vobis quod et in Christo Jesu, cujus humilitas nulli aspernanda divitum, nulli est erubescenda nobilium. Nec enim in tantum provehi potest quaelibet felicitas humana fastigium, ut aestimet sibi pudendum quod manens Deus in forma Dei formam servi suscipere non est arbitratus indignum.

5. Imitamini quod operatus est ; diligite quod dilexit, et invenientes in vobis Dei gratiam, vestram in illo redamate naturam. Quoniam sicut ille paupertate divitias non amisit, gloriam humilitate non minuit, aeternitatem morte non perdidit, ita et vos eisdem gradibus eisdemque vestigiis, ut caelestia apprehendatis, terrena despiciate. Susceptio enim crucis est in-

1. Cf. I Cor. V, 8.

l'ambition du siècle, soit contre les désirs de la chair, soit contre les traits des hérétiques, armons-nous toujours de la croix du Seigneur. Nous ne nous éloignons, en effet, jamais de la fête pascale si nous nous abstenons du vieux levain de malice ¹ par la sincérité et la vérité. Car parmi toutes les vicissitudes de la vie présente, remplie d'épreuves diverses, il nous faut nous souvenir de l'exhortation de l'Apôtre qui nous instruit en ces termes : « Ayez en vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus : lui, de condition divine, ne retint pas jalousement le rang qui l'égalait à Dieu. Mais il s'anéantit lui-même, prenant condition d'esclave, et devenant semblable aux hommes. S'étant comporté comme un homme, il s'humilia plus encore, obéissant jusqu'à la mort, et à la mort sur une croix ! Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le Nom qui est au-dessus de tout nom, pour que tout, au nom de Jésus, s'agenouille, au plus haut des cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue proclame de Jésus-Christ qu'il est Seigneur, à la gloire de Dieu son Père ². » Si, veut dire l'Apôtre, vous comprenez le mystère d'un si grand amour, et prenez garde à ce qu'a fait le Fils unique de Dieu pour le salut du genre humain, ayez en vous les mêmes sentiments qui furent dans le Christ Jésus, dont nul riche ne doit mépriser l'humilité, ni aucun noble en rougir. A quelque sommet, en effet, que s'élève le bonheur humain, on ne doit jamais trouver honteux que Dieu, demeurant dans la condition de Dieu, n'ait pas jugé indigne de lui de prendre la condition de l'esclave.

5. Imitez ce qu'il a fait ; aimez ce qu'il a aimé et, trouvant en vous la grâce de Dieu, aimez en retour votre nature en lui. Sa pauvreté ne lui a pas fait perdre ses richesses, son humilité n'a pas réduit sa gloire, sa mort n'a pas anéanti son éternité ; de même vous aussi, marchant sur ses traces et mettant vos pas dans les siens, méprisez les biens de la terre pour saisir ceux du ciel. Prendre la croix, c'est, en effet, exterminer la convoitise, faire mourir les vices, fuir la

2. Philipp. II, 5-11.

terfectio cupiditatum, occisio vitiorum, declinatio vanitatis, et abdicatio omnis erroris. Nam cum Pascha Domini non impudicus, non luxuriosus, non superbus celebret, non avarus, nulli tamen ab hac festivitate longius quam haeretici separantur, maximeque illi qui de Verbi incarnatione male sentiunt, aut minuendo quod est Deitatis, aut evacuando quod est carnis. Verus enim Deus est Filius Dei, totum habens ex Patre quod Pater est, nullo exordio temporalis, nulla varietate mutabilis; nec ab uno divisus, nec ab omnipotente diversus, sempiterni genitoris unigenitus sempiternus: ut mens fidelis credens in Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum, in eadem unius Deitatis essentia nec unitatem gradibus dividat, nec Trinitatem singularitate confundat ¹. Non autem sufficit Dei Filium in sola Patris nosse natura, nisi eum non recedentem a propriis, agnoscamus in nostris. Exinanitio enim illa quam reparationi impendit humanae, dispensatio fuit miserationis, non privatio potestatis. Nam cum et ex aeterno consilio Dei *non esset aliud nomen sub caelo datum hominibus, in quo oporteat salvos fieri* ²; invisibilis visibilem, intemporalis temporalem, impassibilis passibilem substantiam suam fecit: non ut virtus deficeret in infirmitate, sed ut infirmitas in incorruptibilem posset transire virtutem.

6. Propter quod ipsa festivitas quae a nobis Pascha nominatur apud Hebraeos Phase, id est transitus, dicitur, attestante evangelista atque dicente: *Ante diem festum Paschae sciens Jesus quia venit hora ejus, ut transeat ex hoc mundo ad Patrem* ³. Cujus autem

1. Arius, en voyant dans le Fils un être divin inférieur au Père, mettait en Dieu des degrés qui divisaient l'unité; Sabellius, en voyant dans le Fils et l'Esprit-Saint des « modes », des façons d'être d'une personne unique, y mettait une singularité de Personne qui confondait les Trois de la Trinité. Ce passage de S. Léon pourrait avoir constitué une brève instruction à

vanité, et renoncer à toute erreur. Car s'il est vrai que l'impudique, que le débauché, que l'orgueilleux, que l'avare, ne célèbrent pas la Pâque du Seigneur, nul cependant n'est plus en dehors et plus éloigné de cette fête que l'hérétique, et surtout celui qui se trompe au sujet de l'incarnation du Verbe, soit qu'il diminue en Jésus ce qui est de la Divinité, soit qu'il supprime en lui ce qui est de la chair. Le Fils de Dieu est, en effet, vrai Dieu, tenant du Père et possédant entièrement ce qu'est le Père; nul commencement ne le fait temporel, nulle vicissitude ne le rend changeant; ni séparé de l'Un, ni différent du Tout-Puissant, fils unique éternel du Père éternel: l'âme fidèle qui croit au Père, au Fils et au Saint-Esprit ne doit donc, dans l'unique essence d'une seule Divinité, ni mettre des degrés qui divisent l'unité, ni voir une singularité qui confonde la Trinité ¹. Cependant il ne suffit pas de connaître le Fils de Dieu comme existant dans l'unique nature du Père si on ne le reconnaît pas comme étant dans notre condition tout en ne quittant pas la sienne. Cet anéantissement, en effet, qu'il subit pour le relèvement de l'homme fut de sa part un geste de miséricorde, non une diminution de puissance. Car, par le décret éternel de Dieu, « il n'y a pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel il nous faille être sauvés ² »; l'invisible rendit donc son essence visible, l'intemporel l'impliqua dans le temps, l'impassible la fit passible, non pour que sa force disparût dans la faiblesse, mais pour que la faiblesse pût être transformée et revêtir une force incorruptible.

6. C'est pourquoi cette fête que nous appelons Pâques, les Hébreux la nomment Phasé, c'est-à-dire passage, comme en témoigne l'évangéliste, lorsqu'il dit: « Avant la fête de Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père ³. »

l'adresse des catéchumènes qui allaient recevoir le Baptême au cours de la vigile pascale, instruction venant après le commentaire de la liturgie de l'Exsultet du § 2 et l'exhortation morale et ascétique à tous les fidèles des §§ 3 et 4.

2. Actes IV, 12.

3. Jean XIII, 1.

naturae futurus erat transitus iste, nisi nostrae, cum inseparabiliter et Pater in Filio, et Filius esset in Patre ? Sed quia Verbum et caro una persona est, non dividitur a suscipiente susceptus, et honor provehendi provehenti nominatur augmentum, dicente Apostolo, quod jam commemoravimus : *Propter quod et Deus exaltavit illum, et donavit illi nomen quod est super omne nomen* ¹. In quo utique assumpti hominis exaltatio commendatur : ut in cujus passionibus manet Deitas indivisibilis, idem coaeternus sit in gloria Deitatis. Ad hanc participationem ineffabilis muneris, beatum transitum fidelibus suis ipse Dominus prae-parabat, cum instanti jam proximus passioni, non solum pro apostolis suis atque discipulis, sed etiam pro universa Ecclesia supplicaret et diceret : *Non pro his autem rogo tantum, sed pro iis etiam qui credituri sunt per verbum ipsorum in me : ut omnes unum sint, sicut et tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint* ².

7. Cujus unitatis nullum poterunt habere consortium, qui in Dei Filio Deo vero humanam negant manere naturam, impugnatores salutiferi sacramenti, et paschalis exules festi ; quod, quia ab Evangelio dissentiunt et Symbolo contradicunt, nobiscum celebrare non possunt : quia etsi audent sibi Christianum nomen assumere, ab omni tamen creatura, cui Christus caput est, repelluntur ³, vobis in hac solemnitate merito exsultantibus, pieque gaudentibus, qui nullum recipientes in veritate mendacium, nec de nativitate Christi secundum carnem, nec de passione ac morte, nec de corporali resurrectione ejus ambigitis : quoniam sine ulla separatione Deitatis, verum Christum

1. Philip. II, 9.

2. Jean XVII, 20-21.

Mais à laquelle de ses deux natures était réservé ce passage, sinon à la nôtre, puisque le Père était inséparablement dans le Fils, et le Fils dans le Père ? Cependant le Verbe avec sa chair n'étant qu'une seule personne, la nature assumée n'est pas séparée de celui qui l'assume, et l'honneur donné à celui qui va être élevé est dit un accroissement pour celui qui l'élève, selon la parole de l'Apôtre déjà rappelée : « Aussi Dieu l'a-t-il exalté et lui a-t-il donné le Nom qui est au-dessus de tout nom ¹. » C'est bien l'exaltation de l'homme assumé par le Verbe qui est ainsi enseignée : comme la divinité reste inséparable de lui dans ses souffrances, ainsi lui-même lui est coéternel dans la gloire divine. Le Seigneur préparait lui-même à ses fidèles un bienheureux passage pour les faire participer à ce don ineffable, lorsque, aux approches immédiates de sa Passion, il suppliait son Père non seulement pour ses apôtres et ses disciples, mais encore pour toute l'Église, en ces termes : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais pour ceux-là aussi qui, grâce à leur parole, croiront en moi. Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi, et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous ². »

7. Ils ne pourront avoir aucune part à cette unité, ceux qui nient que la nature humaine demeure dans le Fils de Dieu qui est vrai Dieu ; par cette négation, ils se font les adversaires du mystère du salut et s'excluent de la fête pascale ; ils ne peuvent la célébrer avec nous, parce qu'ils s'écartent de l'Évangile et contredisent le Symbole ; même s'ils osent s'attribuer le nom de chrétien, ils n'en sont pas moins rejetés de toute la création dont le Christ est le chef ³.

Vous, par contre, vous vous réjouissez à bon droit en cette solennité, et votre joie est sainte, car vous n'acceptez qu'aucun mensonge se mêle à la vérité, et vous n'éprouvez aucune hésitation ni au sujet de la naissance du Christ selon la chair, ni au sujet de sa Passion et de sa mort, ni au sujet de sa résurrection corporelle ; car celui que vous reconnaissez, c'est, sans

3. Il s'agit de la « nouvelle création » de II Cor. V, 17.

ab utero Virginis, verum in ligno crucis, verum in sepulcro carnis, verum in gloria resurrectionis, verum in dextera paternae majestatis agnoscitis. Unde etiam, sicut Apostolus ait, *expectamus Salvatorem Dominum nostrum Jesum Christum, qui reformabit corpus nostrae humilitatis, conforme fieri corpori gloriae suae*¹, qui vivit et regnat cum Patre et Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

60

(LXXIII)

DE ASCENSIONE DOMINI SERMO I

1. Post beatam et gloriosam resurrectionem Domini nostri Jesu Christi, qua verum Dei templum Judaica impietate resolutum divina in triduo potentia suscitavit², quadragenarius hodie³, dilectissimi, sanctorum dierum expletus est numerus, sacratissima ordinatione dispositus, et ad utilitatem nostrae eruditionis impensus : ut dum a Domino in hoc spatium mora praesentiae corporalis extenditur, fides resurrectionis documentis necessariis muniretur.

Mors enim Christi multum discipulorum corda turbaverat, et de supplicio crucis, de emissionem spiritus, de exanimati corporis sepultura gravatis maestitudine mentibus quidam diffidentiae torpor obrepserat.

1. Philipp. III, 20-21.

2. Cf. Jean II, 19 : « Solvite templum hoc, et in tribus diebus excitabo illud. »

3. Dom M. B. DE SOOS (*Op. cit.*, p. 24) a mis en lumière toute la valeur de cet « hodie », qui signifie « à la fois mémorial d'un événement passé et renouvellement du don divin découlant de l'événement commémoré » (p. 26), renouvellement qui est le fruit du mystère liturgique.

le séparer aucunement de sa Divinité, le Christ, véritable en sa naissance du sein de la Vierge, véritable sur le bois de la croix, véritable dans le sépulcre où sa chair repose, véritable dans la gloire de sa résurrection, véritable à la droite de la majesté paternelle. Aussi, comme le dit l'Apôtre, « nous attendons comme Sauveur le Seigneur Jésus-Christ, qui transfigurera notre corps de misère pour le conformer à son corps de gloire¹ » ; lui qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

60

(LXXIII)

PREMIER SERMON
SUR L'ASCENSION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Le doute des apôtres après la résurrection du Seigneur a servi à affermir notre foi. — 2. Utilité des jours qui précédèrent l'Ascension. — 3. Même sujet. — 4. L'ascension du Seigneur est notre propre élévation.

1. Aujourd'hui², bien-aimés, se clôt la sainte quarantaine des jours qui ont suivi la bienheureuse et glorieuse résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ, lorsqu'il releva en trois jours par la puissance divine le vrai temple de Dieu que l'impiété des Juifs avait détruit³ ; quarante jours ordonnés par une économie sacrée et employés utilement à notre instruction : car, en prolongeant sa présence corporelle durant cet espace de temps, le Seigneur renforce des preuves nécessaires la foi en sa résurrection.

La mort du Christ, en effet, avait profondément troublé le cœur des disciples, et, tandis que leurs esprits étaient appesantis de tristesse par le supplice de la croix, le dernier soupir rendu, la mise au tombeau du corps inanimé, je ne sais quelle torpeur née d'un

Nam cum sanctae mulieres, sicut evangelica patefecit historia ¹, revolutum a monumento lapidem, sepulcrum corpore vacuum, et viventis Domini testes angelos nuntiarent, verba earum apostolis aliisque discipulis deliramentis similia videbantur ². Quam utique haesitationem humana infirmitate nutantem, nequam permisisset Spiritus veritatis praedicatorum suorum inesse pectoribus, nisi illa trepida sollicitudo et curiosa cunctatio nostrae fidei fundamenta jecisset. Nostris igitur perturbationibus, nostrisque periculis in apostolis consulebatur : nos in illis viris contra calumnias impiorum, et contra terrenae argumenta sapientiae docebamur. Nos illorum instruxit aspectus, nos erudivit auditus, nos confirmavit attactus ³. Gratias agamus divinae dispensationi et sanctorum Patrum necessariae tarditati. Dubitatum est ab illis, ne dubitaretur a nobis ⁴.

2. Non ergo ii dies, dilectissimi, qui inter resurrectionem Domini ascensionemque fluxerunt, otioso transiere decursu ; sed magna in his confirmata sacramenta, magna sunt revelata mysteria. In his metus dirae mortis aufertur, et non solum animae, sed etiam carnis immortalitas declaratur. In his per insufflationem Domini infunditur apostolis omnibus Spiritus sanctus ⁵ ; et beato apostolo Petro supra caeteros, post regni claves, ovilis Dominici cura mandatur ⁶. In his diebus, duobus discipulis tertius in via Dominus comes

1. C'est la lecture faite avant l'homélie : il s'agit de Luc XXIV, le chapitre étant lu en entier ; la fin de ce paragraphe fera, en effet, allusion au v. 39. et le récit de l'Ascension clôt le sermon.

2. Cf. Luc XXIV, 11.

3. Cf. *Ibid.* 39.

4. S. GRÉGOIRE LE GRAND dira de même : « Quod resurrectionem Dominicam discipuli tarde crediderunt, non tam illorum infirmitas quam nostra, ut ita dicam, futura firmitas fuit. Ipsa namque resurrectio illis dubitantibus per multa argumenta monstrata est ; quae dum nos legentes agnos-

manque de foi les avait envahis. La preuve en est que, lorsque les saintes femmes étaient venues annoncer — le récit évangélique l'a rappelé ¹ — que la pierre avait été roulée du tombeau, que le sépulcre ne contenait plus le corps et que des anges attestaient que le Seigneur était vivant, leurs paroles avaient paru pur radotage ² aux apôtres et aux autres disciples. Jamais l'Esprit de vérité n'aurait permis qu'une telle hésitation entrât dans le cœur de ses hérauts et les fît chanceler, victimes de la faiblesse humaine, si cette agitation craintive et cette circonspection pleine d'interrogation n'avaient jeté les bases de notre foi. Dans les Apôtres donc, il pourvoyait à nos troubles et à nos périls : en ces hommes, c'est nous qui recevions l'instruction pour pouvoir faire front aux calomnies des impies et aux sophismes de la sagesse terrestre. C'est nous qui avons appris lorsqu'ils regardaient, nous qui avons été instruits lorsqu'ils écoutaient, nous qui avons été fortifiés dans la foi lorsqu'ils touchaient ³. Rendons grâce à la divine économie et à la lenteur nécessaire de nos saints Pères. Ils ont douté afin que nous ne doutions pas ⁴.

2. Ces jours qui s'écoulèrent, bien-aimés, entre la résurrection du Seigneur et son ascension ne se passèrent donc pas dans l'oisiveté ; mais de grands mystères y ont été confirmés, de grandes vérités révélées. C'est en ces jours-là qu'est abolie la crainte d'une mort redoutée et qu'est proclamée non seulement l'immortalité de l'âme, mais même celle de la chair. C'est en ces jours-là que le Saint-Esprit est infusé à tous les apôtres par l'insufflation du Seigneur ⁵ et que, après avoir déjà reçu les clefs du royaume, le bienheureux apôtre Pierre se voit confier, de préférence aux autres, le soin du bercail du Seigneur ⁶. C'est en ces jours-là que le Seigneur s'adjoit en tiers à deux disciples en

cimus, quid aliud quam de illorum dubitatione solidamur ? Minus enim mihi Maria Magdalena praestitit quae citius credidit, quam Thomas qui diu dubitavit » (*Hom. 29 in Evang. 1 ; P. L. LXXXVI, 1213*).

5. Cf. Jean XX, 22.

6. Cf. *Ibid.* XXI, 15-17.

jungitur ¹, et ad omnem nostrae ambiguitatis caliginem detergendam, paventium ac trepidantium tarditas increpatur. Flammam fidei illuminata corda concipiunt; et quae erant tepida, reserante Scripturas Domino, efficiuntur ardentia. In fractione quoque panis convalescentium aperiuntur obtutus; multo felicius horum oculis patefactis, quibus naturae suae manifestata est glorificatio, quam illorum generis nostri principum, quibus praevaricationis suae est ingesta confusio.

3. Inter haec autem aliaque miracula, cum discipuli trepidis cogitationibus aestuarent, et apparuisset in medio eorum Dominus dixissetque, *Pax vobis* ²: ne hoc remaneret in eorum opinionibus quodolvebatur in cordibus (putabant enim se spiritum videre, non carnem), redarguit cogitationes a veritate discordes, ingerit dubitantium oculis manentia in manibus suis et pedibus crucis signa, et ut diligentius pertractetur invitatur: quia ad sananda infidelium cordium vulnera, clavorum et lanceae erant servata vestigia: ut non dubia fide, sed constantissima scientia teneretur, eam naturam in Dei Patris consessuram throno, quae jacuerat in sepulcro.

4. Per omne ergo hoc tempus, dilectissimi, quod inter resurrectionem Domini et ascensionem ejus exactum est, hoc providentia Dei curavit, hoc docuit, hoc suorum et oculis insinuavit et cordibus, ut Dominus Jesus Christus vere agnosceretur resuscitatus, qui vere erat natus, et passus, et mortuus. Unde beatissimi apostoli omnesque discipuli, qui et de exitu crucis fuerant trepidi, et de fide resurrectionis ambigui, ita sunt veritate perspicua roborati, ut Domino in caelorum

1. Cf. Luc XXIV, 13-35.

2. *Ibid.* 36; Jean XX, 26.

chemin ¹ et que, pour nous débarrasser entièrement des ténèbres du doute, il reproche à ceux qui s'effraient et qui tremblent leur lenteur à croire. Les cœurs qu'il illumine sentent s'allumer la flamme de la foi, et ceux qui étaient tièdes deviennent brûlants lorsque le Seigneur ouvre les Écritures. Lors de la fraction du pain, les regards aussi s'éclairent de ceux qui sont assis à table; leurs yeux s'ouvrent pour voir manifestée la gloire de sa nature, bien plus heureusement que ceux de ces princes de notre race à qui leur crime apporte la confusion.

3. Cependant, parmi ces merveilles et d'autres encore, les esprits des disciples continuaient à s'échauffer en pensées inquiètes; le Seigneur apparut au milieu d'eux et leur dit: « La paix soit avec vous ². » Et pour que ne demeurât pas en eux la pensée qu'ils retournaient en leurs cœurs (ils croyaient, en effet, voir un esprit et non un corps), il leur reprocha leurs pensées contraires à la vérité et mit sous les yeux des hésitants les marques de la croix que gardaient ses mains et ses pieds, les invitant à le toucher attentivement; il avait, en effet, voulu conserver les traces des clous et de la lance pour guérir les blessures des cœurs infidèles. Ainsi, ce ne serait pas d'une foi hésitante, mais d'une connaissance très assurée qu'ils tiendraient que la nature qui allait siéger sur le trône de Dieu le Père, était celle qui avait reposé dans le tombeau.

4. Pendant tout ce temps, bien-aimés, qui s'écoula entre la résurrection du Seigneur et son ascension, voilà donc à quoi la Providence de Dieu donna ses soins, voilà ce qu'elle enseigna, voilà ce qu'elle montra aux yeux et aux cœurs des siens: ainsi reconnaît-on qu'était vraiment ressuscité le Seigneur Jésus-Christ qui vraiment était né, et avait souffert et était mort. Aussi les bienheureux Apôtres et tous les disciples, que sa mort sur la croix avait rendus tremblants, et qui avaient hésité à croire à sa résurrection, furent-ils à ce point raffermis par l'évidence de la vérité que, lorsque le Seigneur partit pour les hauteurs des cieux, ils ne furent affectés d'aucune tristesse,

eunte sublimia, non solum nulla afficerentur tristitia, sed etiam magno gaudio replerentur ¹. Et revera magna et ineffabilis erat causa gaudendi, cum in conspectu sanctae multitudinis super omnium creaturarum caelestium dignitatem humani generis natura conscenderet, supergressura angelicos ordines, et ultra archangelorum altitudines elevanda ² nec ullis sublimitatibus modum suae provectionis habitura, nisi aeterni Patris recepta consessu, illius gloriae sociaretur in throno, cujus naturae copulabatur in Filio. Quia igitur Christi ascensio, nostra provectio est, et quo praecessit gloria capitis, eo spes vocatur et corporis, dignis, dilectissimi, exsultemus gaudiis, et pia gratiarum actione laetemur. Hodie enim non solum paradisi possessores firmati sumus, sed etiam caelorum in Christo superna penetravimus : ampliora adepti per ineffabilem Christi gratiam quam per diaboli amiseramus invidiam. Nam quos virulentus inimicus primi habitaculi felicitate dejecit, eos sibi concorporatos Dei Filius ad dexteram Patris collocavit : cum quo vivit et regnat in unitate Spiritus sancti Deus per omnia saecula saeculorum. Amen.

1. Cf. Luc XXIV, 52.

mais plutôt remplis d'une grande joie ¹. Et, en vérité, quelle grande et ineffable cause de joie lorsqu'en présence d'une sainte multitude, la nature humaine montait plus haut que les créatures célestes de tout rang, qu'elle s'en allait dépasser les ordres angéliques et s'élever au-delà de la sublimité des archanges ², ne pouvant trouver à aucun niveau, si haut fût-il, la mesure de son exaltation jusqu'à ce qu'elle fût admise à prendre place auprès du Père éternel, qui l'associait sur son trône à sa gloire après l'avoir unie dans son Fils à sa propre nature. L'ascension du Christ est donc notre propre élévation et, là où a précédé la gloire de la tête, là aussi est appelée l'espérance du corps : laissons donc éclater notre joie comme il sied, bien-aimés, et réjouissons-nous dans une pieuse action de grâces. Aujourd'hui, en effet, non seulement nous sommes confirmés dans la possession du paradis, mais même nous avons pénétré avec le Christ dans les hauteurs des cieux ; nous avons reçu davantage par la grâce ineffable du Christ que nous n'avions perdu par la haine du diable. Car ceux que cet ennemi venimeux avait chassés du premier séjour de bonheur, le Fils de Dieu se les est incorporés pour les placer ensuite à la droite du Père : avec qui il vit et règne dans l'unité du Saint-Esprit, Dieu dans les siècles des siècles. Amen.

2. Cf. Éph. I, 21 : « Constituens (Christum)... supra omnem principatum et potestatem et virtutem et dominationem... »

61

(LXXIV)

DE ASCENSIONE DOMINI SERMO II

1. Sacramentum, dilectissimi, salutis nostrae, quam pretio sanguinis sui universitatis conditor aestimavit, a die corporalis ortus usque ad exitum passionis, per dispensationem humilitatis impletum est. Et licet multa etiam in forma servi Divinitatis signa radiaverint, proprie tamen illius temporis actio ad demonstrandam suscepti hominis pertinuit veritatem. Post passionem vero, ruptis mortis vinculis, quae vim suam in eum qui peccati erat nescius incedendo pandiderat, infirmitas in virtutem, mortalitas in aeternitatem, contumelia transivit in gloriam : quam Dominus Jesus Christus in multis manifestisque documentis ¹, multorum declaravit aspectibus, donec triumphum victoriae, quem reportarat a mortuis, inferret et caelis ².

Sicut ergo in solemnitate paschali resurrectio Domini fuit nobis causa laetandi, ita ascensio ejus in caelos praesentium nobis est materia gaudiorum, recolentibus illum diem et rite ³ venerantibus, quo natura nostrae humilitatis in Christo super omnem caeli militiam, supra omnes ordines angelorum, et ultra

1. Cf. Actes I, 3.

2. Jésus est monté au ciel en triomphateur comme un *imperator* victorieux des ennemis de son peuple. Cette image est en continuation de celle de la croix trophée de victoire rencontrée au Sermon 46, 4 (*supra*, p. 59). Cf. II Cor. II, 14 : « Deo autem gratias, qui semper triumphat nos in Christo Jesu » ; Col. II, 15 : « Et expolians principatus et potestates traxit confidenter, palam triumphans illos in semetipso. »

3. Par le culte liturgique accordé à la mémoire de l'événement historique.

61

(LXXIV)

DEUXIÈME SERMON
SUR L'ASCENSION DU SEIGNEUR

SOMMAIRE. — 1. Objet de cette fête ; béatitude promise à la foi. — 2. Les rites sacrés et l'instruction remplacent désormais la présence corporelle du Seigneur. — 3. Merveilleuse vigueur que reçut la foi des disciples après l'ascension du Seigneur. — 4. Jésus se dérobe à nos regards pour que nous le cherchions par l'esprit, lui que servent les esprits célestes. — 5. Conclusion morale.

1. L'économie sacrée de notre salut, bien-aimés, de ce salut que le Créateur de l'univers a estimé à un prix égal à celui de son sang, c'est suivant un plan reposant sur l'humilité qu'elle a été réalisée, depuis le jour de la naissance corporelle du Christ jusqu'au terme de sa vie dans sa Passion. Bien des signes de la Divinité avaient, sans doute, brillé même au travers de la condition servile dont il s'était revêtu ; cependant tout ce qui fut fait au cours de cette période visa essentiellement à montrer la réalité de l'humanité qu'il avait assumée. Mais, après sa Passion, lorsqu'il eut rompu les liens de cette mort qui avait déployé sa violence en s'attaquant à celui qui ignorait le péché, la faiblesse en lui se changea en puissance, la mortalité en éternité, l'abjection en gloire ; et cette gloire, le Seigneur Jésus-Christ la proclama au moyen de preuves nombreuses et claires ¹ sous les yeux de multiples témoins, jusqu'au moment où il conduisit au ciel ce triomphe qu'il avait rapporté d'entre les morts ².

Dans la solennité pascale, la résurrection du Seigneur était la cause de notre joie ; aujourd'hui c'est son ascension au ciel qui nous fournit matière à nous réjouir, puisque nous commémorons et vénérons comme il convient ³ le jour où l'humilité de notre nature a été élevée dans le Christ plus haut que toute

omnium altitudinem potestatum ¹ ad Dei Patris est provecta consessum. Quo ordine operum divinorum nos fundati, nos aedificati sumus : ut mirabilior fieret gratia Dei, cum remotis a conspectu hominum, quae merito reverentiam sui sentiebantur indicere, fides non diffideret, spes non fluctuaret, caritas non tepesceret. Magnarum enim hic vigor est mentium, et valde fidelium hoc lumen est animarum, incunctanter credere quae corporeo non videntur intuiti, et ibi figere desiderium, quo nequeas inferre conspectum. Haec autem pietas unde in nostris cordibus nasceretur, aut quomodo quisquam justificaretur per fidem, si in iis tantum salus nostra consisteret, quae obtutibus subjacerent ? Unde et illi viro qui de resurrectione Christi videbatur ambigere, nisi in ipsius carne vestigia passionis et visu explorasset et tactu : *Quia vidisti me, inquit Dominus, credidisti : beati qui non viderunt, et crediderunt* ².

2. Ut igitur hujus beatitudinis, dilectissimi, capaces esse possemus, expletis omnibus quae evangelicae praedicationi et novi Testamenti mysteriis congruebant, Dominus noster Jesus Christus, quadragesimo post resurrectionem die coram discipulis elevatus in caelum, corporalis praesentiae modum fecit, mansurus in Patris dextera, donec tempora multiplicandis Ecclesiae filiis divinitus praestituta peragantur, et ad judicandos vivos et mortuos in eadem carne in qua ascendit adveniat. Quod itaque Redemptoris nostri conspicuum fuit, in sacramenta transivit ; et ut fides excellentior esset ac firmior, visioni doctrina successit, cujus auctoritatem supernis illuminata radiis credentium corda sequerentur.

1. Cf. Eph. I, 21.

l'armée du Ciel, plus haut que tous les ordres angéliques, et au-delà de la sublimité de toutes les puissances ¹, jusqu'à partager le trône de Dieu le Père. C'est sur cette disposition des œuvres divines que nous sommes établis, que nous sommes édifiés : la grâce de Dieu devient, en effet, plus admirable lorsqu'elle fait que la foi ne doute pas, que l'espérance ne vacille pas, que la charité ne tiédit pas alors qu'a disparu de la vue des hommes ce qui devait à bon droit leur inspirer le respect. Telle est, en effet, la force propre aux grands esprits, telle est la lumière propre aux âmes spécialement fidèles : elle consiste à croire inébranlablement ce que ne voient pas les yeux du corps et à fixer son désir là où ne peut arriver le regard. Mais une telle piété, comment pourrait-elle naître en nos cœurs ou comment serions-nous justifiés par la foi, si notre salut ne se trouvait qu'en ce qui tombe sous les yeux ? De là cette parole du Seigneur à cet homme qui paraissait douter de la résurrection du Christ, à moins qu'il n'eût examiné de ses yeux et de ses mains dans sa chair même les marques de la Passion : « Parce que tu m'as vu, tu as cru ; heureux ceux qui croiront sans avoir vu ². »

2. Pour nous rendre capables de cette béatitude, bien-aimés, notre Seigneur Jésus-Christ, ayant réalisé tout ce qui était conforme à la prédication de l'évangile et aux mystères de la nouvelle alliance, quarante jours après sa résurrection, s'éleva au Ciel en présence des disciples ; il mit ainsi un terme à sa présence corporelle, pour rester à la droite de son Père jusqu'à ce que soient achevés les temps divinement prévus pour que se multiplient les fils de l'Église, et qu'il revienne juger les vivants et les morts dans la même chair dans laquelle il s'est élevé. Ce qu'on avait pu voir de notre Rédempteur est donc passé dans les rites sacrés ; et, pour que la foi fût plus excellente et plus ferme, l'instruction a succédé à la vision : c'est sur son autorité que les cœurs des croyants, illuminés par les rayons d'en haut, s'appuieront désormais.

2. Jean XX, 29.

3. Hanc fidem ascensione Domini auctam, et Spiritus sancti munere roboratam, non vincula, non carceres, non exsilia, non fames, non ignis, non laniatus ferarum, nec exquisita persequentium crudelitibus supplicia terruerunt. Pro hac fide per universum mundum, non solum viri, sed etiam feminae, nec tantum impubes pueri, sed etiam tenerae virgines, usque ad effusionem sui sanguinis decertarunt. Haec fides daemonia ejecit, aegritudines depulit, mortuos suscitavit. Unde et ipsi beati apostoli, qui tot miraculis confirmati, tot sermonibus eruditi, atrocitate tamen Dominicae passionis expaverant, et veritatem resurrectionis ejus non sine haesitatione susceperant, tantum de ascensione Domini profecerunt, ut quidquid illis prius intulerat metum, verteretur in gaudium. Totam enim contemplationem animi in Divinitatem ad Patris dexteram consedentis erexerant, nec jam corporeae visionis tardabantur objectu, quominus in id aciem mentis intenderent, quod nec a Patre descendendo abfuerat, nec a discipulis ascendendo discesserat.

4. Tunc igitur, dilectissimi, filius hominis Dei Filius excellentius sacratiusque innotuit, cum in paternae majestatis gloriam se recepit et ineffabili modo coepit esse Divinitate praesentior, qui factus est humanitate longinquior. Tunc ad aequalem Patri Filium eruditior fides gressu mentis coepit accedere, et contrectatione corporeae in Christo substantiae, qua Patre minor est¹, non egere : quoniam glorificati corporis manente natura, eo fides credentium vocabatur, ubi non carnali manu, sed spiritali intellectu, par Genitori Unigenitus tangeretur. Hinc illud est quod post resurrectionem suam Dominus, cum Maria Magdalene perso-

1. Cf. Jean XIV, 28 : « Si diligeretis me, gauderetis utique quia vado ad Patrem ; quia Pater major me est. »

3. Cette foi que l'ascension du Seigneur avait augmentée, et que le don de l'Esprit-Saint avait fortifiée, ni les chaînes, ni les prisons, ni l'exil, ni la faim, ni le feu, ni les bêtes, ni les supplices raffinés de cruels persécuteurs ne purent en venir à bout par la peur. Pour cette foi, dans le monde entier, non seulement des hommes, mais des femmes, non seulement de jeunes enfants, mais même de tendres vierges, luttèrent jusqu'à l'effusion du sang. Cette foi mit les démons en fuite, chassa les maladies, ressuscita les morts. Aussi les saints Apôtres eux-mêmes, qui, bien que fortifiés par tant de miracles, instruits par tant de discours, s'étaient pourtant laissés effrayer par l'atroce Passion du Seigneur et n'avaient pas accepté sans hésitation la vérité de sa résurrection, retirèrent un tel profit de son ascension que tout leur devenait sujet de joie, qui auparavant leur avait inspiré la crainte. Toute la contemplation de leur âme, en effet, ils l'avaient élevée vers la divinité de Celui qui siégeait à la droite du Père ; la vue de son corps n'était plus désormais un obstacle qui pût les retarder et les empêcher de fixer le regard de leur esprit sur cette vérité qu'en descendant vers eux, il n'avait pas quitté son Père, et qu'en remontant vers celui-ci, il ne s'était pas éloigné de ses disciples.

4. C'est donc alors, bien-aimés, que le fils de l'homme fut connu plus excellemment et plus saintement comme Fils de Dieu : car s'étant retiré dans la gloire de la majesté paternelle, il commença d'une manière ineffable à être plus présent par sa divinité, bien qu'il fût plus loin par son humanité. C'est alors que la foi mieux instruite se mit spirituellement en marche pour s'approcher du Fils égal au Père ; elle n'eut plus besoin de toucher dans le Christ cette substance corporelle par laquelle il est inférieur au Père¹ : la nature du corps glorifié demeurant la même, la foi des croyants, en effet, fut appelée là où elle pourrait toucher le Fils unique égal à celui qui l'engendre, non d'une main charnelle, mais d'une intelligence spirituelle. De là vient que le Seigneur, après sa résurrection, dit à Marie-Madeleine, figure de l'Église, alors

nam Ecclesiae gerens, ad contactum ipsius properaret accedere, dicit ei : *Noli me tangere, nondum enim ascendi ad Patrem meum* ¹ : hoc est, nolo ut ad me corporaliter venias, nec ut me sensu carnis agnoscas ; ad sublimiora te differo, majora tibi praeparo. Cum ad Patrem meum ascendero, tunc me perfectius veriusque palpabis, apprehensura quod non tangis, et creditura quos non cernis. Cum autem ascendentem ad caelos Dominum sequaces discipulorum oculi intenta admiratione suspicerent, astiterunt coram ipsis angeli duo mirabili vestium candore fulgentes, qui et dixerunt : *Viri Galilaei, quid statis aspicientes in caelum ? Hic Jesus qui assumptus est a vobis in caelum, sic veniet, quemadmodum vidistis eum euntem in caelum* ².

Quibus verbis omnes Ecclesiae filii docebantur ut Jesus Christus in eadem qua ascenderat carne venturus visibilis crederetur ; nec posset ambigi omnia illi esse subjecta, cui ab ipso corporeae nativitatis exordio famulatus servisset angelicus. Sicut enim concipiendum Christum de Spiritu sancto beatae Virgini angelus nuntiavit, sic et editum de Virgine vox caelestium pastoribus cecinit : sicut resurrexisse a mortuis, supernorum nuntiorum prima testimonia docuerunt, sic ad judicandum mundum in ipsa carne venturum, angelorum officia praedicarunt : ut intelligeremus quanta potestates sint adfuturæ cum iudicatuero cui tantæ ministraverunt etiam iudicando.

5. Exsultemus itaque, dilectissimi, gaudio spiritali, et digna apud Deum gratiarum actione laetantes, liberos cordis oculos ad illam altitudinem in qua Christus est erigamus. Sursum vocatos animos desideria terrena non deprimant ; ad aeterna praelectos peritura

1. Jean XX, 17.

2. Actes I, 11.

qu'elle accourait pour le toucher : « Ne me touche pas, car je ne suis pas encore monté vers le Père ¹ » : c'est-à-dire, je ne veux pas que tu viennes à moi corporellement ni que tu me connaisses par le sens de la chair ; mais je te réserve des réalités plus hautes, je te prépare de plus grandes choses. Lorsque je serai monté vers mon Père, alors tu me toucheras plus parfaitement et plus réellement, tu saisisiras ce que tu ne touches pas, et tu croiras ce que tu ne vois pas. De même lorsque les yeux des disciples, ravis d'étonnement, suivaient le Seigneur montant aux cieus, deux anges resplendissants de l'admirable blancheur de leurs vêtements, se tinrent devant eux et leur dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi à regarder le ciel ? Celui qui vous a été enlevé, ce même Jésus, viendra comme cela, de la même manière que vous l'avez vu partir vers le ciel ². »

De telles paroles enseignaient à tous les enfants de l'Église qu'il fallait croire que Jésus-Christ reviendrait visiblement dans la même chair dans laquelle il s'était élevé ; et on ne pouvait douter que toutes choses ne lui fussent soumises, puisque, dès les premiers instants de sa naissance corporelle, les anges l'avaient servi. Un ange, en effet, avait annoncé à la bienheureuse Vierge que le Christ serait conçu du Saint-Esprit ; la voix des habitants du ciel chanta de même aux bergers qu'il était né de la Vierge ; de même, comme ce furent des messagers d'en haut qui, les premiers, portèrent témoignage de sa résurrection d'entre les morts, ce furent encore des anges qui prêtèrent leur office pour proclamer qu'il reviendrait dans sa propre chair pour juger le monde : comprenons donc quelles puissances l'assisteront quand il viendra en juge, si elles l'ont déjà servi si nombreuses lorsqu'il venait en justiciable.

5. Exultons donc, bien-aimés, d'une joie spirituelle et, nous réjouissant devant Dieu en une digne action de grâce, élevons librement les regards de nos cœurs vers ces hauteurs où se trouve le Christ. Nos âmes sont appelées en haut : que les désirs terrestres ne les appesantissent pas ; elles sont prédestinées à l'éter-

non occupent ; viam veritatis ingressos fallaces illecebrae non retardent ; et ita a fidelibus haec temporalia decurrantur, ut peregrinari se in hac mundi valle cognoscant, in qua etiamsi quaedam commoda blandiantur, non amplectenda nequiter, sed transeunda sunt fortiter ¹. Ad hanc enim nos devotionem beatissimus apostolus Petrus incitat ; et secundum illam dilectionem quam pascendis Christi ovibus trina Dominici amoris professione concepit ², obsecrans dicit : *Carissimi, obsecro vos tamquam advenas et peregrinos, abstinere vos a carnalibus desideriis, quae militant adversus animam* ³. Cui autem nisi diabolo carnales militant voluptates, qui animas ad superna tendentes corruptibilium bonorum delectationibus obligare et ab illis sedibus de quibus ipse excidit gaudet abducere ? Contra cujus insidias sapienter debet fidelis quisque vigilare, ut inimicum suum de eo quod tentatur ⁴ possit elidere.

Nihil autem est validius, dilectissimi, contra diaboli dolos, quam benignitas misericordiae et largitas caritatis, per quam omne peccatum aut declinatur aut vincitur. Sed hujus virtutis sublimitas non prius apprehenditur quam illud quod ei adversarium est subruatur. Quid autem tam inimicum misericordiae et operibus caritatis, quam avaritia, de cujus radice omnium malorum germen emergit ⁵ ? Quae nisi in suis fomitibus enecetur, necesse est ut in agro cordis illius, in quo hujus mali planta convaluit, spinae potius tri-

1. Dans cette phrase, la vie humaine est comparée à un chemin et les mots sont choisis en fonction de cette image : c'est le chemin de la vérité dans lequel on entre (*viam veritatis ingressos*), mais on risque de s'y laisser retarder par des charmes trompeurs (*fallaces illecebrae non retardent*) ; on doit le parcourir (*decurrantur*), mais comme des voyageurs en terre étrangère (*peregrinari se in mundi valle cognoscant*), sans se laisser attirer par le charme de certains avantages (*quaedam commoda blandiantur*) ; s'y

nité : que les choses appelées à périr ne les accaparent pas ; elles sont entrées dans le chemin de la vérité : que des charmes trompeurs ne les retardent pas ; et qu'ainsi les fidèles parcourent le temps de la vie présente en se sachant des étrangers en voyage dans cette vallée du monde où, même si quelques avantages les flattent, ils ne doivent pas s'y attacher d'une manière coupable, mais les dépasser avec énergie ¹. C'est à une telle dévotion, en effet, que nous excite le bienheureux apôtre Pierre : animé de cette tendresse qu'il conçut pour paître les brebis du Christ lorsqu'il fit au Seigneur sa triple profession d'amour ², il nous dit comme en nous suppliant : « Bien-aimés, je vous exhorte, comme étrangers et voyageurs, à vous abstenir des désirs charnels qui font la guerre à l'âme ³. » Pour le compte de qui les voluptés charnelles luttent-elles, sinon du diable qui met sa joie à enchaîner dans les délices des biens corruptibles les âmes qui font effort pour atteindre à ceux d'en haut, et à les éloigner de ces trônes dont lui-même est tombé ? Tout fidèle doit sagement se garder de ses pièges, afin d'arriver à briser son ennemi en se servant de sa tentation même ⁴.

Or rien n'est plus efficace, bien-aimés, contre les ruses du diable que la bienveillance de la miséricorde et la générosité de la charité : elles nous font ou éviter ou vaincre tout péché. Mais on n'atteint pas les hauteurs de cette vertu avant d'avoir renversé ce qui lui est contraire. Or quoi de plus opposé à la miséricorde et aux œuvres de la charité que l'avarice, racine d'où sortent et poussent tous les maux ⁵ ? Si celle-ci n'est pas anéantie jusqu'au plus profond, il est inévitable que, dans le champ qu'est ce cœur où la plante d'un tel mal a pris toute sa force, ce soit les épines

laisser retenir est coupable (*nequiter*) ; il faut donc avoir le courage (*fortiter*) de passer outre (*transeunda*) et de poursuivre sa route.

2. Cf. Jean XXI, 15-17.

3. I Pierre II, 11.

4. Même tournure rencontrée plus haut (Sermon 50, 1) : « De eo quod vicerat vinceretur », et au 4^e sermon sur le Carême, 3 ; cf. *supra* p. 78, n. 1.

5. Cf. I Tim. VI, 10. : « Radix omnium malorum est cupiditas. »

Léon le Grand. III.

bulique vitiorum, quam ullum verae virtutis semen oriatur. Resistamus ergo, dilectissimi, huic tam pestifero malo, et caritatem, sine qua nulla virtus potest nitere¹, sectemur : ut per hanc, qua ad nos Christus descendit, dilectionis viam, etiam nos ad ipsum possimus ascendere, cui est cum Deo Patre et Spiritu sancto honor et gloria in saecula saeculorum. Amen.

62

(LXXV)

DE PENTECOSTE SERMO I

1. Hodiernam solemnitatem, dilectissimi, in praecipuis festis esse venerandam, omnium catholicorum corda cognoscunt : nec dubium est quanta huic diei reverentia debeat, quem Spiritus sanctus excellentissimo sui muneris miraculo consecravit. Nam ab illo die quo Dominus super omnem caelorum altitudinem ad dexteram Dei Patris consessurus ascendit, decimus iste est qui ab ejusdem resurrectione quinquagesimus nobis in eo a quo coepit illuxit², magna mysteria in se et veterum sacramentorum continens et novorum : quibus manifestissime declaratur, et gratiam praenuntiatam fuisse per legem, et legem impletam esse per gratiam. Sicut enim Hebraeo quondam populo ab

1. Cf. I Cor. XIII.

2. Le Seigneur est la vraie lumière (cf. Jean I, 9 ; VIII, 12 ; IX, 5) ; en ressuscitant, il inaugure un jour nouveau, l'ère du règne eschatologique de Dieu : il y a alors un nouveau commencement de la création et du temps, une nouvelle suite de jours dont celui de la Pentecôte, renouvelé dans l'Église par sa commémoration liturgique, est le cinquantième. Lire sur ce nouveau « centre » du temps : O. CULLMANN, *Christ et le temps*, Neuchâtel-Paris 1947.

et les ronces des vices qui lèvent, bien plutôt que la semence de la vraie vertu. Résistons donc, bien-aimés, à ce mal empoisonné, et aimons la charité, sans quoi aucune vertu ne peut avoir d'éclat¹ ; c'est par cette voie de l'amour, que le Christ a prise pour descendre à nous, que nous pourrons à notre tour monter à lui, à qui appartiennent l'honneur et la gloire avec Dieu le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

62

(LXXV)

PREMIER SERMON SUR LA PENTECOTE

SOMMAIRE. — 1. Objet de cette fête ; merveilles du plan divin de notre salut. — 2. Le miracle des langues. — 3. L'essence divine du Saint-Esprit ne s'est pas montrée aux yeux dans les langues de feu ; unité d'essence dans la trinité des Personnes divines. — 4. Erreur des Macédoniens touchant le Saint-Esprit. — 5. Invitation à glorifier l'Esprit-Saint.

1. Il n'échappe à nul cœur catholique, bien-aimés, que la solennité d'aujourd'hui mérite entre toutes d'être honorée ; et on ne saurait exagérer l'estime due à un tel jour que le Saint-Esprit a consacré par le prodige incomparable du don de lui-même. Ce jour est, en effet, le dixième depuis celui où le Seigneur est monté plus haut que les cieux les plus élevés pour aller prendre place à la droite de Dieu son Père, et il est aussi, depuis sa résurrection, le cinquantième à briller pour nous en Celui par qui il a commencé² ; ce jour contient en lui-même les grands mystères de l'économie sacrée ancienne et nouvelle, car il y est très clairement montré et que la grâce avait été annoncée à l'avance par la loi, et que la loi trouvait son accomplissement par la grâce. Ce fut, en effet, cinquante jours après l'immolation de l'agneau que, sur le mont Sinaï, la loi fut autrefois donnée au peuple

Aegyptiis liberato, quinquagesimo die post immolationem agni lex data est in monte Sina¹, ita post passionem Christi, qua verus Dei Agnus occisus est, quinquagesimo a resurrectione ipsius die in apostolos plebemque credentium Spiritus sanctus illapsus est : ut facile diligens Christianus agnoscat initia veteris Testamenti evangelicis ministrasse principiis, et ab eodem Spiritu conditum foedus secundum, a quo primum fuerat institutum.

2. Nam, sicut apostolica testatur historia², *dum complerentur dies Pentecostes, essentque omnes discipuli pariter in eodem loco, factus est repente de caelo sonus tamquam advenientis spiritus vehementis, et replevit totam domum, ubi erant sedentes. Et apparuerunt illis dispersitae linguae tamquam ignis, seditque supra singulos eorum. Et repleti sunt omnes Spiritu sancto, et coeperunt loqui aliis linguis, prout Spiritus sanctus dabat eloqui illis*³. O quam velox est sermo sapientiae, et ubi Deus magister est, quam cito discitur quod docetur ! Non est adhibita interpretatio ad audiendum, non consuetudo ad usum, non tempus ad studium, sed spirante ubi voluit Spiritu veritatis⁴, propriae singularum gentium voces factae sunt in Ecclesiae ore communes. Ab hoc igitur die tuba evangelicae praedicationis intonuit ; ab hoc die imbres charismatum, flumina benedictionum, omne desertum et universam aridam rigaverunt⁵ : quoniam ad renovandam faciem terrae⁶, *Spiritus Dei ferebatur super aquas*⁷, et ad veteres tenebras abigendas, novae lucis fulgura coruscabant, cum micantium splendore linguarum, et verbum Domini lucidum⁸, et eloquium con-

1. Cf. Exode XIX, 17 et s.

2. Le livre des Actes des Apôtres.

3. Actes II, 1-4.

hébreu délivré du joug des Égyptiens¹ ; de même, après la Passion du Christ et la mise à mort du véritable Agneau de Dieu, le cinquantième jour qui suivit sa résurrection, l'Esprit-Saint fondit sur les Apôtres et sur la foule des croyants : le chrétien attentif reconnaîtra donc aisément que les débuts de l'Ancien Testament étaient au service des commencements de l'Évangile et que la seconde alliance fut fondée par le même Esprit qui avait institué la première.

2. Que lisons-nous, en effet, dans l'histoire des Apôtres² ? « Le jour de la Pentecôte étant arrivé, les disciples se trouvaient tous ensemble dans un même lieu quand, tout à coup, vint du ciel un bruit tel que celui d'un violent coup de vent, qui remplit toute la maison où ils se tenaient. Ils virent apparaître des langues que l'on eût dites de feu ; elles se divisaient et il s'en posa une sur chacun d'eux. Tous furent alors remplis de l'Esprit-Saint et commencèrent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer³. » Oh ! qu'elle est rapide la parole de la Sagesse, et, lorsque le maître d'école est Dieu même, qu'on apprend vite ce qu'il enseigne ! Point ne fut besoin de traduction pour comprendre, ni d'exercice pour acquérir l'usage, ni de temps pour étudier, mais, l'Esprit de vérité soufflant où il voulait⁴, les mots qui étaient particuliers à chaque peuple devinrent communs à tous dans la bouche de l'Église. A dater donc de ce jour, la trompette de la prédication évangélique se mit à retentir ; à dater de ce jour, la pluie des charismes, les fleuves des bénédictions, arrosèrent tout désert et toute terre aride⁵ : car, pour renouveler la face de la terre⁶, l'Esprit de Dieu planait sur les eaux⁷, et pour écarter les anciennes ténèbres, une lumière nouvelle faisait briller ses éclairs : de l'éclat des langues étincelantes naissaient et le Verbe du Seigneur qui illumine⁸, et la parole enflammée qui,

4. Cf. Jean III, 8 : « Spiritus ubi vult spirat. »

5. Cf. Is. XXXV, 6 et *passim*.

6. Cf. Ps. CIII, 30.

7. Cf. Gen. I, 2.

8. Cf. Ps. XVIII, 9.

ciperetur ignitum, cui ad creandum intellectum, consumendumque peccatum, et efficacia illuminandi, et vis inesset urendi.

3. Quamvis autem, dilectissimi, valde fuerit ipsa rei gestae forma mirabilis, nec dubium sit, in illo omnium humanarum vocum exultante concentu, majestatem Spiritus sancti fuisse praesentem, nemo tamen aestimet in iis quae corporeis visa sunt oculis divinam ejus apparuisse substantiam. Natura enim invisibilis, et Patri Filioque communis, qualitatem muneris atque operis sui, qua voluit significatione monstravit, proprietatem vero essentiae suae in sua Deitate continuit : quia sicut nec Patrem nec Filium, ita nec Spiritum sanctum humanus potest visus attingere. In Trinitate enim divina nihil dissimile, nihil impar est ; et omnia quae de illa possunt substantia cogitari, nec virtute, nec gloria, nec aeternitate discreta sunt. Cumque in personarum proprietatibus alius sit Pater, alius sit Filius, alius Spiritus sanctus, non tamen alia Deitas nec diversa natura est. Siquidem cum et de Patre sit Filius unigenitus, et Spiritus sanctus Patris Filioque sit spiritus, non sicut quaecumque creatura, quae et Patris et Filii est, sed sicut cum utroque vivens et potens, et sempiterna ex eo quod est Pater Filiusque subsistens. Unde, cum Dominus ante passionis suae diem discipulis suis sancti Spiritus sponderet adventum, *Adhuc, inquit, multa habeo vobis dicere, sed non potestis illa portare modo. Cum autem venerit ille Spiritus veritatis, ille diriget vos in omnem veritatem. Non enim loquetur a semetipso, sed quaecumque audierit loquetur, et futura annuntiabit vobis. Omnia quae habet Pater mea sunt : propterea dixi, quia de meo accipiet et annuntiabit vobis*¹. Non ergo alia sunt Patris, alia Filii, alia Spiritus sancti ; sed omnia quaecumque habet Pater,

pour créer l'intelligence et consumer le péché, a le pouvoir d'éclairer et la force de brûler.

3. Mais, bien que l'éclat extérieur de l'événement, bien-aimés, fût tout à fait admirable, et qu'on ne pût douter que la majesté de l'Esprit-Saint ne fût présente dans ce joyeux accord de toutes les langues humaines, gardons-nous pourtant de penser que l'essence divine ait apparu dans ce qui s'est alors montré à des yeux de chair. La nature divine invisible et commune au Père et au Fils, a, en effet, montré sous tel signe qu'elle a voulu le caractère de son don et de son œuvre, mais elle a gardé dans l'intime de sa Divinité ce qui est propre à son essence : car le regard de l'homme, pas plus qu'il ne peut atteindre le Père ou le Fils, ne peut davantage voir le Saint-Esprit. Dans la Trinité divine, rien, en effet, n'est dissemblable, rien n'est inégal ; tout ce qu'on peut imaginer de cette essence ne se distingue ni en puissance, ni en gloire, ni en éternité. Encore que, dans les propriétés des Personnes, autre soit le Père, autre le Fils, autre l'Esprit-Saint, autre cependant n'est pas la divinité, ni diverse la nature. S'il est vrai que le Fils unique soit du Père et que l'Esprit-Saint soit l'esprit du Père et du Fils, il ne l'est pas à la manière d'une créature qui serait du Père et du Fils, mais il l'est comme ayant vie et pouvoir avec l'un et avec l'autre, et subsistant éternellement à partir de ce qui est le Père et le Fils. Aussi, lorsque le Seigneur, la veille de sa Passion, promettait à ses disciples l'avènement du Saint-Esprit, il leur disait : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité tout entière ; car il ne parlera pas de lui-même ; mais tout ce qu'il entendra, il le dira, et il vous annoncera les choses à venir. Tout ce qu'a le Père est à moi. Voilà pourquoi j'ai dit : c'est de mon bien qu'il prendra pour vous en faire part¹. » Il n'est donc pas vrai qu'autres soient les biens du Père, autres ceux du Fils, autres ceux de

1. Jean XVI, 13, 15. S. Léon omet le v. 14.

habet et Filius, habet et Spiritus sanctus ; nec umquam in illa Trinitate non fuit ista communio, quia hoc est ibi omnia habere, quod semper existere. Nulla ibi tempora, nulli gradus, nullae differentiae cogitentur : et si nemo de Deo potest explicare quod est, nemo audeat affirmare quod non est. Excusabilius enim est de natura ineffabili non eloqui digna, quam definire contraria. Quidquid itaque de sempiterna et incommutabili gloria Patris pia possunt corda concipere, hoc simul et de Filio, et de Spiritu sancto inseparabiliter atque indifferenter intelligant. Ideo enim hanc beatam Trinitatem unum confitemur Deum, quia in his tribus personis nec substantiae, nec potentiae, nec voluntatis, nec operationis est ulla diversitas.

4. Sicut ergo detestamur Arianos, qui inter Patrem et Filium aliquam volunt esse distantiam, ita etiam Macedonianos pariter detestamur, qui licet Patri et Filio tribuant aequalitatem, Spiritum tamen sanctum inferioris putant esse naturae¹ : non considerantes eam blphemiam se incidere, quae neque in praesenti saeculo, neque in futuro sit remittenda iudicio, dicente Domino : *Quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei ; qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei neque in hoc saeculo, neque in futuro*². Permanens itaque in hac impietate sine venia est, quia exclusit eum a se per quem poterat confiteri ; nec umquam perveniet ad indulgentiae remedium, qui patrocinaturum sibi non habet advocatum. Ab ipso enim est invocatio Patris, ab ipso sunt lacrymae paenitentium, ab ipso sunt gemitus suppli-

1. Les Macédoniens, connus d'abord sous le nom de pneumatomaques (ainsi S. ÉPIPHANE dans son *Panarion*, *Haeres. LXXIV, P. G. XLII, 473 s.*), ont été mis ensuite sous le patronage de Macédonius, évêque de Constantinople de 342 à 359, bien qu'il n'ait pas réellement, semble-t-il, été fondateur d'une secte hérétique. Beaucoup d'entre eux reconnaissent

l'Esprit-Saint ; non, tout ce qu'a le Père, le Fils l'a pareillement, et pareillement l'Esprit-Saint ; jamais, dans cette Trinité, une telle communion n'a fait défaut, car là avoir tout, c'est exister toujours. Gardons-nous donc d'imaginer là nul temps, nul degré, nulle différence ; et si personne ne peut expliquer de Dieu ce qu'il est, que personne n'ose affirmer ce qu'il n'est pas. Il est plus excusable, en effet, de ne pas parler dignement de l'ineffable nature que d'en définir ce qui lui est contraire. Aussi tout ce que les cœurs fervents peuvent concevoir de l'éternelle et immuable gloire du Père, qu'ils le comprennent en même temps inséparablement et indifféremment et du Fils et de l'Esprit-Saint. Nous confessons, en effet, que cette bienheureuse Trinité est un seul Dieu, parce que, dans ces trois Personnes, il n'y a aucune différence ni de substance, ni de puissance, ni de volonté, ni d'opération.

4. Nous maudissons donc les Ariens qui veulent mettre une certaine distance entre le Père et le Fils ; et nous n'exécrons pas moins les Macédoniens qui, tout en accordant l'égalité au Père et au Fils, pensent néanmoins que l'Esprit-Saint est d'une nature inférieure¹ : ils ne prennent pas garde qu'ils tombent dans un blasphème qui ne sera pardonné ni dans le siècle présent, ni lors du jugement futur, selon cette parole du Seigneur : « Si quelqu'un dit une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera remis ; mais s'il parle contre l'Esprit-Saint, cela ne lui sera remis ni en ce monde, ni dans l'autre². » Qui demeure dans cette impiété est donc sans rémission, parce qu'il chasse de lui-même celui qui pourrait le reconnaître pour sien ; et il ne saurait jamais obtenir l'indulgence qui sauve, celui qui n'a pas d'avocat qui puisse le patronner. Car c'est cet Esprit qui donne d'invoquer le Père, c'est lui qui donne les larmes de la pénitence, lui qui donne les gémissements de la supplication ; et

la divinité au Fils bien que certains autres la nlassent, mais tous s'accordaient pour la refuser au Saint-Esprit, lui attribuant seulement une position intermédiaire, d'ailleurs assez vague, entre Dieu et la créature. Cf. G. BARDY dans *D. T. C. IX, 2, 1464-1473.*

2. Matth. XII, 32.

cantium; et nemo potest dicere Dominum Jesum, nisi in Spiritu sancto ¹; cujus aequalem cum Patre et Filio omnipotentiam, unamque Deitatem evidentissime praedicat Apostolus, dicens: *Divisiones quidem gratiarum sunt, idem autem Spiritus. Et divisiones ministracionum sunt, idem autem Dominus. Et divisiones operationum sunt, idem vero Deus, qui operatur omnia in omnibus* ².

5. His, dilectissimi, aliisque documentis, quibus innumerabiliter divinorum eloquiorum coruscat auctoritas, ad venerationem Pentecostes unanimiter incitemur, exultantes in honorem sancti Spiritus, per quem omnis Ecclesia catholica sanctificatur, omnis anima rationalis imbuitur; qui inspirator fidei, doctor scientiae, fons dilectionis, signaculum castitatis, et totius est causa virtutis. Gaudeant fidelium mentes, quod in toto mundo unus Deus, Pater, et Filius, et Spiritus sanctus, omnium linguarum confessione laudatur; quodque illa significatio, quae in specie ignis apparuit, et opere perseverat et munere. Ipse enim Spiritus veritatis facit domum gloriae suae luminis sui nitore fulgere, et in templo suo nec tenebrosum vult esse, nec tepidum. De qua ope atque doctrina etiam jejuniorum nobis atque eleemosynarum est collata purgatio. Nam hunc venerabilem diem sequitur saluberrimae observantiae consuetudo, quam utilissimam sibi omnes sancti semper experti sunt, et ad quam sedulo celebrandam, pastoralis vos sollicitudine cohortamur: ut si quid macularum proximis diebus negligentia incauta contraxit, id et jejunii censura castiget, et devotio pietatis emendet ³. Quarta igitur et sexta feria

1. I Cor. XII, 3.

2. *Ibid.* 4-6.

3. Sur ces deux pratiques complémentaires de perfection, le jeûne et l'au-

« nul ne peut dire : Jésus est Seigneur, que sous l'action de l'Esprit-Saint ¹ ». C'est sa toute-puissance commune avec le Père et le Fils, et son unique divinité, que prêche clairement l'Apôtre lorsqu'il dit : « Il y a certes diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu, qui opère tout en tous ². »

5. Que ces témoignages, bien-aimés, joints à d'autres sans nombre qui resplendissent dans les divines paroles, autorité suprême, nous incitent unanimement à vénérer la Pentecôte et à nous réjouir en l'honneur du Saint-Esprit qui sanctifie toute l'Église catholique et qui instruit toute âme raisonnable; il est l'inspirateur de la foi, le docteur de la science, la source de l'amour, le sceau de la chasteté, et le principe de toute vertu. Que les cœurs fidèles se réjouissent de ce que, dans le monde entier, un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, soit loué et confessé dans toutes les langues; de ce que le signe qui apparut sous la forme du feu, continue à agir et à se donner. C'est le même Esprit de vérité, en effet, qui fait briller de l'éclat de sa lumière la demeure où habite sa gloire, et qui ne souffre dans son temple rien d'obscur, rien de tiède. Sa force et son enseignement donnent même à nos jeûnes et à nos aumônes le pouvoir de nous purifier. Car ce jour vénérable va être suivi, comme de coutume, de ces très salutaires pratiques, dont tous les saints ont toujours éprouvé l'extrême utilité, et que nous vous exhortons avec une pastorale sollicitude à célébrer avec zèle: de la sorte, si, au cours de ces derniers jours, nous avons contracté quelque souillure par l'effet de la négligence ou de l'insouciance, la rigueur du jeûne la châtiara, et la piété qui anime la bienfaisance l'effacera ³. Nous jeûnerons donc mer-

même, S. Léon s'étendra avec prédilection dans les sermons pour les Quatre-Temps; par exemple, au 9^e sermon pour le jeûne du X^e mois, 3 (P. L. LIV, 190): « Fiat abstinentia fidelium cibis pauperum, et quod quisque subtrahit sibi, proficiat indigenti »; au 2^e sermon (*idem*, 171): « Impendamus virtuti quod subtrahimus voluptati; fiat refectio pauperum abstinentia jejunantis »; de même au 10^e sermon pour le Carême, 5 (S. C. 49, p. 79):

jejunemus ; sabbato autem in idipsum consueta devotione vigiliis celebremus. Per Jesum Christum Dominum nostrum, qui cum Patre et Spiritu sancto unus Deus vivit et regnat in saecula saeculorum. Amen.

63

(LXXVI)

DE PENTECOSTE SERMO II

1. Plenissime quidem nobis, dilectissimi, causam atque rationem solemnitatis hodiernae divinatorum eloquiorum textus ostendit, quo sanctum Spiritum quinquagesimo post Domini resurrectionem die, qui ab ascensione ejus est decimus, infusum Christi discipulis, sicut promissus sperabatur, agnovimus. Sed ad novos Ecclesiae filios instruendos¹, addendum est etiam nostri sermonis obsequium. Non enim timemus ne spirituales et eruditi nota fastidiant, ad quorum fructum pertinet ut quam plurimis insinuari velint quod ipsi cum magna sui utilitate didicerunt. Fiat ergo per corda omnium dispensatio munerum divinarum, et servitatem oris nostri docti indoctique non spernant : illi ut probent se amare quod norunt, isti ut ostendant se desiderare quod nesciunt. Huic enim praeparationi vestrae aderit ipsius largitas, de cujus

• Jejunis nostris egentium refectio suffragetur • ; et au 11^o sermon *idem*, 6 (p. 85) : « In distributione eleemosynarum et pauperum cura, pinguescant christiana jejunia ». Cf. sur ce sujet : R. DOLLE, *Les idées morales de S. Léon le Grand*, dans *Mélanges de Science religieuse*, Lille 1953, p. 68-69, et A. GUILLAUME, *Jeûne et charité*, Paris 1954.

1. Les nouveaux baptisés de la veille de la Pentecôte.

credi et vendredi ; et nous nous réunirons de nouveau samedi pour célébrer les vigiles avec la dévotion accoutumée. Par Jésus-Christ notre Seigneur, qui, étant un seul Dieu avec le Père et l'Esprit-Saint, vit et règne dans les siècles des siècles. Amen.

63

(LXXVI)

DEUXIÈME SERMON SUR LA PENTECÔTE

SOMMAIRE. — 1. Appel à l'attention. — 2. Trinité et unité en Dieu. — 3. Le don de la Pentecôte est une nouvelle effusion de grâce, non un commencement. — 4. Les œuvres de salut ne peuvent se faire sans l'assistance du Saint-Esprit. — 5. Les Apôtres devaient être affermis avant de recevoir l'enseignement de l'Esprit-Saint. — 6. Réfutation des manichéens. — 7. Mensonges de leur fondateur. — 8. Rejeter ces faussetés. — 9. Ajouter à notre dévotion la pratique du jeûne.

1. La raison et le sens de la solennité d'aujourd'hui, bien-aimés, la lecture de la parole divine les a très clairement montrés ; nous y avons appris que, le cinquantième jour après la résurrection du Seigneur, dixième après son ascension, le Saint-Esprit promis et espéré fut répandu sur les disciples du Christ. Cependant, pour l'instruction des nouveaux enfants de l'Église¹, il nous faut y ajouter le ministère de notre parole. Nous ne craignons pas, en effet, que les spirituels et les âmes instruites se fatiguent de vérités déjà connues, car c'est un fruit de ces dernières que le désir de voir expliquer au plus grand nombre possible ce que l'on a soi-même appris avec grand profit. Que les dons divins se répandent donc dans tous les cœurs et que ni les savants ni les ignorants ne méprisent notre parole mise à leur service : les premiers prouveront ainsi qu'ils aiment ce qu'ils connaissent, les seconds montreront qu'ils sont avides de ce qu'ils ignorent. Celui de la majesté de qui nous essayons de parler

loqui majestate tentamus, ut ad profectum totius Ecclesiae et vos capaces, et nos faciat abundantes.

2. Cum igitur ad intelligendam dignitatem Spiritus sancti oculos mentis intendimus, nihil diversum ab excellentia Patris et Filii cogitemus : quia in nullo ab unitate sua discrepat divinae Trinitatis essentia. Sempiternum est Patri, coaeterni sibi Filii sui esse genitorem. Sempiternum est Filio, intemporaliter esse a Patre progenitum. Sempiternum quoque est Spiritui sancto, Spiritum esse Patris et Filii : ut numquam Pater sine Filio, numquam Filius sine Patre, numquam Pater et Filius fuerint sine Spiritu sancto ; et omnibus existentiae gradibus exclusis, nulla ibi persona sit anterior, nulla posterior. Hujus enim beatae Trinitatis incommutabilis Deitas una est in substantia, indivisa in opere, concors in voluntate, par in potentia, aequalis in gloria. De qua cum sancta Scriptura sic loquitur, ut aut in factis aut in verbis aliquid assignet quod singulis videatur convenire personis, non perturbatur fides catholica, sed docetur : ut per proprietatem aut vocis aut operis insinuetur nobis veritas Trinitatis, et non dividat intellectus quod distinguit auditus ¹. Ob hoc enim quaedam sive sub Patris, sive sub Filii, sive sub Spiritus sancti appellatione promuntur, ut confessio fidelium in Trinitate non erret ; quae cum sit inseparabilis, numquam intelligeretur esse Trinitas, si semper inseparabiliter diceretur. Bene ergo ipsa difficultas loquendi cor nostrum ad intelligentiam trahit, et per infirmitatem nostram caelestis doctrina nos adjuvat : ut quia in Deitate Patris, et Filii, et Spiritus sancti nec singularitas est, nec diversitas cogitanda, vera unitas et vera Trinitas possit

1. Il y a entre les Personnes divines « distinction », non « division ».

concourra de ses largesses à la préparation de vos âmes et, pour le bien de toute l'Église, vous rendra capables de recevoir, comme il nous enrichira nous-même pour vous donner.

2. Lors donc que nous appliquons le regard de notre âme pour comprendre la dignité de l'Esprit-Saint, gardons-nous de rien penser en lui qui diffère en excellence du Père et du Fils, car l'essence de la divine Trinité coïncide en tout avec son unité. Il appartient éternellement au Père d'engendrer son Fils coéternel à lui ; il appartient éternellement au Fils d'être engendré intemporellement par le Père ; il appartient de même éternellement à l'Esprit-Saint d'être l'Esprit du Père et du Fils : ainsi jamais le Père n'a été sans le Fils, jamais le Fils sans le Père, et jamais le Père et le Fils sans l'Esprit-Saint ; tout progrès dans l'existence étant exclu, nulle Personne ici qui soit antérieure, nulle qui soit postérieure. L'immuable divinité de cette bienheureuse Trinité est, en effet, une dans sa substance, sans partage dans son action, unanime dans sa volonté, pareille dans sa puissance, égale dans sa gloire. Lorsque la sainte Écriture parle d'elle de telle sorte que, soit dans les faits, soit dans les paroles, elle attribue quelque chose qui paraisse convenir aux Personnes prises en particulier, la foi catholique ne s'en trouble pas, mais plutôt en tire instruction : car la propriété du mot ou de l'action doit nous faire comprendre qu'il y a vraiment trinité, mais l'intelligence ne doit pas diviser ce que l'oreille a distingué ¹. Certaines choses, en effet, sont présentées sous le nom du Père, d'autres sous le nom du Fils, d'autres sous celui du Saint-Esprit, pour que les fidèles ne se trompent pas en confessant la Trinité : puisqu'elle est inséparable, on ne la concevrait jamais comme une trinité si on l'exprimait toujours inséparablement. Il est donc bon que la difficulté même où nous sommes d'en parler force notre cœur à comprendre ; et l'enseignement céleste se sert de notre infirmité même pour nous venir en aide : puisque notre pensée ne doit mettre dans la Divinité du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint ni singularité ni diversité,

quidem simul mente aliquatenus sentiri, sed non possit simul ore proferri.

3. Fundata igitur, dilectissimi, hac fide in cordibus nostris, qua salubriter credimus quod simul tota Trinitas una virtus est, una majestas, una substantia, indiscreta opere, inseparabilis dilectione, indifferens potestate, simul implens omnia, simul continens universa : quod enim Pater est, hoc est et Filius, hoc est et Spiritus sanctus ; et vera Deitas in nullo esse aut major aut minor potest, quae sic in tribus est confitenda personis, ut et solitudinem non recipiat Trinitas, et unitatem servet aequalitas. Hac, inquam, dilectissimi, fide firmiter apprehensa, non ambigamus quod cum in die Pentecostes discipulos Domini Spiritus sanctus implevit, non fuit inchoatio muneris, sed adjectio largitatis : quoniam et patriarchae, et prophetae, et sacerdotes, omnesque sancti qui prioribus fuere temporibus, ejusdem sunt Spiritus sanctificatione vegetati ; et sine hac gratia nulla umquam instituta sacramenta, nulla sunt celebrata mysteria : ut eadem semper fuerit virtus charismatum, quamvis non eadem fuerit mensura donorum.

4. Ipsi quoque beati apostoli ante passionem Domini sancto Spiritu non carebant, nec potentia hujus virtutis aberat ab operibus Salvatoris. Et cum discipulis daret infirmitatum curationem, et ejiciendorum daemonum potestatem¹, ejus utique Spiritus largiebatur effectus, in quo ipsum immundis spiritibus imperantem Judaeorum negabat impietas, et divina beneficia diabolo deputabat². Unde taliter blasphemantes merito illam Domini exceperunt sententiam, qua ait : *Omne peccatum et blasphemia remittetur homini-*

1. Cf. Luc X, 19 : « Ecce dedi vobis potestatem calcandi super serpentes et scorpiones et super omnem virtutem inimici. »

notre esprit peut bien d'une certaine manière sentir à la fois et la vérité de l'unité et la vérité de la trinité, mais le langage est incapable de les exprimer en même temps.

3. Cette foi, bien-aimés, est donc enracinée dans nos cœurs, qui nous fait croire pour notre salut que toute la Trinité prise ensemble est une seule puissance, une seule majesté, une seule substance, indistincte en son action, inséparable en son amour, sans différence en son pouvoir, toute en même temps remplissant tout, toute en même temps contenant tout : ce qu'est, en effet, le Père, le Fils l'est aussi, et l'Esprit-Saint l'est également ; la parfaite divinité ne peut être en nul d'entre eux ou plus grande ou plus petite, mais il faut la reconnaître dans les trois Personnes en sorte que la Trinité soit incompatible avec la solitude et que leur égalité sauvegarde l'unité.

Tenant ferme cette foi, bien-aimés, ne doutons pas que, lorsque l'Esprit-Saint, au jour de la Pentecôte, remplit les disciples du Seigneur, ce ne fut pas un début dans le don, mais une largesse qui s'ajouta à d'autres : les patriarches et les prophètes, et les prêtres et tous les saints qui vécurent dans les temps anciens ont été, en effet, nourris du même Esprit sanctifiant : sans cette grâce, aucun rite sacré n'a jamais été institué, aucun mystère célébré : la vertu des charismes a toujours été la même, encore que la mesure des dons ait été différente.

4. Les bienheureux apôtres eux-mêmes, avant la Passion du Seigneur, n'étaient pas davantage privés du Saint-Esprit, pas plus que la vertu de cette puissance n'était absente des œuvres du Sauveur. Et lorsqu'il donnait aux disciples le pouvoir de guérir les maladies et celui de chasser les démons¹, il leur accordait certes la force de cet Esprit dont l'impiété des Juifs, attribuant au diable les bienfaits divins, niait qu'il usât pour commander aux esprits immondes². Aussi méritaient-ils de s'attirer pour de tels blasphèmes cette sentence du Seigneur : « Tout péché et

2. Cf. *Ibid.* XI, 15.

Léon le Grand. III.

bus ; Spiritus autem blasphemia non remittetur hominibus. Et quicumque dixerit verbum contra Filium hominis, remittetur ei ; qui autem dixerit contra Spiritum sanctum, non remittetur ei neque in hoc saeculo, neque in futuro ¹. Unde manifestum est peccatorum remissionem sine Spiritus sancti advocazione non fieri, nec quemquam sine illo, sicut expedit, ingemiscere, aut sicut oportet, orare, dicente Apostolo : *Quid enim oremus sicut oportet, nescimus ; sed ipse Spiritus postulat pro nobis gemitibus inenarrabilibus* ² ; et : *Nemo potest dicere Dominum Jesum, nisi in Spiritu sancto* ³ : quo vacuari nimis exitiabile est nimisque mortiferum, quia numquam veniam meretur, qui ab intercessore deseritur.

Omnes igitur, dilectissimi, qui in Dominum Jesum crediderant, infusum sibi habebant Spiritum sanctum, et remittendorum peccatorum etiam tunc apostoli acceperant potestatem, quando post resurrectionem suam Dominus insufflavit, et dixit : *Accipite Spiritum sanctum : quorum remiseritis peccata, remittentur eis ; et quorum retinueritis, retinebuntur* ⁴. Sed illi perfectioni, quae erat discipulis conferenda, major gratia et abundantior inspiratio servabatur, per quam et quae nondum acceperant sumerent, et excellentius possent habere quae sumpserant. Propter quod Dominus dicebat : *Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis illa portare modo. Cum autem venerit Spiritus veritatis, ille diriget vos in omnem veritatem. Non enim loquetur a semetipso, sed quae audierit loquetur, et futura annuntiabit vobis. Ille me clarificabit, quia de meo accipiet et annuntiabit vobis* ⁵.

5. Quid ergo est quod Dominus promittens disci-

1. Matth. XII, 31-32.

2. Rom. VIII, 26.

blasphème sera remis aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis. Et si quelqu'un dit une parole contre le Fils de l'homme, cela lui sera remis ; mais s'il parle contre l'Esprit-Saint, cela ne lui sera remis ni en ce monde ni en l'autre ¹. » D'où il ressort manifestement que le pardon des péchés ne se fait pas sans l'assistance de l'Esprit-Saint et que personne ne peut sans lui gémir comme il convient ni prier comme il faut, ainsi que le dit l'Apôtre : « Nous ne savons que demander pour prier comme il faut ; mais l'Esprit lui-même intercède pour nous en des gémissements ineffables ² » ; et encore : « Nul ne peut dire : Jésus est Seigneur, que sous l'action de l'Esprit-Saint ³. » Être sans lui est ce qu'il y a de plus mortel et de plus funeste, car celui-là ne saurait jamais obtenir le pardon, que son avocat abandonne.

Tous ceux donc, bien-aimés, qui avaient cru dans le Seigneur Jésus avaient l'Esprit-Saint répandu en eux, et les Apôtres avaient encore reçu le pouvoir de remettre les péchés lorsque, après sa résurrection, le Seigneur avait soufflé sur eux en disant : « Recevez l'Esprit-Saint : ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront remis ; ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus ⁴. » Mais la perfection qui devait être conférée aux disciples appelait une grâce plus haute et une effusion plus abondante, pour qu'ils pussent recevoir ce qui ne leur avait pas encore été donné et avoir plus excellemment ce qu'ils avaient déjà reçu. Aussi le Seigneur leur disait-il : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité toute entière ; car il ne parlera pas de lui-même ; mais tout ce qu'il entendra, il le dira et il vous annoncera les choses à venir. Il me glorifiera, car c'est de mon bien qu'il prendra pour vous en faire part ⁵. »

5. Mais si le Seigneur avait déjà dit à ses disciples :

3. I Cor. XII, 3.

4. Jean XX, 22.

5. Ibid. XVI, 12-14.

pulis Spiritum sanctum, qui jam dixerat : *Omnia quae audivi a Patre meo, nota feci vobis*¹ : *Adhuc inquit, multa habeo vobis dicere, sed non potestis illa portare modo. Cum autem venerit Spiritus ille veritatis, ille vos diriget in omnem veritatem*² ? Numquid sese Dominus inferioris scientiae volebat intelligi, aut minus aliquid quam Spiritum sanctum a Patre didicisse ? cum ipse sit Veritas, et nihil Pater dicere, nihil Spiritus possit docere sine Verbo, ideoque dictum sit : *De meo accipiet* : quoniam quod accipit Spiritus, Patre dante, dat Filius. Non itaque alia insinuanda erat veritas, nec alia praedicanda doctrina ; sed oportebat capacitatem eorum qui docebantur augeri, et multiplicari constantiam illius caritatis quae omnem formidinem foras mitteret³, et furorem persequentium non timeret. Quod utique apostoli, posteaquam Spiritus sancti nova abundantia sunt repleti, ardentius velle et efficacius posse coeperunt, proficientes a praeceptorum scientia ad tolerantiam passionum : ut sub nulla jam tempestate trepidantes, fluctus saeculi et elationes mundi fide supergrediente calcarent, et morte contempta, omnibus gentibus Evangelium veritatis inferrent.

6. Quod vero addidit Dominus, dicens : *Quaecumque audierit loquetur, et futura annuntiabit vobis*, non segni intellectu, dilectissimi, nec transitorio accipiamus au-

1. Jean XV, 15.

2. S. AUGUSTIN pose la même question pour y répondre d'une manière analogue : « Nam et mori pro Christo nondum erant idonei tunc Apostoli, quibus dicebat : Non potestis me sequi modo... Et tamen postea et viri et mulieres, pueri et puellae, juvenes et virgines, seniores cum junioribus innumerabiles martyrio coronati sunt » (*Tract. in Joannis Evang. XCVI, 1 ; P. L. XXXV, 1874*). Puis, après avoir recommandé la pratique de la charité pour pouvoir connaître cette vérité tout entière que l'Esprit-Saint révèle, il met ses auditeurs en garde contre les hérétiques qui prétendent en être les dépositaires ; sans les nommer, il vise les Manichéens, car il termine ainsi, en des termes qui font penser à S. Léon : « Quae cum ita sint,

« Tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître¹ », d'où vient donc qu'il leur dit maintenant, en leur promettant l'Esprit-Saint : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant. Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité tout entière² » ? Le Seigneur voulait-il donner à entendre que sa science à lui était inférieure, ou qu'il avait appris du Père moins que l'Esprit-Saint ? Et cependant il est lui-même la Vérité, et le Père ne peut rien dire, l'Esprit rien enseigner sans le Verbe, et c'est pourquoi il est dit : « Il prendra de mon bien. » Ce que reçoit l'Esprit, en effet, le Père le donne, et le Fils le donne à son tour. Aussi bien ne s'agissait-il pas d'enseigner une autre vérité, de prêcher une autre doctrine ; mais il fallait que fût augmentée la capacité de ceux qui allaient être instruits, et que fût décuplée la fermeté de cette charité qui devrait bannir toute crainte³ et ne pas redouter la fureur des persécuteurs. Cela, les apôtres, une fois remplis de nouveau et avec abondance de l'Esprit-Saint, commencèrent à le vouloir avec plus d'ardeur et à le pouvoir plus efficacement, passant de la connaissance des préceptes au support effectif des tourments : sans trembler devant aucune tempête, ils devinrent capables de fouler d'un pied affermi par la foi, les flots du siècle et les remous du monde, et, méprisant la mort, d'apporter à toutes les nations l'évangile de la vérité.

6. Cependant les mots que le Seigneur ajouta : « Tout ce qu'il entendra, il le dira et il vous annoncera les choses à venir », gardons-nous, bien-aimés, de les entendre sans chercher à les comprendre et comme

dilectissimi, moneo vos in caritate Christi, ut seductores caveatis impuros et obscenae turpitudinis sectas, de quibus ait Apostolus : Quae autem occulte fiunt ab istis, turpe est et dicere ; ne cum horrendas immunditias docere coeperint, quas humanae aures qualescumque sint portare non possunt, dicunt ipsa esse quae Dominus ait : Adhuc multa habeo vobis dicere, sed non potestis portare modo ; et per Spiritum sanctum asserant fieri ut possint illa immunda et nefanda portari » (*Ibid. 1876*). On voit que le mouvement de la pensée est le même chez S. Léon, qui s'est certainement inspiré de ce traité pour composer le présent sermon.

3. Cf. I Jean IV, 18 : « Perfecta caritas foras mittit timorem. »

ditu. Praeter alias enim Veritatis locutiones quibus Manichaeorum confutatur impietas, hac apertissime sententia totum sacrilegae falsitatis dogma prosternitur. Nam ut magnum quemdam atque sublimem sequi viderentur auctorem, in magistro suo Mane sanctum apparuisse Spiritum crediderunt, promissumque a Domino Paraclatum non prius venisse quam hic infelicium deceptor oriretur : in quo ita Spiritus Dei manserit, ut non aliud fuerit Manes ipse quam spiritus qui per ministerium corporeae vocis et linguae discipulos suos in omnem induceret veritatem, et numquam cognita praeteritorum secreta saeculorum reseraret ¹. Quod quam falsum quamque sit vanum, ipsa evangelicae praedicationis declarat auctoritas. Manes ergo minister falsitatis diabolicae, et conditor superstitionis obscenae eo tempore damnandus innotuit, quo post resurrectionem Domini ducentesimus et sexagesimus annus impletus est, Probo imperatore Paulinoque consulibus ², cum octava jam in Christianos persecutio desaeviet, et innumera martyrum millia ipsis suis victoriis probavissent impletum esse quod Dominus promiserat, dicens : *Cum autem tradent vos, nolite cogitare quomodo aut quid loquamini. Dabitur enim vobis in illa hora quid loquamini. Non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus Patris vestri qui loquitur in vobis* ³.

7. Non ergo potuit promissio Domini per tot aeta-

1. Cette prétention est confirmée par les *Acta Archelai*, écrit manichéen du début du IV^e siècle ; on y lit ces propos mis dans la bouche de Mani : « Sum quidem ego Paracletus qui ab Jesu mitti praedictus sum ad arguendum mundum de peccato et de iudicio et de iustitia, sicut et qui ante me missus est Paulus ex parte scire et ex parte prophetae » se dixit, mihi reservans quod perfectum est » (XV, 3-4, édit. C. H. Beeson, p. 23). Dans le même sens, S. AUGUSTIN, *Contra Faustum*, XXXII, 16-19 ; CSEL 25, p. 775 et s.

2. S. Léon suit à peu près la chronologie de Prosper d'Aquitaine qui

en passant. Car, outre d'autres paroles de la Vérité qui réfutent l'impiété des Manichéens, cette déclaration met très évidemment à bas toute leur doctrine fautive et sacrilège. Voulant, en effet, se donner l'air de suivre un chef grand et sublime, ils ont cru que le Saint-Esprit était apparu dans leur maître Manès, et que le Paraclét promis par le Seigneur n'était pas venu tant que n'avait pas paru cet homme fait pour abuser les malheureux : l'Esprit de Dieu aurait si bien habité en lui que Manès lui-même n'aurait été rien d'autre que l'Esprit conduisant ses disciples vers la vérité tout entière par le moyen d'une voix et d'une langue corporelles, et leur découvrant des secrets que les siècles passés n'avaient jamais connus ¹. L'autorité même de la prédication évangélique manifeste combien cela est faux et vain. Manès, instrument de mensonge au service du diable et auteur d'une superstition obscène, se fit donc connaître, digne objet de condamnation, deux cent soixante ans après la résurrection du Seigneur, sous le consulat de l'empereur Probe et de Paulin ², alors que la huitième persécution sévissait déjà contre les chrétiens et que des milliers et des milliers de martyrs avaient rendu manifeste par leurs victoires mêmes l'accomplissement de cette promesse du Seigneur : « Quand on vous livrera, ne cherchez pas avec inquiétude comment parler ou que dire : ce que vous aurez à dire vous sera donné sur le moment, car ce n'est pas vous qui parlerez, mais l'Esprit de votre Père qui parlera en vous » ³.

7. La réalisation de la promesse du Seigneur n'a

place le consulat de Probe et Paulin (277) deux cent cinquante ans après la Passion (au lieu de deux cent soixante chez S. Léon, qu'un manuscrit d'Oxford a d'ailleurs cru devoir corriger en écrivant en marge CCL ; cf. P. L. LIV, 409, note a). En cette même année, Prosper mentionne : « Insana Manichaeorum heresis orta », par l'œuvre de « Manis, Manichaeis quidam auctor dementissimi dogmatis » (*Prosperi Chronicon, Monum. Germ. Histor. Auct. antiquis*. IX). Pas plus que S. Léon, il ne distingue entre la persécution de Valérien (256) et celle d'Aurélien (270-276), d'ailleurs rapidement interrompue par la mort de cet empereur. Pour lui, c'est la huitième persécution, et celle de Dioclétien sera la neuvième et dernière. S. Augustin et Orose distinguent les deux persécutions et arrivent ainsi au total de dix.

3. Matth. X, 19-20.

tum intervalla differri, nec ille Spiritus veritatis, quem mundus non accepit impiorum ¹, ita septiformem illam donorum suorum continuit largitatem, ut tot Ecclesiae generationes sua inspiratione fraudaret, donec prodigiosus turpium mendaciorum signifer nasceretur, cui nec hoc quidem tribui potest, quod vel exiguam divinae inspirationis acceperit portionem : quoniam et hic de illa mundi exstitit parte, quae non potest Spiritum veritatis accipere. Repletus enim spiritu diaboli, Spiritui restitit Christi ²; et cum sanctis Dei hoc Paracliti doctrina contulerit, ut futura praedicerent, hic ne falsitates ejus ipse rerum processus argueret, sacrilegarum impudentiam fabularum in praeteritas retorsit aetates. Et quasi nihil nos de sempiternitate Creatoris, nihil de ordine creaturae ³ lex sancta et divinitus inspirata propheta docuisset, in contumeliam Dei et in omnium bene conditarum ⁴ injuriam naturarum, compugnantia mendaciorum monstra contextuit. Quibus tandem suas insinuaturus erat insanias, nisi multum insipientibus et nimium a lumine veritatis aversis, qui sive per ignorantiae caecitatem, sive per turpitudinis appetitum, ad illa non sacra, sed execramenta ⁵ perveniunt, quae propter communem verecundiam non sunt nostro sermone promenda, cum jam abundantissime ipsorum sint confessione patefacta ⁶?

8. Nulli ergo vestrum, dilectissimi, suadeatur quod tantae impietatis auctorem Spiritus sanctus aliqua ex parte dignatus sit. Nihil ad istum prorsus de illa vir-

1. Cf. Jean XIV, 17 : « Spiritum veritatis, quem mundus non potest accipere. »

2. Cf. Actes VII, 51, où il s'agit des Juifs dans le discours d'Étienne.

3. Les manichéens rejetaient l'autorité de la Loi et des Prophètes, les attribuant à l'inspiration du diable. Dans les *Acta Archelai*, déjà cités (XV, 9-10; édit. C. H. Beeson, p. 24-25), Mani est censé dire : « Ea quae in prophetis et lege scripta sunt ipsi (Satanac) ascribenda sunt; ipse est enim qui

donc pu être différée pendant une si longue période, et cet Esprit de vérité, que n'a pas reçu le monde des impies ¹, n'a pas retenu l'abondance septiforme de ses dons, privant ainsi de son inspiration tant de générations de l'Église, jusqu'à ce que naquît le héraut montrueux de ces mensonges éhontés : on ne peut même pas accorder à celui-ci qu'il ait reçu la plus petite part d'inspiration divine, car lui aussi appartenait à cette portion du monde qui ne peut recevoir l'Esprit de vérité. Rempli, en effet, de l'esprit du diable, il résista à l'Esprit du Christ ²; et, tandis que l'enseignement du Paraclét donne aux saints de Dieu de prédire l'avenir, lui, de peur que le cours même des événements ne témoignât de ses mensonges, retourna sur les âges passés l'impudence de ses inventions sacrilèges. Et, comme si la loi sainte et la prophétie divinement inspirée ne nous avaient rien appris de l'éternité du Créateur, rien de l'ordre de la création ³, il tissa les énormités contradictoires de ses mensonges, faisant injure à Dieu et à toutes les natures créées selon le bien ⁴. A qui enfin allait-il enseigner ses insanités, sinon à des gens remplis de folie et tournant le dos à la lumière de la vérité, qui, aveuglés par l'ignorance, ou assoiffés d'ignominie, en viennent à des choses non pas sacrées, mais exécrables ⁵, à des choses dont la pudeur générale nous empêche de parler, d'autant que leur propre confession les a surabondamment fait connaître ⁶?

8. Qu'on ne fasse donc accroire à personne d'entre vous, bien-aimés, que l'Esprit-Saint ait honoré d'une manière quelconque l'auteur d'une telle impiété. Rien assurément n'est parvenu à cet homme de cette puis-

in prophetis tunc locutus est, plurimas eis de Deo ignorantias suggerens et tentationes et concupiscentias. »

4. Cf. Gen. I, 31.

5. S. AUGUSTIN écrit de même à propos des Manichéens et de leurs pratiques avouées par eux : « Hoc non sacramentum, sed execramentum... confessi sunt. » (*De haeresibus ad Quodvultdeum*, XLVI; P. L. XLII, 36).

6. Le procès des manichéens de Rome se place en octobre 443. S. Léon fait ici allusion à leurs aveux récents, ce qui permet de dater ce sermon de la Pentecôte 444. C'est dans le sermon XVI (5^e pour le jeûne de décembre) que S. Léon a fait le récit du procès (P. L. LIV, 178-179).

tute pervenit, quam Ecclesiae suae Christus et promisit et misit. Dicente enim beato apostolo Joanne : *Spiritus nondum erat datus, quia Jesus nondum erat clarificatus* ¹ : Domini ascensio dandi Spiritus fuit ratio, quem ille necesse est ut neget datum, qui ad consessum paternae dexteræ verum in Christo hominem negat esse proventum. Nos autem, dilectissimi, ad beatam aeternitatem et animae et carnis per regenerationem sancti Spiritus adoptati, sacratissimum diei istius festum rationabili obsequio ² et casta laetitia celebremus, confidentes cum beato Paulo apostolo, quod Dominus Jesus Christus *ascendens in altum, captivam duxit captivitatem, dedit dona hominibus* ³ : ut Evangelium Dei per omne humanae vocis eloquium praedicetur, *et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris* ⁴.

9. Ad praesentem autem solemnitatem, dilectissimi, etiam illa nobis est adjicienda devotio, ut jejunium quod ex apostolica traditione ⁵ subsequitur celebremus, quia et hoc inter magna sancti Spiritus dona numerandum est, quod nobis adversum illecebras carnis et insidias diaboli jejuniorum sunt collata praesidia, quibus omnes tentationes Deo adjuvante vincamus. Quarta igitur et sexta feria jejunemus ; sabbato autem apud beatum Petrum apostolum vigiliis celebremus, patrocinante eodem orationibus nostris, ut in omnibus misericordiam Dei obtinere mereamur, per Dominum nostrum Jesum Christum viventem et regnantem cum Patre et Spiritu sancto in saecula saeculorum. Amen.

1. Jean VII, 39.

2. Cf. Rom. XII, 1 ; réminiscence du « rationabile obsequium vestrum ».

3. Eph. IV, 8,

4. Philip. II, 11.

5. S. Léon avait déjà rattaché aux Apôtres le jeûne quadragésimal (cf.

sance que le Christ a promise et envoyée à son Église. Si le bienheureux apôtre Jean a dit : « L'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié ¹ », l'ascension du Seigneur fut la raison du don de l'Esprit ; or il faut bien que celui-là nie un tel don, qui nie que soit monté s'asseoir à la droite du Père l'homme véritable qui était dans le Christ. Pour nous, bien-aimés, qui avons reçu la grâce de l'adoption par la régénération dans l'Esprit-Saint, en vue de la bienheureuse éternité et de l'âme et du corps, célébrons par un hommage spirituel ² et par une pieuse allégresse la très sainte fête de ce jour ; proclamons avec le bienheureux apôtre Paul que le Seigneur Jésus-Christ, « montant dans les hauteurs, a emmené captive notre captivité et a donné des dons aux hommes ³ » ; afin que toute voix humaine annonce l'Évangile de Dieu et que « toute langue proclame que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père ⁴ ».

9. Mais, à la solennité d'aujourd'hui, bien-aimés, il faut ajouter aussi une pratique de dévotion qui nous vient de la tradition apostolique ⁵, à savoir la célébration d'un jeûne ; parmi les grands dons du Saint-Esprit, il faut, en effet, compter le secours des jeûnes qui nous est accordé pour combattre les séductions de la chair et les pièges du diable, et pour vaincre ainsi, Dieu aidant, toutes les tentations. Jeûnons donc mercredi et vendredi ; et samedi, célébrons les vigiles auprès du bienheureux apôtre Pierre qui donnera son patronage à nos prières, afin qu'en toutes choses nous méritions d'obtenir la miséricorde de Dieu, par notre Seigneur Jésus-Christ qui vit et règne avec le Père et l'Esprit-Saint dans les siècles des siècles. Amen.

6^e sermon sur le Carême, 2 ; S. C. 49, p. 57 ; 9^e sermon, *idem*, 1, p. 70) ; il fait aussi remonter à eux l'institution du jeûne des Quatre-Temps de Pentecôte (cf. les 1^{er}, 2^e et 4^e sermons sur le jeûne de Pentecôte ; P. L. LIV, 415 ss). Mais il est curieux de noter qu'il considère les jeûnes des Quatre-Temps de septembre et de décembre comme une pratique de l'Ancien Testament reprise par le nouveau, sans faire mention d'une initiative apostolique (cf. par exemple sermon XV, 2, 4^e pour le jeûne de décembre, *ibid.* 175 ; sermon XC, 1, 5^e pour le jeûne de septembre, *ibid.* 447).

64

(LXXVII)

DE PENTECOSTE SERMO III

1. Hodiernam, dilectissimi, festivitatem toto terrarum orbe venerabilem ¹, ille sancti Spiritus consecravit adventus, qui post resurrectionem Domini quinquagesimo die in apostolos populumque credentium, sicut sperabatur, influxit. Sperabatur autem, quia illum Dominus Jesus sponderat affuturum, non ut tunc primum esse sanctorum habitator inciperet, sed ut sacrata sibi pectora et ferventius accenderet, et copiosus inundaret ; cumulans sua dona, non inchoans, nec ideo novus opere, quia ditior largitate. Numquam enim ab omnipotentia Patris et Filii, Spiritus sancti est discreta majestas ; et quidquid in dispositione omnium rerum agit divina moderatio, ex totius venit providentia Trinitatis. Una est ibi benignitas misericordiae, una censura justitiae ; nec aliquid est in actione divisum, ubi nihil est in voluntate diversum. Quae ergo illuminat Pater, illuminat Filius, illuminat Spiritus sanctus ; cumque alia sit persona missi, alia mittentis, alia promittentis ², simul nobis et unitas manifestatur et Trinitas : ut essentia habens aequali-

1. Ce début n'est pas sans rappeler la Préface de la Pentecôte au Missel romain : « Quapropter profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat. »

2. La traduction française ne peut rendre le jeu de mots latin sur le verbe *mitto* : l'Esprit-Saint est *missus*, le Père *mittens*, le Fils est *promittens*.

64

(LXXVII)

TROISIÈME SERMON SUR LA PENTECOTE

SOMMAIRE. — 1. La Pentecôte inaugure une nouvelle présence du Saint-Esprit dans le monde. Unité et trinité en Dieu. — 2. Les trois Personnes divines se sont partagé l'œuvre de notre rédemption. — 3. Sauvegarder cependant l'unité dans notre conception de la Trinité. — 4. Ne penser de Dieu rien de matériel. — 5. Le Christ est un avec le Père et en même temps inférieur au Père. — 6. Égalité des trois Personnes dans la Trinité.

1. La fête d'aujourd'hui, bien-aimés, digne que toute la terre l'entoure de vénération ¹, a été consacrée par la venue du Saint-Esprit, de cet Esprit qui, cinquante jours après la résurrection du Seigneur, envahit, comme ils l'espéraient, les apôtres et la foule des fidèles. Ils l'espéraient, car le Seigneur Jésus avait promis sa venue : non pas qu'il dût commencer alors d'habiter pour la première fois dans les saints, mais il allait embraser plus ardemment et inonder plus abondamment les cœurs à lui consacrés ; il allait mettre le comble à ses dons, bien loin de les inaugurer, et s'il se montrait plus prodigue de ses biens, il ne commençait pas pour autant son œuvre. Jamais, en effet, la majesté du Saint-Esprit n'a été séparée de la toute-puissance du Père et du Fils ; tout ce que fait le gouvernement divin dans la conduite de l'univers, vient de la providence de toute la Trinité. Une seule miséricorde y exerce la bonté, une seule justice la correction ; nulle division ne sépare l'action là où il n'y a pas de distinction dans la volonté. Ce qu'illumine le Père, le Fils donc l'illumine, l'Esprit-Saint l'illumine ; la personne de l'envoyé étant autre, autre celle de Celui qui envoie, autre celle de Celui qui promet ², l'unité et la trinité nous sont ainsi manifestées ensemble et nous comprenons que l'essence divine pos-

tatem, et non recipiens solitudinem, et ejusdem substantiae, et non ejusdem intelligatur esse personae.

2. Quod ergo salva cooperatione inseparabilis Deitatis, quaedam Pater, quaedam Filius, quaedam proprie Spiritus sanctus exequitur, nostrae redemptionis dispositio, nostrae salutis est ratio. Si enim homo ad imaginem et similitudinem Dei factus in suae honore naturae mansisset, nec diabolica fraude deceptus a lege sibi posita per concupiscentiam deviasset ¹, Creator mundi creatura non fieret; neque aut sempiternus temporalitatem subiret, aut aequalis Deo Patri Filius Deus formam servi et similitudinem carnis peccati ² assumeret. Sed quia *invidia diaboli mors introivit in orbem terrarum* ³, et aliter solvi captivitas humana non potuit, nisi causam nostram ille susciperet, qui sine majestatis suae damno et verus homo fieret, et solus peccati contagium non haberet; divisit sibi opus nostrae reparationis misericordia Trinitatis; ut Pater propitiaretur, Filius propitiaret, Spiritus sanctus igniret. Oportebat enim ut etiam salvandi aliquid pro se agerent, et conversis ad Redemptorem cordibus, ab inimici dominatione discederent: quoniam, sicut Apostolus ait, *misit Deus Spiritum Filii sui in corda nostra clamantem, Abba Pater* ⁴. *Ubi autem Spiritus Domini, ibi libertas* ⁵. Et, *Nemo potest dicere Dominum Jesum, nisi in Spiritu sancto* ⁶.

3. Si ergo duce gratia, dilectissimi, fideliter sapienterque noscamus quid Patri, quid Filio, quid Spiritui sancto in reparatione nostra proprium quidve commune sit, ea quae pro nobis humiliter et corporaliter

1. Cf. Sag. Sir. XVIII, 30: « Post concupiscentias tuas non eas. »

2. Cf. Rom. VIII, 3.

3. Sagesse II, 24.

4. Gal. IV, 6.

5. II Cor. III, 17.

sède l'égalité sans admettre la solitude et qu'elle est d'une même substance sans être d'une même personne.

2. L'activité commune de l'inséparable Divinité étant donc sauve, s'il y a des œuvres que le Père, d'autres que le Fils, d'autres que l'Esprit-Saint exécutent en propre, c'est là une disposition en vue de notre rédemption, un dessein pour notre salut. Si, en effet, l'homme créé à l'image et ressemblance de Dieu était demeuré dans la condition glorieuse de sa nature, s'il ne s'était pas laissé tromper par la fourberie du diable pour s'égarer à la suite de sa convoitise ¹, loin de la loi qui lui avait été imposée, le Créateur du monde ne se serait pas fait créature et l'Éternel ne se serait pas soumis au temps, pas plus que le Fils, égal à Dieu son Père et Dieu lui-même, n'aurait assumé la condition de l'esclave et la ressemblance de la chair du péché ². Mais, « par l'envie du diable, la mort est entrée dans le monde ³ »: l'humanité ne pouvait être libérée de l'esclavage que si notre cause était prise en main par Celui qui, sans détriment pour sa majesté, deviendrait homme en toute vérité en même temps qu'il échapperait à la contagion du péché. C'est pourquoi la miséricordieuse Trinité se partagea l'œuvre de notre restauration: le Père en agréant le sacrifice, le Fils en l'offrant, l'Esprit-Saint en y portant le feu. Il fallait, en effet, que ceux qui devaient être sauvés fissent aussi quelque chose pour eux-mêmes, et, tournant leur cœur vers le Rédempteur, brisassent avec la tyrannie de l'ennemi: car, selon ces paroles de l'Apôtre, « Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie: Abba, Père ⁴! ». « Où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté ⁵ »; et « nul ne peut dire: Jésus est le Seigneur, que sous l'action de l'Esprit-Saint ⁶. »

3. Si donc, bien-aimés, conduits par la grâce, nous savons d'après la foi et la raison ce qui, dans l'œuvre de notre restauration, revient en propre au Père, ce qui revient au Fils, ce qui revient à l'Esprit-Saint, et

6. I Cor. XII, 3.

gesta sunt ita procul dubio suscipiemus, ut nihil indignum de una atque eadem Trinitatis gloria sentiamus. Quamvis enim nulla mens ad cogitandum de Deo, nulla ad loquendum lingua sufficiat, tamen quantumcumque illud est quod humano intellectu de essentia paternae Deitatis attingitur, nisi unum atque idem est, cum vel de Unigenito ejus, vel de Spiritu sancto cogitatur, non pie sapitur, sed nimis carnaliter caligatur, et ipsum quod de Patre congruenter sentiri videbatur, amittitur : quia de tota Trinitate receditur, si in ea unitas non tenetur. Nulla autem ratione vere est unum quod aliqua est inaequalitate diversum.

4. Cum igitur ad confitendum Patrem, et Filium, et Spiritum sanctum aciem mentis intendimus, procul ab animo formas visibilium rerum et aetates temporalium naturarum, procul corpora locorum et loca corporum repellamus. Discedat a corde quod spatio extenditur, quod fine concluditur, et quidquid nec semper ubique, nec totum est. Cogitatio de Deitate Trinitatis concepta nihil per distantiam intelligat, nihil per gradus quaerat : ac si quid dignum de Deo senserit, nulli hoc ibi audeat negare personae, tamquam honorificentius Patri ascribat, quod Filio Spirituique non tribuat. Non est pietas Unigenito praeferre Genitorem ; Filii contumelia Patris injuria est ; quod uni demitur utrique detrahitur. Nam cum illis et sempiternitas sit communis et Deitas, nec omnipotens Pater, nec incommutabilis aestimatur, si aut minorem se genuit, aut quem non habuit, habendo profecit ¹.

5. Dicit quidem Dominus Jesus discipulis suis, sicut evangelica lectione recitatum est : *Si diligeretis me, gauderetis utique, quia ad Patrem vado, quia Pater ma-*

1. C'était la position d'Arius.

ce qui leur est commun, admettons sans l'ombre d'un doute ce qui a été accompli pour nous dans l'humilité et dans la chair, mais sans pour autant penser rien qui soit indigne de la gloire de l'unique et indivisible Trinité. Il est vrai, aucune intelligence n'est en mesure de bien penser de Dieu, aucune langue d'en bien parler ; pourtant, quelque haute que soit la notion à laquelle puisse atteindre l'esprit humain concernant l'essence de Dieu le Père, celle-ci doit être pensée identiquement et indistinctement tant de son Fils unique que de l'Esprit-Saint ; sinon, loin d'avoir des sentiments conformes à la piété, on serait aveuglé par des vues trop charnelles et on perdrait cela même qu'on avait paru juger convenablement du Père : on s'éloigne, en effet, de toute la Trinité si l'on n'y maintient pas l'unité ; or, en aucune façon, n'est vraiment un ce que diversifie quelque inégalité.

4. Lors donc que la pointe de notre esprit s'applique à reconnaître le Père, le Fils et l'Esprit-Saint, rejetons loin de notre âme les formes des choses visibles et la caducité des natures soumises au temps, rejetons l'idée de corps liés à des lieux et de lieux nécessaires aux corps. Éloignons de notre cœur ce qui s'étend dans l'espace, ce qu'un terme bornerait, et tout ce qui n'est pas toujours et tout entier partout. Que notre conception touchant la divine Trinité ne comporte rien qui fasse appel à la distance, n'aille pas y chercher des degrés, et, si elle a quelque sentiment digne de Dieu, qu'elle n'ait pas la présomption de le refuser à l'une des Personnes, comme si elle jugeait plus honorable d'inscrire au compte du Père ce qu'elle n'attribuerait pas au Fils et à l'Esprit. Ce n'est pas de la piété que de faire passer celui qui engendre avant l'unique engendré ; tout déshonneur infligé au Fils est une injure faite au Père ; ce qu'on supprime à l'un, on l'enlève à tous deux. Car, l'éternité et la divinité leur étant communes, on n'estime pas le Père tout-puissant ni immuable si on pense qu'il engendre un être inférieur à lui ou qu'il gagne quelque chose en ayant ce qu'il n'avait pas ¹.

5. Il est vrai, le Seigneur Jésus disait à ses disciples,

ior me est ¹; sed hoc illae aures, quae saepius audierunt : *Ego et Pater unum sumus* ²; et *qui me videt, videt et Patrem* ³; sine Deitatis accipiunt differentia, nec de illa hoc essentia intelligunt, quam sempiternam cum Patre et ejusdem naturae esse noverunt. Commendatur ergo etiam sanctis apostolis in incarnatione Verbi humana proventus, et qui denuntiato sibi Domini turbabantur abscessu, ad aeterna gaudia honoris sui incitantur augmento : *Si diligeretis me, inquit, gauderetis utique, quia vado ad Patrem*; hoc est, si perfecta scientia videretis quid vobis gloriae confertur per hoc quod ex Deo Patre genitus etiam ex homine matre sum natus, quod Dominus aeternorum, unus volui esse mortalium, quod visibilem me invisibilis praebui, quod formam servi in forma Dei sempiternus accepi, *Gauderetis, quia vado ad Patrem*. Vobis enim haec praestatur ascensio, et super omnes caelos ad Patris dexteram collocanda vestra in me humilitas elevatur. Ego autem, qui hoc sum cum Patre quod Pater est, individuus cum genitore permaneo, et sic ab illo ad vos veniens non recedo, quemadmodum et vos ad illum rediens non relinquo. Gaudete ergo, *quia vado ad Patrem, quia Pater major me est*. Univi enim vos mihi, et factus sum filius hominis, ut vos filii Dei esse possitis. Unde licet unus in utroque sim, tamen quo vobis conformor, Patre sum minor; quo autem a Patre non dividor, etiam meipso sum major. Natura itaque quae minor est Patre, vadat ad Patrem, ut ibi sit caro ubi semper est Verbum; et una Ecclesiae catholicae fides, quem secundum humanitatem non diffitetur minorem, secundum Deitatem credat aequalem.

1. Jean XIV, 28. Noter la mention de la péricope évangélique lue au cours de l'Office.

2. *Ibid.* X, 30.

3. *Ibid.* XIV, 9.

comme nous l'avons entendu lire à l'Évangile : « Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père, parce que le Père est plus grand que moi ¹. » Mais ceux qui ont souvent entendu cette autre parole : « Le Père et moi nous sommes un ² », ou bien celle-ci : « Qui m'a vu a vu le Père ³ », reçoivent la première sans conclure à une différence dans la Divinité et ne la comprennent pas de cette essence qu'ils savent être coéternelle au Père et de même nature que lui. C'est donc l'élévation de l'homme dans l'incarnation du Verbe qui est enseignée même aux saints apôtres : alors qu'ils étaient troublés par l'annonce du départ du Seigneur, celui-ci veut les élever aux joies éternelles en leur montrant l'accroissement de sa gloire : « Si vous m'aimiez, leur dit-il, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père. » C'est-à-dire si, par une parfaite connaissance, vous pouviez voir ce que vous confère de gloire le fait que, engendré de Dieu le Père, je suis aussi né d'une mère de votre race, que, Seigneur de l'éternité, j'ai voulu être l'un des mortels, que, invisible, je me suis montré visible, que, dans la condition de Dieu, j'ai pris la condition d'esclave, « vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père ». C'est pour vous, en effet, que s'accomplit cette montée, et c'est votre bassesse qui en moi est élevée plus haut que tous les cieux jusqu'à être placée à la droite du Père. Quant à moi, qui suis avec le Père ce que le Père est lui-même, je reste inséparable de celui qui m'a engendré; en venant jusqu'à vous, je ne m'éloigne pas de lui, de même qu'en retournant à lui, je ne vous quitte pas. Réjouissez-vous donc « de ce que je vais à mon Père, parce que le Père est plus grand que moi ». Je vous ai unis à moi et je suis devenu fils d'homme pour que vous puissiez être fils de Dieu. C'est pourquoi, tout en étant un dans l'un et l'autre, je suis pourtant inférieur au Père dans la mesure où je prends votre condition; mais, dans celle où je ne me sépare pas du Père, je suis même supérieur à moi. Que la nature donc qui est inférieure au Père aille au Père, afin que la chair soit là où toujours est le Verbe; et que l'unique foi de l'Église catho-

6. Contemnatur igitur, dilectissimi, vana et caeca versutia haereticae impietatis, quae sibi hujus sententiae scaeva interpretatione blanditur : ac dicente Domino : *Omnia quae habet Pater mea sunt* ¹, non intelligit se Patri demere quidquid Filio audet denegare, et ita in his quae humana sunt desipit, ut putet quod ideo Unigenito paterna defuerint, quia nostra suscepit. Non minuit in Deo misericordia potestatem, nec dilectae reconciliatio creaturae, sempiternae defectus est gloriae. Quae habet Pater, habet et Filius, et quae habet Pater et Filius, habet et Spiritus sanctus, quia tota simul Trinitas est unus Deus. Hanc autem fidem non terrena sapientia reperit, nec opinio humana persuasit, sed ipse unigenitus Filius docuit, ipse Spiritus sanctus instituit ; de quo nihil est aliter quam de Patre et Filio sentiendum. Quia licet non sit Pater, non sit Filius, non tamen est a Patre Filioque divisus ; et sicut propriam habet in Trinitate personam ², ita unam habet in Patris et Filii Deitate substantiam, omnia implentem, omnia continentem, et cum Patre et Filio universa moderantem, cui est honor et gloria in saecula saeculorum. Amen ³.

1. Jean XVI, 15.

2. Il faut noter l'expression : « *habet personam* », que nous traduisons imparfaitement : « il est une personne », et qui signifie proprement tenir un rôle au théâtre ; le sens primitif de *persona* est celui de personnage de théâtre, comme est celui de son équivalent grec *πρόσωπον*, employé lui aussi pour désigner les personnes dans la Trinité.

3. Ce sermon constitue un véritable « Compendium de Trinitate ». Tout y est dit, mais uniquement à partir du donné révélé, sans les développements spéculatifs auxquels un saint Augustin s'est livré. C'est d'abord l'unité d'action dans les opérations *ad extra*, bien que les « missions » différentes y spécifient les personnes (§ 1). Ces missions ont eu pour motif l'œuvre de notre salut, et pour raison la miséricorde de la Trinité qui s'en est partagé l'exécution (§ 2). Si, dans celle-ci, une des Per-

lique, sans nier qu'il soit inférieur selon l'humanité, le croie égal selon la divinité.

6. Méprisons donc, bien-aimés, la vaine et aveugle subtilité de l'hérésie, qui, dans son impiété, se flatte d'une interprétation maladroite de cette phrase ; le Seigneur ayant dit : « Tout ce qu'a le Père est à moi ¹ », elle ne comprend pas qu'elle enlève au Père tout ce qu'elle ose refuser au Fils, et elle s'égare en ce qui touche à son humanité en pensant que les perfections paternelles aient manqué au Fils unique du fait qu'il a pris ce qui est de nous. La miséricorde n'a pas diminué en Dieu la puissance, et la réconciliation d'une créature aimée n'entraîne pas une éclipse de sa gloire éternelle. Ce qu'a le Père, le Fils l'a pareillement, et ce qu'a le Père et le Fils, l'Esprit-Saint aussi le possède, car toute la Trinité ensemble est un Dieu unique. Or, cette foi, ce n'est pas la sagesse terrestre qui l'a découverte, ni une opinion humaine qui l'a fait accepter, mais c'est le Fils unique en personne qui l'a enseignée, c'est l'Esprit-Saint lui-même qui l'a établie, cet Esprit dont on ne doit pas penser autrement que du Père et du Fils. Encore qu'il ne soit pas le Père, qu'il ne soit pas le Fils, il n'est pourtant pas séparé du Père et du Fils ; et de même qu'il est dans la Trinité une personne distincte ², ainsi possède-t-il la substance unique qui est dans la divinité du Père et du Fils, substance qui remplit tout, qui contient tout et qui, avec le Père et le Fils, gouverne tout ; à qui appartiennent honneur et gloire dans les siècles des siècles. Amen ³.

sonnes a paru abaissée, rien de cette humiliation volontaire ne rejallit sur l'essence unique (§ 3), car cette essence divine échappe à toutes conditions de temps et d'espace, autant à l'égard de ce qui n'est pas elle qu'en elle-même, dans les rapports des Personnes entre elles (§ 4). Cependant une des Personnes est désormais unie à jamais à toute l'humanité, ayant inséparablement assumé une nature humaine intégrale (§ 5), sans avoir rien perdu pour cela de la nature unique qu'elle partage de toute éternité avec les deux autres Personnes dans l'unité de l'essence divine (§ 6).

**TABLE DE CONCORDANCE
DE L'ÉDITION BALLERINI-MIGNE (BM)
AVEC LA PRÉSENTE ÉDITION (PE)**

(L'astérisque * indique les sermons qui figurent dans ce troisième volume.)

BM	PE	BM	PE	BM	PE
I	82	XXXIII	14	LXV*	52
II	83	XXXIV	15	LXVI*	53
III	84	XXXV	16	LXVII*	54
IV	85	XXXVI	17	LXVIII*	55
V	86	XXXVII	18	LXIX*	56
VI	20	XXXVIII	19	LXX*	57
VII	21	XXXIX	26	LXXI*	58
VIII	22	XL	27	LXXII*	59
IX	23	XLI	28	LXXIII*	60
X	24	XLII	29	LXXIV*	61
XI	25	XLIII	30	LXXV*	62
XII	87	XLIV	31	LXXVI*	63
XIII	88	XLV	32	LXXVII*	64
XIV	89	XLVI	33	LXXVIII	65
XV	90	LXVII	34	LXXIX	66
XVI	91	XLVIII	35	LXXX	67
XVII	92	XLIX	36	LXXXI	68
XVIII	93	L	37	LXXXII	69
XIX	94	LI*	38	LXXXIII	70
XX	95	LII*	39	LXXXIV	71
XXI	1	LIII*	40	LXXXV	72
XXII	2	LIV*	41	LXXXVI	73
XXIII	3	LV*	42	LXXXVII	74
XXIV	4	LVI*	43	LXXXVIII	75
XXV	5	LVII*	44	LXXXIX	76
XXVI	6	LVIII*	45	XC	77
XXVII	7	LIX*	46	XCI	78
XXVIII	8	LX*	47	XCII	79
XXIX	9	LXI*	48	XCIII	80
XXX	10	LXII*	49	XCIV	81
XXXI	12	LXIII*	50	XCV	96
XXXII	13	LXIV*	51	XCVI	11

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	7
TEXTE DES SERMONS :	
Sur la Transfiguration, 1 sermon (38)..	14
Sur la Passion, 19 sermons (39-57)....	22
Sur la Résurrection, 2 sermons (58-59).	123
Sur l'Ascension, 2 sermons (60-61)....	135
Sur la Pentecôte, 3 sermons (62-64)...	144
Table de concordance de l'édition Ballerini- Migne avec la présente édition.....	163

*Une table des citations scripturaires
sera publiée à la fin du tome IV.*

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 7 FÉVRIER 1961
SUR LES PRESSES
DE PROTAT FRÈRES,
A MACON

NUMÉROS D'ORDRE : IMPRIMEUR, 5905 : ÉDITEUR, 5052
DÉPOT LÉGAL : 1^{er} TRIMESTRE 1961

SOURCES CHRÉTIENNES

LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942), et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition.

	NF
1bis. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : Vie de Moïse. J. Daniélou, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (1956).....	14,40
2bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Protreptique. C. Mondésert, S. J., prof. aux Fac. cath. de Lyon, avec la collaboration d'A. Plassart, prof. à la Sorbonne (1949).....	12,00
3. ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens. G. Bardy (trad. seule) (1943).....	Épuisé
4. NICOLAS CABASILAS : Explication de la divine Liturgie. S. Salaville, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (trad. seule) (1943).....	Épuisé
5bis. DIADOQUE DE PHOTICÉ : Œuvres spirituelles. E. des Places, S. J., prof. à l'Inst. biblique de Rome (1955).....	14,40
6. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : La création de l'homme. J. Laplace, S. J., et J. Daniélou, S. J. (trad. seule) (1944).....	Épuisé
7. ORIGÈNE : Homélie sur la Genèse. H. de Lubac, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon, et L. Doutreleau, S. J. (trad. seule) (1944).....	Épuisé
8. NICÉTAS STÉTHATOS : Le paradis spirituel. M. Chalendar, doct. ès lettres (1945).....	Épuisé
9. MAXIME LE CONFESSEUR : Centuries sur la charité. J. Pégon, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Fourvière (trad. seule) (1945).....	Épuisé
10. IGNAÇE D'ANTIOCHE : Lettres. — Lettre et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE. P.-Th. Camelot, O. P., prof. aux Fac. dominic. du Saulchoir (3 ^e édition, 1958).....	12,00
11. HIPPOLYTE DE ROME : La Tradition apostolique. B. Botte, O. S. B., au Mont-César (1946).....	Épuisé
12. JEAN MOSCHUS : Le Pré spirituel. M. J. Rouët de Journel, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Paris (trad. seule) (1946).....	Épuisé
13. JEAN CHRYSOSTOME : Lettres à Olympias. A. M. Malingrey, agt. de l'Université (1947).....	Épuisé
	Trad. seule 8,70
14. HIPPOLYTE : Commentaire sur Daniel. G. Bardy et M. Le-fèvre (1947).....	15,30
	Trad. seule 9,60

	NF
15. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Lettres à Sérapion . J. Lebon, prof. à l'Univ. de Louvain (trad. seule) (1947).....	8,40
16. ORIGÈNE : Homélie sur l'Exode . H. de Lubac, S. J., et J. Fortier, S. J. (trad. seule) (1947).....	10,50
17. BASILE DE CÉSARÉE : Traité du Saint-Esprit . B. Pruche, O. P. (1947).....	<i>Épuisé</i>
Trad. seule.....	10,50
18. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Discours contre les païens. De l'Incarnation du Verbe . P.-Th. Camelot, O. P. (1947).....	12,30
19. HILAIRE DE POITIERS : Traité des Mystères . P. Brisson, prof. à l'Univ. de Poitiers (1947).....	7,50
20. THÉOPHILE D'ANTIOCHE : Trois livres à Autolycus . J. Sender (1948).....	10,80
Trad. seule.....	7,20
21. ÉTHÉRIE : Journal de voyage . H. Pétré, prof. à Sainte-Marie de Neuilly (réimpression 1957).....	11,70
22. LÉON LE GRAND : Sermons , t. I. J. Leclercq, O. S. B., et R. Dolle, O. S. B., à Clervaux (1949).....	<i>Épuisé</i>
23. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Extraits de Théodote . F. Sagnard, O. P., prof. aux Fac. du Saulchoir (1948).....	<i>Épuisé</i>
24. PTOLÉMÉE : Lettre à Flora . G. Quispel, prof. à l'Univ. d'Utrecht (1949).....	<i>Épuisé</i>
25 bis. AMBROISE DE MILAN : Des sacrements. Des mystères . B. Botte, O. S. B.....	13,20
26. BASILE DE CÉSARÉE : Homélie sur l'Hexaéméron . S. Giet, prof. à l'Univ. de Strasbourg (1950).....	19,50
27. Homélie Pascales : t. I. P. Nautin, chargé de recherches au C.N.R.S. (1951).....	8,40
28. JEAN CHRYSOSTOME : Sur l'incompréhensibilité de Dieu . F. Cavallera, S. J., prof. à l'Inst. cath. de Toulouse, J. Daniélou, S. J., et R. Flacelière, prof. à la Sorbonne (1951).....	12,90
29. ORIGÈNE : Homélie sur les Nombres . J. Méhat, agr. de l'Univ. (trad. seule) (1951).....	21,00
30. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate I . C. Mondésert, S. J., et M. Caster, prof. à l'Univ. de Toulouse (1951).....	14,40
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique , t. I. G. Bardy (1952).....	17,40
32. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Job . R. Gillet, O. S. B., et A. de Gaudemaris, O. S. B., à Paris (1952).....	14,40
33. A Diognète . H.-I. Marrou, prof. à la Sorbonne (1952).....	11,70
34. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies , livre III. F. Sagnard, O. P. (1952).....	<i>Épuisé</i>
35. TERTULLIEN : Traité du baptême . F. Refoulé, O. P. (1952).....	5,70
36. Homélie Pascales , t. II. P. Nautin (1953).....	5,85

	NF
37. ORIGÈNE : Homélie sur le Cantique . O. Rousseau, O. S. B., à Chêvetogne (1954).....	6,30
38. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate II . P. Camelot, O. P., et C. Mondésert, S. J. (1954).....	10,80
39. LACTANCE : De la mort des persécuteurs . 2 volumes. J. Moreau, prof. à l'Université de la Sarre (1954).....	25,80
40. THÉODORE : Correspondance , t. I. Y. Azéma, agr. de l'Univ. (1955).....	7,80
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique , t. II. G. Bardy (1955).....	19,20
42. JEAN CASSIEN : Conférences , t. I. E. Pichery, O. S. B., à Wisques (1955).....	19,50
43. S. JÉRÔME : Sur Jonas . P. Antin, O. S. B., à Ligugé (1956).....	8,10
44. PHILOXÈNE DE MABBOUG : Homélie . E. Lemoine (trad. seule) (1956).....	21,00
45. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc , t. I. G. Tissot, O. S. B., à Quart Abbey (1957).....	21,00
46. TERTULLIEN : De la prescription contre les hérétiques . P. de Labriolle et F. Refoulé, O. P. (1957).....	9,60
47. PHILON D'ALEXANDRIE : La migration d'Abraham . R. Cadiou, prof. à l'Inst. cathol. de Paris (1957).....	6,00
48. Homélie Pascales , t. III. P. Nautin et F. Floëri (1957).....	7,80
49. LÉON LE GRAND : Sermons , t. II. R. Dolle, O. S. B. (1957).....	7,20
50. JEAN CHRYSOSTOME : Huit Catéchèses baptismales inédites . A. Wenger, A. A., de l'Inst. fr. des Ét. byz. (1957).....	16,50
51. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIE : Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques . J. Darrouzès, A. A. (1957).....	9,60
52. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc , t. II. G. Tissot, O. S. B. (1958).....	18,00
53. HERMAS : Le Pasteur . R. Joly (1958).....	19,50
54. JEAN CASSIEN : Conférences , t. II. E. Pichery, O. S. B. (1958).....	21,00
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique , t. III. G. Bardy (1958).....	17,50
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Deux apologies . J. Szymusiak, S. J. (1958).....	12,90
57. THÉODORE DE CYR : Thérapeutique des maladies helléniques . 2 volumes. P. Canivet, S. J. (1958).....	48,00
58. DENYS L'ARÉOPAGITE : La hiérarchie céleste . G. Heil, R. Roques, prof. à la Fac. de Théol. de Lille, et M. de Gandillac, prof. à la Sorbonne (1958).....	24,00
59. Trois antiques rituels du baptême . A. Salles, de l'Oratoire (1958).....	3,60
60. ALBERT DE RIEVAUX : Quand Jésus eut douze ans... Dom Anselm Hoste, O. S. B., à Steenbrugge et J. Dubois (1958).....	6,60
61. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Traité de la contemplation de Dieu . Dom J. Hourlier, O. S. B., à Solesmes (1959).....	8,40

	NF
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique . L. Froidevaux, prof. à l'Institut catholique de Paris. Nouvelle trad. sur l'arménien (trad. seule) (1959)..	9,60
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité . G. Salet, S. J., prof. à la Fac. de Théol. de Lyon-Fourvière. (1959).....	24,00
64. JEAN CASSIEN : Conférences , t. III. E. Pichery, O.S.B. (1959).	15,00
65. GÉLASE 1 ^{er} : Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien . G. Pomarès, D ^r en théol. (1960).....	13,80
66. ADAM DE PERSEIGNE : Lettres , t. I. J. Bouvet, sup ^r du grand séminaire du Mans (1960).....	10,50
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide . J. Scherer, prof. à l'Univ. de Besançon (1960).....	9,60
68. MARIUS VICTORINUS : Traité théologique sur la Trinité . P. Henry, S. J., prof. à l'Institut catholique de Paris, et P. Hadot, attaché au C.N.R.S. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).	
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960). Les 2 vol.	49,50
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue , t. I. H.-I. Marrou et M. Harl, prof. à la Sorbonne (1960).....	16,80
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué . A. Jaubert, agrégée de l'Université (1960).....	30,00
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélie mariales . G. Bavaud, prof. à Fribourg, J. Deshusses et A. Dumas, O.S.B. à Hautecombe (1960).....	15,00
73. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique , t. IV. Introd. générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (1960).....	24,00
74. LÉON LE GRAND : Sermons , t. III. R. Dolle, O.S.B. (1961).	15,60

SOUS PRESSE :

DEFENSOR DE LIGUGÉ : **Le livre d'étincelles**, t. I. H. Rochais, O. S. B., à Ligugé.

DIDYME L'AVEUGLE : **Sur Zacharie**. Texte inédit. 3 volumes. L. Doutreleau, S. J.

S. AUGUSTIN : **Commentaire de la 1^{re} Épître de S. Jean**. P. Agaësse, S. J., Prof. à la Fac. de Philos. de Vals-près-Le-Puy (1960).

AELRED DE RIEVAUX : **La vie de recluse**. Ch. Dumont. O. C. S. O., à Scourmont.

GRÉGOIRE DE NAREK : **Le livre de Prières**. I. Kéchichian, S. J.

NICÉTAS STÉTHATOS : **Opuscules et lettres**. J. Darrouzès, A. A.

